LES

PEUPLES

DE

LA FRANCE

ETHNOGRAPHIE NATIONALE

PAR

JACQUES DE BOISJOSLIN

Ἀμυνόμενον περὶ πατρῆς.

HOMÈRE. *Iliade*.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

LES PEUPLES

DE

LA FRANCE

Fontainebleau. — E. Bourges, imp. breveté.

LES

PEUPLES

DE

LA FRANCE

ETHNOGRAPHIE NATIONALE

PAR

JACQUES DE BOISJOSLIN

Ἀμυνόμενον περὶ πατρῆς.
HOMÈRE. *Iliade*.

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1878

LES PEUPLES DE LA FRANCE

ETHNOGRAPHIE NATIONALE

INTRODUCTION

LES PEUPLES DE LA FRANCE. L'ETHNOGRAPHIE. LES LOIS DE L'HISTOIRE ET LES CARACTÈRES NATIONAUX.

I. Variété d'origine des populations françaises.

La population de la France, reconnue pour l'une des plus mêlées du monde, provient de races aussi différentes que le sont aujourd'hui les nations de l'Europe orientale. Mais ce n'est pas ici, comme en Russie, en Autriche ou en Turquie, une agglomération de races qui se présentent par groupes tranchés dans leur sphère géographique; c'est une fusion d'éléments divers tant de fois mélangés que le produit définitif est devenu lui-même, sur certains points, une variété spéciale. Cette population, issue de la rencontre de tant de peuples dans la contrée la plus centrale de notre Occident, arrive, dans les deux régions qui occupent le centre de cette même contrée, à son plus haut degré de fusion et d'effacement.

Cependant, à mesure qu'on s'avance du centre vers

les frontières, on voit se dessiner, par des traits de plus en plus accusés, les races primordiales qui ont donné naissance au grand mélange, et alors ces variétés du genre humain, demeurées, sur bien des points, à leur état antique, atteignent presque à la précision de caractères que présentent les types de l'Europe orientale, le Bohême, le Teuton, le Transylvain, le Turc ou le Hongrois.

Chacun des éléments dont le mélange a formé la population française se ramène au type relativement pur des nations voisines. Si l'on remonte le cours de la Seine, on rencontre sur les plateaux de la Champagne et de la Bourgogne, des populations de plus en plus robustes, de haute stature, au teint, aux cheveux et aux yeux clairs. Dans les Vosges, en Flandre, en Lorraine, ces caractères s'accentuent et s'éloignent de plus en plus du type qu'on appelle le petit Français. En Alsace, on se trouve en présence de véritables Allemands. L'Allemand semble donc au premier abord le type et l'ancêtre des Français du Nord-Est, et sa présence est d'autant plus apparente qu'on se rapproche du Rhin. C'est également à l'une des variétés du groupe teutonique, la race scandinave, qu'appartiennent les populations de la Normandie, principalement sur la rive droite de la Seine. La cause historique en est assez récente pour dispenser de toute induction ethnogénique.

Les Français du Sud-Est présentent d'incontestables analogies avec les populations de la Haute-Italie. Personne ne ressemble plus à un natif de Lyon que le natif de Turin ou de Milan. C'est la même taille courte, les mêmes yeux bruns, les mêmes traits ronds. Aux abords de la Méditerranée, ces caractères s'accentuent et de-

viennent semblables à ceux des races de l'Italie moyenne et maritime. Çà et là, dans toute la région méditerranéenne, de Montpellier à Nice, et, de l'autre côté des Cévennes, dans les vallées méridionales riveraines de l'Océan, un grand nombre de figures reproduisent le type d'une race encore plus étrangère, celle des Arabes, qui en effet ont conquis ces régions, et qui avaient même, dans les temps les plus reculés, des représentants sur nos côtes, par leurs congénères phéniciens.

L'aspect des populations de la Dordogne, de la Garonne et des vallées pyrénéennes, enfin de tout ce qu'on appelait l'Aquitaine, se rapproche, par un mouvement de plus en plus décidé, du type extrême de leur série, qui est l'Espagnol.

La race de la France centrale (Auvergne, Berry, Poitou, Marche, Orléanais, Bourbonnais) a quelques traits de ce type moyen de l'Aquitaine, et d'autres traits, en plus grand nombre, des populations du Sud-Est, en tant qu'on peut se représenter celles-ci parfaitement pures de sang oriental. C'est une petite race brune, fine et vivante en certains cantons, dans d'autres trapue et forte, mais presque partout remarquable par la rondeur de sa tête, la coloration chaude du visage et le bouclé de ses cheveux, souvent par la finesse des pieds et des mains; telle enfin que les anciens ont décrit les Ligures et que nous voyons encore les habitants de la Suisse romande. Plus on avance, en suivant le cours de la Loire, dans la presqu'île occidentale de la France, plus on retrouve l'accentuation de ces caractères. C'est dans la Vendée et sur le plateau de la Bretagne, que ces traits sont le plus marqués. La taille est petite et courte, la tête et le visage rond, les yeux noirs et les cheveux noirs,

gris ou bleus foncés. Ce type se retrouve dans les populations occidentales des Iles Britanniques, les Celtes de Galles, d'Ecosse et d'Irlande.

Mais tout à coup, sur les côtes de cette même Bretagne, la taille s'élève, les traits s'agrandissent, le teint s'éclaircit. La tête devient haute et longue; les cheveux sont blonds ou châtains-clairs, les yeux bleus. On croit voir le portrait vivant des Gaulois, si souvent tracé par les anciens. Et il est remarquable que le même type breton se retrouve aussi, dans des proportions numériques analogues, chez les Kymrys des Iles Britanniques, au milieu de populations brunes qui reproduisent le type central de la Bretagne française.

Enfin, la région située entre la Seine et la Loire, où affluent tous les émigrants des départements et de l'étranger, a vu se produire, par le mélange des peuples du Nord et du Midi, la race la plus mixte et la moins semblable, dans son ensemble, à l'une ou à l'autre des races primitives; et celles-ci trouveraient pourtant, dans cette confusion, leurs représentants les plus évidents. Paris cosmopolite exagère encore ces caractères.

II. La France, abrégé de l'Europe occidentale.

La France est, par toutes ces variétés, un abrégé de l'Europe occidentale. Elle présente au Nord-Est une Allemagne, au Sud-Est une Italie, au Sud-Ouest une Espagne, au Nord-Ouest une Angleterre et une Irlande. Et si l'on voulait donner l'idée d'un type européen abstrait, l'*homo occidentalis*, c'est le Français d'entre Seine et Loire qu'il faudrait décrire. Les peuples germaniques représentent plutôt le type extrême de l'Européen que sa

moyenne, et les peuples du midi de la France et de l'Europe ont en Afrique et en Asie des congénères trop irrécusables pour que le type moyen de l'Européen soit cherché en Italie ou en Espagne.

Non-seulement la race française est hétérogène selon les régions, mais elle l'est encore dans une même région. C'est en France que se rencontre, dans une seule localité prise au hasard, la plus forte proportion d'individus dissemblables, qui représentent, non pas des races très-diverses, mais des mélanges très-divers de ces races, remuées et confondues. Un Allemand ressemble plus à un Allemand qu'un Français à un Français, et dans une même ville d'Allemagne, on peut trouver mille Allemands qui sont la copie l'un de l'autre. Dans une ville de France, on voit beaucoup moins de ces exemplaires d'un même modèle humain. La forme du crâne, le dessin du visage, la taille, témoignent des mélanges les plus fatigués. Ainsi c'est en France qu'il y a le plus de différence de population à population, et d'individu à individu.

III. Formation précoce de la nationalité politique.

Les conséquences de cette situation sont visibles dans l'histoire et dans les idées régnantes de la France. Ce prodigieux mélange de races a précipité la formation de la nationalité politique. Comme les types ethniques ne se conservaient purs dans aucune contrée assez vaste pour devenir un État, mais seulement dans de petites régions isolées, et que, d'autre part, le mélange des trois races les plus semblables entre elles, les Ligures celtisés, les Kymrys et les Francs, arrivait, sur la Seine et la

Loire, à la constitution d'un État résistant, les diverses provinces ont gravité vers ce centre de gouvernement à proportion de la proximité et de la communauté de race, et la nation entière s'est trouvée plus promptement qu'ailleurs, organisée sous des lois. Et à mesure que les races excentriques des frontières sont entrées dans cette association politique, les lois politiques ont acquis plus d'importance au détriment des traditions héréditaires. Il n'y avait que la notion abstraite de la loi qui pût sortir identique de ces têtes hétérogènes, réunies dans la même société civile, et leur apparaître comme la seule direction acceptable des forces variées de l'État. D'autres peuples, de race moins mêlée, ont conçu l'unité politique comme conséquence de l'unité ethnique : la nation n'a été pour eux, en principe, que l'extension de la famille. Cette idée, juste à l'époque des *clans*, devient de moins en moins exacte à mesure que l'histoire amène des conquêtes et des annexions; cependant, si la race dominante est encore homogène et numériquement égale aux autres éléments, l'idée contient encore une part de vérité. C'est ainsi que les Angles et les Saxons ont pu constituer l'unité politique de l'Angleterre presque aussitôt après leur établissement dans la Grande-Bretagne : ils n'avaient pourtant exterminé ni les Bretons, ni les Ligures antérieurs aux Bretons, mais ils leur étaient presque égaux en nombre et quand plus tard ils firent la conquête de l'Irlande, (XIe siècle), puis celle du pays de Galles (XIVe siècle), puis l'annexion de l'Écosse (XVIIe siècle), c'étaient plutôt de nouvelles nations qu'ils soumettaient à leurs lois que de nouvelles races qu'ils admettaient dans leur sang.

Ainsi de l'Allemagne. Il n'y a évidemment pas que

des Teutons dans la Germanie. Les Gaulois qui les précédèrent dans l'Europe centrale, les Ligures, qui y précédèrent les Gaulois, les Finnois et les Slaves qui habitaient longtemps avant eux à l'orient de l'Elbe, n'ont certainement pas disparu. Mais, tout ici est une question de nombre, et comme les Teutons se sont trouvés numériquement supérieurs entre l'Elbe et le Rhin, la nationalité politique, d'abord fédérale, puis unitaire, qui s'y est constituée, est due à l'organisation militaire d'une variété humaine où dominait le sang germanique. Les Bavarois, les Souabes, les Saxons, les Hanovriens sont des Germains mêlés de Celtes et de Ligures; mais au point de vue des éléments germaniques que contient leur race, ils sont aussi allemands les uns que les autres. Au lieu qu'en France, les Provençaux, les Picards, les Champenois, les Auvergnats, les Normands, sont très-inégalement dotés au point de vue des éléments de race gauloise, et à plus forte raison au point de vue des éléments de race franque que contient leur sang. On peut dire que la race franque est presque absente du midi de la Loire, et même de l'ouest de la Seine, inférieure en nombre aux autres éléments à l'Est de ce fleuve et qu'ainsi la vraie France, si l'on attachait ce nom à la race franque, ne serait même pas la Belgique, où l'élément celtique est encore très-important, mais la Westphalie et le Palatinat. En Allemagne, non-seulement les éléments ethniques sont peu nombreux, mais l'élément Teuton y est dominant. En France, les races sont nombreuses et mêlées depuis beaucoup plus longtemps. Aussi la France a-t-elle réalisé l'unité politique par la conception d'une loi supérieure à la variété des origines, et cette conception s'est trouvée conforme, à mesure que l'histoire

naturelle de l'homme se constituait, à la théorie de l'unité du genre humain. D'après cette idée, les frontières physiques ou politiques sont presque les seules limites des sociétés humaines. Pour les nations composées d'éléments ethniques peu nombreux et peu mélangés (Angleterre, Scandinavie, Allemagne), la patrie est la race, comme elle le fut primitivement pour les peuples, de statut personnel et héréditaire, qui ont formé la France. Mais pour les peuples composés d'éléments ethniques plus variés (France, Belgique, Suisse, Italie, Espagne), la patrie est la loi, comme elle le fut pour leurs instituteurs, les Romains, placés dans des conditions ethniques analogues. Aussi la patrie n'a-t-elle chez eux d'autres signes visibles que l'intégrité du territoire et l'unité de l'administration ; souvent même elle arrive à se confondre avec la manière de voir en politique. Pour l'acception de nationalité individuelle, le lieu de naissance prime tout à leurs yeux ; la soumission aux lois françaises est présumée de tout homme né sur le territoire, et fait de lui un Français.

L'effet infaillible d'un tel mélange de races et d'un patriotisme ainsi déterminé fut de répandre dans le peuple le mépris de toute définition de la nationalité selon les caractères physiques. Planant, du haut de la Loi abstraite, au-dessus des fatalités d'origine, de mœurs et de climat, ce peuple devait naturellement négliger l'observation des caractères nationaux. Le sien n'était plus saisissable par la netteté des traits physiques, seul témoignage évident. Cependant l'hérédité n'en a pas moins conservé, même sur ce peuple, sa puissance naturelle, puisque la race la plus mêlée, comme la race la plus pure, ne peut pas être autre chose qu'un ensemble

de caractères transmis par le sang. Cette transmission a paru seulement un phénomène de peu d'importance, et, en raison même de la complication des caractères français, dus à des origines si diverses, comme de leur subordination à des événements historiques plus décisifs que partout ailleurs, la nation française ne s'est pas préoccupée, jusqu'à ces derniers temps, d'une filiation trop profondément cachée au fond de l'histoire.

Un peuple de race aussi mêlée devient incapable de se figurer que le groupement des sociétés politiques ait pour principe l'affinité du sang. Il y substitue l'organisation mécanique du pouvoir, ou le droit abstrait de l'homme. Ce sont les peuples de race mêlée qui, par un heureux privilége d'une situation d'ailleurs pleine d'inconvénients, ont jusqu'ici émis les formules les plus générales des droits de l'homme, bien que certains peuples de race plus pure aient peut-être conçu de ces mêmes droits un sentiment plus profond. L'homme, pour les races mixtes, est partout le même, et la société partout susceptible des mêmes modifications. Il arrive seulement que la notion des droits de l'homme a exactement la même valeur que la race qui la conçoit ; la proportion des éléments supérieurs ou inférieurs qui entrent dans la composition de la race, se retrouve aussi dans la conception des droits et imprime à leur définition un caractère très-variable d'élévation ou d'abaissement. Il est bien certain qu'aujourd'hui la majorité des Français se préoccupe médiocrement des différences qui peuvent exister entre l'intelligence d'un nègre et celle d'un professeur d'Iéna. Ils sont convaincus que tout est affaire d'éducation ou de gouvernement. Si les nègres ne concourent pas, dans l'œuvre de civilisation, avec les blancs,

c'est qu'on les a tenus dans l'ignorance et dans l'esclavage. Assurément, l'ignorance et l'esclavage sont des moyens infaillibles de dégradation. Le nègre libre et instruit est fort supérieur au nègre esclave et ignorant. Mais il n'en est pas autrement des blancs, sujets aux mêmes fortunes, et l'écart entre les deux races reste le même.

IV. Introduction de l'idée de race dans l'Histoire.

Des sentiments tout différents prévalent chez les peuples de race pure. Jusqu'à présent ce sont elles qui ont montré le sens ethnologique le plus subtil. Les généalogies sont la base de l'histoire chez les Hébreux des temps héroïques, chez les Arabes de l'Hedjaz et de l'Hadramaut[1]. Non-seulement par la constitution de la société, elles remontent plus facilement aux origines de leurs familles; mais encore elles retrouvent dans presque tous les individus de leur nation les mêmes caractères concentrés par la sélection héréditaire. Elles ont donc une notion plus forte de la communauté ou de la différence de race. Aussi méprisent-elles les autres peuples à raison du mélange qu'elles découvrent dans leurs origines, et de la distance où elles se trouvent d'eux. Dans les colonies, l'horreur du blanc pour le nègre est à son apogée chez les Anglais, elle décroit chez les Français et s'affaiblit extrêmement chez les Portugais et les Espagnols. Les Anglais n'ont de considération pour les natifs de l'Inde, que dans la mesure où ils ont appris que ces indigènes peuvent devoir aux Aryans védiques quelques gouttes de

1. V. la *Genèse;* — Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbers*).

leur sang. Les récits des Allemands sur la guerre de France (1870-1871) sont pleins de la répulsion que leur inspiraient les turcos de l'armée française. L'histoire politique du peuple allemand a de tout temps obéi à deux tendances dans lesquelles le rôle de l'hérédité ethnique est bien reconnaissable : la première est la cohésion d'une société, où, quelle que soit la hardiesse des idées, le commandement militaire et même politique n'a pas cessé d'être le privilége de certaines familles; la seconde est une préférence constante donnée par les théories juridiques, aux droits acquis résultant de l'histoire, sur les droits naturels que découvre la science abstraite de l'humanité.

L'Allemagne est une nation où sur un fond indigène assez mêlé sans doute (Celtes, Ligures, Finnois préhistoriques), mais mêlé dans la nuit des temps, une race nouvelle s'est introduite, au grand jour de l'histoire, dotée des caractères qui rendent aujourd'hui le Teuton si reconnaissable dans les diverses régions de l'Allemagne, où il est toujours semblable à lui-même. La Bavière, la Souabe, la vaste Saxe (qui ethniquement dépasse de beaucoup ses médiocres dimensions politiques), sont les principaux foyers de cet esprit national où la conscience de la descendance ethnique anime les institutions nobiliaires, militaires et politiques. Rien d'étonnant si l'histoire y a admis comme un élément indispensable la science de filiation des peuples, assez négligée partout ailleurs. Le fragment historique où Leibniz, au milieu d'un traité de métaphysique, fait remonter aux Celto-Scythes l'origine des races allemandes, est presque entièrement conforme aux récentes découvertes de Bergmann. Herder, à la fin du XVIII[e] siècle, dans ses *Idées*

sur l'histoire de l'humanité, signale le caractère de chaque race humaine comme l'un des éléments de la philosophie de l'histoire et l'un des facteurs du progrès. Mais son érudition est encore si incomplète qu'il ne prend les races que dans leur état politique contemporain, sans remonter jusqu'à l'origine ethnique. Ainsi il représente comme rebelles à toute culture les Celtes et les Slaves, sans voir qu'il calomnie par là toute race aryane, y compris les Germains.

La France en ce moment restait étrangère même à des vues aussi superficielles. La plus grande découverte ethnographique était d'avoir entrevu la parenté des races du nord de l'Europe, qu'on appelait en masse du nom de Celtes[1]. Volney, dans son cours aux Ecoles normales de l'an III, signalait aussi la parenté des Gaulois, des Germains et des Scythes; il les admirait pour avoir apporté dans la civilisation des principes fort contraires, et selon lui, fort supérieurs, à ceux des Grecs et des Romains. Quant à une classification des races humaines, tout le monde s'en tenait aux divisions générales établies par les naturalistes et qui portaient le nombre des variétés du *genus homo* à cinq ou six au plus. Toutes les nations du monde civilisé se trouvaient ainsi réunies dans la moins nombreuse de ces variétés, la race caucasique, et les indices manquaient pour reconnaître les divisions de cette race, depuis si multipliées.

V. Le langage, indice ethnologique. Illusion des philologues.

On sait comment, en 1815, la première découverte

1. PELLOUTIER, *Histoire des Celtes;* LETOURNEUR, Introduction *d'Ossian.*

précise sur l'ethnologie morale d'une fraction de la race caucasique, résulta des analogies tout à coup constatées entre les langues de l'Europe et le sanscrit. Les idiomes de la Perse ancienne, le grec, le latin, l'allemand, le slavon et leurs dérivés se révélèrent subitement comme les dialectes d'une langue plus ancienne qu'on supposa d'abord être le sanscrit, mais qu'on reconnut avoir dû être plus primitive encore, et la source même du sanscrit. C'est l'aryaque. Les langues celtiques, considérées d'abord comme étrangères à ce groupe (même par Bopp, qui ne les introduit pas dans sa première grammaire indo-européenne), y furent admises quand Pictet eût découvert leurs analogies avec le sanscrit. Alors Bopp se rendit, leur consacra un traité spécial. On déduisit rapidement de cette unité des langues parentes du sanscrit, l'unité d'une race indo-européenne, indo-germanique, indo-celtique, aryenne, ou plus exactement aryane.

La même méthode donna la notion de la race sémitique, ou araméenne, ou syro-arabe, puis, sur de moindres indices, d'une race berbère, libyenne, copte; puis, en dehors de la variété caucasique, des races mongoles, ouralo-altaïques, finniques et de leurs innombrables variétés, parmi lesquelles Humboldt alla jusqu'à introduire les Basques, isolés du reste de l'Europe. Enfin la méthode philologique s'appliqua rapidement à la classification des races de toute la terre.

La philologie parut donc tout d'abord la base de l'ethnologie; elle est encore l'un des indices les plus frappants, au moins pour un classement préliminaire et pour la direction des recherches. Seulement c'est un indice extérieur, et toute sa valeur peut s'évanouir au contact des lumières tirées de caractères différents. Sans doute, il

semble naturel que l'hérédité du sang maintienne l'hérédité du langage. Mais il a fallu reconnaître que l'usage d'une langue n'est pas, de toute nécessité, au-dessus des événements historiques : il y a des langues imposées par la conquête, le commerce ou le rayonnement de foyers intellectuels plus ardents. Un peuple a souvent oublié la langue de ses ancêtres pour celle de ses maîtres ou de ses sujets. Les Juifs avaient cessé de parler hébreu six cents ans avant Jésus-Christ; la conquête, le voisinage leur avaient imposé un dialecte araméen. Les Francs ont cessé de parler leur langue teutonique trois cents ans après Clovis. Les Silures et Ligures celtisés des Iles britanniques ont oublié leur langue primitive pour les langues gaëliques et cimbriques, et plus tard pour l'anglais. Le grec et le latin se sont propagés chez toute nation, comme langues de la civilisation ou de la science; on a pu penser un moment qu'il en serait de même du français. Le slave est aujourd'hui la langue de millions de Mongols.

La langue n'est donc qu'un indice et non un criterium de définition de la race. Le plus sûr élément de critique doit être cherché dans les caractères qui se transmettent d'une manière moins variable que le langage; et les plus irrécusables de tous sont les caractères physiques. Ils sont inadmissibles quand la race réussit à rester pure, ou du moins ils ne se modifient que très-lentement sous l'influence des climats actuels. Quand ils changent, par l'action que les peuples exercent les uns sur les autres, ce changement même apporte la preuve du mélange des races ou de la création de nouvelles variétés. L'ethnologie n'est ainsi qu'une application à la science historique des grandes lois physiologiques de l'hérédité.

VI. De l'hérédité dans les phénomènes sociaux.

L'hérédité ou la continuité des générations est le premier agent de transmission des caractères moraux, comme elle est le seul agent de transmission des caractères physiques. Elle gouverne la plupart des phénomènes de la vie individuelle et un grand nombre des phénomènes de la vie sociale [1]. Comme elle perpétue les caractères des familles, elle perpétue aussi ceux des nations. L'hérédité des unes et des autres rencontre naturellement les mêmes limites : de même que les physiologistes peuvent supputer à la suite de combien de mariages non consanguins les descendants d'une famille ont perdu la plus minime proportion du sang de l'ancêtre commun, ainsi l'ethnographie peut rechercher à la suite de combien de conquêtes ou d'immigrations une race a cessé d'être la même. Son sang n'est réellement pas perdu : il coule dans les veines d'un autre peuple, qu'il a transformé; mais le peuple qui conserve le nom ou le sol originaire ne présente plus les mêmes caractères ethniques.

VII. Indices ethniques tirés des mœurs.

Comme les facultés héréditaires se révèlent dans les habitudes des peuples, leurs institutions, leurs modes d'esprit ou de sentiment, il n'est pas étonnant qu'on ait pris, aussi comme criterium, pour définir une race, la

1. Le livre le plus complet qui existe sur cette matière est bien souvent cité depuis quelques années. De l'*Hérédité*, par le Dr Prosper Lucas.

Voir aussi la brillante thèse de M. Ribot (1872).

constitution de la société, les idées religieuses, philosophiques ou politiques, les aptitudes aux arts, aux sciences ou à l'industrie, à la spéculation ou à l'action, à la vie nomade ou sédentaire. M. Duchinski (*Aryas et Tourans*), compte de la sorte vingt-huit éléments de critique, dont la liste pourrait s'augmenter si l'on voulait énumérer toutes les dispositions morales ou sociales des populations. On tire sans doute de ces caractères des indications précieuses, principalement en ce qui touche aux habitudes professionnelles. Mais ces caractères ne se transmettent pas tous par l'hérédité : un certain nombre, notamment les habitudes politiques ou les idées religieuses, sont imposés par les moments de l'histoire : les aptitudes professionnelles même dérivent souvent du climat, de la pression de la nature, et peuvent tromper sur les véritables dispositions des races. Ces éléments rentrent d'ailleurs les uns dans les autres, et si la plupart sont en effet héréditaires dans les groupes observés, c'est qu'ils le sont dans tout le genre humain[1].

1. Voici les vingt-huit éléments de critique de Duchinski : 1. Hydrographie ; 2. Plasticité du sol; 3. Physionomie des habitants; 4. Hygiène; maladies; 5. Climatologie; 6. Mythes; 7. Traditions propres à chaque race; 8. Facultés musicales et poétiques; 9. Penchant des peuples à la vie sédentaire agricole, ou à la vie nomade mercantile; 10. Place de la femme dans la société; 11. Facultés religieuses, développement des sectes; 12. Habillement; 13. Nourriture et boisson; 14. Développement de la vie provinciale et des idées fédératives; 15. Plus ou moins de prédisposition pour l'adoration du principe du mal; 16. La géologie et surtout la géologie agricole; 17. La botanique; 18. La zoologie; 19. Les langues sous le point de vue lexicographique; 20. Les langues au point de vue euphonique; 21. Les langues au point de vue des caractères de la civilisation; 22. Les langues au point de vue des tradi-

VIII. Indices ethniques tirés des caractères physiques.

Cependant l'histoire naturelle de l'homme, ou l'anthropologie, qui s'est constituée dans notre siècle, venait apporter à la science des races des indices bien autrement sérieux que la simple observation, historique ou géographique, des mœurs et des coutumes. Si les dispositions morales sont héréditaires, les dispositions physiques le sont également. L'ethnologie, élément de l'histoire, est à plus forte raison une branche de l'histoire naturelle.

Ici le cercle s'agrandit, parce que l'histoire naturelle de l'homme ne se concentre pas dans l'étude des races historiques, civilisées, mais qu'elle embrasse l'ensemble des variétés humaines. L'ethnologie, qui d'abord est née de l'observation de variétés très-parentes, comprises dans l'orbite limité de l'histoire, étend son horizon à la mesure de la terre habitée, parce que l'histoire naturelle ne peut entreprendre une classification des variétés humaines qu'à condition de commencer par l'étude des types les plus généraux. Le caractère qui frappe tout d'abord, qui permet de distinguer plusieurs humanités, c'est la couleur de la peau. Linné, Buffon, n'en connaissent pas de plus important, et bien que plus tard on ait subordonné ce caractère à celui des proportions du corps

tions historiques qu'elles présentent; 23. Pureté et impureté relative (des mœurs); 24. Degré de la puissance créatrice de l'esprit; 25. Degré de parenté entre les peuples sous le point de vue des rapports historico-politiques; 26. Statistique; 27. Enchaînement des faits historiques; 28. Degré de parenté au point de vue des origines.

humain, il n'en demeure pas moins le plus général, parce qu'il signale les groupes les plus tranchés, et que, de plus, la classification qu'il établit ne contredit en rien les découvertes nouvelles. Les variétés humaines qui diffèrent par la couleur de la peau, diffèrent également par la forme du squelette, les dimensions des membres ou des organes, la constitution et la couleur du système pileux, la disposition et la couleur des yeux, les mesures du crâne et les traits de la face. Tous ces caractères concordent, et permettent de grouper les nombreuses races humaines en cinq ou six types. Et même, par la généralité de ces caractères, les types ont été connus avant les races.

Plus les observations de cette nature se sont précisées, plus l'attention s'est concentrée sur les mesures de la tête. Daubenton, le premier, a exprimé en degrés la position de la tête à l'extrémité de la colonne vertébrale, par l'angle d'inclinaison du trou occipital sur un point fixe (1764) ; caractère qui nous paraît exprimer le mieux le degré d'énergie de la volonté chez les diverses races humaines. Camper a cherché à classer les variétés humaines d'après le profil de la face, en mesurant l'angle facial (1786), et cette mesure, modifiée par Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, a passé longtemps pour exprimer absolument le degré d'intelligence des races. Mais l'indice de Camper, qu'il avait imaginé pour rendre service aux artistes[1], ne paraît pas reposer sur des données

1. Camper était hollandais, et ses compatriotes, souverains des Indes orientales et africaines, ne pouvaient s'empêcher de placer des nègres et des malais dans leurs tableaux ; mais les peintres qui prétendaient représenter des indigènes, ne peignaient que des européens teints en jaune ou en noir.

anatomiques réelles; toutes les lignes d'après lesquelles on a essayé de l'établir n'ont pu donner d'observations constantes; la mesure des divers prognathismes paraît répondre plus exactement à l'intention du grand anthropologiste[1]. Blumenbach a déterminé le rapport du crâne à la région faciale, puis il a appliqué cette mesure à la région crânienne considérée isolément (1798). Ici l'intérêt s'accroît parce que cette mensuration est le point de départ de la division la plus usitée aujourd'hui parmi les anthropologistes; cette division est tirée du rapport des deux diamètres horizontaux du crâne. Retzius divisa les crânes en deux catégories, les crânes longs (dolichocéphales) et les crânes courts (brachycéphales) (1842). L'intérêt spécial de cette classification fut immédiatement révélé par l'application qu'en fit Retzius aux populations de l'Europe; elle concordait avec la découverte, qui se propageait, à la même époque, de races européennes antérieures à la race blanche. La division de Retzius, bien qu'incomplète et fausse même dans plusieurs de ses applications[2], paraissait donner la clef des

1. Voir dans la *Revue d'Anthropologie*, la discussion du Dr Topinard sur l'angle facial.

2. Il fallait, pour satisfaire les contemporains de Retzius, que tous les peuples qui n'étaient pas blonds et de langue sanscrite, fussent brachycéphales et de race ouralo-altaïque. Sur cet indice céphalique horizontal, voir le travail du Dr Broca, dans la *Revue d'Anthropologie*. Retzius, le fondateur de la classification, n'en avait pas la notion très-précise; sa nomenclature était inexacte, même pour lui, car il n'en appliquait pas les termes à la longueur ou à la brièveté du diamètre antéro-postérieur du crâne, mais fort raisonnablement au rapport de ce diamètre avec le diamètre transversal. Broca reconnut (1859), que les formes crâniennes et les chiffres pro-

différences de race, de langue et de civilisation dont les causes ne sont pas d'ailleurs toutes déterminées.

Les instructions rédigées en 1864 par le professeur Broca, au nom de la Société d'anthropologie de Paris (fondée en 1859), sont maintenant la base des observations sur les caractères physiques des races humaines, et le guide de tout voyageur instruit. C'est un système

portionnels qui les exprimaient se succédaient par nuances insensibles, et que ces chiffres ne pouvaient constituer une caractéristique, mais seulement un indice. Les termes de dolichocéphalie et de brachycéphalie n'étaient plus que descriptifs; l'indice avait seul une valeur taxonomique parce qu'il exprimait le rapport centésimal des deux diamètres. M. Broca complète la série des termes descriptifs par la catégorie intermédiaire des crânes mésaticéphales; il divise encore les deux termes extrêmes, « car, si l'indice céphalique établit un nombre infini de nuances, d'un autre côté les plus éloignées atteignent des chiffres excentriques. » Voici au reste la série du professeur :

Série.	Indices céphaliques.	Fractions simples.
Dolichocéphales vrais.	— et 75 %	ou 3/4 ou 6/8
Sous-dolichocéphales.	de 75.01 à 77 %	ou — — 7/9
Mésaticéphales........	de 77.78 à 80 %	ou 4/5 ou 8/10
Sous-brachycéphales..	de 80.01 à 83.33 %	ou 5/6 ou 10/12
Brachycéphales vrais..	+ 83.33 %	au-delà.

M. Broca convient d'ailleurs que les formes crâniennes caractérisées par l'indice céphalique ne résultant pas d'un seul diamètre, mais du rapport de deux diamètres, il est bizarre d'appeler dolichocéphales, crânes longs, ceux dont l'indice céphalique est petit, et brachycéphales, crânes courts, ceux dont l'indice céphalique est grand. Sans compter qu'au sens absolu des termes, beaucoup de brachycéphales ont un diamètre antéro-postérieur supérieur à celui de beaucoup de dolichocéphales. Il proposerait de remplacer ces dénominations par des mots empruntés à la forme plus ou moins arrondie, ovale ou elliptique de la coupe horizontale du crâne, s'il ne

de notations graduées des éléments de l'ossature. De même, d'autres les colorations, celles de la peau, des cheveux de la barbe et des yeux, dont les indices ont également une valeur taxonomique, sont signalées par des numéros qui permettent d'échapper au vague de l'observation poétique[1].

IX. Branches de l'Ethnologie. Définition des termes.

Il s'est établi un partage d'attributions entre les anthropologistes, qui, revendiquant plus spécialement par leurs études le nom d'ethnologie, classent les races par leurs caractères physiques, et les ethnographes, qui s'en rapportent simplement à l'histoire et à l'observation des coutumes. C'est autre chose, en effet, de passer sa vie à des observations minutieuses, rigoureuses, qui servent ensuite

craignait de compliquer le langage crâniométrique. Il nous paraîtrait sans difficulté, en conservant les indices de Broca, d'adopter la nomenclature suivante :

Crânes elliptiques	correspondant aux	dolichocéphales vrais.
— hypo-elliptiques	—	sous-dolichocéphales.
— ellipsoïdaux sphéoridaux	—	mésaticéphales.
— hypo-sphériques	—	sous-brachycéphales.
— sphériques	—	brachycéphales vrais.

Mais on ne désignerait ainsi que les races de l'Europe. Une telle nomenclature laisserait en dehors les races de l'Asie et même de l'Europe orientale qui ont le crâne pyramidal non sphérique, et cependant l'indice céphalique très-large également. C'est donc l'indice céphalique et non la forme du crâne qui importe et qui maintient la nomenclature de Broca ; nous pensons seulement qu'il y a lieu de substituer le terme d'eurycéphale à celui de brachycéphale pour indiquer l'élévation de l'indice céphalique.

1. On peut se rendre compte, par le tableau suivant, du nombre et de la valeur des mesures adoptées : (Extrait de la

de base à des calculs lents et monotones, pour n'obtenir qu'un chiffre, un *indice*, résultat irrécusable, par exem-

Revue d'Anthropologie. En le comparant à la série des indices de Duchinski on verra le progrès accompli en vingt ans.)

- Crâne
  - capacité
  - diamètres
    - antéro postérieur maximun.
    - transversal maximum.
    - frontal
      - minimum.
      - supérieur ou stéphanique.
    - occipital maximum.
    - vertical.
- Angles
  - de Daubenton.
  - basilaire.
- Courbes
  - médiane
    - frontale
      - sous-cérébrale.
      - cérébrale.
    - pariétale.
    - occipitale
      - sus-iniaque.
      - cérébelleuse.
  - transversale
    - sus auriculaire.
    - totale.
  - horizontale
    - antérieure.
    - postérieure.
    - totale.
- Trou occipital
  - longueur.
  - largeur.
- Face
  - hauteur totale.
  - largeur bizygomatique.
  - région nasale
    - hauteur.
    - largeur.
- Orbites
  - largeur.
  - hauteur.
- D'où l'on déduit les indices
  - céphalique.
  - frontal.
  - stéphanique.
  - vertical.
  - vertico-transversal.
  - du trou occipital.
  - facial.
  - nasal.
  - orbitaire.

et leur rapport.

ple, et vraiment scientifique, ou bien de lire les historiens, les voyageurs, et d'établir, d'après leurs relations, un classement des variétés humaines par leurs aptitudes morales. La différence a même paru si essentielle, que l'ethnologie tend à envisager exclusivement la mesure des proportions du corps humain chez les diverses races, et que l'ethnographie, renonçant à ces travaux pénibles, s'en dédommage par la description illimitée des mœurs et des coutumes, des langues, des religions et des gouvernements. Consenti ou non, un tel partage d'attributions est tout ce qu'il y a de moins philosophique. Il est impossible de séparer, au point de vue de l'histoire, qui est devenue aujourd'hui la science centrale, l'observation physique de l'observation morale; l'ethnologie sera d'autant plus scientifique, c'est-à-dire d'autant supérieure à la simple érudition, qu'elle sera faite en vue de l'histoire. L'ethnologie envisage les hommes par groupes et en remontant à leur filiation; ainsi elle ne saurait être absorbée par l'anthropologie qui, s'en tenant à l'observation physique des individus actuels, n'opère en réalité que sur le résultat de croisements. Quant à l'ethnographie dénuée de bases anthropologiques, c'est un divertissement de touristes.

Il nous paraît même que cette division des pouvoirs est aussi contraire à l'étymologie qu'aux intérêts de la science. Appeler ethnographie la description des mœurs, des races humaines, et ethnologie la description de leurs caractères physiques, c'est employer arbitrairement des termes d'un sens bien défini. Ἔθνος, peuple ou race, puisque les Grecs, qui nous ont donné ce mot, vivaient à une époque où la nationalité politique était héréditaire. D'ailleurs, quand ils veulent distinguer la

nation de la race, ils emploient des termes politiques, δῆμος, πόλις, λάος. — Le premier élément de ces mots composés qui désignent notre science, signifie donc la *variété humaine*. Γράφω, décrire, d'où il suit que le savant qui mesure un crâne est ethnographe quand il décrit les proportions de ce crâne et qu'il en déduit le calcul de l'indice céphalique; il est ethnologue (λόγος, discours, raison), quand il en tire des conclusions générales sur la classification des races humaines. Mais ce nom de λόγος est bien vague : dès qu'il dépasse l'acception primitive de discours, il ne fait plus qu'indiquer la tendance de l'esprit à généraliser sur un objet. Il résulte de tout cela que le nom d'*ethnologie* devrait rester le nom de la science des races en général et que les diverses branches ou points de vue seraient mieux désignés par les termes suivants : *ethnographie*, description des races (caractères physiques et moraux); *ethnotaxie*, classification des races; *ethnogénie*, histoire de leur filiation; *ethnonomie*, théorie des lois de leur formation et de leurs mélanges. Et ces sciences pourraient donner naissance à un art, l'*ethnoplastie*, qui réaliserait l'action possible de l'homme sur les variétés de l'espèce humaine par la législation ou l'hygiène. Ce travail, dont certains peuples de l'antiquité, les Doriens, par exemple, ont eu comme un pressentiment, se prépare en réalité dans les temps modernes d'une manière insensible, principalement sous l'influence de l'hygiène; il s'est déjà accompli, d'une manière inconsciente, par la colonisation.

X. Philosophie de l'histoire d'après l'ethnologie.

L'ethnologie, quelle que soit sa nomenclature, aurait

d'autant moins de raison de négliger l'étude des caractères moraux ou intellectuels, que c'est cette étude, même dépourvue d'observations anthropologiques rigoureuses, qui a donné lieu de reconnaître la variété, l'irréductibilité relative des races humaines, jusque là confondues dans un même type humain des naturalistes. Jusqu'à quel point la science des caractères ou des indices physiques se serait-elle précisée, aurait-elle dépassé la description des cinq ou six grandes variétés humaines, si d'abord, l'histoire et la politique même n'avaient dirigé l'attention sur des divisions entre les peuples européens, lesquelles devaient paraître toutes morales? La dispersion des forces de l'observation était, du reste, inévitable au début d'une science dont la méthode était à peine constituée, et qui, tenant de tous côtés à tous les objets des sciences sociales, devait naturellement recueillir de toutes parts et sans choix, les faits indispensables à l'établissement d'idées générales. La plupart des ouvrages écrits sur la filiation des peuples ont porté jusqu'à ces derniers temps l'empreinte de préoccupations plus historiques ou même politiques que rigoureusement ethnologiques. L'amour-propre national a notamment influencé ce genre de recherches. L'histoire des races a même suffi à quelques historiens pour construire une philosophie de l'histoire. L'*Essai sur l'inégalité des races humaines*, de M. de Gobineau, 1853-1855, est une histoire générale de l'humanité, exclusivement expliquée par les aptitudes diverses des races, et on ne peut nier que ce système ne soit vrai en grande partie, surtout dans les temps anciens où la direction des mouvements de l'histoire était imprimée par les établissements mi-

litaires des peuples plutôt que par la succession logique des idées, laquelle demande, pour exercer toute sa puissance, une paix habituelle. Ce livre célèbre, qui a essuyé tant de critiques, n'en renferme pas moins tout ce qu'on savait à cette époque sur les caractères des races humaines (Prichard et Diefenbach sont ses autorités les plus fréquentes). Les théories exposées dans l'introduction et qui ne cessent d'animer l'ouvrage entier, tout exclusives qu'elles soient, ne sont certainement pas médiocres, et c'est l'un des livres les plus fortement pensés de cette seconde moitié du XIX[e] siècle, où l'esprit philosophique n'a cependant pas manqué. Sans doute l'auteur se montre avide d'éblouir le lecteur par des paradoxes naïvement hostiles aux résultats les plus apparents des lois de l'histoire et de l'esprit humain. Mais dans ces sortes d'ouvrages, on ne s'arrête en dernier ressort qu'aux faits du sujet. Or, presque toutes les inductions ethnogéniques de l'*Essai sur l'inégalité* paraissent de plus en plus justes, après vérification. L'*Essai sur l'inégalité* résumait toute une période de travaux historiques ; il dénotait une transformation de l'histoire qui devint peu après générale. Ce qui avait passé chez nos historiens Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Henri Martin, pour des vues ingénieuses, a été considéré par tous les observateurs de mœurs, d'art, de gouvernement, comme un élément indispensable. Deux des histoires les plus célèbres de cette époque, l'*Histoire des langues sémitiques* de M. Renan (1859), l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine (1863) sont presque entièrement fondées sur la théorie des facultés persistantes ou même irréductibles des races humaines. Le sujet de l'histoire est le genre humain et la race n'est

autre chose qu'une division héréditaire du genre humain. Il s'est produit dans l'histoire des phénomènes sociaux, le même approfondissement que dans l'histoire des êtres organisés. La physiologie a commencé par la description des organes ou mérologie (περι των μερων d'Aristote). Son point de vue s'est étendu ensuite aux systèmes ou ensembles d'organes relevant d'une fonction de la vie (circulation, innervation, respiration, etc.). Enfin, de nos jours, elle poursuit la nature dans ses éléments et décrit les tissus anatomiques. De même on a d'abord écrit les annales des peuples, c'est-à-dire des fractions ou membres de l'humanité considérés isolément. C'est en quelque sorte la *mérologie* de l'histoire. Un premier progrès fut d'envisager la vie de l'Humanité dans son ensemble : on a observé les fonctions de la civilisation générale, telles que la suite de la religion, de la philosophie, des arts ou des sciences, en un mot de toutes les caractéristiques sociales qui accompagnent chaque phase de l'évolution humaine. On a fait ainsi la *physiologie* de l'histoire. Enfin, on a reconnu que tous ces mouvements s'accomplissaient par l'expansion de forces élémentaires, c'est-à-dire le caractère des races, la variété des climats, le mécanisme abstrait des institutions ; ce sont comme les éléments anatomiques de la grande vie générale de l'Humanité. C'est là une véritable *histologie* de l'histoire. La science ainsi poursuit son observation, des organes spéciaux aux systèmes fonctionnels, et ne trouve les raisons primordiales des mouvements que dans les éléments constitutifs de l'Être.

XI. Les lois de l'histoire et les aptitudes ethniques.

Pendant que l'ethnographie retrouvait ainsi dans les races humaines à l'état pur les éléments des nations, et signalait la diversité de leurs caractères essentiels comme la source des tendances hostiles qui divisent la civilisation, la science abstraite de l'histoire générale déroulait les phases fatales par lesquelles passe toute société[1]. Cette série est tellement rigoureuse et se vérifie si universellement que les caractères distinctifs facilement attribués aux races ont été contestés; et qu'une comparaison des faits contradictoires relevés par la philosophie de l'histoire et par l'ethnographie est devenue nécessaire pour préciser le rôle exact de l'hérédité dans les caractères nationaux.

Ainsi, quand les historiens ethnographes attribuaient à une race le monopole des facultés dans lesquelles elle a excellé, ne prenaient-ils pas pour le génie permanent d'un peuple une phase temporaire de son existence? Les nations, comme les individus, sont séparées par leurs caractères, mais aussi par des moments, c'est-à-dire par les conditions inhérentes à chaque âge de la vie. Que devenait, par exemple, la fameuse distinction sur les races latines et les races saxonnes, si au lieu de prendre les deux variétés dans leur opposition contemporaine, on les suivait, l'une et l'autre, dans leur développement intégral? On retrouvait alors, dans les origines cimbriques des nations latines, l'individualisme et

1. Vico, *Scienza nuova;* Guizot, *Civilisation en France;* A. Comte, *Dynamique sociale.*

l'aristocratie si précieusement réservés aux gens du Nord, et on pouvait en inférer la tendance future et prochaine des peuples germaniques à la centralisation et à la sociabilité du Midi. Les Germains, dans cinq cents ans, ne seront-ils pas devenus ce que nous appelons une race latine, indépendamment même de tout mélange ethnique et par le seul progrès des institutions? En admettant que ces peuples, qui font tout lentement, aient une disposition innée à persister plus longtemps dans des institutions que les Français appellent gothiques, ce n'est pas une raison pour qu'ils échappent à la loi du déroulement des formes sociales qui doit les amener aux états actuels des peuples plus anciennement agglomérés. La même remarque s'applique aux formes religieuses, au monothéisme, par exemple, qu'on a regardé comme le privilége des Sémites, jusqu'à ce qu'on ait retrouvé leurs dieux. Le paganisme a passé aussi pour la religion innée des Grecs, des Hindous et des Scandinaves, que le progrès de l'Idée religieuse a pourtant amenés à des formules plus abstraites. Il n'y a donc point de races payennes, ni de races monothéistes, panthéistes, etc. ; elles le deviennent toutes à leur tour selon une série dont il leur est bien difficile d'omettre ou de transposer un terme. On peut dire seulement que les unes ou les autres s'arrêtent avec plus ou moins de prédilection dans une de ces formes ; cela est incontestable ; il y a même à ce fait une raison ethnique, mais cette raison n'est point l'aptitude exclusive, c'est l'affinité qui existe entre la constitution naturelle de l'esprit et la forme religieuse fatalement imposée par le moment de l'histoire.

Le caractère commun de la plupart des races humaines

qui ont laissé des monuments, est de parcourir dans leur développement toutes les formes qui s'imposent aux produits de l'esprit humain. Leur caractère spécial est de travailler à l'une ou à l'autre de ces formes avec plus ou moins de supériorité. D'autres races cependant ont passé ou s'anéantissent sous nos yeux, sans laisser de traces d'une semblable succession d'idées. Nous les voyons disparaître à l'approche des civilisations supérieures et rien ne témoigne en elles d'une aptitude à s'élever, même avec le secours du temps, à un état plus compliqué. Filles d'une nature ou trop simple ou trop absorbante, elles s'éteignent sur le sein de la nature. Il est même probable qu'avant la naissance des races dominantes, un grand nombre de variétés du genre humain ont ainsi apparu et disparu sans que leur constitution élémentaire leur ait permis d'aborder les modifications étranges qui composent l'existence des peuples civilisés. Nul doute cependant que, dans cette vie embryonnaire, le primitif animal humain n'ait passé par certaines phases, insignifiantes au regard de notre développement historique, notables au contraire, si elles avaient pu avoir pour témoins des générations de naturalistes qui y auraient certainement reconnu le caractère de complexité successive empreint dans le développement de tous les êtres.

Auguste Comte, dans les deux volumes[1] qui contiennent la formule jusqu'ici la plus complète de l'histoire abstraite, ne mentionne pas une fois, comme éléments de l'histoire, les facultés diverses des races humaines. Il ne connaît que des peuples échelonnés sur les degrés de la

1. T. V et VI du *Cours de Philosophie positive*.

civilisation et leurs différences ne se révèlent à lui que comme celles de l'âge historique auquel ils sont parvenus. Les peuples, chez lui, n'ont pas de caractères, et il ne leur arrive que des événements. L'humanité seule a un caractère, qui consiste à émaner de sa pensée, selon une succession invariable, les modes et les formes qui disposent les événements. Le dernier terme de la tradition se trouvant pour lui dans la civilisation actuelle de l'Europe occidentale, l'intérêt du drame de l'histoire s'est concentré à ses yeux dans la suite des civilisations qui ont directement abouti à la Révolution française. Aussi il élimine, non-seulement les sauvages de toute nature, mais les civilisations des peuples jaunes, mongols et finniques[1]. Il élimine aussi l'Inde qui, malgré son mélange incessant avec les Mongols, a révélé précisément, dans les premiers auteurs de la civilisation brahmanique, les caractères dont la découverte récente a seule expliqué les origines européennes. Il ne faut pas oublier qu'il écrivait à l'époque où Victor Jacquemont prétendait que « le sanscrit ne peut mener qu'à lui-même. » Mais, de plus, le principe de la philosophie historique d'Auguste Comte nécessitait ces exclusions. Observateur des lois et des formes abstraites, il devait forcément négliger les caractères concrets qui différencient les races humaines, et qui apportent dans le travail d'une société peu à peu consciente de ces lois, une perturbation proportionnée aux distances d'âge et de sociabilité des peuples. Auguste Comte, étranger au sanscrit, hostile au protestantisme, avait reçu l'éducation latine de la

1. Il n'est même pas certain, dit son disciple Wyrouboff, que le développement intellectuel de ces peuples soit assujetti aux lois de Comte sur les trois états de l'esprit humain.

France méridionale. La conscience de l'humanité se révélait pour lui dans la civilisation des nations romanes, dernière forme de la série des civilisations nées dans les sociétés métisses de l'Asie antérieure, et que le mouvement de l'histoire a poussées, depuis Cyrus, d'Orient en Occident. Ces civilisations, de plus en plus uniformes, sont devenues peu à peu indépendantes des nombreux caractères nationaux fondus dans leur composition : la révolution générale qui les emporte a eu pour agents le courtage incessant des idées générales par les Sémites de l'Euphrate, par les Grecs, par les Juifs, par l'Église romaine, par la Renaissance et elle est devenue le grand courant de justice sociale dont l'explosion opérée par la philosophie française du XVIII[e] siècle, a envahi l'Europe et l'Amérique.

L'histoire ainsi déroulée paraît complète et elle l'est en effet comme expression des lois idéales de la civilisation. Mais une observation plus étendue découvre que toutes ces formes de la tradition classique, amenées à leur épanouissement dans la Révolution européenne, ont pourtant leur principe dans des mouvements de peuples ou d'idées laissés en dehors de cette série par l'impatience de l'histoire abstraite. Ces mouvements primordiaux, qui sont même devenus, sur d'autres points du globe, le principe de civilisations originales, ont apporté à la tradition classique des complications ou des additions essentielles. Les deux exemples les plus frappants sont l'Inde et le protestantisme. On savait déjà par les monuments écrits de l'Inde, que sa civilisation, due presque tout entière à la pensée libre d'une race identique aux races blondes de l'Europe, a parcouru le cycle entier des idées abstraites. Et l'on sait aujourd'hui que

son rayonnement a renouvelé deux fois les arts et la philosophie de l'Asie occidentale, de l'Assyrie et de la Grèce. En même temps, les autres fractions de la race aryane erraient au nord de l'Europe, réservoir de vie duquel se sont échappées, comme l'éclair du nuage, les dernières invasions. La plus robuste et la plus réfléchie des races humaines est sortie de cette inépuisable source, et c'est la conscience des Germains qui, tout en obéissant aux formes consacrées par le Midi (lois romaines, christianisme, arts, littérature), a tout animé d'un nouvel esprit. Elle a soutenu, pendant le moyen âge, le duel organique de la société catholique (la base de l'Empire, ce sont les races du Nord; et les Gibelins représentent la raison profane); enfin elle a fait explosion dans la Réforme qui est le principe de vie, depuis trois siècles, pour la moitié du monde civilisé. Certainement si, dans ces deux sociétés aryanes du Nord et de l'Orient, la marche de la civilisation est moins précise et moins rapide que dans les sociétés aryanes sémitisées qui s'engendrent de la Phénicie à la France, d'un autre côté la pensée est plus forte et le sens des causes plus profond. Les philosophes, mêmes français, élevés à ces deux écoles de l'Inde et de l'Allemagne considèrent surtout, comme mesure de la civilisation, la libre production des systèmes métaphysiques, et la direction de la conduite de l'individu par la conscience intérieure ou par les lois de la science interprétées selon son propre jugement. A ces deux points de vue, le génie des diverses races présente des différences considérables, et le Nord l'emporte à cet égard sur le Midi.

La méthode d'observation qui est la base de la philosophie positive, ne peut méconnaître, au moins comme

fait empirique, les aptitudes diverses des races. La contemplation même de ces variétés fait quelquefois naître la pensée qu'elles sont irréductibles et que toute l'histoire de l'humanité tient ainsi à la lutte entre diverses manières de comprendre la vie. Cette histoire se résume dans la succession de quelques grandes créations intellectuelles, suspendues au-dessus de l'insignifiance des événements politiques, et qui, par une série lente ont, de l'Inde à la Perse, de la Perse au monde gréco-romain, de celui-ci à l'Irlande et à l'Allemagne, développé la liberté de la pensée et l'indépendance de l'individu, même au milieu des sociétés les plus hiérarchiques et sous les préjugés les plus respectés. Alors, à l'inverse de la philosophie abstraite de l'histoire, qui s'attache à la tradition des états successifs de l'esprit humain comme à une formule générale réalisée par toutes les races, se développe une autre philosophie de l'histoire qui considère la civilisation comme une série de formules inégales dont chacune est due à la tendance innée d'une race.

XII. Rapport de la civilisation aux races humaines. Les Invasions.

D'après tout ce qu'on sait des sciences humaines, on doit s'attendre à trouver ces deux points de vue également vrais. Le naturel propre à chaque variété humaine apporte après chaque invasion, par une véritable transfusion du sang des peuples, une conception nouvelle de la nature et de la vie. Pour ne prendre que les deux phases les plus caractérisées de l'histoire européenne, il est certain qu'au milieu des sociétés déjà brillantes organisées par le génie artistique et politique des Sé-

mites méditerranéens, l'invasion des Hellènes a été l'épisode déterminant de la civilisation classique. Leur génie clair et serein, formé à la vie pratique et à l'observation des apparences par le contact des Sémites, a constitué une société d'un mécanisme ingénieux, exquis de proportions, et caractérisé par la prédominance du bons sens spirituel, qu'on appelle généralement la raison. Or la raison s'arrête aux formes et aux surfaces. L'imagination seule pénètre au fond des choses et c'est pourquoi l'invasion des Celtes et des Germains fit circuler dans les formes brisées de la société payenne, une vie plus active, et inaugura des institutions moins absolues. Le monde est devenu plus inquiet. L'indécision même des idées et des formes, sensible dans toutes les créations du génie de ces deux races, est la preuve de leur profondeur et de leur sincérité.

Il s'est donc accompli, sous l'influence d'un mouvement ethnique, une révolution de la vie humaine, comme si le monde moral avait oscillé d'un pôle à l'autre. Chaque race est véritablement une nouvelle humanité, et il existe toujours entre la race et la civilisation le même rapport qu'entre le cerveau et la pensée.

Pourtant, c'est aux approches des invasions que le travail des institutions et des idées rassemble toutes ses forces et pense atteindre son apogée, comme si la civilisation était agitée du pressentiment d'une longue éclipse et voulait allumer un grand phare pour la nuit prochaine. Où s'arrêterait ce développement sans l'invasion? Aucune société n'a encore échappé à cette interruption des travaux pacifiques et libres. Mais chaque civilisation, ordinairement centralisée dans la capitale d'un grand empire, a laissé à ses conquérants une loi

sociale plus compliquée, qui, interprétée par les Barbares, devient la loi de la société nouvelle. Il existe ainsi, sous les plus grands chocs de race, une tradition non interrompue de notions créées ou réunies par la religion, la philosophie ou les sciences. C'est la civilisation même. Elle avance d'un mouvement que retardent très-peu les invasions, qu'accélèrent très-peu les perfectionnements politiques ; elle s'accroît, dans sa marche, des aptitudes nouvelles déployées par chaque race, de manière à devenir la conscience et le lien unique des races fondues ; tellement qu'alors elle semble être tout abstraite, indépendante des forces ethniques qui pourtant la soutiennent. Ainsi, il est incontestable que toute race renouvelle la pensée générale, et non moins évident que l'accumulation des connaissances humaines, marchant d'un mouvement continu, bien qu'inégal, résout, dans l'uniformité de la civilisation, les différences dues à l'hérédité physique et morale.

XIII. Clôture du cycle des mouvements ethniques en Europe.

Actuellement, nous voyons l'intérêt de l'histoire suspendu aux destinées d'une civilisation, devenue la directrice de toute l'humanité par suite du consentement graduel des nations européennes. La complication que peut apporter dans le travail de la société sur elle-même l'aveugle mouvement des guerres de race, ne menace l'Europe que du côté des Germains et des Slaves. Ce sont les deux seules races relativement pures qui conservent encore une vie nationale extérieure à la civilisation, et capable de briser les forces militaires du reste de l'Europe. Dans l'antiquité, les Celtes, les Hellènes,

étaient des variétés humaines aussi tranchées que les Germains et les Slaves le sont aujourd'hui. Ils ont disparu pourtant dans la masse des indigènes de l'Europe et sous la pression des colons d'Orient. L'empire métis ainsi formé a également absorbé la moitié des Germains. L'inévitable mélange qui a successivement fondu des peuples en apparence aussi réfractaires, réserve évidemment aux Germains et aux Slaves un semblable destin. Nous sommes peut-être près du moment où l'on peut prévoir la fin de l'un des plus grands ressorts de l'histoire. Quand ces deux peuples, derniers survivants de l'ère des invasions, déjà si profondément entamés, auront été absorbés, quand les dernières neiges de l'Europe féodale ou militaire seront fondues dans les foyers d'une Europe industrielle, alors le cycle de la civilisation par les races sera fermé. Les changements à vue de l'histoire ne s'opéreront plus par l'apparition, sur ce sanglant théâtre, de nouvelles personnes collectives appelées races; ils seront dévolus à la lutte des idées et à l'arrivée sur la scène du monde de nouvelles personnes idéales qui seront les groupes professionnels ou les vues diverses de l'esprit. Il se passera dans l'Europe entière, ce qui s'est passé dans chaque nation, ce qui est arrivé en France au XIVe siècle, époque à laquelle la fusion des races peut être considérée comme accomplie. Jusque-là les Ibères, les Ligures, les Celtes, les Romains, les Francs et autres avaient déterminé, par la seule mesure de la force, les changements de la société. Depuis, ce sont les intérêts industriels ou militaires, les modes de sentiment ou d'opinion qui déterminent les révolutions.

L'humanité, dans son ensemble, est encore loin de l'époque de fusion que représente en France le XIVe siè-

cle. Non-seulement les Européens n'ont ni conquis, ni même exploré le reste de la terre, mais l'Europe même est fractionnée en cinq ou six groupes ethniques, hostiles ou indifférents. La révolution par fusion des races ne pourrait se produire que sur un théâtre restreint, tel que l'Europe ou une partie de l'Europe, car des causes naturelles s'opposent à l'établissement d'une seule humanité par toute la terre. La supériorité numérique des races noires et jaunes sera toujours un obstacle à l'unification des races humaines, dont la race blanche pourrait rêver la direction. Et même en Europe, chaque nation, même de race aussi mêlée qu'on voudra, continuera, dans l'impuissance d'envahir, à habiter le même climat, nécessaire à sa conservation, comme il l'a été à la formation de son tempérament, naturel ou acquis. Si même, par une série d'opérations bien conduites, l'Europe militaire effectuait la conquête du monde, et, tout en s'entourant de précautions renouvelées du régime des castes, finissait par disparaître dans les peuples vaincus; ou encore si ces vieux Empires de l'Extrême-Orient, et les peuples militaires de l'Asie centrale, instruits des sciences appliquées de l'Europe, l'accablaient de leur poids, l'humanité, à force de fusion ethnique, pourrait devenir unique un moment; mais les différents climats sont assez forts pour ressaisir, sur chaque territoire, chaque fraction de l'humanité. Le climat reconstitue certainement les races dont il est le plus ancien facteur, et sa lente influence impose à l'esprit de conquête les limites mêmes de la nature.

CHAPITRE Ier.

LA FRANCE AVANT L'HISTOIRE

I. LES ÉPOQUES ET LES MONUMENTS

Les premières découvertes sur l'homme fossile restèrent sans résultats, car toutes les sciences se tiennent ; celles qui devancent les autres, phénomènes isolés, attendent leur explication d'un progrès de clarté des notions environnantes,

En 1774, Esper trouve des ossements humains mêlés à des ossements d'ours « antédiluviens ». En 1797, John Frère rencontre à onze pieds de profondeur, dans un terrain ancien non remanié, des silex travaillés. En 1823, Buckland pense que l'homme a pu exister à l'époque quaternaire. En 1825, Cuvier le nie. (Cette date, pour l'histoire de la science, n'a pas moins d'intérêt que les autres.) En 1826 et 1827, Fournal, de Narbonne, et Christot publient la paléontologie des cavernes où ils ont trouvé des ossements humains. En 1832, Boucher de Perthes, trouve une petite hache taillée dans une

carrière quaternaire de Thuison (commune d'Abbeville.) La même année, un crâne d'homme fossile est découvert à Engis (Belgique), par Schmerling. Avant 1840, Boucher de Perthes trouve encore trois autres silex taillés à grands éclats, haches du type de Saint-Acheul. A partir de 1840, les fouilles se multiplient par toute la France ; des dépôts d'armes et d'instruments, de véritables ateliers apparaissent. Mais l'esprit ne put s'habituer aussi vite à y reconnaître la marque du travail des hommes ; il fallut que l'histoire, se renouvelant par l'histoire naturelle, l'eût familiarisé avec l'antiquité des races humaines.

La division qu'établit Retzius, en 1842, entre les races européennes connues de l'histoire écrite et d'autres plus anciennes révélées par les monuments, fit entrer décidément l'anthropologie dans l'histoire. On retrouva la parenté des populations d'Europe et de celles des autres continents ; on entrevit la variété des ancêtres de la population française. En 1844, le premier fossile de la plus haute époque quaternaire était trouvé en France dans la grotte de Denise (Auvergne). En 1852, Worsaë contesta les dolmens aux Druides pour les attribuer aux Ouraliens préceltiques de Retzius ; l'ethnologie eut, dès lors, l'archéologie pour base. Mérimée, en 1852, (*Athenæum français*), propagea la théorie de Worsaë. M. de Gobineau en fit le principe du grand ouvrage : *Essai sur l'inégalité des races humaines.* (1853-1855). Cependant les découvertes de fossiles se multipliaient assez pour que *l'Homme avant l'histoire* devînt le sujet de livres presque populaires. (Lubbock, 1868.)

En 1867, les Galeries de l'histoire du travail, à l'*Exposition universelle*, étalaient les instruments de l'indus-

trie et de l'art humain pendant les longues séries des âges de pierre, de bronze et de fer. Cependant le musée de Saint-Germain, créé en 1862 pour servir d'illustration à la *Vie de César*, s'était agrandi comme l'histoire. Tant de débris humains, tant d'instruments et de produits des arts primitifs découverts depuis vingt ans sous les sépultures gauloises, sous les dolmens et les tumuli, dans les cavernes et les sédiments géologiques, avaient reculé l'origine de l'homme, montraient qu'il fût contemporain d'époques qui paraissaient jusque-là ne dater que de l'histoire de la terre. Une antiquité fabuleuse s'ouvrait par delà la Gaule. Le musée gallo-romain, ouvert en 1867, était devenu le musée des antiquités nationales comparées à celles de toute la terre.

Trois histoires se sont ainsi succédées. La plus récente est la plus courte. Un seul de ses chapitres, le dernier, comprend tout ce que nous appelons l'antiquité. Les trois âges industriels qui la précèdent, la pierre polie, le bronze et le fer, ont vu se succéder des générations qu'il est impossible de distinguer des nôtres. Ces trois âges constituent encore une phase rapide en comparaison des périodes de l'humanité primitive, contemporaine de la faune éteinte et armée des instruments de pierre taillée. Nous ne savons si les races qui vivaient alors ont été anéanties, ou si leurs débris ne sont pas perpétués dans les populations actuelles. Mais il n'y a pas de solution de continuité entre la Gaule historique et les hommes contemporains des révolutions du globe, car les premiers habitants des dolmens ont vu la fin de la pierre polie, et les plus récents, armés du fer et du bronze, élevaient encore de ces monuments au VIIe siècle de l'ère chrétienne, en Bretagne et en Scandinavie. La perspective

de ce passé s'allonge indéfiniment, mais des différences apparaissent en chacune de ses périodes, et le nombre des ancêtres possibles des populations actuelles s'accroît en proportion. Ce n'est plus une variété, c'est une multitude. Les préceltiques de Retzius et de Worsaë sont plus différents des préhistoriques de Boucher de Perthes, que les Européens modernes ne le sont des Australiens. *L'Homme des cavernes* est le nom commun de plusieurs humanités successives échelonnées sur les strates lentement mouvantes d'une planète en formation.

L'ordre, dans ce chaos, se fait à la lumière de l'art même auquel l'homme se reconnut : l'industrie, la série des progrès des instruments du travail. Ce n'est pas la faune qui peut servir à classer l'humanité selon les temps; car les espèces d'une même époque sont très-inégalement réparties dans les différentes stations et la faune en général a peu varié pendant l'époque quaternaire (M. de Mortillet). Le cheval, dont les os forment les longs murs de stations préhistoriques, est contemporain d'espèces émigrées, telles que l'urus et le renne, et même d'espèces éteintes, comme le mammouth (*elephas antiquus*). La classification établie par M. de Mortillet[1] paraît devoir rester. On descend ainsi la série des temps :

Terrains tertiaires. Industrie non classée. Homme hypothétique (non admis par M. de Mortillet).

Terrains quaternaires. Climat préglaciaire, tempéré. Faune éteinte. Éléphant antique. Époques paléolithiques. Haches de pierre du type de Saint-Acheul. Homme de Denise (Auvergne).

1. *Musée de Saint-Germain*, 1869. *Association française des Sciences*. Bordeaux, 1872, page 768.

Climat glaciaire, froid et humide. Ours des cavernes. Silex taillés du type du Moustier. Fossiles étrangers à la France.

Climat post-glaciaire, froid et sec. Renne. Auroch. Urus. Silex taillés du type de Solutré. Les Troglodytes de la Vézère (Cromagnon), Aurignac, Solutré ; types variés.

Même climat, mêmes animaux. Silex du type de la Madeleine et instruments en os. Troglodytes de Massat, Bruniquel, etc.

Terrains modernes. Climat actuel. Animaux domestiques. Néolithie.

Haches de pierre polie et flèches de silex. Cavernes. Troglodytes de la Lozère.

Habitations lacustres.

Monuments mégalolitiques (dolmens). Age de bronze. Races analogues aux races actuelles.

Tumuli. Age du fer. Races actuelles.

II. HYPOTHÈSE SUR L'HOMME TERTIAIRE.

L'industrie seule révèle la trace de l'homme tertiaire en France. Aucun débris humain ne reste ; mais la présence d'un artiste est visible. Les silex de Thenay (Loir-et-Cher), découverts par M. l'abbé Bourgeois, sont bien en place ; ils appartiennent certainement aux assises miocènes dans lesquelles ils ont été trouvés. Ces silex, qui présentent toutes les marques du travail et même de l'art, ont été taillés intentionnellement. Mais est-ce l'homme qui les a taillés? Depuis l'époque du calcaire de Beauce à laquelle appartiennent les marnes à silex

de Thenay, la faune mammalogique s'est renouvelée quatre fois. Et l'homme seul serait resté? (Objection de M. de Mortillet.) Il faut donc que ce soit quelque anthropoïde inconnu. Mais les facultés industrielles de ce précurseur de l'homme devaient être bien semblables à celles de l'homme lui-même, car les silex de Thenay sont de forme plus compliquée, à certains égards, que ceux des gisements quaternaires qui ont suivi. A d'autres points de vue, ils sont plus rudimentaires. L'ouvrier les a éclatés avec le feu : l'homme quaternaire de l'époque la plus grossière a taillé les siens. L'ouvrier tertiaire n'en était pas moins un homme, selon toute apparence, puisqu'il avait des mains exclusivement consacrées à la préhension. Son art semble le produit des efforts souvent vains, mais volontaires d'une intelligence en voie de se créer un instinct, lequel n'acquerra qu'à l'époque suivante (Saint-Acheul), la fixité et la sécurité de l'habitude. Enfin la 2e époque quaternaire (le Moustier), présentera le triomphe complet de l'intelligence. Ces trois raisons décisives données par Mme Clémence Royer expliquent pourquoi l'art inégal de Thenay, inférieur et supérieur à la fois à celui des âges suivants, dénote la présence d'une espèce, qui n'a pas moins varié que les animaux contemporains, mais dont le type général était déjà en possession de ses caractères [1].

1. *Association française des Sciences*, 1873.

III. ÉPOQUES DE LA PIERRE TAILLÉE OU ÉCLATÉE.

Les Troglodytes de l'Auvergne (grotte de Denise).

Dans la 1re période de la pierre taillée, composée de trois époques, les instruments sont uniquement en pierre.

1. — *Époque de Saint-Acheul. — Age du mammouth.* — Les instruments étaient de grande dimension, taillés ou éclatés en forme d'amande. On les trouve : 1° dans les alluvions des hauts niveaux des fleuves; 2° sur les plateaux; 3° dans les vallées. La France entière en est couverte; les gisements les plus considérables se rencontrent dans la Somme, dans les Côtes-du-Nord, dans la Haute-Garonne. Le climat était le préglaciaire des géologues. La faune comprenait le mammouth et déjà l'hippopotame. L'homme est connu par quatre spécimens, dont deux trouvés en Allemagne, un en Belgique, l'autre en France. Celui-ci est le plus ancien; découvert en 1844 par M. Aymard, dans les couches du dernier volcan éteint de Denise près du Puy-en-Velay. L'histoire géologique de l'homme de Denise a été faite de 1844 à 1872; c'est en 1872 seulement que le Dr Sauvage a fait son histoire anthropologique. Les débris recueillis à Denise sont trop informes pour dispenser d'en établir la comparaison avec les trois fossiles étrangers; le frontal seul était assez conservé pour être étudié : il dénote un crâne elliptique ou dolichocéphale analogue aux crânes paléontologiques des trois autres stations : le crâne du Néanderthal (1857), trouvé au milieu d'un limon argileux rouge, dans le ravin du Néander, près Dussel-

dorf, est fortement dolichocéphale, et se distingue par l'abaissement de la voûte crânienne, le manque presque complet de front et l'énorme développement des arcades sourcilières. Au crâne d'Eguisheim (1866), trouvé près Colmar (Haut-Rhin), les arcades sourcilières sont moins développées; mais la voûte crânienne est encore plus abaissée. Le musée de Saint-Germain, qui possède ces deux crânes, les a rapprochés d'un crâne de chimpanzé, qui permet des comparaisons instructives. C'est encore au même type « bestial, simien, » dit M. de Mortillet, que se rattache la mâchoire trouvée à la Naulette en Belgique. C'est bien néanmoins une mâchoire humaine : les dents sont juxtaposées, et non, comme chez les singes, séparées des canines (Mortillet).

2. — *Époque du Moustier.* Cette époque où l'industrie fut si développée, où l'homme, pour la première fois, trouva cet immense progrès de civilisation d'habiter les cavernes, n'a pas laissé, en France, un seul débris humain. Mais les monuments de l'industrie abondent. Les deux crânes de cette époque, trouvés à l'étranger (Engis en Belgique, l'Olmo en Toscane), diffèrent plus des périodes précédentes, qu'un crâne caucasique ne diffère d'un crâne australien.

Les Troglodytes de Solutré.

3. — *Industrie du type solutréen. — Seconde époque des cavernes.* — Les instruments-types sont des silex, taillés des deux côtés, en feuilles de laurier. On les a trouvés dans des stations à l'air libre, dans des abris ou des grottes, à Solutré (Saône-et-Loire), à Laugerie-Haute, à Badegols, à Saint-Martin d'Excideuil

(Dordogne). Le climat était le post-glaciaire des géologues, froid et sec. Le mammouth (éléphant primitif) persistait; le renne n'avait pas émigré. L'ours des cavernes était fréquent, les chevaux plus nombreux que les hommes.

Solutré était un établissement considérable, comme la capitale d'une vaste colonisation de la vallée de la Saône et peut-être de l'Est de la France. Des amoncellements prodigieux de chevaux existent de tous côtés; ils se présentent sous deux formes : de longs murs construits de grands os, débris de quarante mille chevaux au moins[1] et un *magma* des os moindres, calcinés avec du silex. Ce *magma* contient les débris des repas; les explorateurs de Solutré (Arcelin, Ferry, Ducrost, 1868-73), ont trouvé ces amas autour et au milieu même des *foyers* de campement, véritables âtres où s'accumulaient les débris et les cendres. Les sépultures de Solutré renfermaient deux séries d'ossements humains ; les uns (sept squelettes), trouvés dans les couches superficielles du sol, ne remontent qu'aux temps romains ou burgondes. Les sépultures *sur foyers* (dix-huit squelettes) sont les seules préhistoriques. Les morts étaient enterrés dans la hutte même, soit sur les cendres et les débris, soit sur des rangs de dalles circulaires. Souvent, autour des foyers et des corps, de grosses pierres brutes sont posées debout. Des armes magnifiques, en pierres transparentes, étaient disposées autour des corps.

Les dix-huit crânes préhistoriques présentent de très-grandes variétés de forme. Le plus faible indice céphalique est de 68.34, le plus fort de 88.26. Cet écart de vingt unités ne s'observe jamais dans une race pure, où

1. M. l'abbé Ducrost, *Association française des Sciences*, 1873.

les oscillations dépassent rarement 10, 12, 15 au plus, Sept de ces dix-huit crânes sont elliptiques, six presque sphériques (sous-brachycéphales), ou tout à fait sphériques (brachycéphales), deux sont même brachycéphales (indices, 87.35 et 88.26). Quatre autres sont mésaticéphales; un seul sous-dolicéphale[1]. On peut en conclure l'existence de deux races très-distinctes; mais la plus dolicéphale paraît seule contemporaine de l'industrie dite *solutréenne* (les silex lauréolés, taillés des deux côtés). La race à tête sphérique doit être beaucoup plus récente; elle est même une exception dans la race préhistorique, puisque à l'époque du renne, c'est la première apparition dans l'Est, d'un type nouveau qui devait peu à peu envahir la France centrale. Les crânes de Solutré sont orthognathes; leur voûte est d'une belle courbe; leur capacité moyenne est au moins égale à celle des crânes parisiens modernes; mais aussi le développement est tout occipital. Les dolichocéphales de Solutré diffèrent peu des Troglodytes de la Vézère, et M. Broca les y assimile (notamment au point de la forme des os longs); mais il rapporte le nouvel élément ethnique brachycéphale, à un croisement avec le type belge de la vallée de la Lesse, découvert par M. Dupont. C'est également à ce type, de crâne sphérique et large, que paraissent se rapporter le crâne de la Truchère, près de Lyon, et celui de Laugerie-Haute (Dordogne.)

Les Troglodytes de la Vézère.

4. — *Époque d'Aurignac* (*4e époque de la pierre taillée, 3e époque des cavernes.*) — *Suite de l'âge du renne.*

1. Dr Broca, *Association française des Sciences*, 1873.

— La grotte d'Aurignac (Haute-Garonne), n'a laissé que très-peu d'ossements humains, remarquables par leurs petite dimension (musée de Saint-Germain), mais de nombreux débris attestent une profonde évolution dans l'industrie : flèches et lances en os, entailles sur des os constituant une première écriture ? — ornements en os ; — fragments de poterie. Devant la grotte s'étend la fameuse estrade de pierre, couverte d'ossements d'animaux. Ce sont les débris du repas funéraire, les morts étaient enterrés dans la grotte. Des anthropologistes ont révoqué en doute ce qu'ils ont appelé *la poésie d'Aurignac :* on n'admettait pas qu'avant les dolmens, les Troglodytes eussent des sépultures; mais il a fallu se rendre à l'évidence quand on a découvert la même terrasse à Cromagnon, et les sépultures sur foyers dans les plus anciens sédiments de Solutré.

La caverne de Cromagnon (commune de Tayac, près des Eyzies, sur la Vézère, Dordogne), renfermait sept squelettes. Les inventeurs, étrangers à la science, les dispersèrent. La science sauva un petit nombre d'os longs et trois crânes. Les originaux sont au Muséum d'histoire naturelle de Paris; les moulages au Musée de Saint-Germain. La tête la mieux conservée est celle d'un vieillard, qui est resté pour l'Anthropologie, l'Homme de Cromagnon, ou le Vieillard des Eyzies, le type de l'Humanité préhistorique dans la vallée de la Vézère. Les deux autres têtes sont celles d'un homme de 45 ans et d'une femme de 35 à 40 ans. La femme porte au front une profonde blessure qui a entamé le crâne, mais les parois de la blessure présentent un commencement de cicatrisation qui a nécessité près de huit jours pour se former. Ces crânes sont très-elliptiques d'avant en ar-

rière (indice céphalique : 73), le front élevé, large, bien développé au-dessus de crêtes sourcilières moyennes ; la voûte est d'une belle courbe. Les bosses frontales sont saillantes, les orbites profondes ; le prognathisme est très-accusé, surtout chez le vieillard (indice alvéolo-sous-nasal 62°,8, c'est celui du nègre.) La race de Cromagnon était grande et robuste, le tibia en lame de sabre (*platycnémie*), est un caractère simien ; tandis que la ligne âpre du fémur, très-prononcée, caractère du *genus homo*, est plus saillant que chez les races actuelles.

Cette humanité robuste occupait la vallée de la Vézère, et peut-être tout le sud-ouest de la France ; peut-être a-t-elle persisté longtemps après l'âge du renne et de la pierre taillée ; peut-être existe-t-elle encore. La grotte de Sordes, près Peyrehorade, aux confins du Béarn et de l'ancien pays basque, explorée par Lartet et Chaplin Duparc, contenait deux sépultures : l'une archéolithique, de l'âge de Cromagnon, renfermait un crâne et partie du squelette avec 55 dents d'ours et de lions, percées, sculptées ou gravées. Ce sont encore les dents d'ours que les chasseurs de ces régions portent comme insignes de chasse. M. de Quatrefages assimile aux crânes de Cromagnon, non-seulement ce crâne archéolitique, mais quinze autres crânes de la sépulture supérieure qui est plus récente (néolithique) ; il retrouve dans les contemporains les mêmes caractères anthropologiques. Le lion, dont les dents étaient communes à cette époque, nous ramène à l'Afrique, avec laquelle les communications par terre n'étaient pas alors interrompues. (*L'Afrique est le continent des dolichocéphales*).

Divers Troglodytes.

5. — *Époque de la Madeleine.* (*4e des cavernes ; 5e de la pierre taillée.* — L'industrie présente un certain progrès sur les types d'Aurignac [1]. Dans la grotte de la Madeleine et dans les grottes similaires de Massat, Bruniquel, etc., les instruments en os barbelés se multiplient, lames, perçoirs, grattoirs, harpons. On trouve, pour la première fois, le bâton de commandement ; c'est un bois de renne, souvent coudé, percé d'un à quatre trous, selon l'importance du grade. Ces bâtons sont ornés de figures de rennes, de mammouth ; l'un porte un renne avec son faon à la robe tachetée, l'autre une petite figure humaine. Puis, des objets d'ornement, sans autre destination : un mammouth est gravé sur une plaque d'ivoire, un renne sur un caillou noir. Ce sont les premiers beaux-arts. Les mêmes instruments se retrouvent aujourd'hui chez les compatriotes du renne : le harpon en Laponie, le hameçon au Groënland, le bâton de commandement aux îles Malouines. (V. les comparaisons à Saint-Germain.)

La flûte en os d'oiseau trouvée dans la grotte de la Rochebertier est le premier instrument de musique connu. Ces troglodytes connaissaient l'usage du trépan. Après la mort de l'homme trépané, on découpait sur son

1. La division des deux époques d'Aurignac et La Madeleine, est indiquée dans le *Musée de Saint-Germain*, de M. de Mortillet (1869). Le même auteur, dans le tableau des Ages de pierre inséré à *l'Association française des Sciences* (1872) et à la *Revue d'Anthropologie* (1873), n'admet plus qu'un seul type industriel magdalénien, et même il donne une faune commune aux deux époques et à l'époque précédente de Solutré.

crâne des rondelles qu'on portait comme amulettes. Dès lors, la religion s'élève à des idées anthropomorphiques et cosmiques. La caverne de Gourdan contenait un fétiche de pierre; c'est une tête d'homme à longs cheveux, munie d'un anneau pour être portée au col. De nombreuses sculptures de cercles pointés et rayonnants attestent le culte du soleil[1].

L'homme type de l'époque de la Madeleine est le squelette trouvé dans la grotte de Laugerie-Basse (Dordogne). Il n'était pas enseveli, mais renversé sur le côté, victime d'un éboulement. Le squelette de Baoussé-Roussé (Alpes-Maritimes), qui est au *Muséum* de Paris, est attribué à la même époque. Il est dolichocéphale, sa taille est de 1m 90. Cependant, à Solutré, où les secondes sépultures sont évidemment de l'époque magdalénienne, l'homme n'est plus franchement dolichocéphale, mais mésaticéphale et même eurycéphale. Les petits eurycéphales des grottes de Massat (Ariége), et Bruniquel (Haute-Garonne), sont contemporains de l'homme de la Madeleine.

Les dépôts quaternaires de Grenelle résument l'histoire de la pierre taillée. Ils contiennent quatre époques superposées : 1° la succession des industries : au fond, les types de Saint-Acheul; au-dessus, un disque ou racloir circulaire (solutréen ?) à trois mètres (niveau des blocs erratiques), des silex analogues à ceux des Eyzies; au-dessus il n'y a guère que des éclats; 2° la succession de la faune : à sept mètres, une espèce de *l'éléphas antiquus;* à cinq, l'hippopotame; à trois, le mammouth (*elephas antiquus*); à deux, le renne; 3° la faune humaine ne donne que trois types : au fond, un crâne simioïde

1. E. Piette, *Association française des Sciences*, 1875.

du type de Canstadt et d'Eguisheim ; au niveau des blocs erratiques, un crâne analogue à celui des Eyzies ; — ce type persiste au niveau des alluvions à gisements. C'est l'homme du Nord (type de Furfooz, Belgique, vallée de la Lesse), ou de l'Est (type de la seconde époque de Solutré, contemporaine de la civilisation militaire archéolithique.) Devant l'invasion des eurycéphales, les races à tête elliptique se retirèrent lentement, jusqu'à l'asile des Pyrénées ; leurs traces sont d'autant plus visibles qu'on s'approche des régions peuplées de dolichocéphales, Aquitaine, Gascogne, Espagne, Afrique.

IV. PÉRIODE NÉOLITHIQUE. — INDUSTRIES DIVERSES CONTEMPORAINES DE LA PIERRE POLIE.

L'Art s'agrandissait. L'homme, de sculpteur, se faisait architecte. La principale révolution de l'industrie fut de polir non pas tous les instruments de pierre, qui restèrent comme autrefois taillés ou éclatés, mais les haches, l'arme des premiers constructeurs, des ouvriers du bois (actuellement en Russie.) On éleva des cités sur les eaux. Des piliers de bois les portaient, les soutenaient sur les lacs (si nombreux dans l'Europe d'alors), sur les marais océaniques. Les morts, qu'on déposait encore dans les cavernes, eurent aussi des demeures signalées au loin, des monuments qui dominaient la terre. En même temps qu'il polissait les pierres qui servaient d'instruments, l'homme voulut laisser à l'état brut les pierres qui servaient de monuments. Une sévérité religieuse nouvelle inspirait ce respect de la pierre, redoutable élément de l'architecture naissante,

qui exprime et qui sait; symbole universel. Les pierres sont tout : quand la nature leur a donné des formes d'hommes ou d'animaux, ce sont des dieux; informes, elles parlent encore, servent de gnomons, de calendriers, rendent des oracles (pierres dansantes, pierres chantantes.) Les fétiches sculptés qui amusèrent les époques précédentes, la barbarie militaire de Solutré, disparaissaient peu à peu. La Religion, jusque là confondue avec les arts, se délivre, éclate et s'impose, de l'Irlande à l'Inde, dans la civilisation des Dolmens. Nul plus frappant exemple, avec l'Inde brahmanique et le Moyen-Age chrétien, d'une organisation sociale aussi complète, révélée par une telle simplicité de monuments.

L'industrie de la pierre polie atteint son apogée dans les Dolmens où déjà paraissent les armes de bronze. Elle avait commencé dans les cavernes des Troglodytes. Elle naquit dans une civilisation toute semblable à celle de la pierre taillée, et il est probable que, pas plus entre les deux industries qu'entre les diverses races humaines il n'y eut solution de continuité. Les peuplades quaternaires de la France à la fin de la pierre taillée formaient deux groupes : les habitants des régions à cavernes, les Troglodytes, pour la plupart dolichocéphales, et les habitants des plaines ondulées, qui se répandaient aussi le long des cours d'eau (les Podionomites d'Ed. Dupont, l'inventeur de l'Homme de la Lesse.) L'industrie des stations à l'air libre, qu'on trouve seule au début de l'âge pierre (Saint-Acheul), reparaît à la fin (à Solutré, à la Madeleine); mais les races qui l'exercent, au lieu de l'aspect simioïde des premières populations, ont déjà le crâne sous-dolichocéphale et même sphérique. C'est la conformation crânienne des races aux aptitudes scienti-

fiques qui habitent encore l'Europe centrale et orientale.

1. — *Cavernes de la pierre polie. — Les Troglodytes de la Lozère.* — La découverte des deux grottes de Saint-Pierre-des-Tripiés dans la Lozère, par le Dr Prunières, a en 1872, donné les premiers débris humains contemporains du commencement de la pierre polie. La première caverne n'a pu laisser à la science que des instruments de pierre. Les ossements qu'elle contenait ont été dispersés avant toute exploration scientifique. La seconde caverne, dite de l'*Homme mort*, recélait dix-sept crânes et des os. La race des cavernes de la Lozère diffère essentiellement des populations actuelles non moins bien que des peuples dans les tumuli et dans les dolmens de la même région. La race actuelle est trapue, petite, au crâne sphérique; la race des tumuli s'éloigne moins de ces caractères que les deux suivantes; la race des dolmens lozériens, qui a encore des représentants sur les plateaux calcaires (les causses), est grande, robuste, élancée, à tête elliptique. La race de Saint-Pierre a aussi la tête elliptique, mais c'est le seul caractère commun qu'elle présente avec les caussenards, et ce caractère était chez elle bien autrement prononcé. L'indice céphalique était de 73.00 — égal à celui de l'ancienne race de Cromagnon. Bien entendu, la prédominance était occipitale et non frontale, comme chez les modernes. Cependant beaucoup plus qu'à de Cromagnon, les contours des crânes sont réguliers, les courbes sont élégantes, la face est très-orthognathe, l'indice nasal est faible, ainsi que l'indice orbitaire. Or, ce sont là tous les caractères spécifiques des races brunes dolichocéphales du sud-ouest de l'Afrique, les Atlantes, Berbères, Ibères. Si, comme il est probable, les tumuli de la Lozère con-

tiennent la race des Ligures qui est encore la base des populations actuelles, si les dolmens du même pays renferment les os des Aryans Gaulois encore reconnaissables dans les Caussenards, il suffirait de remonter deux humanités pour retrouver, dans les cavernes de la Lozère, le type secondaire des Proto-Ibères, dont le type primordial est à Sordes (d'après M. de Quatrefages), dépendance anthropologique des Troglodytes de la Vézère. C'est également à ceux-ci que le Dr Broca compare constamment les Troglodytes de la Lozère, en reconnaissant qu'ils diffèrent du vieillard des Eyzies, mais qu'ils se rapprochent des deux autres individus des Eyzies et de l'homme de la Madeleine.

2. *Néolithie ; les habitations lacustres.* — Les habitations lacustres sont rares en France. Les plus célèbres sont celles de Clairvaux, Abbeville, Paris, où se trouvaient des débris d'embarcations qui contenaient des instruments en pierre polie. M. Garrigou en a signalé dans les tourbières des vallées pyrénéennes ; c'est ainsi que près de Saint-Dos (Basses-Pyrénées), on a découvert un plancher sur pilotis analogue aux terramares d'Italie, aux palafittes de Suisse et de Hongrie. Ces habitations contenaient des instruments en pierre, mais M. Garrigou ne fait pas remonter la construction des habitations elles-mêmes au-delà de l'âge de bronze ou même du fer[1]. Une habitation lacustre, portée sur pilotis, a été constatée dans l'île de Cerrey, île aujourd'hui en terre ferme, au milieu du lac aujourd'hui défriché que formait l'Adour à son confluent avec le Lenny[2]. M. de

1. *Revue d'Anthropologie*, I, 163, 1071.
2. *Revue*, II, 685.

Sinéty croit avoir découvert à Vineuf, village limitrophe des départements de l'Yonne et de Seine-et-Marne, une habitation lacustre, enfouie à six mètres de profondeur, dans une tourbe épaisse ; cette habitation renfermait une hache de serpentine, deux andouillers de cerf, l'un creusé, l'autre aplati, un morceau de bois équarri à demi-carbonisé, une grande quantité de noisettes[1]. Une autre cité lacustre existait à Fontloreau (Charente-Inférieure)[2]. Les pilotis du lac de Saint-Andéol (Lozère), ont été reconnus pour des habitations de castors. Les habitations lacustres existent surtout en Suisse, pays que l'ethnologie historique doit associer constamment à la France, La construction sur pilotis est restée dans l'art architectural des climats humides (Notre-Dame-de-Paris et tant d'autres monuments sont sur pilotis). Les débris trouvés dans les habitations lacustres permettent de faire remonter la civilisation avant l'arrivée des Gaulois helvétiens. Ce sont sans doute des mésaticéphales ou des brachycéphales analogues aux races du Nord victorieuses des Troglodytes. Peut-on les assimiler aux Ligures-Rhasènes qui élèveront plus tard les tumuli, ou aux Ouïgours ouralo-altaïques qui ont élevé les cités lacustres de l'Europe orientale ? La construction des lacustres est si impérieusement imposée par le climat qu'on ne saurait y voir un indice ethnique. Un seul fait persistant dans l'histoire est frappant. C'est sans doute aux habitudes lacustres qu'est due cette bizarre coutume du lit de l'Europe occidentale, du lit haut, en armoire, auquel on monte par une échelle.

1. *Revue*, II, 375.
2. Dr Combes, *Association française des Sciences*, 1875.

3. *Néolithic. — Les peuples des Dolmens et des tumuli. — Architecture mégalolithique.* — Les monuments en pierres brutes, de dimensions colossales, ont une sphère géographique très-vaste, mais très-déterminée. C'est le nord-ouest de l'Europe, l'Afrique septentrionale, les îles de la Méditerranée, l'Asie mineure, la Palestine, le Turkestan, le Caboul et l'Inde. En Europe, la Scandinavie, les îles Britanniques, la France occidentale et centrale, l'Allemagne du Nord, le Portugal et les Asturies, ont des dolmens. En France, la région des Dolmens se précise ainsi : les provinces situées à l'ouest d'une ligne parallèle aux côtes de la mer du Nord, qui traverse, à cent lieues dans les côtes, le cours moyen des fleuves, et qui, à partir de Namur, se dirige vers Soissons, s'incline au sud par Lyon et côtoie le Rhône[1].

Ce système monumental est plutôt mnémonique qu'architectural, plutôt funéraire que d'habitation. La première unité architecturale du système est la pierre levée (*menhir* ou *peulven*). Le menhir ne peut se comparer à la colonne, dont la fonction est soutenir (sauf aux époques de décadence, où le support isolé devient un signe : colonnes de Pompée, trajane, antonine). Le menhir est un monument à lui seul ; sa fonction est d'indiquer. C'est dans une évolution de l'architecture des pierres brutes que le menhir devient un support pour les dolmens. L'obélisque est le menhir de l'architecture géométrique[2].

1. Fergusson, *Histoire des monuments en pierre brute* (en anglais); — M. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*; — *Celtes, Gaulois et Francs*, dans la *Revue d'Anthropologie*.

2. Les Khassias de l'Himalaya élèvent encore des menhirs bruts et même des dolmens, dont la destination est purement

Les menhirs étaient, comme les obélisques, des gnomons. Souvent trois menhirs forment un monument trilithe, comme il arrive aussi aux obélisques. La moitié de l'architecture druidique, probablement la plus ancienne, dérive de la variation numérique de ce motif unique. Les menhirs se disposent en longues files (alignements). Ceux de Carnac, dont il ne reste plus que douze cents, étaient au nombre de quatre mille au seizième siècle. En Suède, il en existe des alignements de plusieurs milliers, pareils, dit Olaüs Magnus, à une armée rangée en bataille. La destination astronomique des menhirs n'est plus contestable. Ils sont presque tous orientés du nord-est ou sud-ouest. Le menhir de Rosvilio, près de la forêt de Duault, a une base hexagonale régulière, dont les faces sont parallèles au solstice d'été et au solstice d'hiver et forment entre elles un angle de 72 degrés, égal à la différence des amplitudes d'été et d'hiver lesquelles sont de 54 degrés au nord et au sud de la ligne est et ouest sous l'horizon de Duault. Les alignements de Carnac soustendent le même angle de 72 degrés[1].

La destination funéraire des menhirs est également établie. Des ossements et des cendres ont été trouvés au pied d'un grand nombre de pierres. Les menhirs sont souvent associés à des dolmens; quand, à côté, se trouve une source, le doute n'est plus permis. Le culte des fontaines se relie dans les religions anciennes à la croyance

mnémonique et honorifique. Ils ont aussi des dolmens en chambres sépulcrales. (Voyage du major Godwin. *Revue d'Anthropologie*. I., p. 517.)

1. Article de l'amiral Fleuriot de Langle, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, juin 1876.

à une vie future, et fait partie du culte des morts. L'hiéroglyphe égyptien de l'eau, une ligne ondée (〰〰), se retrouve sur les dalles de la Chambre sépulcrale de Gavrinnis; et associée à l'idée de résurrection, sur plusieurs monuments du moyen âge[1].

L'armée en bataille d'Olaüs Magnus est vraisemblable. Ce sont bien là les colonnes funéraires qu'une armée victorieuse, aidée de ses prisonniers, a pu élever en nombre égal à la mémoire de ses morts[2].

Les menhirs alignés en cercle (cromlechs) ont pu figurer successivement l'assemblée des étoiles autour du soleil, ou le concert des pleureuses autour du tombeau (*las plourousous* des dolmens de l'Ardèche; les dalles circulaires des sépultures de Solutré), ou la transmigration des âmes à travers les cercles successifs de l'existence (Druidisme). Certains cromlechs des Iles britanniques sont des cercles concentriques. Dans les trois cromlechs d'Avebury, décrits par Michelet[3], le nombre des menhirs de chaque cercle figure évidemment les mois, les jours des mois, et les trois modes du temps, présent, passé, avenir. — Si les alignements de Carnac sont des obélisques funéraires, le cromlech auquel ils aboutissent pouvait représenter l'état-major tué dans le combat.

La seconde unité architecturale du système mégalithique est la table de pierre, ou dolmen. Tantôt il s'appuie sur un seul menhir, tantôt il s'élève sur plusieurs, et il a l'aspect d'un autel, tantôt il forme le pla-

1. Fleuriot de Langle.
2. Fergusson.
3. *Histoire de France*, t. I.

fond de dalles en murailles et c'est un tombeau. Le cromlech est peut-être plus ancien que le dolmen. Association de pierres égales dont toute la valeur réside dans un rapport de lieu, le cromlech ne forme pas comme le dolmen, un édifice à parties dépendantes. Les dolmens à chambres sépulcrales sont le plus souvent recouverts d'éminences de terre appelées en celtique *galgals* et qui rappellent les tumuli des peuples méditerranéens. (*Addite nunc tumulum et tumuli superaddite culmen.*) Certains galgals sont grands comme des collines naturelles. (Gavrinnis, Locmariaker.) La belle lithographie du livre *la Bretagne*, de Maudet de Penhoat (1816), représente les explorateurs gravissant la pente du tumulus de Locmariaker, sur un sentier qui le contourne; le monument a vingt fois leur hauteur.

D'où l'on pourrait croire que la nudité des dolmens-autels, dont les pierres sont à l'air libre, est le résultat d'une profanation. C'est l'hypothèse de M. de Mortillet[1]. Mais il existe, dans l'Ardèche, à côté de nombreux dolmens recouverts de tumuli, des tumuli surmontés de dolmens, c'est-à-dire qu'au sommet de l'éminence de terre, quatre pierres brutes supportent un autel. La légende des sacrifices humains sur la table de pierre n'est pas invraisemblable. Les dolmens étaient surtout des sépulcres, mais la religion astronomique est aussi présente dans leurs sculptures. Deux gnomons sont gravés sur le dolmen de Kerkado; ils sont composés d'une série de lignes qui se coupent sous des angles qui doivent indiquer les heures; d'autres lignes, qui recoupent les premières, semblent marquer

1. *Musée de Saint-Germain.*

la longueur des ombres et par conséquent les mois. Le premier est situé à l'extrémité, le second sous la voûte; sa méridienne est conforme à l'alignement de Carnac (72 degrés). Les douze cercles de Gavr'innis sont le rudiment d'un zodiaque[1].

Les tumuli. — Les galgals ou agglomérations de terre et de gazon s'élèvent sur deux espèces bien différentes de monuments. Chacune occupe une région de la France. Dans l'ouest, les tumuli recouvrent des chambres mégalolithiques. A l'est, les tumuli sont des terres agglomérées sur un noyau de pierres. Plus de chambres sépulcrales, ni de voûtes, ni de plafonds : les débris souvent inhumés, incinérés plus souvent encore, sont couverts de pierres, de cailloux de toute dimension, et directement recouverts de terre. Ce sont les *tumuli* proprement dits. La ligne de séparation est le Rhône, le cours moyen de la Saône et de la Seine, et hors de France, le cours moyen du Rhin, en sorte que les dolmens couvrent le nord et l'ouest, tandis que les tumuli occupent la région centrale et orientale de l'Europe. (Voir la carte de la France préhistorique d'Al. Bertrand). La différence est essentielle, elle classe en deux groupes bien distincts ces monuments identiques en apparence sous leur pyramide de terre. Dans les dolmens, la pierre polie ou taillée, peu de bronze, jamais de fer. Dans les tumuli, peu d'instruments de pierre; beaucoup de bronze, de fer et de verre. L'industrie des tumuli est évidemment plus récente. Cependant la limite ainsi posée ne peut être considérée comme absolue. On voit les dolmens et les tumuli mêlés dans

2. Fleuriot de Langle.

la carte préhistorique de la région des Alpes, de M. Ollier de Marichard[1]. Dans le Vivarais (Lozère), les tumuli et les dolmens se rencontrent non-seulement les uns à côté des autres, mais même associés, et les différences de groupement permettent d'apercevoir une véritable série chronologique de construction.

Période de la pierre polie. — 1. Le dolmen type, dalle carrée longue posée sur quatre pierres, surmonte un immense galgal de pierres symétriquement amoncelées en cercle. A l'entour règne un cercle de pierres droites, qu'on appelle *les Pleureuses*.

2. Le dolmen type sur le sol, sans tumulus.

3. Le dolmen enseveli au centre du tumulus. Le sarcophage est formé de quatre pieds bruts inclinés les uns vers les autres selon un angle de 45 degrés, et surmontés d'une dalle.

Période du bronze. — 4. Le dolmen formé de deux grandes dalles latérales, couvert non d'un tumulus à terre rapportée, mais d'un immense tas de pierres.

5. Un sarcophage formé de quatre dalles de champ et recouvert de terre.

6. Un sarcophage creusé dans le sol, surmonté de deux dalles minces qui se rejoignent à leur sommet.

7. Un sarcophage de huit dalles, dont trois forment le toit, et recouvert d'un tumulus de terre.

Dans la région où dominent les dolmens sans contestation, le mode de sépulture du *tumulus* a son analogie. Le *Cairn*, en celtique, est l'amas des pierres que chaque passant est tenu, par piété, d'ajouter sur les sépultures. Le tombeau devient ainsi montagne. Tel fut dans l'anti-

1. *Association française des Sciences*, 1873.

quité le tombeau de Laïus. Tel était aussi le monument funèbre qu'éleva Cyrus aux deux époux, Abradate et Panthée. Tels aussi les tumuli que Claudius Nero, Germanicus, élevèrent aux soldats romains. Les tombeaux de l'Asie mineure ou de la Haute-Asie paraissent avoir affecté plutôt la forme *dolmen*. Le tumulus d'Alyattes, père de Crésus, était une éminence de terre élevée sur de grandes et larges pierres (Hérodote). Le mausolée est un dolmen surmonté, non d'un agger de terre, mais d'une colossale décoration de marbre qui rappelle la forme pyramidale du tumulus. La double série parallèle de cette architecture funèbre comprend donc les termes suivants : 1. Le dolmen autel, élevé à l'air libre sur une sépulture. 2. Le cairn, agglomération de pierres, jetées sur le tombeau. 3. Le dolmen, chambre sépulcrale. 4. Le tumulus, éminence de terre, élevé sur le cairn. 5. Le tumulus couvrant un dolmen, hypogée, ou un cairn (tumulus d'Al. Bertrand). 6. La pyramide et ses imitations, Mausolée, Môle d'Adrien, etc.

Les peuples des Dolmens.

Quand Worsaë, Mérimée, Gobineau, eurent retiré les dolmens aux Aryans gaulois, ils ne purent les attribuer qu'aux Finnois préceltiques, seuls habitants primitifs de l'Europe septentrionale aux yeux de l'histoire il y a trente ans. Mais depuis que l'anthropologie a classé les Finnois au rang des modernes, l'attribution des dolmens aux races préceltiques n'est plus un problème aussi simple. De là les discussions sur les peuples des dolmens et sur leurs migrations (1872-1877).

« Ce ne sont pas les hommes des cavernes, dit M. Al.

Bertrand, qui ont inventé les dolmens. C'est une race nouvelle venue du Nord, qui en a apporté l'usage, avec la pierre polie et les animaux domestiques. Il se peut que les nouveaux éléments ethniques fussent peu nombreux, s'imposant par leur supériorité, et que nombre de dolmens aient été élevés à leur exemple par les anciennes populations. La différence des deux architectures, les chambres sépulcrales à l'ouest et au nord; les tumuli, au sud et à l'est, montrent l'existence de deux races distinctes, l'une venue du Nord en suivant les côtes, l'autre remontant du Sud et ayant reçu d'Orient la civilisation du fer. » Bien que M. Al. Bertrand évite de rapporter les monuments qu'il a observés à des races décrites par l'histoire, on peut conclure que, dans sa pensée, les dolmens sont l'œuvre d'une race grande et blonde venue du Nord, qu'il appelle comme Leibniz, les Celto-Scythes, et où Broca, Faidherbe, reconnaissent les ancêtres blonds de la race celtique de César, qui devint brune par un croisement avec les envahisseurs orientaux de l'Europe centrale, Illyriens-Rhètes-Ligures. Les tumuli ne sont pas l'œuvre d'une seule race, mais d'une civilisation mixte de trois races : 1° les bruns de l'Europe centrale (Celtes de Broca, Ligures de Wirchow); 2° les Galates ou Gaulois classiques que M. Bertrand localise dans les Alpes Illyriennes, sur les bords du Rhin et du Danube, et qu'il distingue des Celto-Scythes primitifs ; 3° les Étrusques (ou les Phéniciens)? inventeurs du fer et du verre.

Les dolmens et tumuli du Nord ne contiennent ni fer ni verre et très-peu de bronze; les dolmens et tumuli du Sud contiennent tous ces objets. Le peuple migrateur s'avançait lentement du Nord au Sud ; on trouve en effet

dans les dolmens des objets dont l'industrie est d'autant plus avancée qu'on s'éloigne davantage des bords de la Baltique, point de départ de la migration. Le peuple des dolmens, dans le Nord, ne connaît que la pierre polie; il reçoit dans le Midi de la Gaule le bronze des Phéniciens, et n'arrive qu'en Afrique à l'usage du fer. Ce peuple n'était pas les Gaulois; la linguistique a établi qu'avant de se séparer, les Aryans de l'Inde et ceux de l'Europe connaissaient le cuivre et le bronze[1]. En 1874, le même savant[2] ne peut s'empêcher de revenir aux premiers Aryans, Proto-Celtes ou Proto-Kymrys, dont le mélange avec les Ligures a formé la race celtique; ils élèvent les dolmens de la pierre polie, de la Baltique au Nord de la France, les dolmens du bronze dans le Midi, les dolmens du fer à Roknia (Algérie).

Dolmens galliques de la Lozère. — Les célèbres observations de M. le Dr Prunières, de Marvejols, sur les dolmens de la Lozère, semblent de nature à restituer aux Aryans gaulois, population grande, blonde et blanche, l'architecture des dolmens[3]. Ces dolmens se trouvent dans la Lozère sur les plateaux calcaires qu'on appelle les *Causses*, au S.-O. du département, dont ils occupent environ un quart. C'est une région très-bien délimitée, qui se compose des cantons de Sauveterre, Massegros, Grèzes, La Tieule; la plupart de ces dolmens sont en pierre calcaire; quelques-uns en basalte. Les plateaux granitiques composés de schiste prophyroïde et de granit épanché, sont dépourvus de dolmens. Or ces régions

1. Dr Broca, *Association française des Sciences*, 1872.
2. *Conférence sur l'Anthropologie de la Gaule.*
3. V. *Revue d'Anthropologie*, II, 286.

granitiques sont habitées par la race brune ordinaire de la France du Sud-Est (Ligures), et les Causses sont le séjour des montagnards gaulois, grands et blonds. Ces dolmens de la Lozère sont désignés dans le dialecte du pays sous le nom de *Cibournios* et on les considère comme les tombeaux d'une population disparue qu'on appelle les *Polacres*. Les instruments trouvés dans les dolmens sont de l'époque la plus perfectionnée de la pierre polie. Les crânes sont de deux sortes, dolichocéphales (Aryans gaulois primitifs, ou Troglodytes de la Lozère?), et eurycéphales (Ligures ordinaires ?)[1].

Dans une seconde exploration aux tombeaux des Polacres, le Dr Prunières identifie la majeure partie des habitants dolichocéphales des dolmens algériens aux Caussenards actuels, figures très-orthognathes, très-allongées, étroites vues de face et larges de profil : il ne dit pas s'ils sont blonds, mais il note leur caractère violent et querelleur. D'autre part, les Gaulois blonds d'Auvergne ont généralement la tête sphérique.

Ce qui élargit le débat, c'est que les dolmens étaient communs à trois antiquités, hindoue, celtique (Europe du Nord-Ouest, Afrique du Nord-Ouest), et même sémitique. « Vous dresserez un autel de pierres, où le fer n'aura pas touché, de pierres brutes et non taillées. » (*Deutéronome.*) La rédaction du Deutéronome est récente (VIIIe siècle), mais la tradition mégalolithique remonte à des temps plus anciens où les Celtes étaient partout mêlés aux Sémites. Les Celtes apparurent aux Grecs et aux Romains de grands barbares incultes, une humanité nouvelle sortant des mains de la nature.

1. Même *Revue*, III, 120.

On ignorait leur long passé où, sous le nom de Pélasges, ils avaient donné naissance aux sociétés italiques et grecques. Les fouilles de M. Schliemann ont mis cela hors de doute : la civilisation dite pélasgique doit s'appeler de son vrai nom : Celto-Sémitique. Les mythes relevés par l'amiral Fleuriot de Langle, en Bretagne, comme associés au culte des dolmens sont aryans, identiques à ceux de l'Inde, et en effet la Bretagne parle encore une langue très-parente du sanscrit. Cependant la Bretagne, l'Irlande, les pays thraces et troyens sont pénétrés de civilisation phénicienne.

L'architecture mégalolithique recula lentement devant l'architecture géométrique des Égyptiens, des Étrusques et des Hellènes. Mais les dolmens n'en demeuraient pas moins l'objet de la vénération. Quand Tarquin l'ancien voulut élever le temple de Jupiter Capitolin, il exorcisa les dieux indigètes. Les dieux à Cellœ (chapelles), consentirent à s'en aller, mais le dieu Terme, le *menhir*, voulut rester.

Que les Aryans Celtes aient apporté les dolmens aux Phéniciens ou qu'ils les aient reçus d'eux ou d'un autre peuple, ils n'en sont pas moins les conservateurs les plus fidèles de l'architecture mégalolithique. Jusqu'au XIIe siècle les rois d'Écosse se firent couronner sur un dolmen. Les juges irlandais y siégeaient. « Les Triades disent que sur les pierres de Gwyddon Ganhelon, on pouvait lire les arts et les sciences du monde. L'astronome Gwydion fut enterré à Caernarvon sous une *pierre d'énigmes*[1]. » Michelet parle aussi des arbres entrelacés, gravés sur les menhirs du pays de Galles ; culte septen-

1. Michelet, *Hist. de France*, t. I.

trional, spécial aux Aryans. Les sculptures des dolmens ne rappellent nullement le travail net et rectiligne des peuples mélaniques chez qui l'art graphique est inné. Pourtant, dans les dolmens de Bretagne, on trouve le serpent et le palmier des Phéniciens; mais le plus souvent les sculptures sont des cercles et des spirales, motifs spéciaux aux Aryans ou aux Finnois ouralo-altaïques. En Bretagne même, ces signes aryo-finniques, sont visibles (table du dolmen de Locmariaker). On y rapporte la construction des dolmens aux nains qui savaient tout. Il est donc possible que la construction mégalolithique soit due à ces petits hommes, bruns ou jaunes, précurseurs des Aryans dans tout le Nord de l'Europe, et que ceux-ci aient porté aux Sémites méditerranéens les rites de la religion des dolmens.

La question reste entière, à tel point qu'on a pu douter que les dolmens fussent l'œuvre particulière d'un peuple[1]. Les types anthropologiques trouvés sous les dolmens sont loin d'être semblables. Il a existé autant de peuples des dolmens qu'il existait de races, à l'époque où toutes celles d'une même région furent soumises à l'action progressive d'une civilisation, qui s'étendait de proche en proche.

Le bronze est cosmopolite comme les dolmens. L'antiquité sémitique ou sémitisée, armée du fer, remarquait que les Aryans restaient attachés à l'usage du bronze et du cuivre. (V. les Gaulois de Polybe.) Le nom de l'airain, *æs, æris*, paraît en effet celui du peuple qui laboure avec la courte épée (monuments de la Perse. — Eran-Erin; les

1. Cazalis de Fondoce, *Les temps préhistoriques dans le Sud-Est de la France;* — Wirchow, *Revue scientifique*, 1874.

Ases). Cependant cette étymologie est douteuse; les Iraniens, ayant reçu le bronze des Sémites, ont pu le conserver longtemps quand ceux-ci, plus avancés, répandaient l'usage du fer sur les rivages de la Méditerranée et même dans les régions méridionales de la Celtique? (Illyrie-Rhétie-Ligurie). Rien ne prouve que le bronze soit d'invention aryane. M. Desor l'a cru finnois (Congrès de Stockholm, 1874). M. Magitot le déclare au moins d'importation tsigane. (Congrès de Buda-Pesth, 1876.) Les petites mains des Tsiganes sont les seules qui s'adaptent aux poignées des premières épées de bronze; les grandes mains des Aryans et des Sémites ont forgé et porté les plus récentes.

L'incinération fut aussi une coutume générale. Elle est cependant plus fréquemment constatée chez les races aryanes. Les Troglodytes inhumaient leurs morts. Les morts sont inhumés aussi dans les premiers dolmens contemporains de la pierre polie; à une seconde époque, apparaissent avec le bronze, des morts incinérés. Puis l'inhumation reprit[1]. La civilisation des tumuli revint à l'incinération, qui ne disparut que devant le christianisme. Les Scandinaves, fidèles jusqu'au xe siècle, aux armes de bronze, aux dolmens, aux tumuli et au paganisme, le furent aussi à l'incinération. (Congrès de Stockholm, 1874. Vedel et Montelius.)

Les peuples des tumuli.

La civilisation des tumuli, localisée en France entre les Alpes, les Vosges, le cours moyen de la Somme

1. Dr Prunières, *Dolmens de la Lozère.*

(Soissons), de la Saône (Lyon) et la ligne du Rhône eut évidemment son foyer à l'est de cette région. M. Al. Bertrand rapporte 200 ans avant J.-C. l'invasion du peuple, bien moderne en comparaison de celui des dolmens, qui apporta en Gaule la civilisation des tumuli. L'Italie septentrionale reçut comme la Gaule orientale l'invasion de deux races numériquement considérables, les Galates ou Gaulois blonds (restes de Celto-Scythes des dolmens), habitants des hauteurs alpestres, et les Ligures bruns, originaires des Balkhans; puis la colonisation des Sémites phéniciens qui remontaient le cours des fleuves. Auquel de ces trois peuples historiques rapporter plus spécialement les tumuli? On doit pencher pour la petite race brune et laborieuse, qui occupe encore la France depuis le Jura jusqu'à la Bretagne, et s'y étend en strates serrées, sous forme d'un croissant; elle se prolonge en Suisse, dans la Haute-Allemagne, dans la région du Danube. Elle passa la mer et forma la population des Iles Britanniques. Ses caractères anthropologiques distinctifs, le crâne globuleux, la tête ronde, si différents du crâne pyramidal, et de la tête en losange des Finnois, la rapprochent des Troglodytes eurycéphales des époques récentes de la pierre taillée. Ceux-ci furent, sinon ses ancêtres, du moins ses prototypes. Quel nom lui donner, sinon celui qu'elle a porté du S.-E. de la France à l'E. des Iles Britanniques (Ligures-Logriens)? Ce sont les parents des Illyriens (*Venèdes*), des Rhètes de la Suisse et du Tyrol (*les Rhasenas étrusques*), des Sardes (Wirchow). C'est l'élément le plus résistant de la race celtique, de la nationalité gauloise et de la population française.

V. CONCLUSION. — DESCENDANCE ACTUELLE DES RACES PRÉHISTORIQUES.

1° Les hommes des cavernes ou Troglodytes, de l'âge de la pierre taillée, races variées, platysténocéphales, platycnémiques, présentent une série de progrès constants depuis les crânes simioïdes de Denise et d'Eguisheim, jusqu'aux crânes australéiformes de la Vézère (Cro-magnon). Les plus récents (grotte de Sordes), ont peut-être laissé des représentants dans la descendance des Ibères historiques.

2° Les Troglodytes de la pierre polie, représentés par les crânes élégants de la Lozère, à dolichocéphalie occipitale, sont encore plus voisins des populations à tête elliptique du Sud-Ouest (élément berbère, ibère).

3° D'autres Troglodytes des deux époques, mais surtout de la pierre polie (grottes de Massat, Bruniquel, la Truchère), paraissent les prototypes des populations à tête globuleuse et à figure ronde des régions orientales de la France, dont les plus célèbres dans l'histoire sont les Ligures, éléments bruns de la race celtique.

4° D'autres populations, différentes des Troglodytes par le genre de vie, habitantes des plaines et des rives des cours d'eau, appelées par les anthropologistes, Podionomites, présentent aussi des types variés de squelette et de crâne. Les débris, trouvés dans des stations à l'air libre, sont naturellement moins conservés que ceux des cavernes. On y trouve les deux grandes divisions tirées de la forme de la tête, les crânes elliptiques et les crânes sphériques. Solutré, Grenelle, donnent des débris qu'on peut rapporter aux deux

âges de pierre et aux deux types préceltiques, l'Ibère dolichocéphale et le Ligure eurycéphale.

5° Les habitants des cités lacustres, de l'âge de la pierre polie, paraissent plutôt analogues aux populations de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale, les Ouïgours, eurycéphales comme les Ligures, mais à crâne pyramidal, à figure losangique (très-rare en France).

6° La civilisation cosmopolite des dolmens reste partagée, quant à son origine, entre les Atlantes-Ibères dolichocéphales, les Sémites, et les Aryans Kymrys ou Galates, dolichocéphales également, mais à prédominance frontale; ces Aryans sont l'élément blanc et blond de la race celtique. — La civilisation des dolmens traverse trois âges industriels, la pierre polie (époque proto-celtique); le bronze (époque gauloise), le fer (époque des invasions phénicienne, romaine et teutonique).

7° Les deux âges du bronze et du fer sont marqués par un progrès de l'architecture funéraire, constaté surtout à l'est du Rhône, et qui fait donner le nom de peuples des *tumuli* aux races de ces régions. Ces peuples eurycéphales, à crâne bulbeux, à figure ronde, Ligures incontestables, se mêlèrent rapidement aux Aryans Kymrys ou Gaulois grands et blonds, et ce mélange a donné naissance aux nationalités celtique et gauloise, pénétrées par les arts de l'Etrurie et des Phéniciens. Le bronze se multiplie, le fer paraît. C'est l'Antiquité classique.

CHAPITRE II.

LES ATLANTES

Euscaldunac. Basques. Gascons. — Ibères.

Le fond de la population française, dans les régions du Sud-Ouest moins accessibles à l'émigration et aux invasions germaniques, est cette race mystérieuse des Atlantes, antérieure à l'histoire écrite de l'Europe, et même à sa géographie, puisqu'elle n'a pu s'y établir qu'en traversant des continents aujourd'hui disparus. Ce nom d'Atlantes, emprunté à l'orographie de l'Afrique, est donné par Hérodote, Pomponius Méla, Diodore de Sicile, à la race primitive dont les Basques et les Ibères ne sont que des débris ; mais peut-être ce nom lui-même est-il sanscrit ; il a pu être imposé par les Celtes au massif de montagnes (Alt-Altus), autour duquel habitent les représentants les plus incontestés de la race. Ainsi le nom de cette variété du genre humain ne serait pas parvenu jusqu'à nous : il faudrait alors nous en tenir aux noms particuliers des tribus de cette race qui habitent les Pyrénées, Basques-Euscaldunac. Toutefois nous conservons, dans le présent ouvrage, l'appellation

d'Atlantes, comme nom générique des peuples bruns, au crâne elliptique, leptorhyniens très-prononcés, qui habitent l'Europe du Sud-Ouest et l'Afrique du Nord-Ouest, et dont nos Basques ne sont qu'une fraction. Cette dénomination présente encore un autre avantage : elle est le nom même du grand Océan, qui, avant la formation des continents actuels, fut lui-même continent et le véritable pays d'origine de l'humanité occidentale.

C'était une tradition recueillie par les Anciens que le siége de la civilisation primitive fut la grande île Atlantide, depuis couverte par les eaux [1]. Légende confirmée par la science. La géologie a reconnu que l'Europe et l'Afrique ne faisaient à l'époque quaternaire qu'un seul continent, qui s'étendait très-loin à l'ouest et pouvait même comprendre les Antilles. L'Atlantide était la région occidentale de ce continent, ou plutôt un vaste groupe d'îles, qui fut submergé à la suite de tremblements de terre. Mais ces îles, à l'époque carthaginoise, avaient encore des fleuves navigables [2].

La séparation de l'Espagne et de la Mauritanie est assez récente pour que 2000 ans avant J.-C. les Celtes aient pu envahir l'Afrique septentrionale (4000 ans, dit Hennebert [3]). Il est certain même qu'au temps de l'Antiquité classique, le détroit de Gibraltar était moins large qu'aujourd'hui. (V. les discussions sur les Chotts, ou mer intérieure d'Algérie.) Jusque-là la communication fut ininterrompue sous les pas des Atlantes.

1. Platon. V. Bailly, *Lettres sur l'Atlantide*, 1774.

2. Textes réunis par Lagneau, *Ethnogénie du S.-O. de la France.* — Aristote, Posidonius.

3. *Histoire d'Annibal*, 1868.

Du côté de l'Ouest, les continents se divisèrent beaucoup plus tôt, et l'océan Atlantique recouvrit le centre même des vastes territoires occupés par cette population. Mais leur séparation, loin d'être subite, n'a pu s'opérer qu'au cours de longues périodes, puisque, depuis l'histoire écrite même, les progrès de la mer se constatent sur les côtes de France. Toute cette région, aujourd'hui maritime, était continentale à l'époque quaternaire ; et elle est demeurée longtemps plus forte que les eaux. On voit encore, au fond du golfe de Gascogne, les clochers du moyen âge[1]. Il ne faut donc pas se figurer l'Ibérie comme aussi exiguë que notre Gascogne ; mais un versant déclive vers l'Atlantique ; le rivage était sans doute infléchi au centre, mais ses extrémités rejoignaient les rochers de la Bretagne au Nord, et ceux de la Gallice au Sud, peut-être aussi les côtes Sud-Ouest de l'Irlande et reliaient les trois caps Finistère. Il est facile de se figurer l'aspect de ces régions à l'époque quaternaire, l'immense étendue de la lande marécageuse et saline, arrondie en demi-cercle en face de l'Amérique, appuyée à l'Atlas, son massif central, d'où rayonnaient, au Sud, le système des montagnes d'Afrique étagées en terrasses, au Nord, les ramifications des monts d'Espagne, des Pyrénées et des Cévennes. Orographiquement, l'Afrique et l'Espagne sont identiques; la construction même de leurs montagnes dentelées présente des analogies pittoresques saisies par le langage populaire. Le défilé de la *Scie* (ou de la hache), où Amilcar surprit les Mer-

1. De même au nord. Jersey, Guernesey, n'ont été séparés de la côte de France qu'au VIIIe siècle. Voir aussi la légende d'Ys en Bretagne. (Ve Siècle).

cenaires, est une *Sierra*. Le climat était le même dans le Nord de l'Afrique et l'Ouest de l'Europe. C'est le climat de la pluie chaude (occitanien, girondin), analogue dans la Mauritanie, l'Irlande du Sud-Ouest. Le fond du golfe, la limite où a pu parvenir l'Océan qui submergea l'Atlantide, est le lieu de l'Europe où la pluie est le plus fréquente (Saint-Sébastien), Bordeaux ne vient qu'après. L'Afrique occidentale est par essence le pays des pluies diluviales.

Nous pouvons dès à présent suivre la série, probablement continue, de tous les peuples mélaniques, dolichocéphales de l'Ouest. De l'Africain noir, procèdent et s'écartent, mais par insensibles gradations, le Sémite, si semblable au nègre par la dolichocéphalie verticale, horizontale et occipitale, par la plantation des cheveux en cadre curviligne autour d'un front fuyant, par le prognathisme; par la courbure des os des jambes; puis l'Atlante, chez lesquels ces caractères se rencontrent encore, mais plus effacés, plus mêlés aux traits des races blanches, et qui même est orthognate. Le trait distinctif des races mélaniques persiste dans tous les cas, c'est la dolichocéphalie occipitale, autrement dit le faible rapport numérique des deux diamètres transversal et antéro-postérieur[1], et l'allongement du crâne en arrière. (La dolichocéphalie des races blanches, Kymrys, Scandinaves, est frontale.) Le type atlante le plus loin de l'Européen, le plus près du Sémite, nous est donné par les Guanches de l'île de Madère qui ont habité autrefois tout l'Ouest du Nord

1. Indices céphaliques : Néo-Calédoniens, 71,78. Nègres, 75,00, 73,40. Nubiens, 73,72. Arabes, 74,06. Kabyles, 74,63. Guanches, 75,53. Basques, 77,62.

de l'Afrique, et dont les crânes sont réunis dans une chapelle funéraire de l'île. Leur mode de sépulture était autrefois assez général chez les peuples dolichocéphales des dolmens de l'époque quaternaire; ils enterraient les morts assis ou accroupis, les genoux relevés à la hauteur de la tête. Ces Guanches sont les originaux purs d'une race aujourd'hui assez mêlée (de Sémites et d'Aryans-Gaulois), les Berbères, dont le nom peut-être est Celte (War-War) et qu'il est plus sage de désigner du nom qu'ils se donnent eux-mêmes d'Imaziren (en Algérie), ou Amazirga (au Maroc); sans se dissimuler pourtant que ce nom n'est peut-être qu'une modification de Celte *Amhra-Kymry* qui désigne partout, en Asie, en Afrique, en Italie, dans les Gaules et les îles britanniques, dans les deux Chersonèses même de la Tauride et du Jutland, les Aryans Cimmériens. Ce qui est certain, c'est qu'au temps de la puissance Carthaginoise, les tribus gétules et numides gardaient encore la trace d'une forte infiltration d'éléments celtiques[1]. Les Amazirga du Tell sont grands et blonds. Mais malgré ces mélanges dus à l'invasion des Proto-Celtes, la race est dans son ensemble brune, dolichocéphale surtout à l'occiput, et présente tous les caractères des peuples mélaniques. La série se continue par les Espagnols, Ibères ou Celtibères, et beaucoup plus Ibères que Celtes; elle vient aboutir aux Basques des Pyrénées, très-différents des Celtes, toute l'Antiquité l'a constaté. Ces Basques, peu nombreux en France sous cette dénomination, n'en occupent pas moins une vaste région sous le nom plus vague, bien que dérivé du premier, de Gascons : nous ne les possédons pas non plus à l'état

1. Hennebert, *Histoire d'Annibal*.

pur. Très-mêlés de Celtes et de Ligures, ils sont souvent mésaticéphales ou même eurycéphales. Pour rencontrer les vrais Basques dolichocéphales, il faut passer les Pyrénées, entrer dans le Guipuzcoa, étudier les types saisissants de la petite ville de Zaraüs. Là, éclate dans toute sa force la dolichocéphalie occipitale, le dessin du crâne en losange long, dont les angles du grand axe se trouvent au sommet de l'occiput et à la base du menton. Ceux de France sont à Saint-Jean-de-Luz, mêlés d'Irlandais, qui ont apporté des caractères tout différents (mésaticéphalie, teint clair, cheveux soyeux) ; dans le Béarn, la présence des Ligures eurycéphales se fait également sentir et modifie profondément la race. Enfin, les Basques celtisés, Gascons, qui remontent, dit-on, jusqu'à Bergerac [1] (Dordogne), présentent des caractères d'une race mixte, très-aryanisée : notamment la mésaticéphalie, souvent l'eurycéphalie la plus prononcée, et la largeur de l'indice nasal, jusqu'à faire croire à une immixion mongoloïde. Enfin, comme les derniers flots d'un océan viennent s'épandre en des marécages, dans les landes ou dans les sables, les derniers flots du grand courant atlante se confondent sur les deux rivages de la Dordogne dans les populations d'origine aryane : la dolichocéphalie est moyenne, le teint s'éclaircit, les cheveux sont bruns ou châtains, les yeux clairs, souvent bleus. Ce sont les Celtibères ou simplement les Celtes, selon qu'on admet qu'à l'origine le nom de Celtes désignait ou de purs Aryans, ou des Aryans déjà mêlés à des populations mélaniques. Le même mélange existe en Espagne

1. Le nom de Bergerac est d'ailleurs sanscrit : c'est le Kymrique *Briga*, montagne, ou le gaëlique *Berga*.

(Castille, Estramadure, Portugal), où les Celtibères, (Atlantes aryanisés), ont reçu pour la première fois ce nom, que nous croyons pouvoir étendre légitimement à leurs congénères de France. L'Aragon, la Catalogne, Murcie, Valence, sont plus fortement Ibères, c'est-à-dire Basques légèrement aryanisés ; enfin dans la Navarre, la Biscaye et le Guipuscoa, existent les Basques purs.

La découverte des Atlantes est récente. Il a fallu d'abord reconnaître l'anarisme des Ibères, puis rattacher ces peuples aux hommes préhistoriques, au moins à ceux des premières époques des dolmens; enfin remonter jusqu'aux derniers mouvements géologiques de la terre pour retrouver la date de l'établissement des peuples bruns en Europe. Il y a cinquante ans, les Gaulois passaient pour les premiers habitants de la France. On les supposait même aborigènes et cette hypothèse ne céda qu'aux découvertes sur l'analogie des langues celtiques avec le sanscrit (Pictet, 1838). Mais même alors on se contenta d'amener de l'Asie centrale les premiers habitants de la France ; il semblait que les Gaulois eussent trouvé en Europe des territoires vides. On faisait cependant deux exceptions, l'une pour la Provence (Ligurie), l'autre pour la région méridionale de l'Aquitaine, pour ce triangle de la Novempopulanie inscrit entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan, habité par un peuple différent de langue et de mœurs des Gaulois, que César appelait les Aquitains, d'un nom qu'il savait bien être latin. Strabon leur restitue leur nom indigène de Basques, et il les assimile à ceux d'Espagne qui habitaient au nord de l'Ebre, autour de Pampelune. De plus, il signale leur identité avec les Ibères de la Péninsule, avant leur transformation en Celtibères par un mélange gal-

lique. Le portrait des Ibères par Michelet, fait entièrement d'après les historiens de l'Antiquité, montre bien que déjà on pouvait pressentir l'anarisme des Ibères[1].

On savait d'ailleurs que ces Ibères, dont on ne voyait en Gaule que l'avant-garde, occupaient les profondeurs de l'Espagne, qu'une de leurs tribus, les Sicanes, chassée de la presqu'île par une invasion de Ligures, avait remonté au nord, passé les Pyrénées, longé la Méditerranée sous les Cévennes et redescendant au sud-est, s'était établie à l'ouest des Apennins, et jusque dans l'île triangulaire du sud (Trinacrie) à laquelle elle avait donné pour quelques siècles le nom de Sicanie.

Tacite avait, d'autre part, signalé des Ibères dans le sud-ouest des Iles Britanniques : « Les cheveux noirs et le teint coloré des Silures (pays de Galles actuel,

1. « Ces Ibères étaient un peuple d'un génie médiocre, laborieux, agriculteur, mineur, attaché à la terre, pour en tirer les métaux et le blé. Rien n'indique qu'ils aient été primitivement aussi belliqueux qu'ils ont pu le devenir, lorsque, refoulés dans les Pyrénées par les conquérants du Midi et du Nord, se trouvant malgré eux gardiens des défilés, ils ont été tant de fois traversés, froissés, durcis par la guerre. La tyrannie des Romains a pu une fois les pousser dans un désespoir héroïque, mais généralement leur courage a été celui de la résistance, comme le courage des Gaulois celui de l'attaque. Les Ibères ne semblent pas avoir eu comme eux le goût des entreprises lointaines, des guerres aventureuses. Des tribus ibérennes émigrèrent, mais malgré elles, poussées par des peuples plus puissants. Les Galls et les Ibères formaient un parfait contraste. Ceux-ci, avec leurs vêtements de poil noir et leurs bottes tissues de cheveux; les Galls, couverts de tissus éclatants etc. Les Ibères étaient divisés en petites tribus montagnardes, qui, dit Strabon, ne se liguaient guère entr'elles, par un excès de confiance en leurs forces. »

Cornouailles anglaise), témoignent de leur origine hispanique (Agricola). »

Les historiens grecs, latins, modernes, représentent tous les Ibères-Silures comme une race énergique et résistante, attachée plus que toute autre en Europe au gouvernement municipal, soumise à ses magistrats, et dont la religion affectait une étrange simplicité au milieu de la prodigieuse efflorescence du polythéisme qui régnait chez les Sémites et les Aryans. Les Ibères d'Illibéris se réunissaient tous les ans la nuit dans une plaine et rendaient, par des cris, un culte au Dieu inconnu. Ni temples, ni images. Quelques traces de religions semblables à celles de la Perse ont fait penser à une colonisation aryane antérieure aux Gaulois[1].

Humboldt découvrit, par la philologie, l'identité des Basques et des Ibères. Son livre, plus critiqué que lu (V. la discussion à la Société d'Anthropologie, 1874), établit parfaitement qu'avant l'arrivée des Aryans-Celtes, les Basques couvraient toute l'Espagne et la France du sud-ouest. Les noms basques s'étendent en effet bien au-delà du pays basque, aujourd'hui si réduit. Ils se retrouvent : 1° dans tout le bassin de la Garonne (*Calagoris*, Casères en Comminges; *Basates* ou *Basoates*, de *Basoa*, forêts, Bazas, entre la Garonne et la Dordogne); 2° de l'autre côté des Cévennes, sur les bords de la Méditerranée (*Vasio* Vocontiorum, Vaison); 3° dans l'Aquitaine septentrionale (Oléron, *Iluro*, nom de la ville des Cosetans, analogue à l'Oloron du pays basque); 4° dans la Bretagne même : le fleuve Ilas, Isca, Isurum, Vesurium,

1. Riancey et les ouvrages cités dans son *Histoire du Monde*.

Procontorium Ocelun). La langue basque se retrouve également dans tous les noms de lieux de l'Espagne non celtiques[1]. Cette langue n'est plus parlée aujourd'hui que par 120,000 Français et 300,000 Espagnols. Absolument différente de toutes les langues aujourd'hui parlées en Europe qui toutes, sauf le turc et le hongrois, se rattachent au sanscrit, la langue basque s'appelle de son vrai nom l'*Euscara*, et le peuple qui la parle *Euscaldun*. Le nom des *Euscaldunac* fut rapidement altéré par les Grecs et les Romains. (Ουάσκωνες, Strabon; Gascons et Basques.) L'un des neuf peuples de l'Ibérie cis-pyrénéenne au temps de César s'appelait les *Ausci-Eusken*, nom conservé de la ville d'Auch. (Montesquiou? Montesquieu?) Tel est le vrai nom de la race qui peuple les deux versants des Pyrénées avant l'arrivée des Celtes. Le nom d'Ibères a prévalu cependant comme désignation générique de toutes les populations brunes de ces régions; il peut leur être conservé s'il vient en réalité du basque *Ibhr*, les tribus, qui se retrouve aussi dans le nom de l'Irlande préceltique (Hibernia). Mais il est difficile de le maintenir si son origine est celtique, comme semble le faire croire l'étymologie : Ibérès, du fleuve *Ebre*, le fleuve à la grande embouchure, *havre;* le nom d'Hibernia n'est pas d'ailleurs moins contesté : on y retrouve le radical *Erin*, *Iran* le pays des Aryans.

Au moment où Humboldt identifia les Basques et les Ibères, les définitions de la race aryane prenaient un peu de consistance et l'unité de la race blanche *caucasique* des naturalistes commençait à s'ébranler, pour

1. Voir la carte de l'Atlas de Bouillet : *L'Espagne avant les Romains*, composée exprès pour cet ouvrage.

laisser place à trois groupes isolés : 1° l'Aryan, originairement blond, bruni par des mélanges ou par le climat, reconnaissable à l'analogie de sa langue avec le sanscrit ; 2° le Sémite ou Syro-arabe, brun, parlant des langues parentes ou même des dialectes de l'hébreu ; 3° enfin une race brune également, mal déterminée, le Couschite, Chamite, dont les Égyptiens anté-sémitiques et les Berbères seraient les derniers vestiges, et dont les langues, le copte, le berber, ne paraissaient pas former un système. Auquel de ces trois groupes appartenaient les Basques ? Il fallut tout d'abord écarter les Aryans, puisque les Ibères formant un parfait contraste, physique et moral avec les Gaulois, et que le basque n'a aucun rapport avec le sanscrit. La relation du basque avec l'hébreu était également chimérique : cependant les Phéniciens avaient été si loin, ils avaient si longtemps possédé, pénétré l'Espagne, colonisé les côtes de la Gaule sur les deux mers, que l'histoire était encore obsédée de leur activité. Polybe, Tite-Live, distinguaient bien positivement, sans doute, les colons aryans et carthaginois des aborigènes de l'Afrique et de l'Espagne ; on ne pouvait donc rattacher directement les Ibères aux Sémites que par l'hypothèse toujours insuffisante de la conquête, puisque toute conquête suppose deux éléments ; mais si les Ibères n'étaient pas des Sémites, ils ressemblaient plutôt cependant aux hommes petits, bruns, dolichocéphales des colonies sémitiques qu'aux Gaulois, et cette constatation menait à voir dans les indigènes de l'Afrique et de l'Ibérie, une fraction secondaire de la race Syro-arabe, assez analogue à ses conquérants venus de Tyr ou de Carthage. Une telle définition étant fort vague, il ne restait d'autre ressource pour

classer les Ibères que de les rattacher aux Couschites ou Chamites d'Asie, plus vagues encore, ou de séparer de ceux-ci un groupe spécial formé de tous les peuples bruns des deux versants des Pyrénées, et des deux versants de l'Atlas, antérieurs à l'arrivée des Sémites en Afrique et en Espagne.

Tels sont les peuples que l'Antiquité appelait Numides, Maures, Gétules ; que les Arabes appellent Djebaïl (Khabyles) *les tribus;* et qui se nomment eux-mêmes les *Imaziren.* La France ne les a observés directement qu'après avoir soumis les Sémites arabes établis au pied de l'Atlas (1854). Leurs caractères, très-différents de ceux des Sémites arabes, les rapprochent des peuples bruns d'Espagne et d'Aquitaine : leur type extrême, les Guanches de l'Ile de Madère, les présente à l'état pur, tels que probablement ils se trouvaient tous avant les mélanges historiquement constatés, car, il faut bien le reconnaître, les peuples de cette variété ne se rencontrent, en France, en Espagne et même en Afrique, que mêlés de Sémites et de Celtes.

Humboldt ouvrait cependant une autre voie. Ce créateur de la philologie comparée, retrouvant dans l'*euscara* le caractère agglutinatif et polysynthétique des langues ouralo-altaïques, imagina de rattacher les Basques aux Turcs, aux Hongrois, et faisait apparaître dans l'Europe antérieure, non plus seulement des peuples bruns ou mélanoïdes originaires de l'Afrique et de l'Asie antérieure, mais des peuples jaunes, Mongols ou Mongoloïdes, analogues à ceux de l'Asie septentrionale.

L'hypothèse de Humboldt ne s'est pas confirmée. Le caractère agglutinatif et polysynthétique de la langue basque ne paraît pas suffisant pour la classer dans les

idiômes ouraliens. Les langues de l'Amérique sont également des langues agglutinatives, et cet indice n'assimile pas de toute nécessité les Basques aux Américains, bien que l'ancienne réunion de l'Amérique du Nord et du massif atlantique rende l'hypothèse d'une origine américaine des Atlantes plus vraisemblable que l'hypothèse finnique ou mongoloïde. Les constatations anthropologiques faites depuis, sont directement contraires à toute assimilation des populations brunes du sud-ouest de l'Europe aux populations presque jaunes du nord-est, lesquelles présentent d'ailleurs des différences considérables avec les vrais Mongols.

Le caractère, ou, si l'on veut, l'indice anthropologique le plus important, classe décidément les Ibères dans le groupe des peuples mélanoïdes africains : c'est la *dolichocéphalie occipitale*, ou le faible rapport du diamètre transversal et du diamètre antéro-postérieur du crâne, lequel se prolonge en arrière[1]. Le *leptorhynisme* ou l'indice nasal étroit confirme ce point de vue, qui envisage les Ibères (Basques-Khabyles), comme le premier anneau de la chaîne des races mélanoïdes de la Méditerranée. (Il s'agit des races mélanoïdes et non des races mélaniques, car les nègres, dolichocéphales comme les Ibères et plus que les Ibères, sont au contraire platyrhiniques, ayant l'indice nasal très-élevé ; tandis que les Aryans (blancs), sont leptorhyniques comme les Ibères bien qu'à un moindre degré.) La dolichocéphalie est surtout occipitale, et c'est ce qui distingue l'Ibère de

1. Indice céphalique. Basques de Saint-Jean de Luz 80,25. Basques de Zaraüs 77,62. Khabyles 74,63. Nègres 73,40.

Indice nasal. Basques de Saint-Jean de Luz 23,15. Basques de Zaraüs 44,71. Khabyles 44,28. Nègres 54,78.

l'Aryan, chez qui la dolichocéphalie provient surtout du développement des lobes antérieurs. Beaucoup d'Aryans (Celtes et Slaves, notamment), sont même mésaticéphales ; mais le développement frontal reste toujours chez eux supérieur même à celui des Sémites. Il s'agit ici de l'Ibère vrai, dont le type le plus frappant est à Zaraüs, dans le Guipuzcoa ; le Basque français est souvent eurycéphale, et l'eurycéphalie domine dans les populations de l'Ibérie française, des Pyrénées à la Dordogne. Les populations préhistoriques de l'Aquitaine se partageaient également entre l'eurycéphalie et la dolichocéphalie. Les ossements de Cromagnon ont appartenu, selon la description des explorateurs (Lartet, Broca, Pruner-Bey), « à des humains de grande proportion, au crâne volu-» mineux, dolichocéphales, à arcades sourcilières sail-» lantes, à la face orthognathe supérieurement, prog-» nathe inférieurement, aux tibias platycnémiques, vo-» lumineux. Au contraire, les petits os humains, les » quelques dents retrouvés dans les grottes de Massat » (Ariége) et d'Aurignac (Haute-Garonne) (Fontan, Lar-» tet), par leurs petites dimensions, ont permis à Lartet » de faire remarquer que tous ces ossements humains » avaient appartenu à des individus de petite taille, vrai-» semblablement à ces petits brachycéphales dont » M. Garrigou paraît également avoir retrouvé des dé-» bris de maxillaires dans la caverne de Bruniquel (Tarn-» et-Garonne[1]. » Il se peut que plusieurs des races préhistoriques aient survécu aux dernières modifications géologiques de notre Europe occidentale. M. de Quatre-

1. Lagneau, *Ethnogénie du Sud-Ouest de la France*, 1872, dans les *Recueils de l'Association française*, Bordeaux.

fages veut avoir vu de ses yeux l'homme de Cromagnon dans les Pyrénéens actuels (grotte de Sordes.) Si les préhistoriques du Sud-Ouest, qui, après tout ne peuvent avoir complètement disparu, se classent autour de deux types aussi différents que les grands dolichocéphales de Cromagnon et les petits eurycéphales de Bruniquel, leur descendance a de bonnes raisons pour présenter les deux ordres de caractères que nous rencontrons dans les Ibères français. Mais les mélanges historiquement constatés suffisent déjà amplement pour expliquer la dualité des races (dolichocéphales et eurycéphales) de l'Aquitaine. Indépendamment de cette diversité, toutes les populations de race ibérienne présentent, dit M. Lagneau, « une stature moyenne ou peu élevée, un crâne » souvent eurycéphale, peu volumineux, à prédominance » occipitale, des cheveux noirs, des yeux bruns, un » beau développement du col et des épaules, des cour- » bures rachidiennes fortement prononcées, des extré- » mités petites, conformation qui donne aux mouve- » ments de la souplesse et de l'agilité. » Sauf l'eurycéphalie, que nous croyons due à un croisement celto-ligure, ces caractères représentent bien exactement l'Ibère français et se trouvent bien plus accentués encore dans l'Ibère espagnol, en général enfin dans les populations brunes de l'Afrique septentrionale.

Nous tenons ces populations pour des races blanches quand nous les comparons aux nègres, mais elles diffèrent sensiblement des races de forte ossature, de grande taille, au teint rosé, aux yeux et aux cheveux clairs, qui occupent le nord de l'Europe, et si nous comparons les Ibères à ces types extrêmes de la race blanche, nous ne pouvons nous empêcher de considé-

rer les premiers comme occupant les échelons d'une série intermédiaire entre la race blanche et la race noire. La série ibère n'est pas la seule au reste, qui ne puisse se classer exactement, ni dans les types blancs, ni dans les types noirs : les Sémites (Hébreux, Arabes, Syriens), forment également un groupe très-différent de la race blanche, sans être pour cela nègre. Qu'on attribue ces variétés mélanisées ou mélanoïdes à des croisements avec les anciens Perses ou les Germains du moyen âge ; ou bien qu'on ne voie dans les teintes et les nuances graduées des races qu'une nouvelle preuve de la fécondité de la nature, qui disposerait les types individuels ou collectifs sur les degrés de séries contiguës, toujours est-il certain que, à prendre pour base d'une classification les indices principaux des races mélaniques (dolichocéphalie, microcémie, etc.), on voit les diverses races noires et brunes se rapprocher graduellement de la race blanche sans qu'on puisse établir de limites précises. Cette série a ici de l'intérêt parce qu'on peut y marquer la place probable de la race atlante et par conséquent de la plupart des Français du Sud-Ouest. Toutes ces races paraissent avoir pour territoire d'origine la région équatoriale ; elles ont pour ancêtre, ou plutôt pour type idéal, puisqu'elles sont nées sur des points différents, l'*Homo glabrus meridionalis* de Mme Royer.

Énumérons les principaux termes de cette série :

I. Les Polynésiens noirs, ou couleur de suie, Australiens, Papous, platyrhiniques à l'excès (dolichocéphales ?).

II. Les Nègres, ou Éthiopiens, noirs, dolichocéphales platyrhiniques [1].

1. Selon Mme Royer, le nègre est l'exagération du Polyné-

III. Les populations riveraines de la Mer rouge, de la mer des Indes, de peau noire, brune ou rouge, quelquefois jaunâtre? Les noms de Couschites, de Chamites, leur sont donnés dans les plus anciens écrits des Sémites, avec lesquels ils se sont souvent mêlés. Les Couschites ou Chamites ne se présentent plus que fondus, à l'Est, avec les Sémites, à l'Ouest, avec les Berbères ou Atlantes.

IV. Les Sémites. Dolichocéphales, leptorhyniens, le teint est déjà plus blanc que chez les Mélaniques des régions couschites. Le prognathisme est moins accusé.

V. Les Atlantes. Dolichocéphales, leptorhyniques déjà moins prononcés que les Sémites. Le profil beaucoup moins aquilin, complètement orthognathes, au même degré que les Européens grands et blonds. Nous pouvons établir dans la race atlante la série suivante :

1. Les Guanches de l'île de Madère ;

2. Les Imaziren (berbères, khabyles), fortement mêlés : 1° d'Aryans blonds vers le XXe siècle avant J.-C. ; 2° de Sémites à deux époques : les Tyriens de Carthage, 1000 ans avant J.-C. ; les Arabes, 700 ans après J.-C.

3. Les Euscaldunac purs, Basques espagnols, Ibères primitifs. Le Basque pur de Zaraüs est dolichocéphale vrai ; le Basque métis de Saint-Jean de Luz et du Béarn est sous-dolichocéphale, mésaticéphale ou même eurycéphale.

4. Les Ibères-Euscaldunac mêlés soit de Ligures eurycéphales (série indéterminée ; peut-être mélanique ; peut-

sien noir; il est en effet plus coloré, tous les caractères sont plus saisissants; nous croyons cependant devoir placer le Polynésien à l'extrémité de la série, comme un peu moins éloigné que le nègre des races primitives anthropoïdes.

être jaune?) — soit encore d'Aryans non dénommés ou de Celtes, avant la formation bien caractérisée de la race Celtibère.

5. Les Celtibères. Troisième mélange des mêmes types. Escaldunac ou Ibères déjà ligurisés ou même aryanisés, mêlés d'Aryans-Gaulois. Nous rentrons ici dans la série des races blanches incontestées. Les Celtibères, de l'un et de l'autre côté des Pyrénées, n'ont pu que contracter des caractères de plus en plus aryans par suite des invasions teutoniques.

On ne peut donc considérer, au point de vue ethnique, la France et l'Espagne isolément, ni les séparer de l'Afrique. Il faut se représenter l'Ibérie comme une sorte d'ellipse développée autour de deux foyers, l'Atlas et les Pyrénées; à chacun de ces foyers habite un type pur, le Khabyle et le Basque, probablement identiques à l'origine; alentour se disposent, par courbes d'égale ethnicité : 1° des Berbers sémitisés (mêlés d'Arabes) en Afrique; 2° des Ibères sémitisés en France et en Espagne; 3° des Celtibères, c'est-à-dire des Ibères mêlés d'Aryans blonds et grands.

Jusqu'où s'étendent en France l'Ibérie et la Celtibérie?

L'Ibérie politique occupait au temps de César et de Strabon le triangle de la Novempopulanie, mais ethniquement elle dépassait les Cévennes et la région comprise à l'est entre ces monts et le Rhône était habitée par une race mixte d'Ibères et de Ligures. C'étaient là des divisions absolues comme en faisaient les Anciens.

Aujourd'hui, le pays basque, purement basque, est beaucoup plus restreint, il n'occupe plus que quelques cantons du Béarn; les indigènes qui parlent l'*euscara* se distinguent même par le type aussi bien que par la

langue, des Béarnais celtibères qui les entourent. Ceux-ci cependant leur sont parents. Au VIIe siècle, les Euscaldunac débordèrent de leur montagne sur toute l'Aquitaine; cette invasion, imparfaitement repoussée par le Franc Austrowald, rendit à l'Aquitaine méridionale le nom de Gascogne qu'elle a porté jusqu'à la Révolution. Mais ils n'avaient ainsi reconquis qu'une partie du domaine de leurs ancêtres.

Peut-être les Ligures se sont-ils établis sur des territoires déjà occupés par des Ibères; l'analogie entre les ossements préhistoriques de Cromagnon (Ibérie) et ceux de la caverne, de Saint-Pierre (Ligurie) montre bien qu'il pouvait y avoir communication entre les deux versants des Cévennes. J'ai parlé des noms de lieux basques en Bretagne. Il est possible que tout l'ouest de la France ait été précédemment Ibère, et que cette race doive revendiquer les dolmens à chambres mégalitiques de la pierre polie; puis les Ligures des *Tumuli*, descendant le cours de la Loire, se seront superposés aux Ibères dans les régions situées au nord de la Dordogne et auront adopté leur civilisation. Ce n'est là qu'une hypothèse. La véritable ligne de séparation des Ibères et des Ligures, au nord, ou plus exactement des Celtibères et des Celto-Ligures, nous paraît formée par les contreforts des Cévennes qui circonscrivent au nord les plateaux déclives du bassin de la Dordogne. C'est aussi la limite de l'accent gascon qui ne se rencontre pas dans les populations brunes de la vallée de la Loire, et cet indice en vaut bien un autre. C'est vraiment la limite de deux mondes, et quoique depuis la pénétration de toute l'Europe par les Gaulois et les Germains, on puisse à peine rencontrer en France une seule région complè-

tement dépourvue des vestiges de la race aryane, c'est pourtant dans ces vastes bassins de la Dordogne et de la Garonne qu'on peut encore le mieux, de chez nous, observer l'Afrique, ou du moins la société la plus civilisée issue des populations qui ont leur centre d'habitation autour de l'Atlas.

En toute espèce d'organisation, les Ibères étaient (les historiens là-dessus sont unanimes) un peuple beaucoup plus avancé que les Gaulois. Les caractères inhérents aux races mélaniques, la dolichocéphalie occipitale exagérée, le teint brun, les cheveux noirs et laineux, le nez épaté ou d'une courbure sans distinction, la petitesse de la taille, n'empêchent pas qu'on ne surpasse en intelligence et en civilisation, quand on a traversé des siècles de travail, une race dont le cerveau est mieux organisé, le front proéminent, et l'aspect général plus favorable à la statuaire, mais qui sort à peine des mains inexpérimentées de la nature. Les Ibères étaient très-légitimement entrés dans le cycle de la civilisation méditerranéenne, et ils y étaient d'autant plus conformes, qu'ils en étaient en grande partie les auteurs. La civilisation des Atlantes, élément important de la culture classique, diffère essentiellement de celle qu'ont formée, sur les deux rives de l'océan Pacifique, les peuples mongols ou mongoloïdes. Ici, c'est l'observation froide des réalités qui a décidé de tout, déterminé des nécessités sociales dont l'observance est devenue la loi suprême. La civilisation atlantique a toujours laissé plus de place à l'appréciation personnelle, à la libre invention. Aussi les Aryans conquérants de l'Asie ont-ils trouvé dans l'Inde et dans la Chine un ensemble de préjugés qui ont forcé leur génie ou à se

retrancher dans l'imagination pure, ou à suivre les vaincus dans les applications d'utilité pratique. Il n'en a pas été de même de la civilisation développée à l'ouest de l'Himalaya et sur les rives de l'Atlantique. Cette civilisation, amenée comme dans l'Asie orientale, à son apogée par les Aryans, a trouvé, pour la préparer et la soutenir, trois races d'un génie plus libre que les peuples mongoliques : ces trois races sont les Sémites, les Atlantes et les Ligures. Les premiers ont fondé la civilisation des États de l'Euphrate, d'où tous les arts et toutes les sciences ont découlé pour l'Occident. Les deux autres peuples ont soutenu cette civilisation dans tous les États méridionaux (Grèce, Italie, Espagne, France). Appelés à l'activité par la colonisation sémitique tellement mêlée de plus aux peuples de race blanche, Wendes, Proto-Slaves, Gaulois, Cimmériens, qu'ils ont formé une nouvelle humanité (l'Aryan brun de Mme Cl. Royer), ils ont coopéré à l'établissement des sociétés réunies dans le grand Empire romain, auquel les Aryans du Nord (Scandinaves, Germains, néo-Slaves) ont emprunté les formes de leur civilisation. Actuellement la race atlante aryanisée, répandue en Amérique sous le nom d'Espagnols, amène peu à peu aux habitudes européennes les populations de la race rouge.

L'Espagne est le grand foyer d'où rayonne sur le monde la civilisation héritière de Rome. C'est là que la race celtibère a son centre d'habitation le plus compact : le Portugal, l'Italie de l'ouest (par les Sicanes), la France du sud-ouest participant aussi, à des degrés divers, de cette origine ethnique et de cette espèce de civilisation. L'autre centre de rayonnement des idées romaines, qui fut surtout leur centre d'élaboration, la région occupée

par l'autre race mélanoïde, les Ligures, a joué dans l'antiquité un rôle plus brillant : il devient moins spécialement consacré à cette civilisation, depuis que les peuples qui en font partie — les Aryans bruns, de Grèce, d'Illyrie, des Alpes, et de la vallée de la Loire, sont soumis plus spécialement à l'influence des civilisations slavo-finnique ou germano-finnique venues du Nord-Est. En Ibérie, au contraire, nous sommes en présence d'un peuple non asiatique, mais africain, plus artiste qu'industriel, plus sociable que laborieux, plus curieux d'exercices oratoires que de recherches scientifiques, en un mot, d'une race blanche mélanisée. L'Atlante est essentiellement un public. Il est dénué de la haute invention qui, dans la politique, les arts, le culte, a été l'œuvre des Sémites; dénué également de la spéculation philosophique et morale qui est la spécialité des Aryans; mais le jugement prompt, la perception des principes généraux de conduite individuelle ou sociale, la notion des vérités moyennes ou des vraisemblances acceptables sur les divers intérêts de l'homme, c'est la raison des Atlantes qui l'a décidé, c'est leur facilité de parole et de style qui l'a propagé. Les Celtibères ont été des collaborateurs très-actifs de cette littérature latine raisonnable et agréable, dont la philosophie pratique et l'esprit enjoué font encore les délices des sociétés assises et des travailleurs en retraite. La littérature française, en très-grande partie, en est issue, et c'est dans le pays ibère que se trouvent les représentants les plus incontestables de cet ordre d'intelligence (Montaigne, Montesquieu). Pour les esprits élevés à l'école de la littérature latine et de ses dérivées (française, espagnole, italienne), toute vérité trop exacte et trop particulière

est une exception; tout raisonnement abstrait, contraire à l'expérience ordinaire est « nuageux, » réservé à la spéculation des races blondes insociables[1]. Atlas porte le monde, ce n'est point un vain mythe. Du moins il soutient la vie ordinaire : il lui fournit cet ensemble de conventions et d'observations superficielles que la majorité des esprits admet comme la loi générale, et au-dessus duquel il lui serait bien difficile de s'élever. La clarté est la condition de cet enseignement : tout ce qui n'est pas immédiatement et directement accessible ne peut entrer dans ce code universel des esprits que les peuples du midi de l'Europe ont formulé, et dont la France méridionale se trouve actuellement l'interprète le plus autorisé. Le Français du midi, principalement du sud-ouest, est essentiellement un Ibère. Sans doute les Gaulois ont pénétré profondément les deux Ibéries, celle d'Espagne et celle de France, assez pour renouveler la race, la modifier de manière à lui donner accès dans la série des races blanches caucasiques. Toutefois, eux-mêmes ont subi aussi fortement le mélange qu'ils imposaient;

1. « La vérité dramatique est ce qui plait à douze cents personnes prises au hasard. » (Fr. Sarcey). Cicéron, Sénèque, Lucain, n'auraient dit autrement. — Il est remarquable que, de toutes les races humaines, celles qui ont pour base l'élément atlante, (ou l'élément ligure, assez proche parent) ont donné au théâtre une place prépondérante, non-seulement dans la littérature, mais dans la vie. Ainsi la Grèce, Rome, l'Espagne, la France, l'Italie (avec l'opéra), excellent dans la convention dramatique. Au théâtre, comme dans la vie des Ibères et des Celtibères, c'est encore moins la vérité des sentiments que l'éloquence ou la persuasion des vérités générales qui est le but. L'éloquence chez eux gouverne également la poésie pure, la politique, la philosophie.

ils s'y sont absorbés depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. Les traits celtiques primitifs ne se retrouvent aujourd'hui, en Ibérie, que dans les Cévennes; partout ailleurs, il n'y a plus de Celtes, mais des Celtibères ou des Celto-Ligures. Cela est sensible dans l'ordre moral. La plupart des conceptions d'un Français du midi diffèrent de celles qui prévalent au nord de la Loire (chez les Celtes-Lymrys et les Teutons). Il pense nettement, s'exprime facilement, organise rapidement. La faculté maîtresse qui par l'influence des hommes de ces régions, gouverne la France, se définit d'un mot : *l'esprit*. C'est la clef qui ouvre toutes les portes, supprime toutes les hésitations. (*A juger sans étude et raisonner de tout.* Molière.) On peut suivre, au reste, dans toutes les révolutions de la France, l'infatigable reprise du sol et du pouvoir par les Ibères dépossédés. D'abord consternés sous les invasions des Aryans-Gaulois, ils les absorbent peu à peu, les gouvernent hardiment sous la protection romaine; ils arrêtent l'invasion des Germains en les opposant les uns aux autres : Goths contre Francs, Aquitains contre Neustriens. Cette monarchie gothique de l'Aquitaine, trois fois rétablie contre les Francs (Euric, Childéric, Hunald), n'était autre chose que l'autonomie des Ibères. Tous les duchés d'Aquitaine, les républiques albigeoises, que la féodalité du Nord écrasa, avaient pour premier facteur l'autonomie ibérique, armée des ressources nouvelles que lui donnait l'activité scientifique et commerciale des Juifs et des Arabes répandus partout au Midi. Un trait insignifiant en apparence révèle le génie bizarre de ce peuple et l'immense influence qu'il eut sur toute la civilisation au moyen âge. C'est la révolution du costume. Louis le Débonnaire, pour plaire

aux Aquitains à qui son père l'a donné pour roi, porte leur costume (VIIIe siècle), le petit manteau court, les chausses collantes, la veste à manches; c'est la première apparition du costume moderne, serré, collant, sans dignité : notable infraction à la gravité du costume qui jusque là dominait, qui persistait à Byzance, dans la Germanie et à laquelle tenait tant Charlemagne. Le peuple leste, le hardi coureur, danseur pyrénéen, prend sa revanche des races solennelles. (V. Recueil de Paul Lacroix, VIIIe, IXe, Xe siècle. Tous les costumes étriqués, bizarres, honteusement courts, sont portés par des Aquitains.) Le scandale fut grand dans les cours du Nord, si on en juge par les lamentations du chroniqueur qui vit arriver chez le bon roi Robert les suivants de la reine Constance, rasés comme des moines, serrés de haut-de-chausses comme des danseurs, des bouffons. Le même effet se reproduit au mariage d'Aliénor d'Aquitaine. C'est par ce trait extérieur que s'impose à l'histoire, jusqu'à l'évidence, la révolution des mœurs au moyen âge : la rupture avec l'Antiquité, avec la vie naturelle, saine et libre, est consommée au XIe siècle dans les mœurs et les costumes de l'Aquitaine. Le Nord suivait lentement, avec inquiétude; à la fin pourtant il céda, et toutes les révolutions de la Renaissance et des temps modernes n'ont pu remonter ce courant, ramener l'Europe à l'hygiène vestimentaire de l'Antiquité, convertir ces copistes qui parlent toujours d'art, aux principes du plus grand des arts, le costume, celui qui touche de plus près à la personne humaine, reproduit l'attitude et l'âme, ce qu'on a de plus inventif.

Ce pays paradoxal de l'Aquitaine fut le centre intellectuel de toutes les oppositions contre la France, dont les

formations successives étaient déterminées par le mouvement des peuples et des idées entre la Loire et la Somme. Pendant les guerres des Anglais, la nationalité française n'eut pas de plus grande ennemie que Bordeaux : la Guyenne fut pendant quatre siècles toute anglaise. Aux temps modernes, c'est pacifiquement, par une émigration incessante, que l'Aquitaine réagit sur la France, inondant la vallée d'entre Seine et Loire de spéculateurs et d'inventeurs, de docteurs du droit écrit, en un mot d'interprètes des arts libéraux du Midi, orateurs, juristes, banquiers, pour qui toute conception dépend de l'expression, toute idée du signe et toute science relève du raisonnement. L'art national, si important dans les cités méditerranéennes, est surtout entre leurs mains ; c'est l'art du barbier, centre de nouvelles [1]. La moitié des barbiers de Paris sont Ibères. Aux trois derniers siècles, dans tous les contes, anecdotes, le barbier est toujours gascon. L'acteur, le chanteur, souvent originaire de Provence, l'est bien plus souvent encore de Gascogne. C'est le pays de la parole.

Ils sont enclins à exercer le gouvernement, à mettre en mouvement ce mécanisme administratif qu'ils ont si fortement contribué à construire, au temps des juristes, sous les Valois et les Bourbons. Hostiles, dans tous les temps, aux habitudes d'esprit introduites en France par les relations germaniques, doués, jusqu'à l'exagération, des mêmes dons extérieurs qui, dans le génie celtique, fait disparate avec des facultés d'un ordre supérieur, ils représentent pour les étrangers le type national. Ce qu'on

1. V. Plutarque, *Vie de Sylla*, les Athéniens, pendant le siége, parlent stratégie chez les barbiers.

appelle un Français en Angleterre, en Allemagne, ce n'est pas un Celte, c'est un Ibère. Aussi, aux yeux des septentrionaux, différons-nous très-peu des Espagnols et des Italiens. Le nom même de Race latine sous lequel on nous classe avec eux, dénote un sentiment confus, mais bien fort, de cette origine d'une partie des populations françaises. Cette dénomination repose, il est vrai, sur une assimilation prématurée, entre la race brune dolichocéphale très-leptorhynienne du Sud-Ouest (les Ibères) et la race brune eurycéphale ou mésaticéphale presque mésorhynienne, du centre de l'Europe (les Ligures); cependant le nom de race latine s'applique assez bien au mélange des Celtes avec les indigènes bruns de l'Europe appartenant à ces deux races, parce qu'au premier regard, et abstraction faite des indices anthropologiques, ces populations offrent un aspect semblable que ne dément pas l'ensemble de leurs mœurs et de leurs idées. Aussi, bien que ce nom de races latines comprenne trois populations bien diverses, des Celtes, des Ligures et des Ibères, il devait être mentionné ici, malgré son impropriété ethnologique, comme contenant la notion vague de la commune origine ibérique dans les limites suivantes : Italie du Sud-Ouest, Sicile, France pyrénéenne jusqu'au Rhône et à la Dordogne, Espagne septentrionale et orientale, et la notion plus précise de la commune éducation romaine, qui a d'ailleurs mis son empreinte sur les autres populations brunes du reste de la France et de l'Italie.

CHAPITRE III.

LES SÉMITES

PHÉNICIENS. — JUIFS. — ARABES. — PART DE SANG SEMITIQUE CONTENUE DANS LES ÉLÉMENTS ETHNIQUES DE L'OCCUPATION ROMAINE.

La population française renferme, soit mêlés à son sang, soit seulement enclavés dans sa société, des éléments d'origine sémitique, qui appartiennent, comme les Atlantes-Ibères, aux variétés mélanoïdes du genre humain.

Le mélange s'est produit de deux manières : 1° par apports directs : *A*. la colonisation des Phéniciens avant la constitution de la société gauloise; *B*. l'invasion des Arabes ou Sarrasins au VIIIe siècle de l'ère chrétienne; 2° par apports indirects : la part de sang sémitique contenue dans la race romaine conquérante des Gaules ; dans d'autres races, Ibères, Hellènes, et dans les peuples métis confondus sous le nom de races latines (Italiens, Espagnols, etc.), établis en France à diverses époques.

Les enclaves résultent de l'émigration constante des Juifs.

Les Phéniciens, les Arabes, les Latins et les Hellènes sémitisés, se sont établis à main armée, mais fondus depuis dans la population de manière à ne laisser reconnaître d'eux que des types individuels dus à l'atavisme ; les Juifs par une émigration pacifique, mais demeurés partout en corps de peuple. Au point de vue de la composition de la race française, il serait rationnel de suivre cet ordre dans la description des fragments sémitiques qu'elle contient; mais pour rester fidèle au principe de classification naturelle, il vaut mieux présenter ces éléments dans leur série ethnique, d'après leur degré de parenté, démontrée par la langue et par le type physique : Phéniciens. — Juifs. — Arabes. — Européens sémitisés.

Le nom de Sémites éveille aujourd'hui chez tous les lecteurs une image précise, et cette précision n'est pas sans danger pour la science. Le brillant portrait qu'a tracé Renan des Sémites, est trop bien frappé pour ne pas paraître ressemblant. Il suffit dès lors de se représenter l'Arabe du désert ou le Juif de nos villes pour se remettre devant les yeux les deux variétés de ce type si marqué. On pourrait être tenté cependant de désigner les peuples de cette série par les noms plus spéciaux qu'ils se sont donnés à eux-mêmes, de Térachites (Juifs et Arabes), de Chananéens (Phéniciens). Mais comme le phénomène de la sémitisation n'est pas restreint à ces peuples de langue araméenne, qu'il entraîne dans leur courant beaucoup de races analogues, on est obligé de conserver ce nom de Sémites, expression géographique plutôt qu'ethnologique[1].

1. Renan, *Langues sémitiques*.

Les Sémites en effet ne se présentent guère à l'observation que mêlés à une autre race mélanique plus ancienne, désignée par les généalogistes juifs sous les noms de Chamites ou Couschites.

Ces Couschites ou Chamites, bien loin d'être une population plus noire que les Sémites, plus parente du Nègre (qui d'ailleurs est leur type extrême à tous), paraissent au contraire, d'après les peintures des monuments égyptiens, être plutôt un peuple à peau jaunâtre ou rougeâtre, tel que les indigènes de l'Inde antébramanique. Il n'est personne qui ne reconnaisse au contraire dans le Juif de nos villes les plus civilisées, le contour exact de la tête nègre, la dolichocéphalie occipitale prononcée, la saillie du menton, le prognathisme alvéolo-sous-nasal (si frappant surtout chez les enfants) surtout l'ovale du front, la plantation des cheveux selon trois ellipses. Le Sémite est l'exagération de l'Atlante (Guanche-Khabyle-Ibère); peut-être un type intermédiaire entre l'Atlante et le Nègre.

Il s'agit jusqu'ici du Sémite brun méridional. Un autre type fréquent parmi les Juifs, le type presque allemand à cheveux blonds ou roux bouclés, aux yeux bleus, au teint très-blanc, suggère trois explications : 1° la persistance d'un très-ancien Sémite blanc et blond, non encore mêlé aux peuples noirs, le Sémite, que Renan et Gobineau veulent retrouver en station dans l'Arménie, et au berceau dans la Transoxiane, d'après des traditions sur l'origine des peuples à la source de quatre fleuves où il est difficile de distinguer les idées hébraïques et les idées persanes. 2° Les premiers Juifs blonds historiquement constatés peuvent être dus à un mélange des Sémites de l'Asie mineure et de la Palestine avec les

Aryans Cimmériens qui ont bouleversé ces régions vers 2000 ans avant J.-C. Ces Cimmériens seraient les Gumiris (Kymrys), des monuments assyriens de Bisoutoun; le nom de Galilée (non pas *Gallia*, mais *Hâlil*, les tribus), indique au moins une population étrangère dans la Palestine septentrionale. Jésus-Christ, originaire de Nazareth, et blond selon la légende de tous les peintres, serait ainsi réclamé par la race aryane; 3° le long séjour des Juifs en Allemagne et dans les pays slaves expliquerait, par des alliances, ces caractères septentrionaux. Le climat n'aurait pu agir à d'aussi faibles périodes (1500 ans).

S'il est douteux que les Juifs soient de purs Sémites, une incertitude égale plane sur l'origine des Phéniciens. Ils parlaient un dialecte hébreu, et le conservèrent longtemps après que les Juifs l'eurent abandonné pour le syriaque (VIe siècle avant notre ère). Ils étaient cependant Chananéens, et présentaient tous les caractères moraux des Couschites et Chamites. Race sensuelle, expansive, violente et laborieuse, douée d'un grand sentiment de l'art. Grands constructeurs surtout, fondateurs de villes (où les Sémites de Renan n'habitent que contraints); créateurs d'une mythologie grandiose et voluptueuse. Tous différents, on le voit, du Sémite extatique et maigre, faible amateur de statues et de monuments, pauvre en dieux et d'organisation politique médiocre. Mais aussi, il se pourrait bien que, dans l'un et l'autre de ces portraits, la différence des deux races fût exagérée, surtout si l'on songe que les populations couschites et chamites ne sont pas si noires qu'on les fait, mais plutôt, d'après les monuments, brunâtres ou rougeâtres. Ne voir le vrai Sémite que dans l'Arabe bédouin ou le Juif de certaines

époques de fanatisme, c'est peut-être laisser dans l'ombre toute une moitié des aptitudes de cette race qui, après tout, devait comme les autres subir les goûts qu'impose la destinée. Le Juif des villes vivait comme un simple Chamite, en troupe et sans se refuser ni le luxe ni les arts. Les Juifs n'étaient-ils pas, selon nos observateurs qui n'ont vu que nos villes modernes, pleins de mépris pour les métiers manuels, surtout ennemis de l'agriculture à laquelle Josué les avait attachés malgré eux? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en Bohême, où la terre leur est ouverte, ils deviennent aussi bons agriculteurs que les Tchèques et les Allemands. C'est comme nos ouvriers de Paris. On se rappelle la terreur des ateliers nationaux quand il fut question de les employer à des travaux de terrassement dans la Sologne (1848). Un observateur de cette révolution dit qu'ils considéraient ce métier comme une déchéance[1]. Il y a quelques années on envoya à Mettray des enfants internés aux Jeunes-Détenus de Paris. La nostalgie les prenait devant les occupations rurales; ils ne pouvaient pas voir une charrue. Les enquêtes faites par les Cours d'appel sur les destinées des jeunes détenus ont toutes confirmé cette observation, que la profession agricole imposée aux enfants provenant des centres industriels est une source de récidives, et qu'ainsi les professions sont le plus souvent héréditaires. Ces enfants des villes ne sont cependant pas d'une autre race que nos paysans. De tout ceci je ne veux pas conclure que les Juifs aient une prédilection pour les travaux qui exigent de la force, comme l'agriculture, la forge, etc. Mais ils n'a-

1. G. Flaubert.

vaient aucune antipathie de nature contre le travail, ni contre le luxe, ni contre les arts.

Ils n'en avaient pas même contre le paganisme. Les précautions prises par le parti des Prophètes en vue d'isoler la race juive contre les unions étrangères, sont trop fréquemment répétées dans leurs histoires pour n'avoir pas été toujours nécessaires, et par conséquent souvent inutiles. La pureté du sang, maintenue chez les Phéniciens et les Carthaginois par un orgueil aristocratique analogue, ne dut pas s'entourer de plus fortes barrières, et c'est évidemment à l'état de race mêlée (de Couschites, d'Atlantes, de Nègres), que les Sémites Phéniciens, Juifs, Arabes, se sont introduits en France.

§ Ier. — Phéniciens.

Dans les siècles où se constituèrent les sociétés ibères et ligures, et où s'accomplit l'invasion des Gaulois, la mer était aux Phéniciens. Leurs tombeaux se voient encore près d'Ajaccio. L'Hercule tyrien (Melkhart), passa, comme on sait, le Rhône, envahit le pays limitrophe des Ibères et des Ligures. Attaqué par les montagnards, il fut protégé par une pluie de pierres qu'envoya Jupiter à propos et qui couvre encore le désert de la Crau. Ces pierres sont des cailloux roulés par les torrents des Alpes ; mais l'antiquité voulut y voir les fameuses pierres de foudre (asteroplexa) aérolithes-*abadirs*, comme il en tombe de la lune ou d'astéroïdes. Sur la Méditerranée, les Phéniciens fondèrent des villes le long des côtes. La plus célèbre a gardé le nom de la tribu ligure qui occupait le territoire, les Maxyes ou Massyliens, analogues aux peuples du même nom établis sur l'autre côte de la Méditerranée.

(Hennebert.) Plusieurs siècles après, le comptoir autel des Phéniciens reçut des Hellènes sémitisés de Phocée une seconde naissance. L'abbé Bargès a retrouvé à Marseille les restes d'un temple de Baal. Ces Phéniciens ont, assuraient les Grecs, remonté le cours du Rhône, fondé Nîmes, qui porte encore sur ses médailles le palmier et le crocodile des côtes africaines ; enfin, ils auraient percé hardiment dans l'intérieur, et fondé en Bourgogne la fameuse Alésia qui, onze siècles après, fut la ville sainte de la nationalité gauloise. J'ai parlé, au chapitre Ier, du verre et du fer qui signalent la présence des Phéniciens dans les tumuli du Sud-Est[1]. Sur les côtes de l'Océan, on retrouve les Phéniciens, et il est certain qu'après eux, le Carthaginois Ham-Melchom a fait le périple des Iles Britanniques. On a voulu voir leur nom dans les Vénètes de Vannes : Αἰνετοί-*Phœnici*, les Bleus (*Coerulei*), ou encore Κύαντες-*Cyanci* (même signification), à cause de leur tatouage au pastel ? ou de la couleur de leurs vaisseaux ? Ne sont-ils pas plutôt des Wendes proto-Slaves ? Par une même association d'idées ou plutôt de mots, on voit aussi des Phéniciens dans les Fenians d'Irlande (ou Finnois pré-celtiques) ?

Un comptoir phénicien plus certain que Vannes, c'est la fameuse Uxisama, Ouessant. « Festus Avienus, d'après le périple d'Imilcon, avait écrit que les Œstrymnides, où les Phéniciens allaient chercher de l'étain, étaient près de l'île d'Albion, et à deux journées de navigation de l'Hibernie. Les Œstrymnides des Phéniciens sont certainement les Cassitérides des Grecs, les îles de Scilly ou Sorlingues. » Telle est l'opinion du savant his-

1. Al. Bertrand, *Revue d'Anthropologie.*

torien de la géographie, Gosselin. Mais Maudet de Penhoet, dans son livre, *la Bretagne* (1816), établit que les Œstrymnidiens, Œstidamniens, Œstiens, ne sont autres que les Osismiens (habitants du Finistère actuel), que Strabon, malgré ses erreurs sur nos côtes, place près du cap Calpinus ou Gobœnus, c'est-à-dire le cap Saint-Mahé, près d'Ouessant, l'Uxisama des anciens. Au reste, il se peut que le même nom ait désigné une région de l'Armorique et les îles Sorlingues. Les côtes de Bretagne et les îles Britanniques étaient pour les Phéniciens les grandes mines de l'étain. Le nom en reste encore à un cap de notre Bretagne : Penestin.

« La civilisation orgiastique, mercantile et cruelle des Phéniciens eut peu de prise sur la race enthousiaste et généreuse des Gaulois[1]. » Sans doute, mais il n'y avait pas que des Gaulois en Gaule. Les Celtibères et les Ligures ne paraissent pas avoir été armés par la nature d'un mépris suffisant pour les religions incendiaires et meurtrières des Sémites, ni pour leurs spéculations industrielles et commerciales. Ils subissaient facilement la pression des peuples dominants par les arts et les armes, comme le faisaient leurs congénères, Grecs, Italiens, Espagnols, Ligures ou Ibères celtisés, qui se vantaient de devoir leur civilisation aux Phéniciens. Que signifie d'ailleurs le caractère moral d'une race quand il s'agit de résister à des courants historiques universels? Le druidisme est dans son ensemble une religion indigène : il porte assurément l'empreinte de l'idéalisme des Aryans gaulois, et de la théocratie sacramentelle des Ligures et autres mé-

1. H. Martin, *Histoire de France*, t. I.

lanoïdes ou mongoloïdes. Mais le culte et la mythologie conservent cependant des traces d'une importation sémitique; l'autel en pierres non taillées, le dolmen, se retrouve chez les Sémites. Maudet de Penhoat découvre sur les dolmens les emblèmes phéniciens, le serpent, le cheval et le palmier; cet auteur voit dans tous ces dolmens des *dracontia*, ces temples du serpent dont parle Pausanias en ses Corinthiaques et qui signalent partout les Phéniciens. Rien n'est plus phénicien que la fête du Solstice d'été, la Saint-Jean si populaire en Irlande; rien n'est plus identique aux Cabires de Samothrace (*Chaberim*), que ceux d'Irlande, Axeiras-Axiokersa, Coismaol-*Camillus*, *Cadmus*. Le Panthéon gaulois est à peu près entièrement phénicien. Cela est mis hors de doute par Alfred Maury[1]. Les pierres noires, les aérolithes-*abadirs*, se retrouvent en Gaule aussi bien qu'à la Caaba, qu'en Asie mineure. C'est surtout la Grande Déesse, Δέσποινα, Notre-Dame, qui domine dans les sanctuaires phéniciens, l'Aschera de lave ou de pierre lunaire qui, entrevue dans le sanctuaire de Troie, rendit fou le héros grec Eurypile. Nombre de statues romaines d'Isis ou de Cybèle sont faites sur les modèles asiatiques, avec une grossièreté réfléchie pour ramener la piété, dans une époque philosophique, à la ferveur des origines phéniciennes. Ces statues romaines sont nombreuses dans les musées et c'est une Isis de cette nature que la statue improprement appelée la Vénus de Quinipily (Morbihan), dont le culte persista jusqu'au XVI[e] siècle. Il fallut envoyer des troupes l'arracher de la fontaine où les paysans l'honoraient par des rites obscènes; on enferma la statue dans la cour d'un château où elle est encore.

1. *Encyclopédie Didot*, article *Druidisme*.

Dans quelle mesure les Phéniciens, si puissants sur les idées de la Gaule, en modifièrent-ils la race ?

Les comptoirs phéniciens étaient environnés du double mystère de la religion et de la politique coloniale[1]. Malgré cet isolement, on peut attribuer aux colonies phéniciennes une forte proportion des caractères mélaniques que présentent les Ligures méditerranéens.

En Bretagne, les *payens* au N. de Lesneven (Finistère), profondément distincts des populations environnantes, et dont le pays s'appelle *Lan-ar-paganis*, ont conservé très-nette l'empreinte sémitique. A Plougastel les hommes portent le bonnet phrygien. Les femmes ont une coiffure à barbes déployées sur les épaules, à la manière des statues d'Isis[2]. La robe écarlate que portent les femmes de la Basse-Bretagne, fréquente dans le Finistère, plus rare dans le Morbihan (une environ sur quinze ou vingt femmes en noir), passe pour phénicienne. Les larges braies du Finistère ne sont nullement les braies gauloises (qu'on voit en Écosse); elles rappellent plutôt les larges pantalons à plis des marins de l'Archipel grec sémitisé. Ce ne sont là que des indications. Nous entrevoyons, sans pouvoir le décrire, le phénomène de la sémitisation dans l'Antiquité. Au moyen âge, il se laisse apercevoir dans une plus grande clarté.

§ 2. — Les Juifs.

La race sémitique, la plus parente des Phéniciens, est restée fidèle à ses origines orientales. Les Juifs

1. M. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, 1876.
2. M. Bouffet, *Association française des Sciences*, 1875.

ne se marient qu'entre eux ; bien qu'établis en France sans esprit de retour vers l'Orient, surtout vers Jérusalem, qui ne fut pour eux qu'une station[1], soumis aux lois françaises plus que les Français eux-mêmes, ils n'en sont pas moins isolés dans la nation par la race et par les idées.

La première introduction possible des Juifs en Gaule fut celle des marchands italiens qui suivaient l'armée de César, et que les chefs gaulois faisaient massacrer pour compromettre le peuple contre les Romains[2]. Il pouvait y avoir des Juifs parmi ces marchands. Depuis que Caïus Gracchus avait livré les provinces aux hommes d'argent, les Juifs couraient partout à la suite des armées. C'est Caïus Gracchus qui pressa la fondation d'une colonie à Narbonne, premier établissement romain en Ibérie. La destruction de Jérusalem par Titus put disperser dans l'Occident un certain nombre de Juifs. Mais c'est surtout la ruine des communautés lettrées de l'Euphrate sous les Sassanides zoroastriens qui fit refluer les Juifs en Europe. Ils envahirent alors la Russie, la Pologne et l'Allemagne.

Avant l'Islam, on trouve les Juifs à la cour des rois mérovingiens. Grégoire de Tours parle souvent d'eux. Chilpéric veut lui faire baptiser son bijoutier, qui est juif, et l'évêque nous a conservé le récit de leur discussion, laquelle, cette fois, n'eut pas de suite ; mais ce

1. Une excellente preuve est l'usage que les Juifs prennent de plus en plus d'appeler *Temples* leurs Synagogues, et même leurs architectes y établissent les objets nécessaires à la célébration du culte. (1875.)

2. Voir l'histoire de la ligue Carnute et celle de Litavie, dans les *Commentaires*. VII, 1, 7.

juif se put trouver au nombre de ceux que le même prince fit plus tard baptiser de force. Saint Avitus, évêque de Clermont en Auvergne, quelque temps auparavant, avait donné le choix aux Juifs de son diocèse entre le baptême et l'exil. Quelques centaines acceptèrent le baptême ; les autres (par milliers ?) s'enfuirent à Marseille, Dagobert aussi força les conversions. Marseille, Montpellier, Narbonne, villes romaines très-sémitisées, étaient les refuges de prédilection des Juifs ; ils s'y trouvaient en nombre. D'ailleurs ils en ouvrirent les portes aux Arabes, qui leur inspiraient plus de confiance que les Romains et les Teutons. C'étaient leurs parents ; ils parlaient un dialecte de la même langue, et Mahomet venait de ramener le syncrétisme payen et chrétien qui régnait en Arabie depuis trois siècles, à un déisme très-rapproché de celui que les Juifs professaient depuis la captivité de Babylone. Mais ils ne se décourageaien, pas de rechercher la faveur des rois teutons, au risque des violentes fantaisies prosélytiques de ces princes, et il faut bien qu'ils fussent établis en assez grand nombre auprès de Louis le Débonnaire pour que le chapelain de cet empereur, Agobard, plus tard archevêque de Reims, ait cru devoir diriger contre eux un livre, à l'intention de faire ressortir leur amour de la domination[1]. On ne voit pas d'ailleurs que des persécutions sanglantes aient été exercées contre eux durant le haut moyen âge en Occident. Les Croisades déchaînèrent le fanatisme. C'est à tort qu'on fait remonter aux Croisades seulement les premiers rapports avec l'Orient. Ces mouvements militaires décidèrent au contraire la rupture

1. *De insolentiâ Judæorum.*

de relations très-suivies entre l'Occident, Rome, Byzance et l'Asie. Les Turcs, ayant pris la direction de l'Islamisme, ne voulurent admettre aucune tolérance à l'égard des Gentils, et de leur côté, les masses populaires de l'Occident, redevenues de plus en plus aryanes par le mélange du sang teutonique, provoquèrent contre l'influence des Juifs, une réaction qui s'excita jusqu'aux persécutions. Les Juifs n'en continuèrent pas moins, entre ces crises, de vivre et d'exercer leurs arts. Ils se rétablirent surtout lorsque le mouvement d'indépendance philosophique et de tolérance religieuse suscité par les Gibelins, eût déterminé contre les sentiments et les préjugés populaires, une réaction toute en faveur de l'Orient, de la science arabe, des médecins et des banquiers. Les relations de l'Europe avec les Juifs et autres Orientaux parurent alors nouvelles. C'est l'époque de splendeur de la Communauté juive de Montpellier, véritable institut philosophique où les libres-penseurs de toute l'Europe trouvaient un asile (Dante y exila les Cavalcanti pour les sauver). Les Juifs, soit à cause de l'hostilité des groupes chrétiens de cette ville même, soit à cause d'un besoin inné de mystère, se croyaient cependant encore obligés à des précautions, telles que l'usage de deux noms propres, l'un hébreu, pour la communauté juive, l'autre grec, français ou latin, qu'on portait publiquement [1].

En pays guelfe, la condition des Juifs était incomparablement plus dure. Ces favoris des empereurs, des rois d'Aragon et de Sicile, étaient considérés comme une proie par les rois de France, de Castille et de Por-

1. V. Académie des Inscriptions, juillet 1873

tugal, et d'autant plus maltraités que le roi était plus populaire. Les persécutions n'ont cessé en France qu'aux premières lueurs de la Renaissance, qui ne se leva sur ce pays que bien longtemps après avoir illuminé l'Italie. Depuis lors (XVIe siècle), l'émigration des Juifs en France n'a fait que croître, par deux voies différentes : les Juifs de Portugal, chassés par la recrudescence de fanatisme que les nations ibériques éprouvèrent au temps des guerres turques, les Juifs d'Allemagne, obéissant à un mouvement d'expansion précipité depuis le Volga à travers les masses européennes et qui ne s'est arrêté qu'à Paris. M. Block[1] évalue le nombre des Juifs établis en France à 10,000. (1859) 30,000 environ habitent les départements cédés à l'Allemagne. Sur ces 10,000, le vingtième environ, provenant de l'émigration du Portugal, est établi à Bordeaux. Les Juifs de Montpellier et de Marseille nous paraissent remonter aux établissements du moyen âge. La plupart de ceux de Paris sont des Juifs allemands. Ils contiennent beaucoup d'éléments slaves ou même ouralo-altaïques, khozares, bulgares. Je pense que cet élément septentrional est d'autant plus vrai, qu'il se rencontre surtout dans les capitales où les Juifs affluent par émigrations individuelles; les Juifs d'Alsace ont les caractères sémitiques beaucoup plus prononcés que ceux de Paris.

Les Juifs ont vécu au milieu de la société civile, hors de la société militaire et politique jusqu'à la Révolution française qui les y a fait entrer, mais sans que les législateurs des Droits de l'homme se soient doutés

1. V. Drapeyron, *Revue politique et littéraire*, 1874. T. III, p. 98.

d'un trait bien caractéristique qui n'a été révélé qu'en 1874. C'est que, pour être valable aux yeux des Juifs, la nationalité dont ils obtiennent le bénéfice doit leur être imposée par la force, car il leur est interdit de rechercher la nationalité étrangère; en sorte que s'ils désirent vivement, par exemple, jouir des droits de citoyen français, il faut que la République leur impose cette qualité sans leur aveu, qui vicierait le titre[1]. C'est la plus haute expression de la fidélité ethnique; et il serait difficile de trouver chez aucune race aryane la plus jalouse de sa descendance, les Perses et les Athéniens, par exemple, une disposition semblable. Seulement les peuples aryans désirent habiter un territoire où ils soient libres et autant que possible, isolés des populations d'un autre sang, et c'est à quoi non-seulement les Juifs ne tendent pas, mais ils n'y consentiraient jamais. Partout les Juifs recherchent les centres populeux et actifs. Presque tout le commerce d'argent est entre leurs mains; il en est de même d'une grande partie du commerce de vente, principalement des objets de luxe. Ils ne s'adonnent qu'aux travaux d'art, ou qui demandent de l'ingéniosité. Partout libéraux, égalitaires, centralisateurs, amis du gouvernement établi, ennemis des castes aussi bien que des révolutions, peu attachés aux formes politiques, très-hostiles aux préjugés d'autrui, ils ne font de différence entre les hommes que d'après le talent ou la richesse. Leur influence sur la société est proportionnellement fort supérieure à leur nombre et à leurs postes politiques. C'est qu'ils sont doués par la nature d'une activité terrible, laquelle ne leur permettant pas le repos, et les

1. *Discours* de M. Crémieux à l'Assemblée nationale, 21 mai.

dispensant du travail manuel, leur acquiert la direction des populations laborieuses et une notable influence sur les classes lettrées.

§ 3. — Les Arabes.

La seconde invasion à main armée en Gaule d'un peuple sémitique eut lieu au VIIe siècle, dans l'explosion de la propagande islamique. L'Aquitaine fut en un moment inondée de Sarrasins. Mal défendue par les dynasties allemandes, elle aurait suivi le sort de l'Espagne sans la résistance des Francs-Austrasiens, qui s'avancèrent jusque sur la Loire, à leur rencontre. Cependant les relations entre l'Islam et la Germanie ne furent point rompues. Les princes allemands des vallées pyrénéennes épousaient, après la bataille de Poitiers, des princesses sarrasines. Au milieu du moyen âge, toutes ces alliances ont porté leurs fruits ; la noblesse albigeoise se souvient de ses origines sarrasines et juives, fait cause commune avec les municipalités contre la féodalité du Nord. Il existe encore à Dax, dans les Landes, des types bien évidemment arabes, en face même de la ville d'Aire, l'ancienne capitale des rois Wisigoths. On a retrouvé tout récemment la généalogie de Montaigne; il descend d'un Eyquem, marchand juif ou sarrasin, ancien serf. Les arabes d'Abdérame ont d'ailleurs laissé des descendants jusqu'aux bords de la Loire; mais ce sont des individus, on ne les rencontre pas par groupes.

De l'autre côté des Cévennes, l'invasion musulmane ne fut pas moins active. Les Juifs, qui ouvrirent aux Arabes les portes de Montpellier, avaient préparé leur arrivée en Septimanie, partout administraient sous leur

nom. En vain, Charlemagne, ayant recouvré cette province sur les Arabes, y fit venir des colons saxons, l'établissement sémitique persista. La pénétration a d'ailleurs été profonde : la race ligure, gallo-romaine, au milieu de laquelle les Arabes s'établirent, ne dédaigna pas leurs alliances : la fusion des idées ne fut pas moins active que celle des races. A Montpellier, une sépulture d'évêque du XI[e] siècle, découverte en 1863, laissa voir sur l'étole des versets du Coran.

L'invasion des Sarrasins suivit encore la voie des Alpes. Les colons arabes de Fraxinet, sur le golfe de Gênes, après avoir ravagé Orange, se fortifièrent dans les montagnes, d'où ils descendaient périodiquement, s'unissant par des mariages (du VIII[e] au XI[e] siècle) aux femmes du pays. Ils ne furent réduits qu'au moment des Croisades. La féodalité provençale se ligua contre eux, les extermina : mais on ne put détruire les familles chrétiennes qui depuis quatre siècles devaient leur origine aux colons de Fraxinet. Jusque dans les régions de la Saône et des Vosges, ce mouvement arabe a pénétré, soit par la colonie venue de Fraxinet, soit surtout par les Sarrasins du Languedoc qui remontaient le cours du Rhône. Des villages entiers sont peuplés de Sarrasins. Seillonas, Benoncle, Odonnas, dans le Bugey ; Beauges, l'Arc, dans la Savoie. La Garde-Fraisnet garde encore le nom originaire de *Fraxinetum* (Var). Novalèse, dans la vallée de Suse ; Pegro Impeio (*Petra Impia*), près Sisteron ; des villes mêmes, Fréjus, Gap, Grenoble, possèdent de véritables descendants des Arabes.

Deux autres régions de la France gardent encore les restes de populations sémitiques : la Bresse a ses Burins et ses Chizerots, noms d'origine inconnue, mais

qui s'appliquent à des populations de type fortement arabe ; peut-être un prolongement de la colonie de Fraxinet; ils habitent les villages de Boz, Arbigny, Lermoyer, Oran et Uchizy (Saône). L'Auvergne a ses Marrans, dont le nom, cette fois, est reconnaissable. Ce sont des Maures expulsés d'Espagne en 1610.

§ 4. — Éléments sémitiques des races grecque et latine. Caractère sémitique de la civilisation classique.

Mais pour se représenter tout ce que le sang français contient de sang sémitique, il ne suffit pas d'additionner les produits de la colonisation phénicienne et ceux de la conquête sarrasine, en tenant compte également des alliances régulières ou irrégulières avec les Juifs. Ce n'est là que la partie saisissable du phénomène de la sémitisation qui se meut d'ailleurs, sous cet aspect, dans une sphère géographique déterminée (Guyenne-Languedoc-Provence, état sporadique dans Saône-et-Loire). La race sémitique s'est encore introduite dans les populations françaises par une voie assez large et constamment ouverte : il s'agit des apports fournis par les troupes syriennes, araméennes, où se recrutaient les garnisons auxiliaires de Rome. Il faut y ajouter encore la quantité de sang sémitique que contenait déjà la race romaine des Légions. La race dite latine n'est pas exempte en effet d'éléments noirs ou mélanoïdes. Sans parler des deux bases, ligure-illyrienne-rhasène et ibère-sicane, qui bien cértainement appartiennent à la série mélanique, les races aryanes elles-mêmes qui entrèrent dans sa composition ne s'étaient pas défendues d'un mélange sémitique. Ce sont

des Celtes bien sémitisés que ces Pélasges Tyrrhéniens, Troyens, fondateurs des nationalités italiotes. On oublie souvent, depuis les grands travaux des Indianistes, la part que prit dans le développement des nations aryanes, atlantes et ligures de la Méditerranée, l'incessante émigration des Sémites voyageant avec les sciences et les arts. Plus Rome alla conquérant et s'inoculant l'Asie, plus la forte imagination sémitique dominait le cours des idées et des institutions. L'empreinte est, sur bien des points, ineffaçable. Toutes les nations comprises dans l'Empire romain, sauf la Germanie, plus récemment annexée, et dont l'indépendance morale est d'ailleurs récente (XVIe siècle), sont restées sous l'influence de Rome, c'est-à-dire, pour une bonne partie, de l'Orient sémitique. La Méditerranée pourrait, avec une haute raison, être appelée le lac phénicien. L'Italie, l'Espagne, sont dominées par cette civilisation. La France les suit, et si elle n'était aussi accessible au Nord-Est, elle serait entrée complètement dans le cercle des nations latines, c'est-à-dire néo-sémitiques. La France est ainsi attirée vers le développement des arts et de l'éloquence, vers les religions au culte solennel, au clergé hiérarchique, vers la politique à spectacle. Cet esprit a surtout dominé dans les trois derniers siècles. La propagande italienne l'introduisit sur les ailes de la Renaissance; l'imitation de l'Espagne, l'influence croissante des dynasties pyrénéennes et des légistes des pays de droit écrit le portèrent à son apogée au XVIIe siècle. La balance a remonté en faveur des idées du Nord au XVIIIe siècle et surtout à partir de 1815.

Quand l'ethnographie ne connaissait en France que des Gallo-Francs et des Latins, cette vue incomplète,

vraie dans ses termes généraux, indiquait déjà les deux acteurs immédiatement perceptibles du duel organique qui précipite les mouvements alternatifs de l'esprit français. Les progrès de l'ethnographie, en découvrant sous les Latins, des Sémites, et sous les Gaulois, des Ibères, sous toutes ces races des Ligures, confirmèrent en l'agrandissant, la vue de l'opposition des deux humanités. L'histoire de France s'élargit à la mesure de l'ancien continent. La balance de l'histoire entre les deux civilisations du Nord et du Midi, présente dans l'histoire de France les oscillations les plus petites, mais aussi les plus régulières. Le même phénomène, plus violent ou plus vaste, dans les luttes engagées sur tout le reste de l'Occident, est ici circonscrit, nuancé, subtilisé. Un tel équilibre ne s'était déjà vu que trois fois, en Grèce, à partir de l'époque de Périclès; en Italie, au temps de la République romaine; enfin au moyen âge, entre les Gibelins héritiers des Goths et des Lombards et les Guelfes dépositaires du génie latin. De telles époques sont justement classiques, parce que, dans la plus haute civilisation que comportent le moment de l'histoire nationale et le moment de l'histoire générale, elles résument les tendances les plus opposées de l'humanité et donnent naissance à ses œuvres les plus parfaites.

CHAPITRE IV.

LES LIGURES

1. Lloegrwys. — *Liguri; Ligusi.* — *Ligyi; Libyi*
2. Massyliens.
3. Vénètes.
   Éléments bruns de la Race celtique.

La série des races brunes méridionales se clôt en France par les Sémites, type extrême du développement des variétés humaines à tête elliptique avec prédominance occipitale, au nez long et étroit, et dont les représentants les plus rapprochés de nous sont les Ibères-Atlantes. Voici un peuple d'origine inconnue, seul de son espèce en Europe, brun comme les Atlantes et les Sémites, mais très-différent d'eux par la forme du crâne qui est presque sphérique et ne présentant pas l'étroitesse de l'indice nasal au même degré. Ce peuple est beaucoup plus nombreux en France que les Ibères et les Sémites réunis; il forme plus de la moitié de la population française au nord de la Dordogne, entre les Alpes, la Méditerranée et l'Océan; il occupe les deux rives du grand fleuve central qui conserve son nom (*Lugair*, la Loire). Au nord,

ses limites sont impossibles à préciser. C'est la race des Ligures, reconnue par les anciens dans le nord et l'ouest de l'Italie, ainsi que sur les rivages méditerranéens de la Gaule, et retrouvée tout récemment par l'ethnologie dans la moitié du reste de la France. Seulement elle s'y présente à l'état celtique ou celtisé, profondément empreinte des caractères aryans, tellement qu'en signalant les traits qui la rapprochent des races mélanoïdes atlanto-sémitiques, et à certains égards aussi des races finniques mongoloïdes, on est obligé de la classer néanmoins dans la race blanche, et parmi les variétés de la race blanche, dans la race aryane[1]. Il s'agit, au présent chapitre, de ses primitifs éléments bruns.

C'est ici le lieu d'avertir que pour nous, le nom de race blanche au sens étroit est synonyme de race aryane (les Indo-Celtes ou Indo-Germains du langage ordinaire), c'est-à-dire de la race grande, à tête presque elliptique, blonde, aux yeux bleus, et dont les idiomes sont analogues au sanscrit; mais que nous ne contestons nullement la parenté de cette race avec les autres races dites également blanches, les Sémites, les Ibères, les Finnois septentrionaux et confondues avec elles sous le nom de Caucasiques. Quand nous employons les noms de mélanoïdes pour désigner les Sémites et les Ibères, de mongoloïdes pour les Finnois blancs ; de mélano-mongoloïdes pour les Illyres-Rhasènes-Ligures, nous ne prétendons pas rattacher les Sémites et les Ibères aux nègres plutôt qu'aux blancs caucasiques, pas plus que les Finnois et les Ligures aux peuples de l'Oural et de l'Altaï. Nous prétendons seulement que dans les nombreuses variétés

1. V. au chapitre suivant : *Races celtiques.*

qui méritent le nom de Caucasiques, il y a lieu d'établir trois groupes : le premier plus rapproché du Nègre, ce sont les Sémites et les Ibères ; le second plus rapproché du Mongol, ce sont les Finnois, et à une plus grande distance les Illyriens-Ligures ; le groupe intermédiaire, purement blanc, se compose des races aryanes. Sans doute, le groupe caucasique n'est nullement arbitraire ; si on en brisait l'unité pour renvoyer aux nègres les mélanoïdes, aux jaunes les mongoloïdes, on irait contre les découvertes les plus avérées de l'ethnotaxie. Par exemple, ce brisement se justifierait assez bien d'abord au point de vue des formes crâniennes, puisqu'on peut classer par degré de décroissance de l'indice céphalique : le Mongol, le Finnois et le Ligure, l'Aryan finnisé (Slave), l'Aryan ligurisé (Celte-Souabe), l'Aryan ligurisé à un moindre degré (Français actuels), l'Aryan Kymry ou le Scandinave, puis : le Celtibère, l'Ibère (Basque), l'Atlante de Kabylie, le Guanche, le Sémite, enfin le Nègre et tous les autres peuples d'Afrique. Jusqu'ici tout va bien pour fractionner l'unité caucasique, parce que la série des races jaunes, blanches, noires correspond exactement aux trois formes du crâne que les anthropologistes ont appelées l'eurycéphalie, la mésaticéphalie, la dolichocéphalie. Mais si l'on prend pour criterium un caractère anatomique presque aussi important, l'indice nasal, la série est non pas inverse, mais différente. L'indice nasal est le rapport de la base du triangle des os du nez à sa perpendiculaire ; c'est cette disposition qui donne à la physionomie son caractère le plus saisissant, d'autant plus qu'il est ordinairement conforme à la longueur ou à la largeur de la face. Les races noires ont l'indice nasal très-élevé et elles sont dolichocé-

phales; mais les races mélanoïdes, Sémites, Atlantes, Ibères, dolichocéphales également, ont au contraire l'indice nasal étroit (leptorhynisme) comme les blancs purs, plus encore que les blancs purs, et cet indice est d'autant plus faible qu'on se rapproche le plus, dans la série des leptorhyniens, de la race mélanique. Ce sont les races jaunes, les Mongols, qui forment la transition entre les races blanches et les races noires. Ainsi la race caucasique qui, si l'on s'en tient à l'indice céphalique, occupe le milieu de la série humaine entre les races jaunes et les races noires n'est plus au milieu mais à l'extrémité de la série, au point de vue de l'indice nasal. Elle est leptorhynienne, et précisément les fractions brunes de cette race sont plus leptorhyniennes que les blancs, tandis que les races franchement noires sont tout à fait platyrhiniennes. Il en est de même de la saillie des maxillaires. Les nègres sont les plus prognathes, les jaunes le sont moyennement, les blancs sont orthognathes, et parmi les blancs les plus orthognathes sont les bruns.

C'est que toute classification des variétés humaines est dominée par la distinction du *type* et de la *race*. Les séries sont continues dans un même type (type noir, mongol, caucasique), et dans une même race (race aryane, sémitique, atlante, ouralo-altaïque, etc.); mais les races ne sont pas forcément sériées dans le même ordre que les types dont elles sont les divisions. Ainsi, au point de vue céphalique, les types et les races forment une échelle continue :

Nègres, Australiens, Nègres occidentaux, Abyssins.

Caucasiques, Sémites, Ibères, Aryans, Ligures.

Mongols, Finnois, Tatars, Mongols, Chinois.

Au point de vue de l'indice nasal, il n'en est plus de même, et la série est ainsi :

NÈGRES, Abyssins, Nègres occidentaux, Australiens.
MONGOLS, Chinois, Mongols, Tatars, Finnois.
CAUCASIQUES, Ligures, Aryans, Ibères, Sémites.

Les races ligures sont petites et brunes, deux caractères communs aux races ouralo-altaïques et aux races mélanoïdes, et qui ne permettent jusqu'ici d'autre classement que l'idée d'une différence originaire avec les races aryanes. Cependant à regarder plus attentivement ces variétés, échelonnées des Alpes au Finistère, on leur reconnait un caractère tout différent des Ibères : leur crâne est court et large. Ce caractère essentiel se retrouve également dans les variétés de la même race qui habitent le centre de l'Europe : le massif alpestre, le massif des Balkans, les vallées du Pô et du Danube sont peuplés (abstraction faite de la race aryane blanche et blonde), par une petite race brune, trapue et forte, à tête sphérique : tellement que les races aryanes qui s'y sont mêlées, Gaulois, Teutons, tout en conservant certains caractères originaires, la hauteur de la taille, la blancheur de la peau, la coloration claire des cheveux et des yeux, ont acquis précisément la forme crânienne des Ligures [1]. L'eurycéphalie met donc les races brunes de l'Europe centrale bien à part des races brunes de l'Europe du Sud-Ouest. Ce n'est plus une race issue du soleil africain et des pluies équinoxiales; ce sont les enfants d'un sol plus sec, et d'un air plus froid. C'est dans le pays auquel le nom de Ligurie a été conservé par le caprice de l'histoire (Gênes, la Provence), qu'on trouverait le moins de véritables Ligures. On n'y trouvera que le Ligure sémitisé, au

1. V. l'indice céphalique en Souabe (Wurtemberg), 82.93.

visage aquilin, à profil net comme un caillou, métis des Phéniciens et des Arabes. L'antiquité ne distinguait pas bien l'Ibère et le Ligure : l'indice céphalique était inconnu, on jugeait par les premières apparences, la stature et la couleur de la peau. On savait toutefois qu'à l'Ouest la limite entre les deux peuples était le Rhône; on s'accordait aussi à rattacher aux Ibères les Sicanes qui avaient envahi l'Italie, venant d'Espagne, et à en distinguer au contraire un peuple de nom semblable, les Sikules, qui après eux, les suivirent dans leurs nouvelles possessions. Ces Sikules étaient identifiés aux Ligures. Wirchow remarque très-bien que les Ligures sont les Lygiens des Grecs. Ils s'étaient étendus très-loin vers l'Est et le Sud-Est, mais à l'époque classique ils n'occupaient en corps de nation que les pentes Nord-Ouest des Apennins et le littoral de la Méditerranée jusqu'au Rhône. M. Nicolucci, cité par Wirchow, circonscrit les cantonnements des Ligures le long de la mer Tyrrhénienne, jusqu'à l'embouchure du Tibre; et dans le pays arrosé par le Pô, jusqu'à Vérone, Brescia, et les monts Euganéens. Les Etrusques (leurs congénères ?) les repoussent dans les montagnes où le Pô prend sa source, et où les Romains les soumirent. Ici Wirchow hésite pour le nom de Sardes, entre l'origine ligure et l'origine ibère; mais il semble confondre les Sardes de l'île et le nom politique de l'État de Piémont.

Le Dr Lagneau a relevé, d'après les auteurs anciens, les principaux centres d'établissement des Ligures : les îles Sorlingues ou Œstrymnides (Festus Avienus);—les bords de la Loire, Λίγυρος (Artémidore, Eustathe); — une ville non loin de Tartesse, actuellement Cadix (Etienne de Byzance); — la côte occidentale de l'Hispanie (Hérodote);

— les bords du Sicanus, Sucron ou Xucar (Servius, Denys d'Halicarnasse, Philiste de Syracuse); — le littoral méditerranéen, des Pyrénées à la Tyrrhénie (Toscane), et jusqu'au pays des Arétins (Arezzo), et des Boïens (Bavière); — les îles Ligustides ou îles d'Hyères (Hésiode). La Macra séparait au Sud-Est les Ligures des Tyrrhéniens. Des croisements les avaient modifiés. Les auteurs signalent entre les Pyrénées et le Rhône, des Ibéro-Ligures; — entre le Rhône et les Alpes des Celto-Ligures; — entre les Alpes et la Macra seulement de purs Ligures [1]. C'étaient selon lui, des colonies d'un même peuple, répandues à travers l'Europe, plutôt qu'une strate ethnique continue.

Ibéro-Ligures. — Lagneau, réunissant les recherches des anthropologistes Nicolucci, Carl Vogt, Pruner-Bey, sur d'anciens habitants de la Ligurie (région N.-O. de l'Italie et S.-O. de la France), d'autre part celles de Lunemann, Quatrefages, Elisée Reclus sur les Basques, ainsi que les remarques du Dr Magitot sur les dents [2], et de Duchenne de Boulogne sur l'incurvation rachidienne des Basques espagnols, construit de toutes pièces une race mixte ibéro-ligure où nous notons les caractères suivants : « crâne brachycéphale peu volumineux, à sutures simples, arrondi, à diamètre vertical considérable, à occiput large sans prédominence occipitale, région frontale peu large mais à bosses frontales saillantes ; face large et peu haute, à orbites larges, à os malaires assez saillants, à maxillaires peu élevés, à dents très-petites, os généralement de petite dimension en rapport avec une stature

1. Lagneau. — *Les Ligures*, 1873. — *Association française des sciences.*

2. *Bull. Anthrop.* IV.

peu élevée, col court, cheveux noirs, bouclés, raides, yeux bruns, grands, vifs, expressifs ; teint basané ; nez presque droit, faisant suite au front, bouche bien dessinée, menton court, mais peu large, poitrine convexe dans sa partie antéro-supérieure ; incurvations rachidiennes alternatives très-prononcées ; mains et pieds petits, agilité, souplesse, etc. »

Les traits de cette description composite se séparent facilement : l'élévation de l'indice céphalique, ou la largeur du crâne, est le trait distinctif des Ligures, non des Ibères, chez qui, au contraire, l'occiput est assez développé ; la face large et peu haute est également ligure ; mais le nez droit, les incurvations rachidiennes doivent se restituer aux Ibères. Dans la discussion qui suivit à l'Association des sciences la lecture du mémoire de Lagneau, le nom d'Ibéro-Ligure ne parut qu'un compromis entre les deux hypothèses qui rattachent tantôt à l'une ou à l'autre race les populations brunes de la France : races entre lesquelles l'indice céphalique met une différence absolue, les Ibères étant dolichocéphales et les Ligures brachycéphales (objections de Broca).

Lagneau convint de cette différence entre les Ligures des anthropologistes et les Ibères, mais ces Ibères, il les appelle Atlantes. Quant aux Ibères des historiens, il pense, avec Retzius, Pruner-Bey, Garrigou, que les Ibères avaient le crâne sphérique comme les Ligures, et que les Basques de Saint-Jean-de-Luz étudiés par M. Broca se rapportent à cette race ibérienne. Quant aux Basques de Guipuzcoa, ce sont des Atlantes comme les Kabyles, les Guanches et autres races du sud-ouest. — Au fond, c'est une question de mots : M. Lagneau ne niant pas la différence entre la race atlantique et la race de la France

centrale, rattache à celle-ci la variété des Ibères. A cet effet, les autorités historiques ne lui manquent pas; partout on voit les Ibères et les Ligures associés par les auteurs anciens, non-seulement en France et en Espagne, mais à tous leurs établissements : coïncidences singulières qui semblent témoigner d'une simultanéité de migrations.

Festus Avienus (qui écrit d'après les Phéniciens) place des Ibères dans les Œstrymnides, où déjà il a signalé des Ligures. Denys le Périégète et Priscien mentionnent aussi des Ligures au nord de ces îles (dans le sud-ouest des Iles britanniques, où Tacite reconnait des Espagnols). Les Sardes de l'Ibéro-Ligurie avaient des homonymes dans l'île de Sardaigne (Pausanias). Ce qui n'est pas moins frappant, c'est que les Ligures méditerranéens se trouvent voisins des Bébrykes de la Narbonnaise et des Ibères d'Hispanie, et qu'en Asie il existe des Ligures en Imérétie ou Colchide (Hérodote, Lycophron), des Ibères au sud-est du Caucase (Strabon, Pomponius Mela, Josèphe, Appien, Ptolémée), et des Bébrykes entre la Troade et le Pont (Etienne de Byzance, Denys le Périégète, Denys de Byzance). — Voilà beaucoup d'autorités. Les Ibères pourraient être ainsi le résultat d'un croisement entre les Atlantes et les Ligures.

Massyliens. — Un peuple ligure de la Méditerranée occidentale, les Massyliens, présente la plus étonnante analogie de nom avec les peuples répandus sur les côtes opposées de l'Afrique. Les Massyliens, Massésyliens, Maxyes, sont la base des populations brunes qui entouraient l'État de Carthage, et que les anciens ne confondirent jamais avec les colonies sémitiques. Hennebert[1]

1. *Histoire d'Annibal.*

assimile absolument les populations brunes des deux rivages de la Méditerranée, en les distinguant soigneusement des Sémites; mais d'autre part il ne semble pas connaître la différence ethnotaxique qui distingue si profondément par l'indice céphalique les Ibères des Ligures, et qui distingue aussi peut-être les indigènes africains de l'ouest (Mauritanie) des indigènes africains de l'est (Numidie). Ces noms, au reste, de Maures et de Numides, sont plutôt géographiques qu'ethniques, car ils dénotent tous les deux un mélange aryan, la présence d'anciens colons marses (Perses ? Gaulois ?) ou mèdes. Hennebert constate d'ailleurs avec raison la profonde pénétration des populations brunes de l'Afrique septentrionale par l'invasion celtique. Tellement que, sans se prononcer sur l'origine sanscrite ou africaine des noms qu'il assimile, il signale l'identité de certains vocables géographiques en Numidie et en Provence, et même dans les pays qui gardent aujourd'hui les langues celtiques : Traskoun-Tarascon ; Tabor dans l'Atlas et dans les Alpes ; Tamessen-Tamise; le nom des Caps, Ras; le suffixe Ax, Bibrax, Syphax. L'identité s'étend même jusqu'aux noms propres, et il ne tient qu'à nous de croire que le préfixe de *mas* qui précède tant de noms d'hommes et de villes dans la région méditerranéenne sur les deux rives, a été transmis par les Libyens aux Celtes, ou par les Celtes aux Libyens. Ainsi dans Mas-Sylia (Marseille), Mas-Ait-Snassen (Massinissa), Mas ne serait autre chose que l'indication d'origine, le Mac écossais ou irlandais. Inversement à cette théorie celto-libyque, il faut mentionner l'explication plus plausible que donne M. Joseph Halévy des noms gétules et numides par le phénicien : Massiva, Massinissa, viendraient du

sémitique *Massip, doué de* (des Dieux). Rien n'est plus probable qu'une pénétration des idiomes indigènes de l'Afrique par la langue des colonies phéniciennes (Carthage, Utique, Leptis, Sarepta, etc.). Rien non plus n'est plus vraisemblable qu'une langue mixte formée du celtique sanscritique apporté par les conquérants du Nord, et du berbère indigène. De tout cela nous ne voulons inférer (indépendamment de l'invasion des Aryans-Gaulois qui ne fait plus de doute), que l'analogie des populations brunes anté-sémitiques des deux rives de la Méditerranée, populations très-probablement divisées en deux groupes : 1° à l'ouest, les Atlantes dolichocéphales, analogues aux Ibères-Euskaldunac de l'Europe ; 2° à l'est, les Maxyes, Massyliens, dont l'indice céphalique n'est pas connu, mais dont les noms ethniques et les vocables géographiques reproduisent certainement ceux des côtes liguriennes. Sans doute, aux limites de chacun des deux empires, les races étaient mêlées, par exemple dans l'Algérie actuelle. Il en était de même, on le sait, entre le Rhône et les Pyrénées.

Telle est l'expansion des Ligures dans la région géographique directement appréciable aux auteurs anciens : ce n'est pas moins que la demi-circonférence orientale de la mer Tyrrhénienne dont le diamètre suivrait le cours du Rhône, laisserait à droite la Corse et la Sardaigne et viendrait couper en deux parties égales l'Algérie des Français. De plus, les anciens avaient l'idée vague d'une expansion non moins vaste encore des Ligures au nord-est : ils les retrouvaient dans les populations précelti-ques de la Haute-Italie et les rattachaient aux Illyriens [1].

1. Ils appelaient Rhètes, Rhétiens, un peuple différent des

Mais à l'ouest, ils ne manquaient pas non plus de renseignements, et si les Latins avaient attaché plus d'importance aux sources phéniciennes, César aurait découvert la cause de la différence qu'il se contente de constater entre les deux fractions de la nationalité gauloise. L'*Ora maritima* d'Avienus nous montre les Ligures au nord-ouest de la Gaule, dans le voisinage de la Loire (Liger). Le géographe Artémidore et Eustathe de Byzance, indiquent les bords de la Loire comme ayant été peuplés par les Ligures, qui auraient conservé le nom du fleuve (ou qui le lui auraient donné). On voit combien est hypothétique l'étymologie du nom de *Ligure*, donné par les Celtisans, *Gor*, montagne. Ce nom, fréquent surtout chez les Slaves, s'il a eu cette signification, n'a pu qu'être imposé par les premiers colons aryans; quelle que soit son origine, il paraît s'appliquer à toutes les fractions occidentales de la race brune eurycéphale de l'Europe, dont les Rhètes forment la branche centrale et les Illyriens la branche orientale.

Vénèdes. — A la même race brune de l'est, paraît aussi se rattacher le peuple des Vénèdes ou Vénectes, réclamé par tant de variétés ethniques et qu'on trouve toujours au bord des mers, à Venise sur l'Adriatique, à Venèse sur la Baltique, à Vannes sur l'Océan.

Il y avait là une ancienne tradition recueillie par Stra-

Aryans Gaulois, qui habitait aussi les Alpes, une partie de la Suisse orientale et quelques points du sud de l'Allemagne. Wirchow, qui fait remarquer que, sur l'origine des Rhétiens, les études ne sont pas terminées, ose cependant, et avec raison, identifier les Rhètes aux Rhasènes, ancien nom des Étrusques. Ce qu'il y a de certain, c'est que le massif des Alpes, était, avant l'arrivée des Gaulois, peuplé par une race brune, qui rayonna dans toutes les directions.

bon, Cornelius Nepos, Pline. Des Vénètes Paphlagoniens vinrent en effet au siége de Troie avec leur chef Pylémène ; là, ils désertèrent, traversèrent la Thrace sous la conduite d'Anténor et s'établirent sur les bords du golfe adriatique. Polybe remarque l'analogie de mœurs des habitants de la Vénétie et des Celtes, tout en notant la différence de langage. Strabon comprend les Vénètes de Vannes (Wuened) parmi les Belges parocéaniques ; mais ce nom de Belges est là une expression géographique : Strabon rappelle lui-même qu'ils étaient originaires de la Cappadoce et qu'ils avaient pris part à une expédition des Cimmériens. Ces Cimmériens, qui habitaient alors au nord du Pont-Euxin, qui faisaient des incursions dans l'Asie mineure (Hérodote), qui plus tard envahirent l'Europe occidentale sous les noms de Galates et de Belges, pouvaient bien en effet avoir amené des Vénètes sur l'Adriatique et l'Océan [1].

Roget de Belloguet [2] a le premier reconnu l'importance des Ligures en France, comme élément primordial de la race celtique. Il les reconnaît non-seulement dans les populations du sud-est (la Ligurie), mais dans celles qui habitent les deux versants de la Loire et même de la Seine. Il les suit dans leurs migrations au-delà de la mer et les découvre dans la Grande-Bretagne où ils ont conservé le nom de Lloëgrwys dans la langue galloise. Là, comme en Gaule, c'est à eux qu'il rapporte les caractères méridionaux de la race celtique, surtout la tête ronde, les cheveux bouclés, le teint coloré, les ex-

1. Lagneau. *Ethnogénie du N.-O. de la France. — Association des sciences*, 1785.

2. *Ethnogénie gauloise* (1855).

trémités fines. Ce sont là les populations brunes qu'Amédée Thierry et William Edwards ont, selon lui, improprement appelées gaëliques, parce qu'ils n'ont pas su distinguer la race mixte de l'un de ses facteurs, les Gaëls, peuple septentrional qu'il n'y a plus lieu dès lors de distinguer des Kymrys (les Aryans Cimmériens). Les monuments gallo-romains de la Celtique présentent tous ces traits ligures, tandis que la tête elliptique, les grands traits, les longues figures, le long nez droit ou aquilin reste attaché aux statues et bas-reliefs de la Gaule kymrique. En résumé, c'est la race ligure qui domine dans la Gaule celtique de César, de la Garonne à la Seine. C'est à un résultat semblable qu'est arrivé le Dr Broca en comparant, à l'aide des tables d'exemption pour défaut de taille, les deux régions ethniques de la France. Une ligne médiane, suivant à peu près le même cours de la Seine, de la Saône, sépare les départements où la taille, est élevée, répondant à la Gaule belgique de César (kymrique de Strabon), des départements où la taille est plus courte, et qui répondent à la Gaule celtique de César (gallique de Strabon). De plus, dans les départements kymriques, la tête est longue, le teint est blanc, les yeux et les cheveux clairs ; dans les départements celtiques, la tête est courte et large, le teint coloré, les yeux et les cheveux foncés. Évidemment ces Français bruns ne représentent pas les indigènes primitifs, qui devaient être encore plus petits, encore plus bruns : les noms de Celtes, de Gaulois, que leur donnent les anciens, la langue sanscrite qu'ils parlent de toute antiquité [1], indiquent assez clairement la présence d'émi-

1. Becker. *Inscriptions d'Auvergne et de la Haute-Italie.*

grants Aryans analogues aux Kymrys, mais beaucoup plus anciens. La Basse-Bretagne présente en réduction la même opposition que la France, car tandis que les côtes sont peuplées par une race grande, blonde, au nez aquilin, à tête elliptique, ne remontant pas historiquement plus haut que l'émigration kymrique de la Grande-Bretagne (v[e] siècle de notre ère), le plateau central est peuplé d'une race plus petite, brune, et à tête sphérique. Les uns et les autres parlent, il est vrai, un dialecte kymrique, mais le kymrique était devenu, à l'époque romaine, la langue de toute la Gaule, à l'exception des Ibères non celtisés[1]. La race brune, à laquelle MM. Broca, Guibert, M[me] Cl. Royer, conservent le nom de Celtes, que lui donnait César, serait plus justement appelée Celto-Ligure, ou Gallo-Ligure, puisqu'elle est le produit d'un mélange entre les premiers Aryans et les indigènes[2].

Cette fusion singulière des deux éléments, qui ne permet plus de voir presque partout les Ligures qu'à l'état celte, rend très-difficile le portrait du Ligure primitif. Il faut abstraire par la pensée les traits septentrionaux, gaëliques ou cimmériens, et l'on se trouve

1. V. la carte de la Bretagne de Broca, 1859.

2. « Sur vingt indigènes de la Basse-Bretagne (la remarque est faite à propos des habitants de la presqu'île de Batz où dominent les Celtes, malgré l'invasion kymrique), il y a deux dolichocéphales seulement. Sur quinze individus mesurés, il y a un dolichocéphale vrai, un sous-dolichocéphale, deux mésaticéphales, trois sous-brachycéphales et huit brachycéphales vrais; et l'indice moyen des quinze est de 83.67, chiffre de la brachycéphalie vraie. (Broca, 1875. *Association française des Sciences*.) » C'est-à-dire évidemment que l'indice de sept des huit eurycéphales dépasse notablement ce chiffre.

alors en présence d'un homme brun assez bien figuré par la description des Ibéro-Ligures de Lagneau, de laquelle il faut d'ailleurs éliminer, par un travail semblable, les caractères atlantes. (V. *suprà.*) Il reste un homme petit, trapu, au crâne court et large, aux cheveux et aux yeux noirs ou bruns, à dépression naso-frontale moyenne, moindre que chez les Celtes, au teint coloré, aux épaules et à la poitrine larges, aux courbes rachidienne, cervicale, dorsale et tombaire, moins prononcées que celles des Ibères, aux extrémités plus petites que chez les Celtes.

L'eurycéphalie des Ligures est plus considérable que celle des Celtes, et cependant le crâne est moins volumineux [1], c'est-à-dire que le rapport des deux diamètres du crâne, considéré verticalement, est plus élevé et le crâne lui-même plus petit. Evidemment, pour établir cette comparaison, les auteurs ont considéré comme Ligures les Français du sud-est seulement. Quoique la distinction ne soit pas absolue, puisque les deux variétés celtiques et ligures du sud-est représentent plutôt deux états différents du croisement des mêmes éléments que deux éléments différents, la différence est assez notable pour justifier l'induction. Quant à l'indice même pris pour terme de comparaison, l'eurycéphalie, quoiqu'alliée le plus souvent à un assez grand volume du crâne, ne croît pas, de toute nécessité, avec ce volume; il n'est pas étonnant que les Ligures aient à la fois le crâne plus large, eu égard à sa longueur, et plus petit que les Celtes, ceux-ci ayant reçu leurs caractères aryans d'une

1. Observation de Lagneau d'après les mensurations de Broca sur les ossements d'Auvergne et de Bretagne, et de MM. Guibert et Guiche sur les conscrits des côtes du Nord.

race à tête volumineuse, bien qu'à indice céphalique moyen ou même faible. L'aryanisation des Ligures consomma nécessairement de longs siècles; elle n'était pas encore accomplie au temps des guerres romaines, puisque les romains décrivent les Arvernes militaires comme grands, blancs et blonds. Mais sous l'Empire romain (cinq siècles), le mélange eut le temps de se former, de manière que la race armoricaine ait pu présenter un pareil contraste avec les émigrants cimmériens de la Bretagne. En France, on peut légitimement assigner comme domaine de la race ligure toute la Gaule celtique de César, à l'exception 1° des pays ibères, que César restreint au triangle situé entre les Pyrénées, la Garonne et l'Océan, et qui en réalité s'étendent jusqu'à la Dordogne et jusqu'à Oléron sur la mer; mais aussi ces régions étaient peuplées d'une race mixte, où les Ligures et même les Celtes avaient d'autant plus de place qu'on s'éloignait des Pyrénées; 2° de la Bretagne néo-kymrique, c'est-à-dire des côtes, le plateau central de cette presqu'île restant dévolu aux Ligures celtisés.

Nul doute que les Ligures du sud-est n'aient facilement subi les Romains, ne les aient même aidés à soumettre les Aryans Gaulois, et c'est même ce qui explique la propagation rapide de la civilisation romaine en Gaule. M. de Gobineau va jusqu'à dire que, s'ils n'avaient exterminé les Gaulois dans la Province, les Romains n'y auraient jamais laissé des traces aussi profondes, parce que les races ne se communiquent pas leurs civilisations[1]. La même opposition se retrouve dans la Bretagne française à partir du ve siècle.

1. *Trois ans en Asie.*

Toute la région maritime de l'ouest, Ile-de-France, Normandie, Maine, Touraine, Anjou, Bretagne, s'appelait déjà d'un nom kymrique, Armorique, ar-mor, la mer. Les Celtes ligurisés, légèrement mêlés d'Aryans-Kymrys (Strabon), qui formaient la population, furent les éléments de cette fédération des communes qui, au ve siècle, chassa les magistrats romains et se gouverna un moment par ses propres lois. Mais les évêques, qui la dominaient, livrèrent presque partout les villes aux armées romaines, c'est-à-dire aux tribus germaniques dont les chefs étaient investis de commandements par les Empereurs. C'est ainsi que le Gaulois Egidius, son fils Syagrius, le comte Paul, son lieutenant Childéric, et le fils de celui-ci, Clovis, reprirent peu à peu à la Fédération des Armoriques, soit par des traités, soit par les armes, tout le pays d'entre Seine et Loire et le firent rentrer, au moins nominalement, sous la domination romaine. Il ne resta de libre, dans l'ouest, que le pays nouvellement appelé la Bretagne, parce que les Armoricains y avaient reçu des Kymrys expulsés de la grande île. Ces Néo-Kymrys défendirent contre les Francs, non-seulement les territoires qui leur furent assignés, mais une bonne part du pays ligure, ce plateau central qu'occupe encore aujourd'hui la race brune antérieure aux Gaulois. Ainsi la Bretagne bretonnante contient aujourd'hui deux races, les Aryans-Kymrys des territoires maritimes, et les Ligures aryanisés du plateau central, qui par une bizarrerie de l'histoire, gardent en ethnologie le nom d'Armoricains qu'avait pris avec raison leur République quand elle s'ouvrait sur la mer, mais qu'il est singulier de voir appliqué à un peuple qui n'est ni cimbrique, ni maritime.

Hors de la Gaule, les pays ligures comprenaient l'est de la Grande-Bretagne, d'où les Kymrys ne purent jamais expulser les Logriens. Ils formèrent même avec eux une fédération politique, dans laquelle les Romains ne distinguaient pas les deux éléments; mais quand l'Empire eut retiré les garnisons de Bretagne, l'hostilité éclata. Les Kymrys ayant, comme on sait, appelé des mercenaires normands (Angles, Saxons), ceux-ci restèrent et conquirent peu à peu l'orient de l'île : ils trouvèrent une complicité très-utile dans les Ligures préceltiques et c'est pourquoi dans les traditions galloises (histoires, poèmes, triades), les Cambriens (Kymrys), par un singulier abus de mots, donnent le nom de Logriens aux Anglais qui, par les caractères ethniques, se rapprochent au contraire beaucoup plus des Aryans-Kymrys que des Ligures préceltiques. La pénétration des Celtes dans les masses ligures a été si forte que tous les peuples de la Gaule appelés celtiques par César sont loin de présenter aussi fortement que les Armoricains de Broca, le type brun des Ligures. C'est surtout dans le Berry, le nord du Limousin, et l'Auvergne, que la race présente ces caractères. Encore est-il à remarquer que le mélange des Aryans-Celtes se révèle par un signe irrécusable : les yeux bleus foncés (si fréquents en Irlande), caractère septentrional. La race aryane qui, par ses alliances, fit entrer les Ligures dans le groupe caucasique blanc, a tellement transformé ce peuple que nous ne voyons plus de lui qu'un type métis-celte. Et les foyers où la nationalité ligure a le plus résisté sont également ceux où la nationalité celtique s'est mieux maintenue. Tel est le massif occidental des Alpes, Suisse, Savoie, Dau-

phiné, où le fond de la race est ligure-rhétique, mais où l'esprit national a toujours été relevé par des Celtes (les Helvètes et les Allobroges). Telle est l'Auvergne, dernier rempart de la nationalité gauloise contre les Romains, puis contre les Francs. Mais il est à remarquer que dans cette Auvergne le parti romain, à la fin de l'Empire, et au milieu du triomphe universel des Germains, était plus romain que Rome. Ecdicius, le dernier des Arvernes, se vante à Sidoine Apollinaire d'avoir substitué partout l'usage du latin à celui du celtique. Nul doute qu'un pareil résultat n'ait été facilité par une fusion ethnique déjà très-avancée, où dominaient les populations ligures.

Ces Ligures sont la partie forte, inébranlable de la population française au sud de la Saône et de la Seine. Amenés par les Celtes dans le groupe aryan, ils n'en ont pas moins absorbé cette race septentrionale, tellement que le Celte, partout où il se distingue du Kymry, par le dialecte et l'histoire, ne nous apparaît plus que sous forme ligure (Irlande, Galles méridionale, Bretagne centrale, Auvergne, Dauphiné). Si, suivant cette courbe sinueuse et longue de plateaux qui croisent l'ossature montagneuse de la France, depuis les Alpes jusqu'aux collines de Bretagne, nous regardons les populations plus ou moins brunes qui habitent ces plateaux et leurs versants, c'est encore le type ligure que nous retrouverons à divers degrés. Si nous poursuivons l'examen hors de France, c'est encore le même type que nous rencontrerons sur les massifs des Alpes, puis sur ceux des Balkans, et dans les bassins intermédiaires du Rhin supérieur, du Rhône, du Danube et du Pô. La série des Ligures-Rhasènes-Illyres, que l'antiquité avait

entrevue à la seule lumière des traditions, est un fait évident pour l'ethnographie moderne. Nous voyons même le passage par lequel cette race venue d'Orient s'est introduite en Gaule, c'est par le Jura, au défaut des Alpes, entre Bâle et Schaffhouse[1]. C'est là, en effet, qu'apparaissent les premiers *tumuli*, les premières sépultures à pyramides de pierres agglomérées. De là le peuple des *tumuli* se répandit en Gaule et se heurta : dans le sud, aux Troglodytes des cavernes, ou des dolmens primitifs de la Lozère ; dans le nord, aux Troglodytes des stations à l'air libre, et aux premiers Celtes des dolmens, qui suivaient les côtes de la mer du Nord et de l'Océan, venant de la Baltique en Espagne. Ce peuple ligure, dont la civilisation la plus ancienne ne paraît pas remonter chez nous plus haut que la pierre polie, n'avait-il pas des congénères à une époque antérieure ? Si nous pouvons rapporter aux Atlantes-Ibères les dolichocéphales de Cromagnon, de la Lozère, pourquoi hésiterions-nous à voir des ancêtres des Ligures, ou au moins des parents dans les eurycéphales des grottes de Massat, d'Aurignac, de Bruniquel ? Ces stations préhistoriques sont en plein pays ibère ; mais la race que révèlent leurs débris humains est beaucoup plus analogue aux races actuelles de l'est qu'aux préhistoriques de la Vézère et du pays basque. A ne prendre que les Ligures aux époques néolithiques, ou même au plein jour de l'histoire, sous le regard clairvoyant de Rome et de la Grèce, c'est un peuple d'un dur génie, comme les Ibères, plus fort peut-être encore, moins dominé par les facultés qui poussent les peuples mélaniques au plaisir, aux arts, aux spec-

1. Alex. Bertrand, Broca, *Revue d'Anthropologie*, 1873.

tacles. Le bon sens est leur faculté dominante, comme il paraît en être de toutes les races à tête sphérique. Peuple d'un génie utilitaire, les plus laborieux des Européens, mais calculateurs et prévoyants, de peu de besoins, dociles, les Ligures se rapprochent moralement des Finnois et des Mongoloïdes autant que le peut une race classée par la plupart de ses caractères dans la variété caucasique et dans la fraction aryanisée de cette variété. Les Savoyards, les Auvergnats, les Limousins, les Vendéens, les Bretons du centre, ne ressemblent guère, par leurs caractères moraux, aux Gascons (Ibères) et aux Provençaux (Ligures sémitisés). Il est plus difficile encore de les associer anthropologiquement aux peuples finniques et mongoloïdes dont le crâne est pyramidal et la tête en losange[1] : ils restent isolés des autres races de l'Europe, bien qu'ils aient des points de contact avec toutes : avec les Finnois et autres mongoloïdes, l'eurycéphalie, certains traits de la face, les aptitudes utilitaires, la patience, le travail; avec les Aryans Celtes, la mésaticéphalie, la coloration blanche de la peau, les yeux bleus, la longue communauté de l'histoire; avec les Atlantes Ibères, la petite taille, le teint brun, les cheveux noirs, la communauté historique dans l'antiquité hors de la Gaule, et dans la Gaule, à toute époque, la participation à tous ces caractères que prennent si facilement nos races du Midi : mêmes habitudes agricoles, littéraires, politiques; soumission au droit romain, expansion constante vers le centre d'attraction où Paris rayonne. La nationalité des Ligures s'est conservée principalement sur ce pla-

1. V. le chapitre suivant.

teau central où les géologues placent le pôle de répulsion de la vie nationale, parce que ce massif volcanique et carbonifère semble repousser ses habitants vers des régions géologiques plus modernes, où la chaux, le grès, l'argile, le plâtre, donnent les éléments d'improvisation des grandes cités. Peut-être serait-il non moins exact d'appeler centre d'impulsion cette région d'où part avec une périodicité si constante une émigration presque entièrement composée d'ouvriers, de légistes et de savants.

C'est par ces éléments ligures que la France se rattache à une société plus générale à laquelle la civilisation doit beaucoup. Le groupe des nations illyro-ligures, répandues depuis la Mer Noire jusqu'à l'Océan britannique, fut la base ethnique des Etats organisés de l'antiquité classique, à laquelle les Aryans-Hellènes et Kymrys apportèrent surtout la force militaire et les facultés philosophiques et poétiques, mais non le génie des arts, des inventions mécaniques qui, dans ces hautes époques, décidèrent de l'avenir de la civilisation. Ces Illyriens, Rhasènes, Ligures, de l'Europe centrale et en grande partie méridionale, donnèrent le personnel agricole, industriel de l'Etrurie, de l'Italie haute et moyenne, peut-être de la Grèce, certainement de la vallée du Danube, et c'est encore eux que sous le tumulte des Gaulois on retrouvait dans les profondeurs de la Celtique. Plus exactement peut-être que les Ibères, les Ligures mériteraient le nom de race latine, car ils sont numériquement supérieurs aux Atlantes dans la composition des peuples italiques et dans la vaste géographie des conquêtes romaines. Peuple tenace et fort, laborieux et sensé, ils ont conservé la raison pratique de l'Ita-

lie, sa supériorité politique et son double génie également doué pour les sciences et pour les arts. Par eux surtout, la France est héritière de Rome, moins encore de ses talents oratoires et de son système d'agrandissement, plus fortement représentés chez les Ibères, que de ses facultés positives et de sa puissance de développement interne. Lyon, métropole de la France romaine, est, comme Milan ou Venise, une grande ville ligure, où se concentre un génie national d'un singulier équilibre, moyen peut-être, mais à coup sûr plus ouvert à toute idée qu'aucune autre race d'Europe. Le grand peuple ligure, disséminé en Europe, de la Roumanie à l'Irlande, retenu en bien des régions dans la vie barbare, est arrivé ainsi, trois fois dans l'histoire, par Rome, par l'Italie du moyen âge, et par la France moderne, à la direction politique de la civilisation occidentale.

CHAPITRE V.

LES ARYANS

I. — Les Wendes Proto-Slaves. *Veneti-Budini*.

II. — Les Gaulois ou Cimmériens.

Gaëls. — *Galli*. — *Galatæ*. — *Celtæ*. — Walyas. — Welch.

Éléments blonds de la race Celtique.

Kymrys. — *Cimmerii*. — *Cimbri*. — Amhras. — *Ambrones*. — *Umbri*. — Brython. — *Britanni*. — Bolgs. — *Volei*. — *Belgæ*.

III. — Les Teutons et les Scandinaves.

Deutschen. — Alamanner. — Aryamanas. — Allmanner. — Allamanas. — Nordmanner. — *Saxones*. — Sakhas. — *Geti*. — *Gothi*. — Khêtas.

§ Ier. — Origine et caractère des races aryanes.

La moitié environ de la population française appartient à la race aryane (indo-européenne, indo-celtique ou indo-germanique selon les auteurs). C'est la variété la plus grande, la plus robuste, de l'humanité caucasique, celle qui présente au plus haut degré les caractères de ce type humain. Quoique sa civilisation soit plus récente que celle des races jaunes et noires ou mélanoïdes, elle a pris rapidement la tête de toute civilisation et elle a présenté la plus haute manifestation de l'humanité. Moins spécialement apte aux sciences que les races jaunes, moins douée pour les arts que les races noires, plus

fortement attirée vers la poésie, la métaphysique, la morale et la politique, elle a cependant donné aux sciences leurs plus sûres méthodes et aux arts leurs formes les plus parfaites.

L'hypothèse de l'origine asiatique des races aryanes est aujourd'hui dominante. En combinant les indications des Vèdas et du Zend-Avesta, réputé exclusivement éranien, on assigne pour lieu de naissance aux Aryans un territoire assez restreint, délimité par quatre montagnes, le Mérou, le Bordj, l'Arvanda et l'Outtara-Kourou, et renfermant les sources de quatre fleuves, l'Indus, l'Helmend, l'Oxus et l'Yaxarte[1]. C'est la petite Boukharie actuelle. M. Girard de Rialle indique plus précisément, dans cette région, les hauts plateaux du Pamir et les vallées des premiers affluents de l'Oxus[2]. De là ont émigré les races blanches de l'Inde et la Perse et les sept ou huit peuples blancs qui dominent les sociétés métisses de l'Europe.

On a pu les conduire, en suivant à la trace les noms des pays disséminés sur la route d'Asie en Europe, Arie, Albanie, Gallicie, Alpes, depuis les vallées de l'Oxus, à travers le Caucase, les Steppes de l'Europe orientale, et les vallées du Danube et du Rhin jusqu'aux îles britanniques et en Islande. On a désigné même, dans la petite Boukharie, le canton précis où les ancètres des Français, les Aryas Walyas et Khamaras (Gaëls et Kymrys) avaient habité avant la dispersion.

1. Renan, *Langues Sémitiques*. — Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*.

2. *Voyage dans l'Asie Centrale*. — *Revue d'Anthropologie*. III. 1875.

C'était la fertile *Apia*, juste entre les Perses et les Hindous[1]. M. de Gobineau, qui résume et concilie Diefenbach, Schaffarik, Pictet, Mickiewicz, et tous les autres, pense que les deux premiers peuples détachés de la masse aryane furent d'abord les Slaves, puis les Celtes (*Inégalité des races*). Dans l'*Histoire des Perses*, il donne la priorité aux Celtes. La race aryane resta ainsi, dans ses territoires d'origine, réduite aux Aryans qui devinrent plus tard les Hindous, aux Pahlavas (Perses), aux Yavanas (Hellènes), et aux Skolotes (Scythes et Germains). La pression des Mongols, qui avait chassé les Celtes et les Slaves vers l'Occident, détermina les migrations des deux premières tribus restées en Boukharie vers la Perse et l'Inde; — des deux autres à l'ouest et au nord.

Mais des doutes sérieux se sont élevés sur l'origine des Aryans dans l'Asie centrale. L'émigration du nord au sud et de l'ouest à l'est que signalent les livres zends et sanscrits s'explique aussi bien d'Europe en Asie et de la Perse dans l'Inde que d'Asie en Europe et de l'Oxiane dans l'Inde. Les premières formations politiques de l'Éran suivent une marche évidente de l'ouest à l'est depuis l'Atropatène (Adherbaïdjan), ou pays du feu, jusqu'à l'Arie (Hérat) et à la Bactriane (Balk). Et il est aussi rationnel de croire que cette émigration, venue des premiers territoires cimmériens d'Europe, à travers l'Asie mineure, jusque dans le pays qui s'appela plus tard la Perse (Fars), projeta dans l'Orient des colonies qui constituèrent l'Inde védique et brahmanique, que de supposer une première masse aryane dans l'Asie centrale, d'où toutes les races

1. Ptolémée. Pomponius Méla. Pictet. Max. de Ring.

blanches auraient rayonné au sud-est sur l'Inde, au sud sur la Perse, à l'ouest sur l'Europe[1]. On a donc supposé que le berceau de la race aryane pouvait être l'Europe centrale ou septentrionale[2]. Le lieu de formation le plus probable serait, alors, le plateau central de l'Europe, appuyé d'un côté sur les Alpes, de l'autre sur les Balkhans, et déclive vers la mer du Nord, vers l'Océan, et vers les mers intérieures, aujourd'hui steppes, qui entouraient le plateau de la Permie. (Russie du N.-E.)

Dans l'hypothèse de l'origine asiatique, la naissance de la race aryane se trouverait reportée à une époque très-moderne où la mer centrale, qui séparait l'Asie de l'Europe, s'est desséchée[3]. Il ne serait donc resté pour naître à la race aryane (la race jaune étant évidemment originaire d'Asie,) que l'étroite bande de terrain comprise entre les monts Himalaya et les alluvions caspiennes[4]. Si les continents brisés de l'île immense

1. Cl. Royer. Article sur Zoroastre, dans la *Revue de Philosophie positive*. 1875.

2. Omalius d'Halloy. 1838. — Cl. Royer, 1874. — Latham. 1854-1862. — Th. Benfrey. 1868. — Geiger. 1874. — V. Hoefer et *Revue d'Anthropologie*. T. I. 555.

3. Les continents se sont formés par couples dans le sens longitudinal : Europe et Afrique; — Amérique N. et Amérique S. — Asie et Océanie. (Élisée Reclus. *La Terre*.)

4. Une des raisons qui décident les partisans de l'origine européenne des Aryans, c'est qu'aujourd'hui, il ne se trouverait plus d'Aryans dans la petite Boukharie. Cependant M. Girard de Rialle a trouvé les Aryans en nombre dans des territoires avoisinants et même dans la petite Boukharie. Il signale notamment comme peuplées d'Aryans : toute la vallée du Haut-Oxus, la rive gauche de ce fleuve, sauf le Grand désert du Kharezm; l'Hexapole, Ferghana; la vallée du Yaxarte, et du Zerafchan; une partie des chaînes du Paropamisus; la rive droite du Bas-Oxus. (*Voyage dans l'Asie centrale.*)

qui avait l'Atlas pour charpente, ont porté avec eux sur les eaux la race indigène des Atlantes (Guanches-Khabyles-Ibères); si l'Himalaya, ce toit du monde, est le nœud des masses montagneuses auxquelles s'appuya la vaste étendue où pullulent aujourd'hui les populations mongoles; si entre l'océan des lacs (Caspienne, Aral), qui sépara l'Europe de l'Asie et qui laisse encore aujourd'hui un Sahara septentrional à découvert, naquirent, autour de l'Oural et de l'Altaï, les peuples finniques du rameau permien; à l'ouest l'éminence formée par les Alpes et les Balkhans, séparée de l'Atlantide par une mer dont le lit est aujoud'hui le versant occidental des Cévennes, fut le lieu de formation de la race aryane, qui serait ainsi la race vraiment européenne. Les Atlantes viendraient de l'Atlantide, ou de l'Amérique; les Sémites de l'Afrique. Le système se complète par un cinquième centre de formation : le continent du nord alors compacte, comprenait la Scandinavie, l'Écosse, et peut-être les parties septentrionales de l'Amérique, qu'on peut voir, sur un planisphère, se développer en cercle, avec les côtes de l'Europe, autour de la mer boréale. Là est née la race rouge septentrionale, dont le mélange avec la race blanche du centre de l'Europe a donné naissance à un produit ethnique aujourd'hui tout européen, le Scandinave, qui est l'exagération de l'Aryan comme le Sémite est l'exagération de l'Atlante.

Cette hypothèse bouleverse nos habitudes. Mais elle n'est pas beaucoup plus loin que l'hypothèse asiatique des témoignages vagues de l'histoire écrite, et elle se rapproche davantage des notions de la géologie. Le phénomène des variétés humaines, inexplicable par les seules forces des climats actuels, redevient naturel si

on le rapporte aux énergies directes de la terre, dans des conditions de température ou de flore assez puissantes pour influer sur la genèse ou sur la transformation de la faune. Il n'est pas nécessaire d'y voir l'effet de cataclysmes. L'exemple des Aryans saxons qui, sans aucun mélange avec les indigènes de l'Amérique du nord, ont acquis, dans la composition du visage, des traits tout à fait spéciaux; le long profil, l'œil d'aigle, le nez busqué, le menton pointu, la figure maigre, les pommettes saillantes, les arcades sourcillières proéminentes, montre bien que le climat modifie à la longue même une race depuis longtemps constituée. Les géologues signalent l'exhaussement de la péninsule scandinave, depuis qu'elle a reçu sa forme actuelle, comme un phénomène qui n'a pu s'accomplir en moins de 24,000 ans. La formation de la race scandinave, l'élaboration de ses caractères a pu se produire de la même manière que les modifications subies par la race scanique actuelle aux États-Unis, pourvu que la nature se soit développée à l'aide de cet invincible facteur, le Temps.

La description de l'Aryan a été souvent faite depuis la découverte de la parenté des langues indo-européennes. Si on le prend au point où l'histoire et le croisement des races l'ont amené, l'Aryan sera identique au Caucasien des naturalistes. C'est-à-dire qu'il présentera la coloration faible et la transparence de la peau, le parallélisme des yeux, la rectitude du nez, la saillie médiocre des pommettes, l'orthognatisme, la mésocémie (indice orbitaire moyen), un leptorhynisme moyen (indice nasal assez étroit). la constitution soyeuse des cheveux et de

la barbe. Mais on n'aura pas déterminé si, dans ces limites, qui le mettent bien à part du Nègre et du Mongol, il est grand ou petit, blond ou brun, blanc ou coloré, dolichocéphale ou eurycéphale. Car le Caucasien des naturalistes comprend à la fois le Sémite négroïde dolichocéphale, le Scandinave, également dolichocéphale, mais grand et blond, le Celtibère également dolichocéphale, mais petit et brun : l'Umbro-Ligure, petit et brun comme lui, mais eurycéphale, etc. D'un autre côté, la définition de l'Aryan d'après la linguistique n'aura réussi qu'à éliminer de ce groupe les Berbères et les Sémites ; mais elle n'en comprendra pas moins dans le groupe aryan, des Celtibères analogues aux Berbères, des Espagnols et des Italiens sémitisés, des Finnois analogues aux populations mongoloïdes, et des Ligures, tous métis évidents jusqu'ici non classés. L'Espagnol, le Portugais, le Provençal, l'Italien, le Roumain, le Suisse du Sud, le Français du Midi, du Centre et du plateau armoricain sont ainsi des Aryans, tout autant que l'Anglais ou le Suédois. Ce sont les Aryans bruns de Mme Cl. Royer, dont le vrai nom générique ne peut être connu, et qu'il faut appeler selon les régions, Celtibères, Ligures, Umbro-Ligures. Pour remonter jusqu'à l'Aryan pur, il est donc nécessaire de restituer à d'autres races les caractères méridionaux de l'Aryan brun, et de recourir ensuite à deux méthodes : 1° l'observation directe de l'Aryan actuel dont la race a subi le moins de mélanges (tels sont les Scandinaves et les Teutons, les Slaves du Nord-Ouest et les Kymrys blonds de la Bretagne française) ; 2° la comparaison de cet Aryan avec les descriptions anciennes qui représentent l'Aryan barbare dans ses luttes avec les civilisations enfantées par les races brunes.

Alors l'antithèse était complète. Les monuments égyptiens, les poëmes de l'Inde, les chants homériques, les historiens grecs, romains et byzantins, nous montrent dans les Perses et les Cimmériens, dans les Aryas védiques, dans les héros hellènes, dans les Gaulois et les Germains, toujours le même Aryan, grand, blond, robuste, colérique et généreux. Tous ces témoignages, bien qu'écrits ou gravés par des civilisés qui avaient dans les veines une forte proportion de sang aryan, n'en sont pas moins le portrait d'un Aryan non encore absorbé par la civilisation, du Barbare blond du Nord. Cet Aryan a la peau blanche, molle, le teint de lait. (Les Grecs ont tiré de ce caractère une étymologie de fantaisie, γαλὰ, Γαλάται,) les yeux bleus, les cheveux blonds ou roux; les traits réguliers, tel à peu près que sont les dieux et les héros de la statuaire grecque, pénétrée des souvenirs homériques sur les races blondes. (Χρυσοπλόκαμος Μενέλαος. Πύρρος.) On retrouvait encore les traits d'une beauté semblable dans les Hellènes non sémitisés, les Thessaliens, les Épirotes, certains Éoliens-Doriens, par exemple les femmes de la Béotie, grandes et blondes au temps même de Pausanias. Ce type est l'Européen du Nord, et nous voyons par Thorvaldsen, Flaxman, combien les artistes scandinaves sont près de la réalité antique en copiant simplement leurs compatriotes.

L'Aryan est ainsi la variété la plus éclatante de la race humaine septentrionale, *homo pilosus borealis*, du Caucasien des naturalistes. Les fractions petites et brunes de la race caucasique sont des métis d'Aryans et de Nègres ou de Mongols, ou des variétés ibéro-ligures échelonnées sur la série qui se rapproche de l'Aryan sans être ni mongole ni nègre. (Les observations

sur l'indice nasal semblent indiquer ce dernier sens.) Au milieu de ces populations, caucasiques à divers degrés, se détache nettement l'Aryan primitif, encore représenté par quelques nations homogènes du nord de l'Europe, l'*homo pilosus flavus borealis.*

§ II. — Variétes de la race aryane.

Les auteurs qui supposent les Aryans originaires de l'Asie centrale détachent de ce groupe, pour les premières colonisations de l'Europe, les Celtes et les Slaves. Ceux qui placent dans l'Europe du centre et du nord le berceau de la race aryane, regardent aussi les Celtes et les Slaves comme les premiers civilisateurs de ce continent. Le nom de Celtes désigne ici, d'une manière étroite, les premières races qui ont porté le nom de Gaulois (Gaëls); il s'étend aussi aux indigènes des versants alpestres qu'ils ont aryanisés ; par une nouvelle extension il s'applique à tous les autres Gaëls, quelle que soit leur date ou leur degré de mélange avec les indigènes; enfin aux Kymrys, parents des Gaëls primitifs. Tels sont les quatre sens ethnologiques du nom de Celtes : on voit qu'en présence d'autres dénominations, la méthode la plus sûre est de l'employer dans le sens le plus restreint chaque fois qu'il s'agit de comparaisons entre les Atlantes aryanisés, les Ligures aryanisés, les Aryans Gaëls et les Aryans Kymrys, et de ne lui donner une exception plus générale que quand il est nécessaire de distinguer l'ensemble de ces quatre variétés ethniques des autres races aryanes.

Le nom de Slaves est moderne en Europe; il ne remonte pas au-delà des historiens byzantins. Il est peut-

être plus ancien en Asie, où les riverains de la mer Caspienne sont désignés dans les traditions persanes sous le nom d'Enfants de Sekaleb. On l'applique aux peuples que toute l'antiquité a nommé Venèdes (Ενετοί — Veneti), qui semblent les ancêtres du peuple slave actuel les Wendes, de Silésie. Mais les deux noms les plus exacts des premiers Aryans de l'Europe, doivent être ceux qu'ils se donnent à eux-mêmes, de Gaëls et de Wendes. Les Gaëls paraissent avoir occupé toute l'Europe à l'Occident des Carpathes ; les Wendes se trouvent principalement sur les côtes du fond des golfes où les anciens connaissaient des peuples qui ont donné leur nom aux villes de Venise, Venèse, Vannes. C'est donc un terme qui désignerait les établissements fluviaux ou maritimes d'un peuple partout répandu. Depuis quelques années cependant, l'ethnologie assimile les Venèdes aux Illyriens bruns[1].

En admettant les Venèdes pour Wendes ou Slaves, il semble d'abord étonnant que la plus récemment connue des races aryanes soit la plus anciennement établie. Mais il faut considérer que les fractions orientales de cette race sont restées intactes, tandis que les fractions occidentales ont subi le travail assimilateur de trois ou quatre civilisations. Les Slaves de Lithuanie, encore payens au XVe siècle, vivaient dans un état social qui eût semblé la barbarie même aux Gaulois contemporains de César. Il n'en sont pas moins très-anciens, puisque l'un de leurs dialectes, le slavon de Samogitie, est, de toutes les langues européennes, le plus rapproché des origines communes aryaques, jusqu'à contenir des mots

1. Wirchow, *Revue scientifique* 1874.

sanscrits sans la moindre altération. L'analogie est telle que Mickiewicz a pu voir dans les Slaves l'origine des deux colonies aryanes de l'Inde et de la Perse, et que Rodier appelle Proto-Slaves les premiers colons aryans de l'Euphrate et de l'Asie mineure.

Tels seraient donc les plus anciens Aryans. Si on les compare aux représentants plus modernes de la même race, on trouve qu'ils forment entre eux un groupe très-distinct, ce qui nous amène à établir des catégories dans la description intentionnellement vague que nous avons donné du type aryan.

Des différences éclatent en effet entre les individus au teint clair, grands et blonds, qui se trouvent dans les peuples actuels dérivés des races celtiques et slaves (Français, Irlandais, Gallois, Polonais, Russes occidentaux, Lithuaniens, Italiens du nord), et les individus également grands et blonds, au teint clair, qui se trouvent, aussi, et en beaucoup plus grand nombre, dans les nations d'origine germanique ou scandinave (Anglais, Flamands, Belges, Hollandais, Allemands, Suédois, Danois, Norwégiens). Les cheveux du Celte et du Slave sont blonds cendrés, blonds de lin, fins et soyeux, les yeux bleu-pervenche, ou vert-sombre, tournant aisément au noir. Sa tête est mobile sur son col, l'indice céphalique moyen ou même large, la taille est moyenne et la résistance musculaire moins prononcée que celle du Northman (Scandinave, Teuton, Saxon, etc.). Celui-ci a les cheveux blonds dorés ou roux, les yeux bleu-faïence, brun-clair (*hazel*), ou vert de mer, l'indice céphalique plus étroit, la musculature athlétique, tandis que les vertèbres cervicales rigides donnent à l'attitude un caractère d'orgueil que ne présente aucune autre race

humaine, sinon la race américaine rouge des tribus héroïques du nord.

Sans doute les caractères celtiques ou slaves peuvent être le résultat du croisement des Aryans avec les indigènes ibères, ligures ou finnois, qui sont les représentants européens de l'*homo glabrus meridionalis*. Cependant ce mélange ne paraît pas rendre raison entièrement des différences constatées entre les deux groupes aryans. Les auteurs grecs et romains décrivent le Gaulois comme un être beaucoup plus mobile et délicat que le Germain; et il ne s'agit pas du Gaulois métis des temps politiques, mais du Gaulois des invasions, qui étonnait les peuples classiques par son éclatante beauté septentrionale. Actuellement les Kymrys bretons de race pure (Bretagne française maritime) et les Slaves de race pure (Lithuaniens non finnisés), sont également moins robustes, moins lents et moins sérieux que les Germains. Si ce point de vue était confirmé, la première race aryane se réduirait donc aux Gaulois et aux Wendes, avec leurs colonies de l'Inde et de l'Éran (l'Ayriawarta antérieur aux Saces et aux Perses). Ce serait l'*homo pilosus borealis flavus, linguâ sanskriticâ*, originaire de l'Europe centrale.

La seconde variété de l'Aryan serait l'*homo pilosus borealis rufus,athleticus, linguâ ignotâ*,originaire du massif scano-américain, homme athlétique, de peau rouge ou blanche, de cheveux rouges ou roux, aux yeux verts, bleu-faïence ou gris. Son type primitif, qui dût réunir les caractères du Scandinave actuel et de l'Américain des grands lacs, a disparu ; mais l'exemplaire le moins éloigné de ce type est peut-être resté dans les Pictes des montagnes d'Écosse, race forte, massive, à tête carrée, aux cheveux

noirs ou roux, très-différents des Scots (Gaëls), et que Tacite regardait comme d'origine germanique. Ces Pictes ou Proto-Scanes auraient donné naissance, dans l'Europe centrale, par leur alliance avec les Celtes et les Slaves, à une race mixte, néo-aryane, les Teutons et les Scandinaves modernes, qui parlent la langue de leurs mères gaëliques ou slaves, et qui sont devenus, par la suite des temps, les représentants les plus purs de la race aryane, puisque les premiers Aryans se sont fondus dans les indigènes bruns. La race blanche aurait ainsi deux centres de formation, les Alpes et le Pôle. Évidemment le mélange des deux variétés, la blonde et la rouge, qui comprendrait aussi le groupe néo-celtique des Kymrys (Gaulois athlétiques), aurait eu lieu avant les temps historiques. Car déjà les monuments écrits de l'Inde et de la Perse représentent les peuples scano-germains du xxe siècle avant notre ère comme inséparables de la race aryane. Les Sakhas (Saces. Saxons. Sikhs), les Khêtas (Gêtes, Goths), figurent dans le Ramayana. Les traditions éraniennes notent soigneusement l'invasion de ces Saces dans l'Éran, où ils donnent leur nom au Çawoul (Caboul) et au Seistân (Susiane). Les Mèdes et les Perses sont leurs parents ; et cette invasion scythique renouvelle la race aryane épuisée du primitif Éran. Le mythe de Persée relie cette seconde émigration aryane aux Yavanas-Hellènes.

Le tableau des races aryanes s'établirait ainsi :

I. Aryans blonds, originaires d'Europe. — Gaëls. — Wendes Proto-Slaves. — Colonies Wendes en Asie Mineure, de là en Perse (Arie-Hérat), de là dans l'Inde. — Éran primitif.

Celtes dus au mélange des Gaëls avec les races brunes de l'Europe.

II. Scano-Américains rouges, originaires du pôle boréal. Pictes de la Haute-Écosse. Pictes Agathyrses du Poitou français. Race éteinte dans son territoire d'origine.

III. Aryans roux, athlétiques, dus au mélange des deux premiers éléments. Série des races qui en sont issues, d'après le degré de leur ressemblance avec les Aryans blonds. — 1. Kymrys — 2. Thraces. — 3. Hellènes. 4. Perses. — Mèdes. — 5. Saces et Gètes. (Goths-Germains Scandinaves.)

Dans cette hypothèse même, il en faut distinguer deux : 1° l'origine européenne de la race aryane ; 2° l'origine scano-américaine des variétés les plus récemment connues de cette race. Il ne faut pas se dissimuler que la linguistique et l'histoire des croisements ethniques apportent des arguments plus nombreux en faveur de l'unité de la race aryane et même de son origine asiatique. Les indigènes américains du Nord, qui présentent comme les races caucasiques une forte ossature, une stature droite, le nez proéminent, s'en distinguent par tous les autres caractères qui se rapprochent du type mongol. Au contraire, les Scandinaves les plus anciens ne différaient des premiers Aryans, Celtes et Slaves, que par des indices de variété, non de type, ni même de race. Aussi n'est-ce qu'à des époques géologiques contemporaines de la genèse des espèces, que se place l'hypothèse de la dualité.

I. LES WENDES

HYPOTHÈSE SUR LES PROTO-SLAVES

L'antiquité des Wendes en France ne repose que sur des témoignages étymologiques. Le nom des trois villes maritimes célèbres dans l'antiquité et au moyen-âge indique un peuple migrateur qui dût parcourir toute l'Europe puisqu'il se retrouve à des distances si lointaines : les Venèdes de la mer Baltique qui fondèrent plus tard Venèse ; les Venètes de la mer Adriatique cités par Polybe, Strabon, etc., qui, au v[e] siècle, se réfugièrent dans les lagunes et se concentrèrent en une ville, Venise ; enfin les Venèdes de la Confédération armoricaine. Ce nom parut être d'abord celui des Phéniciens, grands navigateurs : Veneti-Ἐνετοί. Une étymologie plus récente se rapporte au sanscrit : *Vana*, les eaux, qui se retrouve à Bénarès, *Vanarasi*, les eaux sacrées. Il existe, dans les pays celtiques, trois villes du nom de Bangor : en Bretagne (Belle-Ile-en-Mer), en Irlande et dans le pays de Galles. C'est évidemment une forme slave, Vana-gora, montagne sur l'eau. La forme gallique ou bretonne serait Avenoberga ou Avonbriga. Les habitants de Vannes ont aussi proposé une autre étymologie également aryaque, mais spécialement kymrique : Gwened, la ville blanche. Cette étymologie ne tient pas contre l'antiquité du nom des peuples beaucoup plus anciens que la ville. Il paraît certain, d'ail-

leurs, que le port des Vénétes n'était pas Vannes, mais Lokmariaker. (Dariorigum.) D'autres noms de villes en France ont été signalés comme slaves, principalement en Bretagne [1]. Il est inutile d'en faire l'énumération ; les noms slaves et les noms celtiques n'ayant d'autre criterium que le sanscrit qui les confond, et tout nom celte pouvant être rattaché à une racine slave, et réciproquement. La méthode étymologique n'a de valeur que si elle porte sur un nom de peuple classé authentiquement dans l'un des deux groupes ; ainsi les noms de Besançon et de Byzance, rappellent les Budini d'Hérodote, qui mangeaient des pousses de sapin. Les premiers établissements slaves purent être ainsi des fortifications ou des habitations en bois de sapin. M. de Gobineau se fonde sur ces indices et sur d'autres de mœurs, tels que le costume noir des Ibères, pour rattacher aux Slaves (Melanchlœnes d'Hérodote ou manteaux noirs), tous les établissements aryans antérieurs aux Gaulois. Ces raisons de mœurs paraissent insuffisantes. M. Duchinski a résumé tous les indices d'une parenté entre les Veneti de la Bretagne, les Vénèdes de la Vistule et les Vélètes de l'Oder. 1. Les Andes gaulois demeuraient à côté des Veneti, de même les Antes du Dniéper à côté des Vénètes de la Vistule. (Les noms de tribus s'échangent facilement entre groupes aryans : ainsi les Marses celtiques se retrouvent en Perse.) 2. Le nom de la ville de Brest se retrouve dans deux provinces de la Pologne. 3. La Bretagne s'appelait aussi Letavia ou Llydaw, nom presque identique à celui de Lithuanie, contrée limitrophe des Vénèdes de de la Vistule. 4. Analogie des caractères distinctifs de

1. Duchinski, *Aryas et Tourans*.

l'Armorique tracés par César avec ceux des Lithuaniens. 5. Analogie entre Velléda et Wanda. 6. Le nom de *revenants* se dit en gaëlique *dussi*, en polonais *dasché*. (C'est une racine aryaque.) Selon Schaffarik, le nom de Ruthènes qu'on donne à une partie des Petits Russes pourrait venir des Rutheni gaulois, Rodez. — (Très-difficilement. Le nom de Ruthènes n'a été donné à ces Russes que par les chroniqueurs du XI[e] siècle.)

A plusieurs époques, les deux branches celtique et slave de la race aryane ont pu se rencontrer. Il y a eu des enclaves celtes en Slavonie, Europe orientale, plus avérées que les enclaves slaves en Bretagne. Les deux peuples furent souvent limitrophes, et la limite des possessions gauloises a pu être la Gallicie actuelle, où habitent précisément ces Ruthènes qui n'ont que par hasard le nom des fondateurs de Rodez. Les chroniques slaves parlent des guerres entre les Gaulois et les Slaves sur la Vistule, et la domination des Gaulois sur tous les peuples finniques ou aryans situés au nord de la mer Noire résulte du récit même d'Hérodote. A l'approche des Scythes, le peuple voulait fuir, c'était les Slaves finnisés ; mais les rois, les Celtes, voulurent livrer bataille, et comme ils furent vaincus, leur soumission donna naissance à l'empire des Tauro-Scythes. Qu'il y ait eu également des enclaves slaves en Gaule, cela n'est pas impossible. Si les Vénètes de l'Armorique sont analogues aux Wendes du moyen-âge, ils ne furent certainement pas le seul peuple proto-slave absorbé dans la nationalité gauloise. L'Armoricain slavisé ne pourrait se distinguer de l'Armoricain celtisé. La tête est ronde et large (indice céphalique 81.25 ; 82.05), et c'est ce trait qui les distingue des Kymrys bretons sous-dolichocéphales ;

mais ce caractère, reconnaissable aujourd'hui chez les Slaves, est aussi un caractère ligure. Peut-être l'eury-céphalie des Slaves actuels tient-elle à un mélange finnique, et les premiers Aryans slaves étaient-ils dolicho-céphales comme le sont aujourd'hui les Kymrys. Dans tous les cas, l'hypothèse d'un élément slave dans l'ancienne Gaule ne pourrait rendre compte que des différences constatées entre les Celtes et les Kymrys, et pour une part impossible à préciser.

II. LES GAULOIS ET LES CIMMERIENS

ÉLÉMENTS BLONDS DE LA RACE CELTIQUE

§ 1er. — Dualité de la race celtique[1].

L'élément le plus considérable de la colonisation aryane, en France, est cette race des Celtes ou Gaulois dont les anciens ont donné une description ineffaçable. Leur description ne nous livre que des caractères exclusivement aryans, d'où il suit qu'elle est aussi incomplète qu'exacte : elle représente très-fidèlement les Aryans gaulois restés purs, éléments septentrionaux de la population celtique ; elle ne s'applique plus au mélange brun de Gaulois et de Ligures auquel les anciens donnaient également le nom de Celtes ; c'est que ces auteurs savaient bien jusqu'où s'étendait la région géographique de la population mixte, mais que de cette population ils n'avaient vu que les classes officielles et militaires. Le nom Celtes est le plus ancien chez les historiens ; Hérodote n'en connaît pas d'autre. Polybe, le pre-

1. Il n'y a aucun inconvénient à conserver ce mot, faute d'un autre plus générique, à l'ensemble des races primitivement aryanes des Gaulois et des Cimmériens. Quand ce nom est employé dans des acceptions spéciales, 1° l'acception linguistique, pour les langues erses et kymriques ; 2° l'acception politique, pour la fédération d'entre Seine et Garonne ; 3° l'acception ethnique, pour les Gallo-Ligures, le sens de la phrase l'indique suffisamment.

mier, mieux informé des peuples aryans qui entouraient la Macédoine, apprit le nom de Gaulois, Gaëls, qu'ils se donnaient à eux-mêmes. Depuis lors, tous les auteurs classiques emploient le nom de Gaulois[1]. Cependant, à mesure qu'ils entrent en rapport avec les Gaulois de l'Occident, ils restituent le nom de Celtes aux populations qui habitent entre la Seine et la Garonne. Ces populations présentaient, même dans l'antiquité, beaucoup plus que les Gaëls et les Kymrys du Nord et de l'Est, les traces d'un mélange avec les indigènes bruns; aussi les ethnologues actuels, MM. Broca, Guibert, Mme Royer, réservent-ils le nom de Celtes à cette race mixte, et ils évitent soigneusement d'appliquer ce nom soit aux Gaëls non mêlés avec la race brune, soit aux Kymrys.

La distinction est poussée si loin que souvent même ils font abstraction de l'élément aryan contenu dans le sang celtique, et que pour eux on voit que Celtes est synonyme d'Ibère ou de Ligure. Ce système est excessif. Il y a de fortes raisons de croire que les Celtes sont des Gaulois de deuxième formation, des Gaulois mêlés d'Ibères et de Ligures, en sorte que les indigènes auront pris un nom qui rappelait le peuple supérieur. Les Celtes sont ainsi des Ibères ou des Ligures élevés à la dignité de Gaulois. Mais l'antiquité n'a pas connu cette différence, dont la raison ethnogénique lui échappait ; et les deux noms sont même par leur racine identiques. La série des transformations le prouve : Γάλλοι, Γαλάται, Κέλται. C'est comme Franc et Français.

Les anciens donnaient aussi le nom de Gaulois à la seconde fraction du groupe *celtique* des philologues, — à

1. Al. Bertrand. *Celtes, Gaulois et Francs.*

la fraction aryane la plus rapprochée du groupe *gaélique* des ethnologues, qui elle-même se donne le nom de Kymry. Les anciens réservaient ce nom de Cimmériens aux fractions septentrionales et orientales de la race gauloise, telles que les Cimbres de la Chersonèse cimbrique (Jutland), et les Cimmériens de la Chersonèse Taurique (Crimée); il a fallu l'attention des modernes pour reconnaître que ce nom était porté aussi par des Gaulois de l'Occident. Ainsi ce sont des Kymrys, les Gaulois de Sens (Senones) qui ont pris Rome et pillé Delphes. Mais Tite-Live les appelle toujours Gaulois. Des Gaëls et des Kymrys se trouvent réunis dans la Haute-Italie. On les appelle en masse Galli, et certainement les Romains ne se doutaient pas que le nom d'Umbri, Ombriens qu'ils donnaient aux populations de la Romagne actuelle, n'était que le nom de Kymrys-Amhras, défiguré.

Dans la Phrygie, même mélange de Gaëls et de Kymrys; on les appelle Galates. Quand les auteurs grecs et romains abordent la description de la France actuelle, ils donnent à ces Kymrys un nom tout politique, celui de Belges, et ils réservent le nom de Celtes ou Gaulois aux habitants de la rive gauche de la Seine; mais le nom général de la nation est toujours Gaulois. On voit trés-clairement que ce nom de Gaulois a pour eux deux sens : l'un est ethnologique : les Gaulois sont la double race aryane qui comprend 1° les Belges (Kymrys) et 2° les Celtes ou Gaulois (Gaëls, Celtibères, et Ligures) d'entre Seine et Garonne; l'autre est tout politique : l'agglomération militaire de la Gaule comprend 1° la confédération belge; 2° les confédérations gauloises ou celtes (gallo-ligures) et celtibères; 3° la confédération purement ibère anaryane.

Ces distinctions superficielles ne sont même aperçues qu'à l'époque romaine. Jusque-là l'antiquité ne distingue pas. Les Cimmériens d'Homère ne sont autres que les Celtes d'Hérodote, les Gaulois de Polybe. La confusion (ou l'assimilation), était d'autant plus facile, que la comparaison des langues a seule mis sur la voie d'une différence ethnique en faisant attacher de l'importance au texte de Strabon. Actuellement en effet, les peuples dits *celtiques* de France et des îles Britanniques parlent des langues qu'on peut rapporter à deux groupes. Ceux qui parlent l'*erse* d'Irlande (*erinach*), l'erse d'Écosse (*albanach*) ou l'erse de l'île de Man (*manx*), se désignent eux-mêmes sous le nom de *Gaëls* ou *Gadhëls*, nom dans lequel il est impossible de méconnaître le *Gallus* des Romains. Ceux qui parlent le kymrique du pays de Galles (cymraëg), le bas-breton de la Bretagne française (*breiz*), ou le cornique du pays de Cornwalles anglaise (cymraëg), se désignent du nom de Kymrys (Cimmériens) et déclarent n'avoir reçu que des étrangers le nom de Welsh ou de Gallic. Les étrangers n'ont pas d'ailleurs absolument tort, car ils signalent ainsi, chez les Kymrys, la présence d'un premier élément analogue, les Galls, probablement plus anciens. Cela est frappant dans le pays de Galles, et dans la Bretagne française, où la majorité des personnes parlant la langue kymrique, sont, par le type, gaéliques, c'est-à-dire analogues aux Celtes de langue erse, soit que ceux-ci représentent une variété aryane ou qu'il faille y voir au contraire un mélange avec les populations ligures.

Revenons aux différences ethniques entrevues par les anciens. César distingue le premier les Belges, qui habitent entre le Rhin et la Seine, et les Gaulois, entre la

Seine et la Garonne. Ceux-ci, dit-il, dans leur langue, s'appellent Celtes[1]. César ne paraît pas savoir que le nom de Galli n'est que la forme latine du nom indigène Gaëls; mais son témoignage est précieux pour l'indigénat du nom de Celtes, qui, décomposé, revient précisément à la racine Gaël ou Gall. Strabon permet de remonter des Belges aux Kymrys, il signale les Belges comme les derniers Kymrys qui se soient établis en Gaule (IIe siècle avant J.-C.); les premiers y avaient paru au VIe. Mais il étend démesurément, par une distraction inexplicable, le territoire de ces premiers Kymrys, qu'il conduit sur tous les versants occidentaux des Cévennes, jusqu'à la Garonne, ne laissant ainsi aux Gaulois que les plateaux montagneux situés entre les Cévennes, les Vosges, les Alpes et la mer. Hypothèse excessive qu'adopte Amédée Thierry. En réalité, la confédération belge ne dépassait pas la Seine, sauf certaines tribus volques enclavées dans l'Ibérie (les Tectosages, les Tolosates, les Boïens de Bordeaux), et rien ne prouve absolument que les premiers Kymrys aient dépassé les limites assignées à la fédération des Belges par César : il faut remarquer cependant que les Armoricains celtiques parlent encore une langue non pas gaélique, mais kymrique, absolument comme les Bretons qui ne se sont établis chez eux que onze siècles après les premiers Kymrys de la Gaule; il se pourrait donc que le pays entre Seine et Loire eût été occupé par les premiers Kymrys, lesquels, au temps de César, se seraient trouvés

1. *Gallia* (la région géographique et politique) *est omnis divisa in partes tres : quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani* (les Ibères), *tertiam qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur.* »

assez fondus dans la population gaélique-celtique pour que le conquérant n'ait pu les en distinguer : il n'aurait discerné que les seconds Kymrys, les Belges. Mais évidemment cette première invasion kymrique n'avait pu modifier, à l'ouest des Cévennes, entre la Seine et la Garonne et surtout au sud de la Loire, la population celtique.

Amédée Thierry (1828), Henri Martin (1861), ne firent pas de doute de la dualité des races celtiques. Ils allèguent 1° les différences de la langue erse, gaélique, plus euphonique, parente du latin et du sanscrit ; et de la langue kymrique, plus gutturale, parente du grec, du zend et de l'allemand, ; 2° l'histoire et l'orographie. Les Kymrys venant de l'est et du nord ont dû facilement inonder les terres basses, le versant occidental des Cévennes, le versant septentrional des Vosges. Les Galls sont ainsi refoulés dans la vallée du Rhône et sur les montagnes de l'Auvergne. (Exagération d'A. Thierry, que rectifie H. Martin en peuplant la région entre Seine et Garonne d'une race mixte gallo-kymrique, et que reconnaît A. Thierry en 1862). La physiologie vint à son tour confirmer l'hypothèse de deux races celtiques (1829). William Edwards, visitant la France et l'Italie, distingue deux races, qu'en vertu des théories alors en faveur, il ne peut qu'appeler Galls et Kymrys ; car on ne s'avisait pas encore des populations pré-aryanes. Il était admis que l'Ibère et le Ligure ne dépassaient pas les régions du midi, et l'homme fossile, objet d'étonnement pour les géologues, n'appartenait pas à l'histoire.

Henri Martin résume la théorie de W. Edwards : « Le Gaël, à la tête arrondie, au front moyen, aux yeux grands et ouverts, au nez droit et arrondi à l'extrémité,

à la taille moins élevée que celle du Kymry, présentait les caractères les plus voisins, à ce qu'il semble, du type moyen de l'homme. Le Kymry avait la tête allongée, le front haut et développé, le nez recourbé avec la pointe en bas, et les ailes relevées, le menton proéminent, la stature très-haute. » W. Edwards voit ce second type très-répandu en Bourgogne, en Toscane (c'est le type de Dante). — Henri Martin conclut de cette opposition à une dualité harmonique de la race celtique : la race gaélique est sensitive, oratoire et sociable; la race kymrique est réfléchie, métaphysicienne et individualiste. La dualité du Gall et du Kymry était si bien établie qu'elle avait suffi pour influer sur la science officielle et déterminer la classification des galeries d'anthropologie au Muséum. En 1855, Roget de Belloguet, visitant ces galeries, voit deux séries de crânes, les uns ronds, les autres longs, qualifiés de crânes galliques, crânes kymriques. Il demande la raison de cette division et apprend qu'elle est tirée tout entière de la lettre d'Edwards à A. Thierry et de l'histoire d'Henri Martin. Précisément cette division, hypothétique au point de vue aryan, comme distinctive de deux races gauloises, est exacte au point de vue anthropologique général : elle répond à l'opposition des dolichocéphales blonds (Aryans Kymrys. Bretons maritimes, Gaëls primitifs); et des eurycéphales bruns (Ligures, Celtes ou Gaëls ligurisés, Armoricains du centre). Tout dans la description du grand naturaliste W. Edwards, est vérifié par l'anthropologie contemporaine, tout, sauf précisément l'attribution du type eurycéphale aux Galls ou Celtes primitifs. Edwards, Amédée Thierry, Henri Martin, avaient raisonné dans une foi absolue à l'origine exclusivement aryane des populations françaises : les

différences de structure ne pouvaient donc provenir que d'une dualité dans la race aryane des Gaules. Les celtisants attribuant à la dualité des langues celtiques une généralité constante, identique sur le continent et dans les îles, généralité que rien ne démontre encore, transportaient cette division tranchée dans l'histoire ethnologique. Il fallait à toute force que les anciens eussent constamment décrit les Gaulois et les Cimmériens comme aussi différents par leurs caractères physiques et moraux que nous voyons aujourd'hui différer par la langue les Écossais et les Gallois. Distinction sur laquelle au contraire l'antiquité a beaucoup varié. Les dénominations de Gaulois et de Cimmériens s'appliquent souvent aux mêmes tribus aux mêmes peuplades. « Les deux noms » ont le même sens ou à peu près. Si Gall veut dire *fort* » (sanscrit, wala, walya), *Kymry* signifie vaillant. Le » nom est resté dans le danois *Kiemper* avec la signification *combattre* » (Gobineau).

Il est remarquable qu'Henri Martin, en assimilant aux Galls les Ambrons de la Haute-Italie (XVIIe siècle av. J.-C.) et ceux même du temps de Marius, qu'il distingue soigneusement des Cimbres, ne s'aperçoive pas que ces noms d'Ambrons, Ombriens, ne sont que le nom même de Kymry, dépouillé de son aspiration gutturale. Des peuples classés comme Galls, les Edues (Autun), Arvernes (Auvergne) et Bituriges (Bourges), venant de Gaule en Italie au VIe siècle, y prennent les noms d'Insubres, Isombriens, Is-Ambras, ou les Kymrys de la plaine. Les Kymrys de l'intérieur, attirés par les conquêtes des Galls, passent les Alpes à leur tour: ils fondent Bologne et Sinigaglia (Senones-Gallia). Les habitants du pays de Galles s'appellent Gaulois (Wales)

et Cimmériens (Kymrys). Les Belges portent aussi le nom de Caledini. Diodore et Appien disent que les Celtes étaient Cimmériens. Les deux races paraissent ainsi confondues. Cependant, aucun peuple celtique d'Espagne ne prend le nom de Kymry; les peuples des deux Chersonèse kymriques (Crimée, Jutland), ne prennent pas le nom de Gaulois. La Galicie (Halicz) reste fidèle à son nom dans l'Orient de l'Europe. Voilà les seules exceptions bien constantes. Presque partout, les noms de Galls et de Kymrys s'appliquent indifféremment.

Roget de Belloguet[1] simplifie tout. Il y a en effet deux races dans la Gaule, mais il n'y a qu'une seule race septentrionale qu'on peut appeler indifféremment gauloise, celtique ou kymrique, c'est la race au crâne elliptique, à la figure longue, au visage ovale, au nez droit ou aquilin, qui est figurée sur le monument de Jovinus, à Trèves. Le nez surtout est remarquable; il diffère autant du nez droit rectiligne des Grecs que du nez aquilin busqué des Sémites; il est admirablement séparé du front, et immédiatement présente une courbe, une sorte de petite bosse qui constitue son caractère demi-aquilin. Ce nez, d'un modelé plus compliqué et plus délicat que chez toute autre race humaine, est le vrai nez gaulois ou cimmérien. L'autre race, brune, à la tête sphérique, au visage rond, aux cheveux bouclés, est la race ligure. Les populations qu'Edwards, Amédée Thierry et Henri Martin appellent galliques ou celtiques, sont des Kymrys (Gaulois-Celtes) mêlés de Ligures.

Cette explication du type celte eurycéphale brun par un croisement avec les Ligures rendrait en effet un compte

1. *Ethnogénie gauloise*, 1858.

suffisant des différences les plus notables signalées entre les Gaëls et les Kymrys. Il subsiste néanmoins des raisons de ne pas abandonner l'idée d'une dualité primitive qui peut remonter avant l'établissement de ces races aryanes au milieu des habitants bruns de l'Europe. Ce sont : 1° la mésaticéphalie des Gaulois blonds, d'Auvergne, qui n'ont jamais porté le nom de Kymrys ; 2° la dualité bien évidente des langues celtiques : il est bien difficile que les dialectes erses (gaéliques), doivent à un mélange ethnique les différences qui les séparent des dialectes bretons (kymriques), car ils ne sont pas plus éloignés du sanscrit ; 3° la date de l'invasion kymrique en Gaule, fixée assez historiquement au VIe siècle avant J.-C., et le nom de Gaulois que se réservèrent les Celtes d'après César.

On peut regarder les conclusions suivantes comme vraisemblables :

Une race aryane désignée sous le nom de Cimmériens, s'est établie à des intervalles historiques très-éloignés dans diverses régions de l'Europe ; les premiers établissements pouvant être rapportés à 2,000 ans avant J.-C., les derniers aux VIe, VIIe siècles ;

Les traits distinctifs de la race aryane se sont, en général, mieux conservés actuellement dans la variété kymrique pure, la dolichocéphalie, la figure longue, le nez droit légèrement aquilin, la taille haute ;

Les premiers peuples de cette race qui s'établissent dans l'Occident, et auxquels le nom de Gaulois paraît plus spécialement attaché, ont dû, par leur mélange avec les races brunes indigènes, perdre quelque chose de leur stature, et spécialement au contact des Ligures, acquérir ce trait si caractéristique de l'eurycéphalie.

Au temps où ils furent, pour la première fois, sérieusement observés par les anciens (César, Posidonius, Strabon), le nom de Celtes était resté à cette variété de Galls et de Ligures, le nom de Kymrys aux peuples de race semblable, grands et blonds, au nord et à l'orient de l'Europe; les Belges qui formaient une confédération politique indépendante étaient rattachés ethniquement à ces Kymrys.

Au cours du moyen-âge et actuellement, la division en Galls et en Kymrys se retrouve confirmée par l'existence de six dialectes classés en deux groupes distincts dans les Iles-Britanniques et en France; dans la Bretagne française, il existe des Kymrys purs immigrés au ve siècle de l'ère chrétienne et des Galls mêlés peut-être déjà d'un premier élément kymrique avant César et certainement d'un élément ligure très-prononcé. Ces Galls, au lieu de parler des dialectes erses, comme les Gaëls des îles, parlent le même breton que les Kymrys de la même région et le parlaient peut-être au temps de César.

§ II. — Les Gaels.

Gaël est le nom indigène actuel, le nom ossianique des montagnards d'Écosse. Il se prononce aussi par contraction, Gall. « Le nom de ces guerriers vient de Gall, fort. J'en rapporte l'origine à une ancienne racine de la race blanche, très-reconnaissable encore dans le sanscrit *wala* ou *walya*, qui a le même sens, *Valens*, vaillant, galant, *gais* (force). Les nations sarmates, et par suite les gothiques, restèrent fidèles à cette forme et appelèrent les Galls Walah,. Welsh, Wallons. Les

Slaves altéraient ce mot davantage et faisaient Wlosh, Vlosch, d'où Valaque. Les Grecs prononçaient Γαλάται et Κέλται, dont les Romains firent *Celtæ*, pour se rabattre ensuite constamment à la forme plus régulière *Galli* (Gobineau.)[1].

Observons, sur cette nomenclature, que la racine sanscrite wala ou walya a donné le latin *valere;* que la racine celtique *gais* a donné le latin *gæsum*, javelot des Gaulois, *gas*, gars, garçon, dans tout l'Ouest français. Le nom de gallant des Anglais du moyen-âge, n'est peut-être pas de leur part un retour direct à la racine *gallus*, mais une transmission du normand galant, venu du latin lui-même. J'ai déjà expliqué, et j'y reviendrai nécessairement, que la forme Celtæ peut n'être pas absolument synonyme de la forme Gaël, Galli, mais un dérivé applicable à la race mixte des Gaulois-Ligures. Dans tous les cas, la racine est aryane et le nom ne peut, sans abus, s'appliquer comme on le fait depuis quelques années, à des Ligures non aryanisés.

La première description des Gaëls est due à Polybe;

1. Le bas-breton emploie la forme *Gallaouet* qui garde bien l'original de Γαλάται. Voir à ce sujet les médailles où l'on trouve les formes Καλλέτεδοι, Κάλεδοι, Κ λεδυ, Κάλεδυ. — Schaffarik indique quelques formes intéressantes du nom : *Galedini* que s'attribuèrent les Belges, et qui est la racine évidente de *Caledonia*; Gaoidheal, en usage chez les Irlandais. Les Anglais font de walah, le gothique vealh, fidèlement conservé depuis dans notre *valet*. Les Anglais ont depuis abandonné cette dérivation insultante pour cet autre Gallant, qui se retrouve dans notre *vaillant*. — Une autre transformation de Gall, c'est wallon, appliqué à un peuple de Belgique; une autre encore c'est welche, dans la Suisse française. » (Note de Gobineau.)

elle s'applique aux bandes militaires et nomades des Alpes et du Danube qu'il appelle Galates, et qui envahirent la Macédoine, la Grèce et l'Asie. Le portrait qu'il en a donné est ineffaçable. Voilà bien les Gaulois classiques ; grands, blonds ou roux, aux yeux bleus, à la peau molle, hardis dans l'attaque, prompts au découragement et à la fatigue ; ils combattent sur des chars, avec des armes de bronze ; ils sont vêtus de plaids éclatants, tels qu'en portent encore aujourd'hui les montagnards d'Écosse. Vaincus, ils se dispersent, ne se fondent pas dans les masses indigènes, et n'entrent pas dans les organisations plus compliquées des royaumes macédoniens où ils ont servi comme mercenaires.

Les plus anciens témoignages épigraphiques que nous possédions d'un peuple de langue sanscrite sur le sol de la France, sont les cinquante-quatre inscriptions recueillies par Becker, en Auvergne et dans la Haute-Italie. La langue de ces inscriptions est plus près des idiômes gaéliques actuels (manx, écossais, erse) que des idiômes kymriques (gallois, cornique, bas-breton). Un fait est par là mis hors de doute : l'antériorité des peuples gaéliques sur les peuples kymriques, et l'extension du langage gaélique dans la celtique de César. Une exception cependant est à noter : les Armoricains actuels parlent encore une langue non pas gaélique, mais kymrique, comme les Bretons à qui ils ont donné asile au v[e] siècle. Or, l'invasion de ces exilés de Domnonée et Cornouailles eût-elle suffi pour substituer le kymrique au celtique, si celui-ci eût été parlé à cette époque par les Celto-Ligures de la fédération armoricaine? Il est donc possible que les Kymrys des premières invasions (que César ne connaît pas, mais que Strabon a notées),

aient un peu dépassé les limites de la Seine, et bien que Strabon ait affirmé sans trop de preuves cette extension, il se peut que toute la Gaule du nord de la Loire, celtique aussi bien que kymrique, parlât, à l'époque romaine, un dialecte cimmérien. Au reste, rien ne prouve que le kymrique et le gaélique différassent autant à cette époque que les deux groupes des langues celtiques actuelles.

Les inscriptions de Becker révèlent une langue assez formée déjà, assez loin du sanscrit ou du primitif aryaque pour qu'on puisse supposer une longue modification des Aryans gaulois par les Ligures et les Ibères. C'est avec le latin que la langue des inscriptions a le plus d'analogie. Entre les inscriptions de Becker et le kymrique, la permutation d'une lettre est constante : le gaélique, à l'exemple du latin, dit par exemple æqos, cheval; le kymrique, à l'exemple du grec, epos (Eporedorix, Ἵππαρχος, *Eporedia*, Ivrée, Ivry)[1].

Les mœurs des Gaëls primitifs, décrites par les Grecs et les Romains, sont celles de toutes les tribus aryanes à l'époque védique. (Naturalisme religieux; commencement du polythéisme, polygamie ou polyandrie.) Quand les Gaëls de la Gaule et de l'Europe centrale furent modifiés par la civilisation gréco-romaine, les Gaëls libres qui échappèrent à cette influence persistèrent très-tard à mener cette vie héroïque; on dirait l'Inde transportée dans les brouillards de la Calédonie. Au siècle des Antonins, la vie d'Agricola, de Tacite, décrit les Calédoniens combattant sur des chars. C'est la stratégie de l'*Iliade* et du *Ramayana*.

1. Chavée, *Ethnologie de la Gaule*.

Au siècle suivant, les poëmes d'Ossian reproduisaient la même vie militaire (sous Septime Sévère). Et même après que le christianisme se fut propagé en Irlande, cette vie avait peu changé[1]. Établis depuis près de dix siècles en corps de nation, les Gaëls de Bretagne et d'Irlande différaient très-peu, pour les mœurs, des Aryans saxons demeurés dans cet état social qu'on peut appeler la période homérique.

La religion des Gaulois nous reporte également au naturalisme primitif des Aryans védiques. Le Druide, *homme des bois*, du mot aryaque *daru*, arbre, est à l'origine le solitaire indien *bouddha*, l'homme qui habite sous l'arbre par excellence, le figuier indien à branches radicentes, *bôdhi*. — C'est presque le même nom en irlandais, *feadha*, arbre, qui signifie aussi *langage*, *incantation*. « Je connais le langage des branches, » dit Merlin. De ce premier radical aryaque dérivent ainsi tous les noms qui désignent la puissance mystérieuse de la nature révélée par le langage des hommes ou par la suite des événements : *Fari*, parler; *fas et nefas*, *festus*, les fêtes; *fatum*, destin; *fata*, les fées. De là le fétichisme, adoration des arbres et autres objets naturels.

La sphère d'expansion des Gaulois primitifs fut considérable. Non-seulement on trouve leurs établissements sur les Alpes et sur le Danube, mais les dolmens et les noms de localités permettent de suivre leur trace depuis la Baltique, sur tous les versants occidentaux de l'Europe jusqu'en Afrique et dans le sud de l'Asie-Mineure. Sans parler des Titans, Celtes et Slaves primitifs qui

1. V. Montalembert, *Les Moines d'Occident*.

aryanisèrent la Grèce et l'Italie[1], il est constaté que les Gaëls passèrent les Pyrénées à une époque que l'antiquité plaçait au XVIIe siècle avant notre ère et que l'archéologie préhistorique actuelle tendrait encore à reculer. Le passage du détroit de Gibraltar, ou plutôt de l'isthme qui en occupait alors la place, ne dut pas s'opérer bien tard après la conquête de l'Espagne sur les Ibères. L'Afrique septentrionale fut conquise par les Gaëls sur les Guanches et les Atlantes, et le peuple mixte issu de la conquête, porte encore le nom d'Amazir ou Amazirga, en Algérie et au Maroc. Les Touaregs, grands et blonds dans certaines tribus, sont également issus de cette origine, et les historiens grecs l'ont remarqué. Procope signale, dans les montagnes de l'Atlas, des tribus présentant tous les caractères septentrionaux qu'il rapporte sans hésiter aux Gaulois. Si, comme l'ont cru les modernes, ces hommes du Nord eussent été les Vandales, Procope n'en aurait pas fait la différence, puisqu'il avait les Vandales sous les yeux. Le poëte alexandrin Callimaque, neuf siècles avant Procope, parlait des lybiennes blondes de la Cyrénaïque. L'invasion alla jusqu'en Égypte, où les hiéroglyphes signalent la domination d'un peuple blanc du Nord-Ouest, les Tamahou. C'est d'eux que sortit le dernier organisateur de l'Egypte, Psammétique. En Afrique, et dans les profondeurs de l'Abyssinie, le nom de Gallas désigne encore un peuple de cavaliers dont la langue, l'amhara (singulière analogie avec l'Amrha-Ombrien d'Italie), se distingue de tous les idiômes éthiopiens ou sémitiques de la contrée, et ne paraît se rattacher qu'au sanscrit.

1. Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines, T. III.*

Au Nord, l'expansion des Gaulois atteignait presque les limites de la terre habitable : ils demeurent encore sous leur nom dans les Iles-Britanniques ; et à l'Est, le nom de Gallicie (Halicz) désigne la plus lointaine enclave de cette nation dans les tribus finniques et slaves.

On parviendrait ainsi à reconstituer une première colonisation gaélique, étendue sur toute l'Europe centrale et occidentale, et sur toute l'Afrique du Nord. Le contact avec les populations qui habitaient le pays à leur arrivée, dut évidemment transformer les vainqueurs et les vaincus. Un premier mélange put donc s'opérer qui donna les Ibères et les Khabyles actuels, d'une part, et d'autre part, les Ligures en général ; mais dans un rayon étendu, l'influence aryane allait naturellement s'affaiblissant ; aussi n'est-ce qu'à force de patience et d'hypothèses, qu'on est parvenu à retrouver les Gaulois en Afrique, en Asie-Mineure, et dans l'orient de l'Europe. Au contraire, l'Europe du centre et de l'ouest fut le théâtre de l'activité persistante de la race gallique, demeurée plus compacte, et les races issues de son mélange avec les indigènes portent son empreinte ineffaçable.

§ III. — Races et nationalités celtiques.

Le mélange des Gaulois et des populations qu'ils trouvèrent en Europe s'opéra dans trois régions, avec deux races différentes. A l'ouest du Rhône et au sud de la Dordogne, et dans toute la péninsule hispanique, demeurait la race ibère ; à l'est et au nord de ces limites habitait en Gaule, en Italie, et dans toute la région des Alpes et du Danube, la race des Ligures-Rhètes-

Illyriens. Ce sont ces deux populations que la race septentrionale des Gaulois transforma radicalement. Tous ces peuples en masse reçurent alors (ve siècle avant J.-C.) des Grecs et des Romains le nom de Celtes, Γάλαται, Κέλτοι, *Celtæ;* évidemment dérivé du primitif Γάλλοι, Gaëls. La désinence ou affixe qui désigne le nouveau produit ethnique, est d'un participe passé; elle indique comme une transformation subie par un autre élément que les Gaulois mêmes, comme si c'était par exemple, des Ibères ou des Ligures élevés à la dignité de Gaulois. Notons aussi qu'en vieillissant les peuples augmentent leur nom, le modifient de manière à rappeler les changements de race; le plus souvent ils font un adjectif du nom de terre déjà dérivé lui-même du nom de peuple. Ainsi les Francs s'appellent Français, les Scanes Scandinaves, les Selles Hellènes, les Moskes, Moskovites, par l'intermédiaire de France, Scandinavie, Hellé, Moskov. En effet, le territoire a pris de l'importance, est devenu la base physique de l'idée de patrie, à défaut des caractères physiologiques qui se modifiaient par suite du mélange des races ou simplement de la longue habitation, du changement de vie. Si, après cinq ou six siècles, les Francs, absorbés dans les masses gallo-romaines, sont devenus des Français, il n'est pas étonnant qu'après de plus longs siècles encore, les Gaëls soient devenus des Celtes. Les histoires écrites des Grecs ne remontent qu'au ve siècle avant J.-C., mais les traditions, non méprisables, dont les historiens faisaient usage, remontaient à une bien plus haute antiquité. Dans l'immensité de la Celtique, les géographes donnaient le nom de Celtes à deux tribus spécialement : l'une habitait une forêt dans les Cé-

vennes, (forêt en gallique, Caolt), d'où Strabon s'imagine que Celtes veut dire habitant des forêts ; l'autre tribu, les Klêtas, était en Espagne et se distinguait des Celtibères environnants, soit que le nom de Celtes désignât de purs Gaulois ou un mélange ethnique poussé moins loin que celui des Celtibères ordinaires. Quoi qu'il en soit, ce nom de Celtibères apparaît dans l'histoire avec l'antiquité elle-même. Dans la péninsule il s'appliquait aux tribus : 1° du Portugal actuel ; 2° de la moitié environ de l'Espagne, fraction assez irrégulièrement dessinée ; mais en masse l'Occident est celtibère ; l'Orient, ibère. Cependant au Nord-Est se retrouve un peuple gallique, les Catalaunes (Catalogne), dont les parents habitent encore aujourd'hui sur les bords de la Marne (Châlons).

L'aire géographique des Celtibères de France ne peut se préciser. Les anciens ne connaissaient de Celtibères qu'en Espagne. En Gaule ils ne voyaient en dehors des Ibères purs pyrénéens (les Basques ou Aquitains de César), que des Celtes. Il est bien certain cependant que la région du Sud-Ouest ne se vida pas de ses habitants à la seule approche des guerriers du Nord, et qu'en dehors du triangle inscrit entre la Garonne, les montagnes et l'Océan, une race mixte, vraiment celtibère, dût se former, qui, dans la vallée de la Garonne ou de la Dordogne, confinait aux établissements méridionaux et occidentaux des Ligures celtisés.

Les anciens, réservant le nom de Celtibères au mélange des Gaulois avec les Ibères, confondirent sous le nom de Celtes le mélange des Gaulois avec les Ligures. Cette race mixte des vallées de la Loire, de la

Seine, de la Meuse, du Pô et du Danube, se distinguait parfaitement, aux yeux des anciens, des Gaëls errants qui couronnaient les hauteurs depuis les Alpes jusqu'aux Balkans; de même que les Français actuels se distinguent des Francs ou Alamans d'Alsace, et les Normands celtisés de la Basse-Normandie, des Scandinaves restés purs dans le pays de Caux. Les Gaëls purs ou Galates, suivant Diodore, habitent la forêt hercynienne (le Hartz), tandis que les Celtes (la Confédération gallo-ligure), habitent dans l'intérieur des terres au-dessus de Marseille.

C'est aux Gaëls, élément blond de la race celtique, que se rapporte la description de Diodore, taille haute, carnation blanche, cheveux blonds et même blancs dans l'enfance, et nul doute que les Celtes de cette époque n'aient déjà présenté les caractères signalés aujourd'hui chez leurs descendants : une taille peu élevée, une constitution robuste, un crâne eurycéphale, volumineux, des cheveux d'un châtain plus ou moins foncé[1]. Les Gaëls étaient blonds ou roux, les Celtes, en masse, plutôt châtains. Suétone, en parlant de Caligula, sur sa prétendue campagne de Germanie, dit que, pour simuler des prisonniers germains, il choisit les hommes les plus grands dans la Gaule et leur enjoignit de se teindre les cheveux en rouge. Même avant la conquête romaine, les habitants de la Celtique n'étaient pas blonds, puisque suivant Diodore (L. V, ch. 28), et Pline (L. XXVIII, ch. 51), ils faisaient usage d'eau de chaux et de graisse

1. Beddoe, Mac Intosh, Mac Lame pour l'Irlande et le pays de Galles; Broca, l'abbé Guibert pour l'Armorique; Vincent, Lagneau pour la France centrale.

mêlée de cendre pour se teindre les cheveux. C'est bien la preuve qu'ils n'étaient pas bruns non plus ; les peuples vraiment bruns, les peuples des presqu'îles méditerranéennes ne s'avisent jamais, sinon dans les grandes villes et sous l'influence d'une mode éphémère, de se teindre en blond. Pour qu'un peuple peu civilisé veuille à toute force rappeler la couleur de ses ancêtres les plus fiers et les plus forts, il faut qu'il apprécie encore cette ardeur rutilante des cheveux comme un signe de supériorité ethnique et militaire. Tel était le cas des Gaulois de la Celtique, à l'égard des Kymrys belges plus blonds, et de ceux-ci à l'égard des Aryans germains plus ardents encore ; il y avait comme une imitation progressive à se rapprocher des races les plus indépendantes et les plus robustes. Les Celtes avaient donc, comme beaucoup de Français, les cheveux châtains et les yeux bleu-foncé. La couleur des yeux ne peut se simuler, et c'est fort heureux, car l'humanité aurait encore cherché à rompre, de ce côté, l'harmonie vraie du visage ; mais les cheveux acceptent toutes sortes de préparations. L'eau de chaux, qu'employaient les Celtes, paraît, au point de vue pharmaceutique, moins dangereuse que les teintures modernes; l'esthétique peu développée de ces peuples les rendait insensible à la beauté incomparable des nuances mixtes naturelles qu'apprécie seul un sentiment élevé de l'élégance.

L'élément septentrional persistait surtout dans la langue. La langue des Ligures primitifs est inconnue.

Les castes militaires restaient cependant aryanes. La division du travail, beaucoup plus simple dans la haute Antiquité que sous l'empire romain, ne permettait guère à un peuple vaincu d'aborder la profession des vain-

queurs. Tout porte à croire que les Gaëls entrèrent à main armée au milieu des tribus ligures; ils n'y trouvèrent pas une société assez fortement organisée pour les encadrer dans sa hiérarchie, mais des tribus agricoles, pastorales ou guerrières, comme les leurs; le guerrier le plus faible fut dominé. Aussi les anciens qui, dans les cités gauloises du centre ne voient distinctement que les armées, sont toujours frappés, même aux époques où la nationalité celtique était fort avancée, des caractères septentrionaux de la race, la haute stature, les cheveux blonds, le teint de lait des Gaulois. Ceux-ci, de leur côté, méprisent la petite taille des noirs Romains; ils voient en eux une race analogue à leurs serfs. Biteuth, roi des Arvernes, qui, cinquante ans avant César, perdit une bataille contre les Romains, disait avant le combat, en regardant les petits hommes du midi, massés dans l'ordre profond de la légion : C'est à peine un repas pour mes chiens. Il menait en effet au combat des dogues, ces grands dogues de chasse qui, dans Ossian, annoncent par des hurlements la mort de leurs maîtres. L'armée gauloise se déployait, dans la confiance aryane, sur le plus grand espace possible; les chefs combattaient sur des chars, selon l'ancien usage aryan qu'on retrouvera deux siècles après, chez les Calédoniens de Tacite; au bas des hauteurs où s'étageait l'infanterie, ce fut, dit-il, une immense mêlée de chars, de chariots armés de faux. La cavalerie jouait aussi un grand rôle : l'organisation des trois chevaux pour un cavalier, dont deux tenus en laisse par des écuyers, la *trimarkisia*, se retrouve à peu près à l'époque féodale des Teutons. Il arrivait aussi que le fantassin était instruit à sauter sur le cheval du cavalier

démonté, usage connu des peuples du Nord qui en ont tiré le soldat à deux fins, le dragon. Au contraire, l'homme du midi de l'Europe ne se fie qu'à son pied montagnard, *in pedite robur*. L'éclat de cette société militaire, ces armées équestres, ces chars, ce luxe d'armes et d'orfévrerie (les chars étaient plaqués d'argent, les colliers, les armes en or), les couleurs éclatantes des vêtements (*Roma magis fuscis, vestitur Gallia rufis*), les interminables festins septentrionaux, et surtout la musique, cette exaltation continue des bardes, qui, la harpe à la main, suivaient les armées; toute cette fantasmagorie de la vie gauloise éblouit les Romains, leur voila le vaste monde ibère et ligure, qui travaillait en dessous patiemment, attendant sa revanche, qu'il prit avec l'aide des conquérants.

Cependant, tout ce que les Romains disent des mœurs celtiques, quand ils entrent dans le détail, montre à quel point les deux éléments de la race s'étaient déjà pénétrés. Le génie expansif des Gaulois dut accélérer la transformation des industries, des rites funéraires et des religions. La vie militaire multiplia les armes de bronze. L'incinération des morts devint peu à peu l'usage dominant. Les premiers Ligures, les premiers Celtes exorcisaient la nature, les Celtes et les Gaulois de l'âge historique l'adoraient. Aux conceptions des peuples primitifs pour qui la nature était un ensemble de forces sur lesquelles il s'agissait de mettre la main (soit par l'industrie, soit par la magie), se substituaient des imaginations de personnes divines de plus en plus conscientes, puissances de l'Air devenues peu à peu semblables à des hommes, météores devenus des dieux et sensibles à la prière, en mémoire d'une vague parenté avec la race humaine.

La constitution sociale primitive des Gaulois était évidemment la famille agrandie, le clan des montagnes d'Écosse, le *sept* d'Irlande, ce que fut l'Eran antique, l'Aryawarta. Le pouvoir résidait dans l'assemblée des chefs de famille, la Centurie (*hundred*, canton), réunie dans l'établissement agricole (paradis), autour de l'eau sacrée, du feu sacré. Les hommes libres (Aryas, Herimans) sont la base de l'association, son premier degré. Les chefs de centurie, réunis, forment la cité, ce sont les hommes riches, *rix*, *righ*, *radjah*. Dans l'origine, la constitution toute simple d'un pareil État ne comportait que deux principes : l'hérédité et l'égalité. Plus tard, la conquête des races brunes ou jaunes, réputées inférieures (et qui l'étaient par certains côtés), fit des Gaulois ce qu'elle a fait de toute nation, une féodalité. La noblesse, la royauté s'élèvent par les commandements militaires et subordonnent peu à peu le rôle des simples hommes libres. Les Aryans du Nord (d'Islande et de Norwège,) ont résisté à cette décadence ; leurs institutions de libre discussion présentent une série non interrompue depuis les *Sagas* jusqu'aux lois modernes. Mais partout où la race conquise fut trop nombreuse, la féodalité s'établit et se concentra dans la royauté quand il fallut tenir compte des nécessités de l'administration due aux vaincus.

Le sacerdoce aussi s'élève, indice évident de la division du travail imposée par le mélange des races. On le voit bien en Gaule. Pas plus que les premiers Aryans de l'Inde et de la Perse, les Gaëls primitifs n'avaient de prêtres : le *purohîta*, *presbytès*, n'est institué qu'au moment où la religion dépasse le cercle de la famille, pour devenir un intérêt national. Les peuples mélaniques et jaunes chez lesquels le sacerdoce paraît exister de

toute antiquité, influent alors sur la religion des castes dominantes. Les Aryans de l'Inde avaient cru échapper aux conséquences de cette situation en réservant le sacerdoce à certaines familles de race blanche; on ne voit pas que les Gaulois aient pris cette précaution; il paraît même que l'état de Druide était électif. Le Druide, homme des bois, est d'abord semblable au solitaire indien. Mais peu à peu on voit les Druides sacrifier aux rites des indigènes, se constituer en sacerdoce comme les Shamans des peuples ouralo-altaïques. Au contact de cette sorcellerie de nains industrieux (les *Korigans*), le vague naturalisme des Aryans Gaulois devient un paganisme organisé. La Gaule méridionale a des temples : on y attache les drapeaux relevés d'or qu'on appelait les immobiles et qui ne servaient que dans les levées en masse. Les sacrifices deviennent sanglants. Le clergé acquiert une importance supérieure à celle qu'il eut même dans les nations méditerranéennes, non-seulement chez les Grecs et les Romains, où domina toujours la raison profane, mais chez les Sémites de Jérusalem, de Tyr et de Carthage. Pour trouver l'analogue du druidisme, il faut regarder dans la Haute-Asie, chez les Brames ou chez les Mages, peut-être aussi chez des peuples plus purement aryans que les Hindous et les Néo-Perses, chez les Gêtes et les Thraces qui, gouvernés par un clergé puissant, professaient une religion relativement simple.

Le paganisme des Celtes, indépendamment des emprunts phéniciens, ressemble beaucoup à la mythologie des dieux grecs, romains, italiotes. Il était cependant moins séparé du druidisme que ne l'ont cru Jean Reynaud, H. Martin, qui réduisent le druidisme à une pure métaphysique cultivée par les Cimmériens. Certains dieux,

Hésus, Teutatès, appartiennent aux deux peuples. Personnes divines pour les Celtes payens, ils sont pour les Kymrys idéalistes des prophètes ou des législateurs. Le Panthéon gaulois n'en reproduit pas moins l'Olympe classique. César n'en fait pas de différence et croit absolument que les Gaulois adorent Jupiter, Mercure, Mars et Minerve. Cela était vrai en un sens ; la série des personnes divines, dont l'invention paraît remonter au système stellaire des Sémites ou des Aryans Bactriens, est la même dans tout le bassin de la Méditerranée.

Ce n'était donc plus une nation purement aryane que les Grecs et les Romains observaient dans les Gaules. C'était une nation métisse fort semblable aux leurs, comme eux assez avancée dans la voie des religions théâtrales et des arts plastiques, avec un caractère industriel plus prononcé. L'indépendance nationale, l'originalité de vie de cette race, se défendaient contre l'absorption des civilisations sémitisées du Midi, et contre l'invasion des Aryans-Kymrys plus barbares. Son domaine comprenait six foyers politiques : 1° les établissements du Tyrol, gallo-rhétiens ; 2° les fédérations également gallo-ligures de la Haute-Italie ; 3° les tribus galliques des Alpes illyriennes ; 4° la Gaule située entre les Alpes, la Seine et la Garonne ; 5° les îles britanniques ; 6° les enclaves celtes dans l'Ibérie cispyrénéenne (Aquitaine) et dans l'Ibérie transpyrénéenne (Espagne). Quant aux établissements proto-celtiques d'Afrique, ils avaient disparu depuis longtemps sous le mouvement des Atlantes indigènes et l'autonomie des Welshes du Danube avait également cédé sous la pression des tribus slaves, illyriennes et gètes.

La troisième fraction de la nationalité celtique, la

Gaule, qui intéresse directement le présent livre, était unie par un lien fédéral avec les établissements plus récents des Aryans-Kymrys, entre le Rhin et la Seine. C'est déjà la France moderne.

Dans la confédération des tribus ou cités de la Gaule-Celtique, deux formations presque nationales se détachent avant les Romains et ont persisté depuis. La première est l'Arvernie (Ar Fearann, les hautes Terres). C'est la plus forte confédération de la Celtique, celle qui domina un instant toute la Gaule, si l'histoire du roi Ambigat est vraie (VIe siècle avant J.-C.), et qui soutint, six siècles après, sous Vercingétorix, la dernière résistance de la nationalité gauloise, celtique et kymrique. Six siècles plus tard, la tradition gauloise y était encore si vivante, que la langue celtique y avait persisté, malgré les mesures de dénationalisation employées par les Romains. Un ami de l'empire expirant, Ecdicius, le héros de l'Auvergne contre les Germains, fils de l'empereur Avitus, y supprima ces restes de langue gauloise, exigea partout l'usage du latin. Sidoine Apollinaire l'en félicite, conformément à l'illusion des sociétés qui déclinent, et qui attendent tout des mesures administratives. Sous les Teutons, l'Auvergne conserve encore une sorte d'indépendance; elle cherche à rester neutre entre les Goths et les Francs, à les user les uns par les autres. L'Auvergne régit encore, au moyen âge, une sorte de fédération féodale des provinces du plateau central. Au fond, si la nationalité celtique résiste en Auvergne, c'est avec l'appui indispensable de l'élément ligure, et dans la population, c'est la race mélanique qui domine. Les seuls traits vraiment celtiques qui persistent sont les yeux bleus et la clarté du teint; mais les

cheveux noirs, la taille trapue, la forme sphérique de la tête, tout révèle la présence et la prédominance du sang ligure. Cependant le plateau de la grande Planèse a gardé plus que tout autre région des populations galliques presque pures. Le Cantal est plus celte que ligure; de Maure à Brioude, de Murat à Saint-Flour, et de la Tour-d'Auvergne à Aurillac, le sang gaulois est reconnaissable à la taille élevée, aux cheveux blonds des populations montagnardes.

La seconde nationalité persistante de la Gaule celtique est l'Armorique (Bretagne actuelle). La population est la même qu'en Auvergne, gallo-ligure, petite, brune, eurycéphale. Non-seulement la langue gauloise y a survécu aux Romains, mais elle persiste encore devant l'immense rayonnement du français. Au XVIe siècle, la noblesse et le haut clergé abandonnèrent au peuple la langue poétique et musicale qui, plus que tout autre coutume, avait gardé la nationalité bretonne et qui reste encore le dernier témoignage de l'unité des peuples celtiques. Sans doute, le gaulois y avait reçu comme un surcroît de vie de l'idiôme apporté au VIe siècle par les émigrants de la Grande-Bretagne. Mais ces émigrants bretons de Domnonée et de Cornouailles, qui ont donné leurs noms à la province française, ne sont pas les premiers auteurs de sa nationalité : ils l'avaient trouvée toute établie et en armes, quand les communes de l'Ouest se fédérèrent contre l'Empire romain. La Fédération des Armoriques, *tractus armoricanus*, comprit alors à peu près toute la seconde et la troisième Lyonnaises. Paris même y entra. L'existence de cette République armoricaine si étrangement niée par Montesquieu, est attestée par les historiens byzantins, par les chroniqueurs des Mérovin-

giens, par les poètes latins. Les communes avaient chassé les magistrats romains, subordonné les censitaires à un gouvernement municipal absolu. C'était le triomphe des ouvriers. « Nous voudrions cependant, disait le poète payen Rutilius Numatianus, un état social où les maîtres ne fussent pas les serviteurs de leurs esclaves. » La fin de cet état révolutionnaire fut amenée par les évêques qui, abandonnant à la fois la cause des communes et celle des lieutenants impériaux, Egidius et Syagrius, livrèrent aux fédérés germains la plupart des villes. Mais le mouvement d'absorption s'arrêta aux limites de la Bretagne actuelle. Les réfugiés bretons, qu'on n'avait d'abord accueillis que comme un secours militaire peu important, résistèrent mieux que les communes : leur féodalité sauvage arrêta les rois mérovingiens, l'Empire renouvelé par Charlemagne, même l'absorbante royauté française. La Bretagne n'entra dans la nation française que d'égale à égale, et par un mariage, au XVIe siècle. Jusque-là elle avait conservé intacte deux nationalités : la race celto-ligure du plateau-central de la presqu'île, analogue à celle d'Auvergne, la race kymrique des quatre évêchés, et la langue commune à ces deux races, et les monuments druidiques. Aussi a-t-elle apparu, à l'éveil de l'histoire, comme la France elle-même retrouvée dans son Antiquité. C'est là qu'on a pu reconstituer la Gaule, par là remonter même au delà des Gaulois, rechercher les peuples des dolmens.

§ IV. — Les Kymrys.

Kymrys ou Keumreu, est le nom que se donnent les Celtes du pays de Galles. La forme la plus rapprochée

est le grec Κιμμέριοι, Cimmerii, que les Romains ont contracté en Cimbri. De là nous remontons facilement au nom sanscrit Khamara, le plus près peut-être du primitif vocable gaulois, reconnaissable encore dans les noms d'établissements cimmériens : Cambrie ou pays de Galles, Camaret (Finistère), Cambray (Flandre), Camarès (Aveyron), Camarine (Italie). Le nom de Khamara signifie vaillant, noble; dépouillé de son aspiration, Khamara se réduit à Amhra; d'où nous redescendons également à Ambrones-Umbri, nom des tribus celtes qui ont occupé l'Italie supérieure avant les Romains (l'Ombrie).

Tel est le nom de la fraction septentrionale et orientale de la race celtique d'après les sources aryanes. Les monuments sémitiques donnent une forme analogue, le nom de Gomer, inscrit dans la généalogie biblique au nombre des fils de Japhet. Japhet-Japet, père de Prométhée, est l'éponyme de la race aryane[1].

1. Note de Gobineau : « Les Arméniens, en transcrivant le mot dans leurs chroniques, en ont fait *Ganir*. Ils s'appellent dans leur langue *Thogorma*. La généalogie japhétide de la Genèse ne donne qu'un renseignement fragmentaire sur les Aryans. Il n'est question ni du gros des peuples zoroastriens, ni des Hindous. En tête des fils de Japhet se trouve Gomer : « Gomer et toutes ses troupes, la maison de Thogorma; les « fleuves de l'Aquilon et toute sa force et ses peuples nom- « breux. (Ezéchiel.) » Ainsi les Celtes unis aux Arméniens, comme ne formant qu'une seule race, c'est là, pour les Hébreux, la grande nation japhétide. Les fils de *Gomer* sont *Thogorma* (les Arméniens), puis *Aschkenaz* et *Riphath*. Puisque les Aschkenaz sont les fils de Gomer, des Celtes véritables, et que Gomer lui-même, c'est-à-dire la souche de la nation, a déjà été reconnu dans son plus ancien gîte, sur la côte de la mer Noire, le parti le plus simple serait peut-être d'admettre

Le nom des Gumiris a été retrouvé par M. Rawlinson sur les inscriptions cunéiformes de Bisoutoun, XIII[e] siècle, comme celui d'un peuple septentrional vaincu par les Assyriens. C'est évidemment l'une des tribus cimmériennes dont l'histoire grecque place l'invasion en Asie-Mineure au temps de Cyaxare.

Scanisme possible des Kymrys. — Si le langage était l'indice ethnique par excellence, les Cimmériens ne seraient à l'origine qu'une variété des Gaulois. Mais ils apparaissent dans l'histoire au moment où la race aryane, établie (ou née d'après M[me] Royer) sur le continent central des Alpes et des Balkhans, se renouvelle par des peuples du Nord. C'est une race athlétique, dolichocéphale, au nez aquilin, aux cheveux blonds ardents. Ces caractères semblent rapprocher les Kymrys des Scandinaves (*homo rufus borealis athleticus*) et les éloigner des Celtes (*homo flavus borealis*). Les

que Aschkenaz représente les peuples du même sang placés plus à l'ouest indéfiniment, peut-être les Slaves. Quant à Riphath, les habitants des monts Riphées, ce sont encore des Celtes s'allongeant du côté du nord dans des contrées froides, montagneuses, vaguement entrevues, et se confondant, au milieu des Carpathes, avec les Aschkenaz. Un autre fils de *Gomer* est *Thiras*, la Thrace. » (Dans son chapitre sur les Thraces, M. de Gobineau semble plutôt les rattacher aux Gètes et aux Germains.)

Observons que cette étymologie sémitique concorde assez bien avec l'étymologie kymrique du nom des Thrases, Θρασύς, les audacieux, que Max. de Ring assimile aux Kymris. Le nom de Thogorma (*Turris Cimbrorum ?*) est conservé dans Ossian. Quant à Aschkenaz, les Juifs d'Allemagne appellent ainsi les Allemands, sans doute c'est le reste d'une tradition ancienne qui appliquait ce nom à toute race ariane. Cf. aussi Ascanius, des Kymrys-Pélasges sémitisés de Troie.

Cimmériens seraient ainsi une race mixte issue des Proto-Scanes du pôle et des Proto-Celtes de l'Europe, comme les Thraces et Grecs (montagnards, de *Craig*, montagne en breton, nom resté aux Alpes grées ou grecques), les néo-Scandinaves ou Scythes, les néo-Eraniens ou Perses. La race scanique primitive, aux cheveux roux, à la tête carrée, aux yeux verts, existe encore dans les Pictes d'Écosse, et une de ses tribus est peut-être parvenue en Gaule sous le nom de Pictes Agathyrses; leur nom est resté au Poitou. D'autres Agathyrses couraient l'Europe et passaient pour Scythes[1].

Les Belges, qui se sont toujours vantés de descendre des Germains (*à Germanis orti*, dit César), semblent en effet, par certains traits, les yeux, les cheveux, la stature, former une race mixte entre ces Germains et les Gaulois. Ces caractères n'ont pas échappé aux Gaëls d'Irlande qui ont vu arriver les Fir-Bolgs au IIe siècle (Belges archers). Ossian les considère presque comme une variété scandinave. Enfin le grand peuple sans patrie des Cimbres qui erra pendant cinquante ans dans la Germanie et vint se briser contre les légions romaines, était aux yeux des anciens, assez différent des Gaulois cimmériens établis en Gaule et des Ambrons (Khamara-Cimbri), qui accompagnaient les Teutons. Nous ne voyons pas cependant sur quelles preuves Mommsen nie absolument l'analogie des Cimbres et des Cimmériens-Ambrons. Ils venaient de la Chersonèse à laquelle les premiers Kymrys avaient donné leur nom, et ils se distinguaient également bien des Teutons, malgré cinquante ans de vie commune.

1. V. Pelloutier : *Histoire des Celtes.*

Les Kymrys n'en seraient pas moins, de tous les Scandinaves, les plus rapprochés des Aryans alpestres, puisque non-seulement ils parlent un dialecte celtique, mais qu'au cours de l'histoire, on ne peut plus les distinguer des Gaulois. Leurs aptitudes intellectuelles les séparent au contraire des races saxonnes. La différence de mœurs, de goûts, d'imagination, que nous observons en France entre les Bretons et les Normands, a traversé l'histoire sous la forme d'une hostilité militaire entre les Gaulois et les Germains, entre les Gallois et les Saxons, entre les Welches et les Teutons. Les Kymrys des Ardennes, de Liège, forment en Belgique un îlot au milieu du flot flamand (teuton) qui se rattache, historiquement et par ses visées politiques, aux populations néerlandaises.

L'irruption des Cimmériens dans les régions intermédiaires entre la Celtique et la Perse paraît avoir été déterminée par l'inondation de leur territoire, qui disparut sous la fameuse mer morte du Nord, *mori marusia*, à laquelle plus tard les Balti-Scandinaves ont donné leur nom; une petite contrée émergeait lentement, c'est la Chersonèse cimbrique, refuge des Cimmériens chassés des territoires septentrionaux, et qui n'atteignit même sa forme actuelle qu'au commencement de l'ère chrétienne, où elle fut envahie par les Gètes (d'où le nom de Jutland). Ce cataclysme sépara sans doute les Cimmériens primitifs de leurs congénères du nord, les Aryo-Scanes, et les força à chercher un asile, soit chez les Gaëls, soit chez les Slaves. Le peuple cimmérien des Thraces, établi sur les versants méridionaux des Balkans, à l'ouest de l'ancienne colonie proto-slave de Byzance, a persisté jusqu'à l'époque

romaine, avec des caractères peu différents des Gaulois. Dans certains récits, Spartacus est indifféremment Thrace ou Gaulois. Les Thraces occupaient encore un territoire plus étendu que la Thrace proprement dite, car la Macédoine, qui ne dut sa langue grecque qu'à une très-faible émigration corinthienne, conserva toujours les traits d'une origine septentrionale, et les noms propres mêmes, au commencement de l'ère chrétienne, sont plutôt bretons qu'hellènes[1].

Il est impossible de ne pas constater dans la religion des populations aryanes primitives de la péninsule hémique, des tendances beaucoup plus rapprochées de l'idéalisme gaulois que de l'anthropomorphisme grec. Le roi-barde Orphée, (Hervé ou Gurwand[2]), que du reste les Slaves revendiquent aussi sous le nom de Phren, PhrenaKralé, ne semble avoir rien d'hellénique, mais plutôt il se range dans la catégorie de ces rois prêtres qui ne sont pas rares chez les Aryans du Nord.

Kymrys sémitisés. — On a pu aussi reconnaître la présence des Cimmériens dans le sang aryo-sémitique des peuples de l'Asie-Mineure (Lydiens, Phrygiens, Troyens), confondus sous le nom de Pélasges. Les colonies pélasgiques (arcadiennes) de l'Italie, ne se distinguent pas des colonies troyennes. Virgile, si soigneux des origines nationales, n'établit pas de différence entre les deux colonisations d'Evandre et d'Enée, l'une venue d'Arcadie, l'autre d'Asie-Mineure. Un cycle d'épopées rappela les catastrophes militaires de cette vaste civilisation des Cimmériens sémitisés. Ses établis-

1. Renan. *Saint-Paul.*

2. Fleuriot de Langle : *Bulletin de géographie*, juin 1876.

sements étant de plus en plus pressés par les invasions des tribus néo-aryanes (scythes, hellènes, mèdes, perses, saces ou saxonnes); cette civilisation se concentra, pour les imaginations, dans une ville, Troie ou Pergame, qui fut pour les peuples pélasgiques ce que fut pour l'Europe du moyen âge Constantinople. Sa chute parut marquer une division de l'histoire, et cet événement sinistre appelait, pour être vengé, une coalition de tous les peuples pélasges. Aussi Rome, à l'apogée de sa puissance, regardait comme un devoir pieux de réédifier Troie, de constater par là sa victoire sur les Hellènes. Les Arvernes, dit Lucain, prétendaient aussi descendre des Troyens. Au moyen âge, les peuples celtiques, et les Germains mêmes qui voulaient se rattacher aux Celtes, revendiquent une origine troyenne. Francus, fils d'Hector, est le fondateur de la monarchie française. Il a pour fils Pâris, héros éponyme de la capitale. Un autre peuple celte et kymry, les Gallois, cherche dans la légende troyenne, une origine de transition italiote : les Bretons sont fils de Brutus, premier roi d'Angleterre, selon Geoffroy de Monmouth. Le nom des Bretons est en effet analogue à celui des Brutti, Bruttiens, peuples indépendants de l'Italie avant les Romains. Les origines de Parthes remontent aussi, d'après les légendes persanes, à Berteh, fils de Kémary, fils de Jafès (Britani-Kymry-Japhet). Nous trouvons aussi, au milieu des tribus de la Perse aryane, des Marses ou Mardes, analogues aux Marses celtiques d'Italie, dont le nom est resté chez les Gallois : Marzhyn-Martin-Merlin; et les Carduques de Xénophon, les Kurdes actuels, que les Sémites appellent Our Khasdim (Arphaxad) pourraient bien être des débris de l'ancien

peuple cimmérien analogue aux Cadurci Gaulois, qui ont laissé leur nom à Cahors. Deux causes ruinèrent les établissements des Cimmériens primitifs en Asie : l'invasion d'autres Aryans venus du Nord, plus militaires, les Scythes, les Mèdes, les Perses, et au milieu même de toutes ces colonisations le soulèvement pacifique des Sémites, premiers possesseurs du sol. Au temps des guerres médiques, il ne restait plus trace en Asie, ni des Cimmériens nomades dont parle Hérodote, ni des Aryans qui avaient fondé l'un des plus anciens empires d'Assyrie. A l'époque des successeurs d'Alexandre, de nouveaux Cimmériens, les Galates, revinrent en Asie-Mineure.

Dans ces sociétés cimmériennes sémitisées ou pélasgiques, l'histoire des arts recueille un trait impossible à négliger. C'est un détail de costume plus important que bien des révolutions politiques. Les bas-reliefs, statues, médailles, de la Phrygie, de l'Arménie, de l'Asie-Mineure et de la Perse, montrent le pantalon, pièce principale du costume, avec la tunique longue ou arrêtée aux genoux. Les braies celtiques des monuments sont à peu près semblables aux anaxyrides persanes. Ce pantalon, assez large et flottant, quelquefois rattaché à la cheville, ne se trouve guère que chez les races celtiques ou celtisées en Europe, puis chez les peuples du Danube, les Daces, enfin dans l'Asie-Mineure. Partout ailleurs il est inconnu. Voir au Louvre le pantalon de Tiridate, roi d'Arménie, identique à celui de l'Esclave gaulois à la colonne (statue trouvée à Athènes), et du sacrificateur dans le Taurobole mithraïque (Louvre). Quand l'histoire du costume sera faite d'une manière philosophique, on reconnaîtra que les arts vestimentaires des Gaulois et

des Aryans de l'Asie antérieure forment un groupe à part, intermédiaire entre les deux systèmes d'habillement : les draperies du Sud, dont le type le plus simple se trouve chez les races noires en Polynésie, et le type parfait en Grèce, — et le collant du Nord, dont le type extrême existe chez les Mongols, revêtus de feutre, et le type compliqué, parfait si l'on veut (du moins comme organisation de la gêne), chez les Ibéro-Germains du moyen âge et les peuples de l'Europe moderne.

§ V. — Les Cimmériens en Italie. — La race latine.

Les Kymrys, Ambrons ou Ombriens d'Italie occupaient toute la vallée du Pô et les versants nord-est des Apennins (xxe siècle avant J.-C.). Le nom d'Ombrie est resté aux Romagnes. — Dans certaines localités plus méridionales, le même peuple est reconnaissable, et son nom primitif persistait avec l'aspiration antéfixe : Camarine, Cyme ou Cumes.

Les inscriptions de la Haute-Italie en langage gaélique, relevées par Bekker, sont-elles l'œuvre de ces Cimmériens, ou de Gaëls plus anciens encore ? L'Italie septentrionale est, dans tous les cas, une des nombreuses stations où la distinction des deux races, kymique et gaélique, est impossible.

Ils rencontraient en Italie des peuples aryans comme eux et dont la langue était comme la leur très-rapprochée du sanscrit. Ces langues, l'osque, l'iapyge surtout semblent former avec le celtique et le grec un groupe qui, plus tard, devait s'augmenter d'une langue dérivée des unes et des autres, le latin. Max de Ring, qui a re-

levé dans son *Histoire des peuples opiques*, les inscriptions osques et iapyges, rattache ainsi à quatre groupes les peuples aryans de l'Italie avant les Romains :

1° Les Kimméries-Khamares qui ont laissé leur nom à l'Ombrie ;

2° Les Kimmeries Thrases (Thraces) ou Messapes. Thrases, en grec, est synonyme d'Ambras (les vaillants ou les hardis (Θρασύς). « Ces Thraces, dit Max de Ring, sont des Khamares habitants de l'Apia entre les Perses et les Hindous, d'après Ptolémée, V. 6, 11, et Pomponius Mela, 1, 2; d'où on les appelait aussi Messapes (pays du Milieu). En Grèce, ils ont donné naissance aux Graies, montagnards (Grecs), de *Craig* rocher, en celtique ; aux Pélasges, *bannis* (ou maritimes?), aux Selles ou Helles (Hellènes), habitants des bas-lieux, *Hellapia-Thesprotie*, où vinrent se mêler avec eux les Jones de l'Asie-Mineure. Les Jones, avec les Hellènes-Pélasges, se confondent sous le nom de Dôres ou riverains ; »

3° Les Pélasges Illyres ; colonies venues d'orient dans l'Italie centrale ;

4° Les Iapyges. (Italie méridionale.)

Tous ces peuples habitaient, dans les premiers temps, des grottes ou des souterrains dont le nom est celtique : les *Argillæ*, que Strabon donne pour habitations aux Kimméries, sont l'Argyll, Argaïl, d'Écosse et d'Irlande.

Telles sont les races aryanes de l'Italie, qu'il est possible de dégager de l'exposition un peu confuse de Max de Ring. On voit que pour lui elles se réduisent toutes à celle des Khamares ou Cimmériens. Il énumère, comme provenant d'un mélange de ces Cimmériens avec d'autres peuples non aryans, les Auronces, les Ausones, les Osques, les Opiques (Latins, Sabins) et les Tosques

ou Thyrrènes (Étrusques). C'est également la théorie de M. de Gobineau qui, de cette donnée, a conclu à l'origine celtique de la langue latine. — Peut-être devrait-on distinguer plus nettement les Aryans Kymrys et les Aryans Iapyges, et en même temps remarquer les analogies que présentent les langues de l'Italie centrale et méridionale, l'osque, l'iapyge, avec l'éolien, le plus ancien des dialectes grecs. Mais cette induction ne ferait encore que rapprocher les Osques et les Iapyges des premières populations aryanes de la Grèce, déjà réputées thraces ou kymriques, et ramener encore sous le régime des Cimmériens tout ce qui existait d'Aryans en Italie avant les colonies helléniques (VIII[e] siècle). Ces Hellènes ne se sont fondus dans la population italienne que longtemps après la formation de la race latine et même après la conquête de toutes les Gaules par les Romains ; ils n'ont pu influer sur la formation de la race et de la langue latines.

La conquête de la Gaule par les Romains ne put donc y ramener d'autres éléments aryans qu'un sang primitivement gaulois. Mais la race latine qui combattit les Gaulois pendant quatre siècles était déjà, au début des guerres, tellement différente des Gaulois que des éléments non aryans avaient dû participer à sa formation. C'est l'énumération de ces éléments qui complètera la définition de cette mystérieuse race latine :

1° Les Sicanes, Ibères venus d'Espagne, fuyant l'invasion des Ligures, avaient suivi la mer sous l'abri des Cévennes. Ils traversèrent la Ligurie, s'établirent sur les côtes de l'Italie occidentale et finirent par envahir l'île triangulaire du sud, à laquelle ils donnent leur nom : Sicanie. C'est une race brune, à cheveux noirs, dolicho-

céphale, la même que les Escaldunac des Pyrénées;

2° Des peuples également bruns, petits, mais eurycéphales, et plus près des indigènes de l'Europe orientale que des Ibères. Ce sont les Ligures ou Liguses, qui occupent tout le bassin du Pô, avant les Gaulois, les îles de Corse et de Sardaigne; peut-être toute la région centrale de l'Italie, car on en trouve dans l'Ombrie avec les Celtes, et leur présence est incontestable dans les races celtisées des Latins et des Sabins; au temps de Strabon, ils habitaient encore l'Italie centrale au sud de la Magra; — puis des Rhasènes, ou Rhètes, qu'on trouve pour la première fois dans les Alpes du Tyrol, et qui, mêlés à des colonies sémitiques, inaugurent dans l'Italie centrale la brillante civilisation des Etrusques; — puis des peuples venus aussi d'Illyrie, mais qui peut-être appartiennent à la race aryane, les Venèdes (Vendes Proto-Slaves); dans tous les cas, ces Vénèdes de l'Adriatique étaient fortement mêlés, comme le prouve l'examen des populations actuelles de la Vénétie, de sang ligure; — enfin, un peuple très-proche parent des Ligures, les Sikules, reprit sur les Ibères-Sicanes l'île de Trinacrie, et lui donna le nom de Sicile.

Ces Sicanes, Ligures, Sikules, Rhasènes et Vénètes d'Illyriens, sont sans doute ces populations sauvages, *durum genus*, dont parle Virgile. Les Aryans Cimmériens paraissent n'avoir pas fait plus de différence entre ces deux races sicane et ligure qu'ils n'en faisaient dans tout le reste de l'Europe entre les peuples bruns et les peuples jaunâtres du rameau altaïque, les Finnois. Ce sont toujours pour eux les petits nains industrieux, sorciers ou même dieux de la contrée, et le nom de Fen reste aux divinités topiques de l'ancienne Italie (*præsen-*

ia numina Fauni). (Virgile.) Pris en masse, les preniers peuples de la péninsule sont classés sous le nom l'Itali, Vituli, où les premiers étymologistes ont vu une expression rurale, apparemment les éleveurs de veaux. Ces noms d'animaux n'étaient pas ridicules, on en trouve le semblables dans les *gentes* nobiliaires de tous les pays. (Portius Cato, Syagrius, Lupus-Wolf, Goupil-Reynier, etc.) Mais il est beaucoup plus vraisemblable que le nom d'Italie vienne du celtique *tallamh* (*tellus*).

Le mélange des Kimmeries et des Pélasges avec ces populations donna naissance, selon Ring, à deux peuples mixtes : 1° les Etrusques ; 2° les Opiques. Les Etrusques sont relativement simples, le sang cimmérien contenu dans la population venait surtout d'émigrations sémitisées de Grèce et d'Asie-Mineure sur lesquelles Ring n'insiste pas, que peut-être il confond avec les Illyriens. Quant aux Opiques, il est nécessaire, pour bien montrer la place qu'occupaient les Latins en Italie, et l'application qui se fit plus tard de ce nom spécial de Latins à tous les peuples de l'Italie centrale, de les énumérer. Ce nom d'Opiques vient d'*Ops*, *Opis*, déesse de la production agricole, qu'on appelle aussi Anna Pourna, nom sanscrit conservé dans l'Anna Perenna, invoquée dans Virgile et dont le nom est fortuitement identique à l'Hanan-Anne de Carthage. Le nom d'Opiques se contracte en Osques ; il s'applique d'ailleurs aux mêmes peuples que les noms d'Ausones, d'Auronces et d'Aborigènes ; tous sont des Aryans Kimmeries et Pélasges, mêlés de Sikules, de Liguses et de Sikanes. La race osque présente plusieurs confédérations : 1° les Osques proprement dits, les Latins, où se conserve assez fidèle-

ment le sang des Aborigènes pélasges (Cimmériens s mitisés); les Rutules; les Volsques, les Eques et l Herniques; 2° les Sabelles, les Marses (villes Marruv Albe); les Pélignes, les Sabins, les Lucaniens, les Ma rucciens, les Vestins; les Samnites ou Safines, dériv des Sabins, tirent leur nom de leur arme favorite, Safwy des Galls, *safi* en osque; σαύνιον en grec; lance; 3° un peuple mixte, osque et samnite, compo des Peutriens, Hirpins, Candiniens, Frentanes, Carac niens, Crustumériens et Antemnates. Telle est l'Ital du centre. Au sud sont les Aryans Japyges et Messape à l'ouest, les Rhasènes-Pélasges d'Etrurie; au nord, le Liguses, les Venèdes et les Aryans Cimmériens.

3° Ce nom équivoque des Pélasges masque une ém gration orientale, qui, sous forme de nationalité ill rienne ou cimmérienne, amena en Italie de nombreu éléments sémitiques. La sémitisation avait pénétré l Grèce à un tel point qu'elle rapportait toutes ses ori gines aux Phéniciens et aux Egyptiens; M. Oppert assur même qu'un tiers des mots grecs sont hébreux.

L'émigration grecque (non pas celle des Hellène de la Grande Grèce, mais celle des Grecs primitifs) provenait notamment de l'Arcadie, qui jusqu'à la fi de la Grèce, se garda purement pélasge, très-isolé d la vie hellénique. Les Pélasges arcadiens, sous la conduite de deux éponymes légendaires, Œnotrus et Peucétius, arrivèrent dans le Latium, selon Denys d'Halicarnasse, 17 générations avant la guerre de Troie. Les descendants de ces Arcadiens furent appelés aborigènes (montagnards? ou indigènes?) Ils chassèrent du Latium les Ibères-Sicanes qui se réfugièrent dans la Trinacrie

En 1330, d'autres Pélasges arcadiens, sous la conduite

Evandre, arrivèrent dans le Latium. Ce sont eux ui reçurent les Kymrys sémitisés de l'Asie-Mineure, s Troyens d'Enée (1269). D'autres Troyens, conduits ır Anténor, étaient arrivés l'année précédente au fond ı golfe adriatique, demander aux Vénètes l'hospitalité. eux-là avaient pris la route de l'Illyrie, où habitaient ıssi des tribus cimmériennes, non moins que des igures. Aussi ce nom d'Illyrie, dans les auteurs anciens, est qu'une expression géographique. Comme nom hnique, il n'a de valeur que si on l'associe au nom es Rhètes et des Ligures, et alors il désigne bien le euple brun, eurycéphale, décrit par Wirchow, mais s Illyriens de Ring sont aussi bien des Kimmeries émitisés que des Ligures.

Les traditions romaines ont attaché une importance exême à cette colonisation d'Arcadie et de Troie : c'était omme le titre de noblesse de l'Italie, initiée à la civiliation par les exilés de la grande capitale celto-sémitique. ette civilisation avait son foyer en Toscane (Tyrrhéie-Etrurie.) Le Latium ne fut, pendant l'époque royale, u'une dépendance de Etrurie, et l'Etrurie ne tomba pas ous les coups de Rome seule, mais sous la coalition de outes les tribus osques et samnites, confondues sous nom latin, à tel point que l'établissement de la Répuique romaine a été considéré comme une réaction es clans celtiques contre le sacerdoce sémitique de Etrurie[1]. Cette raison ethnique, qui devait échapper Tite-Live, ressort en effet de l'ensemble des obserations exposées jusqu'ici sur les populations italiotes. n voit par Virgile, combien les indigènes ligures eltisés étaient différents des colons d'Orient. Turnus,

1. M. de Gobineau, t. III.

qui représente les indigènes, reproche amèrement Enée, l'asiatique, son habitude de se friser les cheveu et la barbe. C'était vraiment l'Asie, l'Asie assyrienne qui envahissait l'Italie ligure et gauloise.

La transformation ethnique fût-elle proportionnée l'influence morale et sociale de cette émigration? Il ne l paraît pas. Les Romains de la République jusqu'aux Scipions, c'est-à-dire jusqu'à la reprise des relations ave l'Orient, sont un peuple aryan ligurisé, très-peu sémitique; la langue est sanscrite; la taille est haute, le tein clair; les cheveux roux, les yeux bleus ne sont pa rares, par exemple, chez Caton l'Ancien, Sylla. Il devaient ressembler plutôt à nos Auvergnats qu'au Italiens actuels. La race latine dans le pur Latium, es une race celto-ligure. Trois siècles plus tard quand ell a englobé l'Italie centrale (Osques, Samnites), ce n'es encore qu'une race celto-ligure, d'instinct agricole, peu artistique.

Il fallut de nouvelles communications avec l'Orient par les guerres puniques et asiatiques, pour initier décidément la République à la civilisation méridionale. La nationalité romaine y fut compromise, et la race changea. Les esclaves grecs, syriens, africains, qui entraient en nombre considérable dans les maisons romaines, après une ou deux générations, devenaient citoyens romains; l'annexion de l'Italie du sud, si pénétrée des colonies helléniques sémitisées, l'annexion de la Sicile, occupée si longtemps par les Carthaginois, modifièrent assez rapidement la race italienne pour en faire un peuple du Midi.

Il est vrai que la proportion septentrionale reparaissait plus forte d'un autre côté. L'Italie du Nord était

restée, pendant les premiers siècles de la République romaine, ouverte aux invasions gauloises; les Cimmériens Senonais, de Sene-Gallia, originaires de Sens, avaient pris Rome. Mais les Romains ayant, en deux siècles, exterminé ou soumis les Gaulois Cisalpins, et envoyé des colonies dans la vallée du Pô, les premiers habitants du pays, Ligures, Rhètiens, Vénètes, pouvaient ramener la masse des populations italiennes aux caractères primitifs des peuples bruns, et il faut que cette réaction ait été bien forte, pour que le type ligure soit resté le type de la Haute-Italie, Piémont, Milanais, Vénétie, malgré deux invasions germaniques de Goths et de Lombards. Ce sont donc les conquêtes romaines qui ont amené peu à peu les populations italiennes à un type général, que nous appelons latin, quand précisément la race du Latium s'est dispersée et dissoute au milieu de ces conquêtes et de ces éléments étrangers.

§. VI. — Les Cimmériens en Gaule. — Nationalité gauloise.

L'émigration des Cimmériens en Gaule fut déterminée par la ruine de leurs établissements en Tauride; les traditions cambriennes disent que ce mouvement d'un peuple entier se fit sous la conduite d'un prophète législateur, Hu-le-Puissant, Hu Gadarn, souvent confondu avec le dieu Hésus. Les Cimmériens s'emparèrent, non-seulement de ce qui fut depuis la Germanie, mais de toutes les vallées septentrionales de la Gaule : la configuration du terrain montre bien que les Gaëls, habitants des hautes terres (Arvearann, Arvernie), — purent résister; l'arête montagneuse de la Gaule, qui, par les Cévennes et les Vosges, couvre les vallées du Rhône, de la Saône, de la Haute-Loire, arrêta le flot

envahisseur; mais il inonda les terres basses. Strabon croit, par cette raison géographique, qu'il alla jusqu'à la Garonne; historiquement, rien ne le prouve; et au temps de César, on voit les Kymrys établis seulement du Rhin à la Seine. Ils envahirent aussi les îles, où se trouvaient comme en Gaule, des Ibères (Silures), des Ligures (Logriens) et des Gaulois (Gaëls). On ne sait si le nom de Bretons (Prydain, Britain), qui désignait autrefois les populations des deux rivages de la Manche, était gaélique ou kymrique. L'Irlande et l'Ecosse restaient gaéliques; le sud de la grande île devenait kymrique, et le nom des Kymrys est resté à la Cambrie (pays de Galles), au fleuve Humber (Northunberland), et au Cumberland. Les Teutons ne distinguent pas les deux races et donnent le nom de Wales, Gaule, précisément au pays où les Cambriens ont résisté le plus longtemps et conservent encore leur langue et leurs mœurs.

L'invasion des Cimmériens en Gaule produisit des bouleversements dont l'Europe entière sentit le contrecoup. Des tribus gaéliques émigrèrent. C'est à cette époque (VIe siècle), que se place l'histoire d'Ambigat, roi des Bituriges, qui envoye ses deux neveux, Sigovèse et Bellovèse, conduire des colonies sous la direction du vol des oiseaux. Bellovèse va en Italie, et fonde Milan. Sigovèse va dans les Alpes illyriennes et recommence les établissements d'Orient. Mais bientôt les Cimmériens suivent les Gaëls; des peuples kymrys, les Senonais, les Bolonais, se dirigent vers l'Adriatique, ils y fondent Bologne et Sinigaglia[1]. D'autres Gaëls, Edues

1. Tel est, du moins, le récit de Tite-Live. Polybe parle aussi des Gaulois établis en Italie, mais les peuples qu'il

et Arvernes, s'établissent en Lombardie, et prennent le nom d'Isombriens, Isambras; c'était le nom des premiers Ambras que les Etrusques avaient assujettis. Les Boïens rayonnent en divers sens. Les uns vont au Midi, dans l'Ibérie; ils y fondent Burdigala (Bordeaux), et s'établissent dans l'ancienne ville euscaldune de Tolosa (Toulouse). D'autres vont à l'Est, traversent le Jura et laissent dans l'Europe centrale deux colonies qui portent encore leur nom, la Bavière (Boïoaria) et la Bohême (Boïoheim).

Alors eut lieu, au plein jour de l'histoire, une reprise des invasions qui s'étaient laissées entrevoir, aux temps homériques, dans les ténèbres cimmériennes. Les Gaulois reprennent les chemins frayés autrefois par les Ambrons. Il n'est pas sûr que ces invasions gauloises soient venues toutes de la France actuelle; tout porte à croire, au contraire, que la plupart des émigrants se détachaient de la masse ethnique qui occupait les hauteurs des Alpes rhétiques et illyriennes. Moke, dans son *Histoire des Francs*, suppose même qu'à cette époque, VIe-IIIe siècle, les tribus gauloises qui ont laissé leurs noms aux départements français n'étaient pas encore parvenues en Gaule et habitaient l'Allemagne actuelle; mais son argumentation ne paraît pas concluante.

nomme ne sont pas les mêmes que ceux de Tite-Live, sauf les Sénonais (de Sens), communs aux deux listes. Tite-Live nomme les Insubres, les Laens, les Lébéciens, les Cénomans, les Ananes, les Boïens, les Lingons et les Sénones; Polybe, les Bituriges, les Arvernes, les Eduens, les Ambarres, les Carnutes, les Aulerces et les Sénones. M. A. Bertrand fait observer qu'aucun peuple de Tite-Live, les Sénones exceptés, ne se retrouve plus tard ni en Italie, ni sur le Danube.

Le pays des Kimmeries-Thrases revit sous la forme d'envahisseurs ou de mercenaires les descendants des premiers Khamares. Des Gaulois s'enrôlent comme mercenaires de Carthage : ils retrouvent, sans les reconnaître, les Celtes primitifs qui avaient aryanisé toute l'Afrique du Nord, dans ces tribus amaziren (Numides-Khabyles), où le sang ibère est si fortement mêlé d'éléments septentrionaux. Des Gaulois descendant l'Hémus, le Pinde et l'Olympe, sont arrêtés aux Thermopyles par les Athéniens. Des tribus gaéliques et kymriques arrivent sur les rivages de l'Halys et du Sangarius, où plus de mille ans auparavant leurs ancêtres avaient fondé cet empire des Cimmériens que renversèrent les Scythes. Là vivait une population syrienne, araméenne, avec des colonies de Grecs alexandrins. Les Gaulois occupèrent dans cette société les postes politiques et militaires. C'est chez cette nation des Galates que les anciens recueillirent le plus de renseignements sur les Gaulois. L'histoire de la tétrarchie galate est tout entière dans Justin et Plutarque. C'est l'un des plus rares exemples d'une hiérarchie sociale exactement déterminée par l'échelle physiologique des races. A la base sont les anciens Sémites araméens, les Phrygiens ; au milieu, les Hellènes sémitisés ; au sommet les purs Aryans Gaulois. L'inégalité sociale s'y trouvait, par exception, conforme à l'inégalité naturelle. Quand les mercenaires gaulois qui couraient le monde grec se furent dispersés, la Galatie se trouva isolée au milieu des populations sémitiques et des dynasties éraniennes de ces régions, et fut annexée à l'Empire romain par Auguste. La société gallo-grecque y dura néanmoins et y aurait certainement laissé des vestiges jusqu'à nous, si les Turcs n'avaient tout détruit

en Asie-Mineure. Saint Jérôme, au IV[e] siècle, y retrouva la langue des environs de Trèves; il se peut que ce ne fût pas la langue kymrique des premiers Trévires, mais la langue teutonique des Trévires germaniques, et cette hypothèse paraît confirmée par l'étymologie du nom des Volces-Tectosages : Teuto-Sagend (Volces parlant teuton).

Le monde classique ne distinguait plus les Celtes, les Gaulois et les Cimmériens. L'ancienne dénomination de Celtes (Hérodote) était devenue synonyme de Gaëls Γαλαταὶ (Polybe), et ce dernier nom se donnait aux Cimmériens d'Homère. Le philosophe stoïcien Posidonius alla les regarder chez eux, vit partout la vie barbare, les villages dans les forêts, les longs banquets, les duels, le jeu, la gaîté bruyante. Il a donné des Gaulois un portrait moral, que Strabon, le grand compilateur, a conservé. « Le caractère commun de toute la race gauloise, c'est qu'elle est irritable et folle de guerre, prompte au combat; du reste simple et sans malignité. Si on les irrite, ils marchent ensemble droit à l'ennemi, et l'attaquent de front sans s'informer d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient aisément à bout, on les attire au combat quand on veut, où l'on veut, peu importent les motifs; ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autres armes que leur force et leur audace. Toutefois, par la persuasion, ils se laissent mener sans peine aux choses utiles; ils sont susceptibles de culture et d'instruction littéraire. Forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent en grande foule, simples qu'ils sont et spontanés, *prenant volontiers en main la cause de celui qu'on opprime.* »

Ces tribus militaires étaient des Aryans presque purs;

la fusion avec les races brunes, Ibères et Ligures n'avait pu être complète que dans les établissements sédentaires. Mais la cohabitation des races, même non mêlées, était assez ancienne et donnait pour la première fois à la Gaule l'unité de la vie nationale réfléchie. La période politique était en pleine activité quand César y arriva.

L'institution primordiale était le *clan*, tel qu'il existe encore en Ecosse, l'association de toutes les familles de même sang et de même nom; cette institution que les Romains avaient héritée des tribus kymriques de la Sabine (gens Cornelia, gens Glaudia, gens Cecilia), fut absorbée à Rome par le développement de la vie municipale et par l'accession des tribus étrangères (plébéiennes) ainsi que des affranchis sans origine connue. La vie rurale des Gaulois conserva longtemps cette association. Cependant, les villes s'élevèrent et c'est l'effet d'un mouvement ethnique qui ramène l'influence des indigènes. Sans doute la suprématie des castes militaires et sacerdotales ne fut jamais méconnue. César parle des laboureurs comme attachés à la glèbe; (observation peut-être spéciale à la Gaule celtique.) L'influence des arts et de l'industrie fit cependant remonter les races vaincues, leur assura une place dans l'organisation politique. Deux siècles avant la conquête romaine, la Gaule présente tous les éléments d'une société civilisée, telle que l'entendaient les anciens, c'est-à-dire d'une hiérarchie de fonctions. Car en général, l'antiquité et même le moyen-âge, considérant la société comme un être réel, organique, dont les citoyens sont les membres, ne s'élevèrent jamais jusqu'à la conception d'un Etat fondé sur l'égalité des droits et n'envisagèrent l'individu qu'au

point de vue de sa fonction sociale. L'égalité n'existait que dans l'intérieur d'un groupe, comme l'assemblée des citoyens, des chevaliers, des patriciens.

La vie militaire aryane faisait une immense consommation de métaux, d'instruments. Si, dans nos armées modernes, il faut trois fusils pour un soldat, combien fallait-il de fois remplacer ces épées de cuivre sans pointe, qui ne frappaient que de taille, et qui à chaque instant se faussaient tellement que le Gaulois, au milieu du combat, était occupé à en redresser la lame? On peut voir, par les poètes, les romanciers, l'importance des ouvriers en métaux dans ces sociétés militaires; le forgeron dans Firdousi, l'armurier dans Walter Scott. D'autres ouvriers non moins appréciés, c'étaient les fabricants d'objets de luxe, des colliers d'or, des bracelets, sans lesquels le Gaulois n'allait point au combat, et les tisseurs, teinturiers, des étoffes de laine rutilante qui sont encore visibles dans les tartans écossais. La Gaule fut longtemps avant les Romains célèbre par ses arts appliqués, ses inventions d'utilité agricole ou industrielle, (la moisonneuse; la charrue à roues; le savon; la teinture). C'était le plus grand atelier métallurgique de l'antiquité. Ce fut aussi la première fabrique d'étoffes de laine et de teinture écarlate ou de teinture bleue (pastel d'Ibérie). On peut déjà constater dans le vêtement la tendance à négliger la beauté des formes drapées pour le confortable, ainsi le petit manteau à manches d'Arras, la caracalle, surmonté du capuchon fabriqué à Saintes, et allongé, devient le bardocuculle, manteau du barde, qui, depuis, passe aux Romains. La caracalle reste militaire, c'est le caban des officiers. Un Empereur antonin le met à la mode et en prend le nom de

Caracalla. Le bardocuculle devient le froc du moine chrétien.

Comment ne pas attendre du développement des arts et métiers son effet politique ordinaire, la liberté de l'esclave industrieux, l'affranchissement des communes, et peu à peu la prédominance des villes sur les campagnes? L'état social décrit par les *Commentaires de César* semble avoir pour principe une mesure politique analogue à celle que prirent plus tard les ouvriers du moyen-âge italien, qui contraignirent les habitants des châteaux à s'établir en ville, à prendre leurs quartiers de bourgeoisie. Ce phénomène, que les origines d'Athènes nous laissent aussi entrevoir, ne peut que se supposer dans l'ancienne Gaule, mais les résultats en étaient acquis quand la lumière historique, avec César, y pénétra. Que trouve-t-il, comme classes dirigeantes? non plus le placide Ambigat, le roi féodal et patriarcal des temps héroïques, mais les descendants des rois, des généraux porteurs de noms sonores, Orgetorix, le grand chef exterminateur, Vercingétorix, le grand chef des braves, Eporedorixle, roi des chevaux, en réalité magistrats éligibles, chefs de clan citoyens, semblables aux patriciens de Rome au milieu de la plèbe affranchie. Dans les cités gauloises, aspirer à la royauté est un crime prévu par la loi, comme dans les républiques méditerranéennes. Les constitutions se succèdent sur la série de la démocratie, organisent les grands et petits conseils, comme celles des cantons suisses. Dans le Nord-Est, kymrique, belgique, l'aristocratie gauloise n'eut pas besoin, pour être rappelée à l'égalité, de traverser les révolutions de la vie urbaine. Les Aryans, en plus grand nombre, ne perdirent pas la liberté primitive;

l'autorité résidait encore dans l'assemblée des hommes libres. C'est l'althing des Norwégiens et des Danois apporté en Islande au xe siècle, l'*ecclesia* d'Athènes, l'assemblée des citoyens égaux, qui se réunissent sur une grande tribune montagneuse (le Pnyx). Telle était certainement la cité belge, Nemetocenna des Atrebates (Arras) Neimheid-Ken, la colline sacrée. Nulle trace de féodalité, et il n'est pas sûr qu'il y eût une grande différence entre les familles militaires et les familles agricoles attachées à la glèbe. L'esclavage domestique n'existe pas, mais une institution toute septentrionale, dont les Grecs ne comprirent jamais le sens, et qu'ils ridiculisèrent quand ils la rencontrèrent chez les Macédoniens (Kymro-Thraces), c'est l'institution des écuyers, varlets, pages, jeunes gens libres qui vivent à la cour du chef pour apprendre la vie militaire. Posidonius mentionne ces écuyers, qui se tiennent autour de la table ronde où les chevaliers festinent et délibèrent. Cette institution qui peut-être exista dans la Grèce homérique[1], y disparut devant les progrès de la vie urbaine. Les Teutons, chez qui elle était indigène, comme chez les Gaulois, la développèrent à l'excès, jusqu'à transformer les services domestiques en fonctions publiques, (le maréchal, le sénéchal, le connétable, le majordome ou maire du palais.)

On eût pu croire que, dans la Gaule celtique, l'importance des villes, les relations avec le Midi, phénicien, macédonien, romain, étoufferaient la féodalité des chefs de clan. Nullement. Les châteaux persistent, quoique les propriétaires ruraux participent à la politique des cités.

1. V. l'importance du conducteur du char, dans l'*Iliade*.

Les deux phénomènes de la vie locale, féodalité, commune, s'excitent en proportion l'un de l'autre. Au contraire, dans la Gaule belgique, les Aryans Kymrys, assez supérieurs en nombre aux indigènes Ligures, pour n'avoir pas besoin d'organiser une hiérarchie militaire, semblent avoir fait de l'assemblée urbaine le centre d'une fédération de cantons ruraux. La géographie s'y prêtait. Les Celtes occupaient le Sud et l'Est, pays de montagnes et de vallées, facilitant les divisions, l'hostilité des châteaux et des villes. Marais, forêts, c'était la Gaule cimbrique. Là, l'association demeurait à son état primitif : le canton (hundred) premier groupe politique des races aryanes, se trouva tout naturellement transformé en cité.

La Gaule celtique entrait dans le cycle des religions du Midi. Les traces phéniciennes sont irrécusables dans les cultes de l'ancienne Irlande. Sur le continent, les Phéniciens avaient également fait pénétrer leurs dieux. Le panthéon gaulois était fort mixte. Belen-Héol, le soleil, Baal-Hêlios, est double, participe des deux mythologies, sémitique, aryane. Cependant le Belen de Camden (Grande-Bretagne), représenté avec douze boules qui rappellent son nom breton (et le grec βάλλειν) et les théories druidiques sur le mouvement du monde, semble tout à fait aryan. Taraun, le dieu du tonnerre, est purement aryan ; de même, un second Mars, Hesus ou Euzus, que le panthéisme des Druides transformera en Absolu métaphysique. Korizh-Gwen (Cérès-Vénus), déesse de la Nature, est aussi toute aryane. Mais Teutatès, le Mercure gaulois, qui siége au sommet du panthéon polythéiste comme Hésus dans le panthéon idéaliste, participe à la fois du Teuth égyptien et du

Woden scandinave. C'est comme en Grèce, à Rome, un double courant d'anthropomorphisme et de panthéisme. Voilà des dieux à forme humaine, personnages saisissables, idoles de pierre et de métal.—La Gaule entrait ainsi dans ce paganisme qui a fait vivre, d'une imagination commune, les peuples issus des origines les plus diverses, assemblés sur les bords de la Méditerranée.

Cependant la Gaule du Nord ne paraît pas s'y être laissée entraîner. Aux yeux des Grecs et des Romains, les Cimmériens restaient classés dans la catégorie des peuples sans temples et sans idoles, tels que les Perses qui suivaient la loi de Zoroastre, ou les Gètes civilisés par Zalmoxis. On leur supposait, pour en être arrivés à ce degré d'indifférence pour les arts, une force de caractère peu commune; il se pouvait aussi que des peuples qui se passaient d'images matérielles, fussent en communication plus directe avec les dieux. Leurs druides passaient pour de profonds philosophes, aux yeux mêmes des philosophes grecs, qui n'avaient pas l'admiration facile. Il n'est cependant pas prouvé, comme Amédée Thierry, Michelet et Henri Martin l'assurent, que les Kymrys aient apporté le druidisme tout organisé au milieu des Celtes payens. Non-seulement le druidisme, tel que nous le connaissons d'après les Triades galloises (Michelet l'avoue d'ailleurs), est mêlé d'éléments modernes, alexandrins, chrétiens; mais le druidisme même que décrivent les anciens n'était pas la propriété exclusive des Cimmériens. C'était une religion étonnante dont César vit les effets terribles chez les Edues (Celtes), quand l'intrigant Dumnorix, vaincu par un scrupule de conscience, se jeta sur les épées plutôt que d'envahir l'île sainte de la Bretagne. Ainsi la Gaule

celtique y participait, et dans les profondeurs des régions ligures, la hiérarchie du peuple, des rois et des prêtres est signalée par Strabon comme établie, aussi bien que chez les Cimmériens du Nord, beaucoup plus même que dans les tribus purement aryanes qui habitaient les hauteurs des Alpes. Le druidisme produisait, sur les Grecs et les Romains, hommes d'imagination courte et de religion peu exigeante, un respect mêlé de terreur. Ce qui principalement rendait les druides vénérables, c'est qu'ils professaient dans les forêts. La vie des bois, nullement antipathique à l'Aryan primitif, étonnait déjà les Aryans civilisés du Midi. Les prêtres gaulois étaient les hommes des chênes (δρύς), ou plutôt des arbres (en sanscrit *Deru*, persan achéménide *Daru*; nom encore répandu dans tout l'Ouest français : *Daru*, *Ledru*). Cette vie rappelle l'Inde, où le sage tire son nom de l'arbre par excellence, le figuier, sous lequel il finit ses jours en ermite. On appelait aussi les druides *Sennachies* (en irlandais), nom où il est impossible de méconnaître le *Sanyasis* indou, l'homme arrivé à la perfection. Le nom de Syennesis, dans l'Asie-Mineure aryane, pays antérieurement cimmériens (Hérodote), redevenus gaulois (Plutarque), est souvent porté par des rois. Les druides étaient rois eux-mêmes, du moins ils dominaient des simples souverains temporels, réduits, sur leurs trônes d'or, à enregistrer les décrets des solitaires habitants de la forêt. Quand Strabon nous raconte ces faits, d'après l'observateur très-exact Posidonius, on se reporte encore à l'Inde, au *rajah* (rix), dominé par le brahme et le *richi*. Souvent même des druides, à l'époque républicaine, exerçaient les premières magistratures. Ainsi, l'ami de César et de Cicéron, le Vergobret des Eudens

(Autun), est un druide, Divitiac. Ils exerçaient une grande influence dans les assemblées. Ils dominaient dans la convention fédérale qui se tenait tous les ans à Dreux, qui réunissait la Gaule celtique et la Gaule belgique. Ils y avaient la situation des évêques dans les champs de mai carlovingiens. Un trait singulier de ressemblance avec la théocratie du moyen-âge, c'est cette arme de l'excommunication qui, lancée sur un roi, un particulier, le mettait hors la loi, autorisait chacun à le tuer. L'interdiction du feu et de l'eau, dans l'ancienne Italie, paraît dériver de la même idée. Peu de culte, les druides n'étaient pas prêtres, mais législateurs, théologiens, astrologues : au-dessous s'étageaient deux clergés, de poètes, de sacrificateurs (les bardes, les ovates)[1].

L'antiquité n'avait jamais vu cela. Pour les Grecs et les Romains, le prêtre était essentiellement un sacrificateur, réduit au culte, un magistrat un peu plus solennel qu'un autre, chargé des rapports entre l'homme et les dieux par les sacrifices, les oracles, etc. ; mais nullement théologien, car les définitions des personnes divines étaient l'attribution des poètes, ainsi que l'histoire des miracles. La vie contemplative avait été aussi fort réduite. Neuf vestales seulement à Rome, une douzaine peut-être de pythonisses en Grèce, qu'était-ce en comparaison des légions de moines (*mounis*) ou de solitaires (*richis*) indous, en comparaison même de ces

1. Le clergé musulman présente aussi une hiérarchie de trois ordres : au-dessus, les théologiens et jurisconsultes (*muftis*) ; au milieu, les juges (*cadhis*) : enfin, au plus bas degré, les prêtres (*imams*).

nombreux druides, qui formaient un ordre dans l'État? Morale et politique, tout était dans leurs mains. Mais ce qui rendait l'antiquité classique indulgente pour cette effrayante absorption de la vie civile, c'est que les druides, avant leur intérêt de domination, plaçaient encore la science, la recherche des causes naturelles. Ils avaient, il est vrai, la manie de tout confier à la mémoire; souvent par poèmes de milliers de vers. Mais cette science était si vaste! Si les Druides ne savent pas tout, disait Aristote peut-être ironiquement, personne ne peut le savoir. Qu'était pourtant cette science des Druides? Il est ridicule aujourd'hui de parler de leur physique, de leur astronomie, depuis qu'il est établi qu'une science n'existe qu'à la condition d'une méthode et de la réunion d'un certain nombre de lois. L'Antiquité, dans sa plus haute lumière scientifique, ne constitua que les mathématiques et l'astronomie; elle ébaucha l'histoire naturelle, la physiologie et la politique; encore, dans ces trois sciences, réunit-elle plutôt des faits que des lois, s'en tint par conséquent à l'érudition. Pour les premières sciences, les sciences simples, mathématiques, astronomie, physique, il est clair que les Druides ne pouvaient soutenir la comparaison avec les Macédoniens. Je croirais pourtant que l'idée d'un mouvement circulaire infini et concentrique qui est si fréquente dans le druidisme, comprenait peut-être l'hypothèse du mouvement de la terre et du soleil central, que Pythagore, Philolaüs, Platon, avaient professée, et qu'Aristote avait fait abandonner. Les druides étaient aussi grands médecins, surtout par les plantes. Nous retrouvons ici l'admiration pour les vertus des simples, que connaissent invariablement tous les sau-

vages, les bergers, les sorciers, etc. De quoi il ne faut pas absolument rire, puisque c'est en recueillant la multitude des recettes de cette origine, que Paracelse a inauguré la pharmaceutique moderne, et entrevu la chimie.

Où les druides triomphent naturellement, c'est dans la métaphysique. L'absolu, l'être en soi, ignoré de la civilisation classique, au moins dans sa période religieuse, est conçu très-distinctement dans le druidisme, comme dans les religions de l'Inde. Mais le trait caractéristique de la philosophie druidique, c'est la théorie de la liberté, traduction métaphysique de cet instinct de personnalité qui est le fond de toute race gaélique : le sentiment du moi, de la volonté spontanée. Admirons, à son début dans l'histoire, ce principe de vie qui, à travers une série de transformations, deviendra la notion du Droit individuel, la source de toute une philosophie politique. Ce n'est pas autre chose que la conscience de la vie dans chaque être. Ce sentiment de la liberté est très-inégal dans les diverses races humaines ; assez obscurci par exemple chez des races très-bien douées, d'ailleurs, telles que les Germains, qui ont par dessus tout l'idée de l'ordre naturel, de la nécessité extérieure à laquelle tout instinct personnel est subordonné. Il existe à son plus haut degré chez les Celtes. Nous le voyons, dans leur druidisme, confondu avec l'illusion métaphysique du libre arbitre, qui en est d'ailleurs une déviation des plus grandioses. Le *point de liberté*, comme disent les Triades galloises, c'est-à-dire le moment où la volonté est et n'est pas, où la vraie cause (la comparaison des motifs), paraît tout à coup s'effacer, ne laisse voir que l'effet (la détermination), qui alors

se figure elle-même être cause, cette mythologie de la délibération, sur laquelle les métaphysiciens ont dit tant de folies, c'est la première formule par laquelle l'esprit devait représenter ce phénomène si peu libre en réalité de la spontanéité d'action ; et naturellement cette conscience doit, avant toute notion des causes, se croire absolument indépendante.

Dans l'ordre temporel, l'esprit de liberté est visible du commencement à la fin de l'histoire des nations celtiques ; depuis la Gaule qui soutient contre les Romains une résistance désespérée, jusqu'aux Bretons, Gallois, Ecossais, Irlandais, réfractaires aux disciplines modernes. Ce sentiment, uni au mysticisme religieux, avait inspiré aux Gaulois un spiritualisme barbare, des théories sur l'immortalité qui les faisaient courir au devant d'une mort assurée. En guerre, pas d'armes défensives, souvent ils combattaient nus, par bravade. Parfois, des suicides solennels : ils montaient sur les dolmens et tendaient la gorge aux sacrificateurs. Cette manière d'entendre leur religion les mettait fort à part du vaste catholicisme payen où se réconciliaient tous les peuples et tous les dieux. On remarqua qu'aux Thermopyles, où ils furent vaincus par les Athéniens et les Macédoniens, n'ayant pas de devins, ils s'en passèrent, n'empruntèrent pas ceux de l'armée ennemie. La croyance commune est qu'ils lançaient des flèches contre le ciel (Aristote) Sans doute, il s'agit là d'aventuriers militaires, de soldats sans patrie qui pouvaient bien ne pas représenter exactement toute la pensée celtique. Les principes étaient cependant peu différents dans la Gaule organisée, et le druidisme resta de tout temps, même sous l'Empire, à la porte du Pan-

théon, où prenaient place les dieux assimilés de la Gaule du Midi. Toutes ces audaces de la pensée, foi démesurée, cynisme impie, sont bien d'une race vouée au culte des idées et d'un esprit inaccessible à la pression des événements, libre du monde, esclave de ses illusions. Nul peuple n'a, dans l'antiquité (sinon les Perses), passé d'un tel vol du paganisme à la théologie panthéiste, à la métaphysique pure. L'Inde, qui plus que toute autre nation, a pensé hardiment, qui est arrivée à sa plus haute religion par la recherche du néant, dans ce bouddhisme si abstrait, garde pourtant ses dieux. Mais en Gaule, les créations payennes étaient moins fortes, et le druidisme a survécu à son panthéon. C'est pourtant avec l'Inde qu'il faut comparer l'évolution de la religion en Gaule, et cela, à cause d'un rapport ethnique qui se trouve le même aux deux extrémités géographiques de la colonisation aryane.

Les races indigènes, Dravidiens dans l'Inde, Ligures en Gaule, influèrent de tout temps sur la théologie des Aryans, sur l'organisation du sacerdoce. Qui déterminera, dans le premier naturalisme des Gaules, la part des Aryans gaulois, la part des Finnois, Ligures, Ibères? Les traces en persistaient à l'époque romaine : l'Arduin (Ardenne, forêt profonde), était déesse, le vent *kirk*, le mistral, était un Dieu. Dieux et Déeses, les cours d'eau, les fontaines ; on jetait de l'or dans les lacs sacrés. Mais ce qui, plus que tout cela, ravit d'admiration les Romains, c'est que les villes étaient déesses. Sublime invention du patriotisme, qui leur parut, plus que tout autre caractère, relever la religion des Gaulois. Au-dessus du fétichisme, s'étaient épanouies deux autres religions : le paganisme, puis la métaphysique

des druides. Pour le paganisme, la collaboration des indigènes, et jusqu'à celle des étrangers, est surabondamment prouvée. C'est d'ailleurs l'histoire de cette phase religieuse en tous pays. Chaque variété humaine de la contrée, chaque aptitude professionnelle est représentée dans l'Olympe. Quant au druidisme, c'est sur le sacerdoce que porta l'influence des indigènes de la Gaule, non aryans. Au fond, les races aryanes, à l'état pur, n'étaient nulle part très-favorables à l'établissement d'un clergé. Il fallut des révolutions pour que le père de famille indou consentît à déléguer le culte public au *purohîta* (πρέσβυτης). Quant au culte privé, il ne l'abdiqua jamais. La Perse de la loi pure n'admit de prêtres d'aucune espèce. C'est le mazdéisme déformé qui obéit aux mages chaldéens.

Dans tout sacerdoce, les deux variétés du prêtre se distinguent : partout se rencontrent, à l'état d'hostilité, le sorcier et le boucher, le devin et le sacrificateur, le prophète et le prêtre (*nabi* et *cohen*). Dans le paganisme, non-seulement le devin n'eut jamais l'importance du sacrificateur, mais sa spécialité même n'allait pas bien loin : il prédit l'avenir, mais la théologie est réservée aux laïques. Ce sont, il est vrai, des sociétés où la distinction du spirituel et du temporel est à peine indiquée. Quand la religion se distingue de la société civile, comme il est arrivé dans l'Inde, en Gaule et dans toute l'Europe chrétienne, le rôle du devin devient supérieur à celui du prêtre. (Ainsi, dans le catholicisme du moyen-âge, le docteur en théologie prend rang avant l'évêque.) Le druide, plus encore que le brahme, était par essence un devin, un théologien ; en outre, homme occupé de sciences naturelles, ce qui ne s'était pas encore vu dans un clergé aryan.

Par là, comme par la divination, et par les sacrifices du clergé inférieur, les tendances invincibles des races ligures reprenaient peu à peu. C'était la revanche des nationalités opprimées. Le druide redevient *Shaman;* ce profond philosophe, dont la science éblouit les contemporains d'Aristote, n'en consulte pas moins les sorts, comme un berger ligure, n'en fait pas moins de la magie avec les plantes, l'œuf de serpent. Sans compter les sacrifices humains que la haute antiquité aryane ne connaissait pas. Les druides affectèrent à leur culte, s'ils ne les avaient pas élevés, les monuments lugubres des peuples des dolmens.

Ce gouvernement absolu des prêtres, qui est resté pour les anciens le caractère dominant de la Gaule, coïncide avec le moment de la plus grande extension des tribus celtiques. C'est l'époque des invasions en Italie, en Grèce et en Asie-Mineure, la race gaélique reflue sur les régions primitivement occupées par ses ancêtres. Peut-être ces émigrations étaient-elles le contre-coup de révolutions intérieures amenées par la domination des druides; ou au contraire ces émigrations favorisèrent-elles (comme plus tard les croisades) l'avénement des nouveaux éléments politiques émanés des populations industrielles. Dans l'Inde, un fait analogue s'était produit : on avait vu les Brahmes soulever les basses castes (les indigènes dravidiens) contre les castes militaires (les Aryas); il y eut même un massacre général des Kshattryas. L'hostilité des chefs de clan et des druides dans le monde celtique est attesté par les traditions des Iles; on voit dans Ossian que les rois massacrèrent les prêtres, et en Irlande, la résistance de l'ordre civil se poursuivit, au

moyen-âge, par les jurisconsultes, toujours opposés à l'influence des druides. Sur le continent, et avant les Romains, l'aristocratie militaire des Gaulois put évidemment ressaisir son influence par le régime municipal lui-même, dont l'origine, due à l'organisation et au soulèvement des métiers, s'effaçait peu à peu sous les nécessités politiques du monde ancien, qui toutes avaient la guerre pour principe : les cités de la Gaule, telles que les décrivent César et Strabon, sont des concentrations militaires, comme les républiques de la Grèce et de l'Italie. La série des mouvements politiques s'y succédait avec une rapidité qui a frappé les anciens; la Gaule devenait ainsi une école de constitutions comparées. Tout le monde, dit César, y est classé en deux partis; il n'y a pas de ville, de quartier, de famille, où il n'y ait deux opinions politiques. Cela ne ressemble guère à la barbarie, et il s'agit bien là d'une société maîtresse de son développement, puisqu'elle porte dans son sein des principes opposés qui lui permettent d'exercer sa critique. C'est le fait des sociétés civilisées que de n'avoir pas besoin, pour représenter quelque chose, de s'affirmer par la lutte contre d'autres sociétés. Il arrive seulement que ces nations sont voisines de peuples moins avancés, qui n'ayant pas élaboré un progrès suffisant pour vivre de guerre civile, en sont réduits à s'alimenter de guerres étrangères.

La Gaule était ouverte aux invasions. Les Romains étaient entrés par le Sud-Est. En deux cents ans, ils avaient soumis les Gallo-Ligures de la vallée du Pô. (Il y eut là des exterminations colossales, de 40,000 hommes une fois, les Statielles.) Ils avaient passé les Alpes pour secourir Marseille, fondé partout des colonies romaines

(Aix, Arles, Narbonne.) Quand César entra en Gaule, toute la vallée du Rhône était à eux; ils l'appelaient la Province. Les invasions des peuples du Nord, et des Gaulois eux-mêmes, précipitèrent la catastrophe. C'étaient des hordes qui, depuis cinquante ans, erraient dans l'Europe centrale sous les noms d'Ambrons, de Cimbres et de Teutons. Les deux premiers noms sont celtiques, identiques aux Khamaras-*Kymrys* que nous connaissons. On a cependant contesté la nationalité celtique des Cimbres, pour en faire des Germains[1]. Rien n'autorise cette hypothèse, sinon la longue fréquentation des tribus cimbres avec les Teutons. Ceux-ci apparaissent alors pour la première fois dans l'histoire avec leur nom générique actuel. Jusque là ils n'avaient porté que des noms spéciaux, de Saces (Saxons), Gètes (Goths), et le nom élastique de Scythes. Ces Cimbres et ces Teutons ravagèrent la Gaule et vinrent échouer contre Marius. D'autant plus Rome garda la province, s'y établit, domina les Alpes. C'était le moment où elle venait d'abattre les Gaulois orientaux, les Boïens du Tyrol et des Scordisques des Alpes.

L'invasion venait ainsi des deux côtés. Les Teutons n'étaient que l'avant-garde de la race tenace et impérieuse qui, déjà maîtresse de la Perse (troisième Eran), s'était substituée partout aux Cimmériens. Des Suèves envahirent la Sequanie (Franche-Comté actuelle). Rien de plus juste que le mot de Michelet : *La Gaule allait devenir Germanie.* Arioviste disait à César : *Ma Gaule.* Il proposait un partage. La Gaule celtique, mêlée d'éléments ligures ou ibères, paraissait incapable de résister soit aux Teutons, soit aux Romains. Peut-être, cepen-

1. Mommsen, *Histoire romaine.*

dant, les Teutons auraient-ils pu être arrêtés par les Kymrys de la confédération belge, comme ils le furent par les Kymrys des îles. Arioviste était un homme de la force de César, libre de tout, sans aucun respect du droit d'autrui. Les hommes de cette catégorie ne sont pas invincibles; la raison d'État dit de leur opposer le procédé identique, de les traiter comme ils traitent les autres. Le triomphant Arioviste ne tint pas contre César, qui s'établit, dès lors, en libérateur, et qui imposa son alliance aux Gaulois les plus lointains, jusqu'aux bords de la mer (Santons et Armoricains).

Si la Grèce avait été conquise par les rois de Perse, l'histoire n'aurait pas manqué de dire que cette nation divisée, d'une population clair-semée, sortie à peine de la barbarie héroïque, dépourvue de luxe et d'industrie, était sans avenir, qu'elle avait tout gagné à entrer dans la vaste monarchie qui centralisait toutes les civilisations de l'Orient. Telle était précisément la situation de la Gaule à l'égard de la civilisation du Midi. L'Empire romain, fort semblable sous la République, sauf un peu plus d'agitation, à ce qu'il fut sous les Césars, remplissait dans le monde méditerranéen le rôle que le royaume de Perse avait tenu dans l'Asie antérieure. En comparaison de cette majestueuse assemblée de nations si diverses d'arts, de sciences, de ce concert d'obéissance raisonnée pour la civilisation commune, la Gaule ne représentait qu'une prétention locale, une sorte de défi à la politique générale. Cela choquait les civilisés, et ce sentiment gagnait les sages, chez le peuple menacé de mort. Ainsi en Grèce, devant l'incendie d'Athènes, la moitié de la Grèce, Thèbes, Argos, la Sicile, les Eoliens, avait pris le parti du grand roi. Tout homme de bon ton était supect de *médisme*, ou en faisait parade. Pindare

en était, et à Athènes, les gens bien élevés, ceux qui voulaient ramener les Pisistratides, la bonne administration. Ainsi en Gaule, l'allianee romaine (alliance des tribus si isolées avec un empire si concentré), était recommandée par les politiques. Le premier magistrat des Eduens, le penseur Divitiac, était en correspondanee avec le penseur Cicéron. Il s'agissait d'aplatir un monde, d'attaeher aux misères de la eivilisation la plus grande âme de peuple qui fût jamais. La douceur, la naïveté de cette race, ineapable de soupçonner chez les autres la perversité dont elle est dénuée, les longs ealculs auxquels elle est si impropre, devait servir à sa ruine. Partout, dans toutes les eités, César trouva un parti romain. La conquête avait ainsi deux sortes de complices : d'abord les gens riches, le monde officiel, attiré vers l'étranger par cette sympathie qui réunit les états-majors de toute nation, les eonstitue comme une sorte d'internationale dorée ; ensuite les serfs, les basses classes, courbées sous le travail, tellement foulées de tout maître, national ou autre, qu'elles sont indifférentes au choix du maître. La force de la résistance était dans les simples hommes libres, les petits propriétaires aryans, ou les ouvriers des villes, de toute race, ouverts à toute idée générale, épris du sport militaire et du communisme qu'amène pour les masses urbaines une guerre prolongée. Ce qui est beau, dans le parti de la résistance, ce sont les conversions. Ces jeunes gens que César séduisait, élevait dans son eamp, pour les faire rois, tyrans, quand ils virent la révolte gagner, le quittèrent[1].

1. V. dans les *Commentaires* l'histoire d'Eporédorix et Viridomar.

Vercingétorix était un de ces jeunes gens, à qui César, le tenant vaincu et livré, crut pouvoir reprocher son amitié trahie. Les erreurs de Vercingétorix, le terrorisme qu'il exerça contre les réfractaires, ses faux bulletins de victoire, sa fameuse stratégie d'affamer un ennemi qui se nourrissait bien, de détruire en détail des légions qui ne s'écartaient guère, n'empêchent pas qu'au fond il n'ait vu juste, et qu'il n'ait fortement agi. Surtout, il fut généreux, risquant la vie des autres, risqua la sienne, se livra pour sauver ceux qu'il avait entraînés. Son nom reste attaché au nom de la patrie. D'autres chefs, tant d'autres soldats admirables, neuf ans de combats, attestent la vie profonde qui résidait dans la nation gauloise, quelle ressource eût donné la Gaule libre à la civilisation épuisée. Il y a des nations qui meurent de vieillesse, par l'effet des contradictions intérieures, ou par le mélange de races trop fatiguées; le mariage y devient stérile, l'individu se retire en soi. Telle paraît avoir été la fin de la Grèce. La Gaule périt de mort violente, par la dureté du sort, et sa vie, comme celle des héros d'Homère, s'écoula dans un flot de sang :

Ἔλλαβε πορφύρεος Θάνατος καὶ Μοῖρα κρατείη.

Ainsi disparut du rang des nations la plus noble et la plus généreuse des races aryanes. La population persista sans doute; mais son développement intellectuel fut entravé; il ne s'effectua plus que sous les formes étrangères, factices, d'une civilisation puérile. Les Romains assurent gracieusement que les Gaulois les surpassent, dans la rhétorique, dans une poésie de gens de lettres. La littérature latine compte en effet des Gaulois :

Antonius Gniphon, Domitius Afer, Sentius Augurinus, Rutilius Numatianus, Ausone, et tant d'autres; pas un homme. Il est facile de comparer ce que la Gaule devint avec ce qu'elle aurait pu être; qu'on mette en présence les colonies grecques d'Asie sujettes de la Perse, et la Grèce libre; — ou la Flandre sous les Autrichiens et la Belgique actuelle. L'optimisme insensé de l'histoire veut absolument voir un événement heureux dans un événement inévitable. Inévitables, ils le sont tous. Dans le duel inégal que se livrent, depuis l'origine de l'humanité, les âmes nobles et les âmes sans scrupule, les premières succombent généralement, sans que l'expérience tardive de leurs chutes compense ou répare le trouble moral qui en est la suite. Cela est sensible pour une nation vaincue. Le monde a évidemment subi une diminution par la chute de l'indépendance gauloise. Tous les esprits qui ne sont pas faussés par l'admiration systématique des siècles littéraires se rendront bien compte que la civilisation n'est pas attachée à la production d'un certain nombre de monuments législatifs ou à la confection d'un certain nombre d'objets d'art. Il y a dans la vie intacte d'une nation libre autant de valeur intellectuelle que dans les sociétés les mieux administrées, mais qui ont perdu la direction d'elles-mêmes. C'est précisément le cas où se trouvait Rome : elle ne savait plus se conduire; alors le monde civilisé, ébloui de ses arts, de son luxe, et confiante dans son administration hiérarchique, lui remit le soin de conduire les autres. Nul doute qu'au contraire l'indépendance de la Gaule, sa liberté politique intérieure n'auraient offert à l'élaboration des idées qui allaient bientôt intéresser toute l'humanité (le christianisme, la transformation de l'escla-

vage), des conditions de discussion bien autrement impartiales qu'il ne s'en trouva dans l'empire asservi des Romains et dans le cahos des tribus germaniques.

§ VII. — Émigrations modernes des Kymrys et des Gaels.

Après cinq cents ans de domination romaine, sept cents ans après l'établissement des Belges, douze cents ans après celui des premiers Cimmériens, et plus de quatre mille ans peut-être après celui des premiers Gaulois, au milieu des Ligures, des Ibères, des peuples des dolmens, on vit tout à coup, sur les côtes de l'Armorique, reparaître les Kymrys. C'étaient des exilés de la grande Ile de Bretagne. On sait qu'Honorius abandonna cette province, retira les troupes et les magistrats. Les Bretons, attaqués par les Scots (Gaëls du Nord) et les Pictes (restes des Scanes primitifs), mal sûrs de leurs sujets silures et ligures, eurent recours au système qui prévalait dans toutes les provinces romaines, appeler des mercenaires normands. Il en vint du Holstein actuel, Angles et Saxons, qui, d'abord cantonnés dans l'île de Wight, puis dans le comté de Kent, se firent maîtres, appelèrent leurs nationaux, formèrent sept royaumes. Les Kymrys, toujours refoulés à l'ouest, résistèrent pendant huit siècles. Mais dès l'origine de la guerre, un certain nombre émigra, s'offrit comme troupes auxiliaires aux communes de l'Armorique, alors en pleine révolution. Un corps de 12,000 hommes, commandés par Riothame, fut cantonné à Tours. D'autres furent accueillis dans la presqu'île même, qui plus tard prit d'eux le nom de Bretagne. Ils occupent les cantons maritimes

des quatre évêchés (St-Pol, Tréguier, Quimper et Vannes) et c'est à eux que devrait correctement rester le nom d'Armoricains (riverains de la mer) plutôt qu'aux Celto-Ligures du plateau central. Les deux races sont parfaitement reconnaissables. Les néo-Kymrys sont encore tels qu'ils arrivèrent au ve siècle, tels que les Cimmériens et les Gaulois classiques. Les premiers habitants du pays, Ligures mêlés de Gaulois, de Cimmériens primitifs, présentent tous les traits des races mélanisées de la France centrale. Les uns et les autres parlent la langue cimbrique, le dialecte le plus semblable au gallois et au cornouaillais des îles. Ils appellent dédaigneusement Gallic (Français), les habitants de la Bretagne situés plus à l'Est et qui parlent notre dialecte roman.

Cette émigration des Cambriens en Armorique est le phénomème le plus apparent de l'émigration britannique en France. Mais le moyen-âge vit venir en France un flot continu de Gaëls d'Irlande, ou Scots, les missionnaires de l'île des Saints, les docteurs hiberniens de la scolastique. L'émigration des missionnaires était favorisée par l'identité des rites (l'Irlande, comme la Gaule lyonnaise, avait été évangélisée par l'Église grecque). Cette émigration s'arrêta quand la Gaule entière fut tombée sous le régime de l'Église romaine, qui d'abord ne comprenait que les diocèses de Toulouse et de Narbonne. L'émigration des philosophes prit fin avec la scolastique elle-même. Pendant la guerre contre les Anglais, la garde du roi fut composée d'Écossais, depuis Charles VII jusqu'à Henri II, qui prit des Suisses. Charles VII établit une colonie écossaise dans la forêt de Haute-Brune, près Saint-Martin-d'Auxigny, aux en-

virons de Bourges. Cette colonie existe encore ; ce sont les *Forêtins*.

La chute des Stuarts (1688) amena en France nombre d'Irlandais, d'Écossais. Michelet porte à quatre cent mille le nombre des Irlandais qui s'enrôlèrent dans nos armées, de 1680 à 1780.

§ VIII. — Caractère des races celtiques.

Il est évident, par tout ce qui précède, que la race qui a fait une nation de toutes les populations de la Gaule est celle des Gaulois ou Cimmériens. Les évènements l'ont bien foulée. Absorbée dans les masses indigènes, ou opprimée sous les invasions, elle a perdu sa cohésion première et ne se présente plus que par fragments épars ou comme élément d'une fusion ethnique. Ses institutions ont péri avec Vercingétorix ; et la fédération des trois cents cités, parodiée depuis par l'anarchie féodale, ne s'est plus relevée. La majeure partie des idées régnantes en France prennent leur source, chez les masses rurales, dans les antiques habitudes préceltiques, et chez les classes ouvrières et lettrées, dans la civilisation cosmopolite. Les formes littéraires et artistiques sont empruntées au monde méditerranéen et depuis quelque temps seulement, se sont rajeunies d'une inspiration germanique. La religion, toute sémitique ou romaine, est celle de l'Europe latine. Et pourtant quand on compare la France aux autres peuples de l'Europe, c'est avec les traits du génie welche que se présente son caractère national. Quelle prise offre à l'observation ce fuyant génie ? Que reste-t-il de celtique en France ?

Aucune forme déterminée : un esprit général, une manière d'envisager la vie, qui se mêle à tout, donne aux sentiments et aux entreprises de la nation, un certain caractère. Naturellement cette manière de sentir n'influence la vie que dans la proportion même où le sang celtique est numériquement représenté dans la masse nationale. Les institutions et les formes de la pensée lui étant imposées d'ailleurs, cet esprit n'a pu se faire jour que de deux manières : l'une est sa faiblesse, l'attitude de la nation ou des individus devant la destinée ; l'autre est son œuvre, l'introduction du droit naturel dans la société.

Dans la vue incomplète, mêlée d'effroi, que les anciens ont jetée sur les peuples celtiques, paraissent d'abord en masse tous les traits communs aux races barbares du Nord. Puis, d'autres traits spéciaux qui les mettent à part des autres barbares, à part aussi des primitives races aryanes. Ainsi l'aveuglement, l'esprit d'aventure, surtout la naïveté, sont poussés chez les Gaulois plus loin qu'on ne le verra jamais chez les Germains, qu'on ne l'avait vu chez les Grecs héroïques. Puis d'autres traits qui ne sont nullement barbares, indiquent au contraire un esprit ouvert, tout de suite adulte. Des deux observations de Caton l'Ancien, que les deux passions de la Gaule sont la guerre rapide et l'éloquence subtile, la seconde surtout est à noter. C'est un trait de faiblesse, qu'aucune race barbare, jeune, n'a présenté au même degré. Strabon insiste sur ce point. Les Gaulois sont des parleurs terribles. Dans les assemblées, il faut réduire les interrupteurs au silence par l'humiliation : on leur coupe un pan de leur manteau, Intempérance de langage, incapacité de se dominer, c'est avec ces disposi-

tions qu'ils inaugurent la vie politique. Aussi, on ne les respectait guère. Confiance aveugle, générosité aveugle, sympathie à première vue, irréflexion, cela n'est pas bien intimidant. Les voyageurs anciens s'avancent chez eux sans précaution. Toute autre est la circonspection sérieuse avec laquelle on aborda les Germains.

Dans les récits des guerres qu'ont laissés les anciens, Tite-Live, Plutarque, Pausanias, au plus fort des tumultes où le Sénat romain déclarait la patrie en danger, on pressent qu'en dernier ressort la lutte sera trop facile. Ce qui confond ces esprits calculés, de Rome et de la Grèce, c'est la légèreté du caractère gaulois, la mobilité de ses résolutions. Une élasticité terrible, une faculté de tout concevoir et de tout abandonner. L'expérience profite peu à des esprits pour qui l'aspect des situations change à tout moment. Leurs langues, poétiques et musicales, incapables (depuis que les Celtes purs sont restés hors du courant du monde), d'exprimer autre chose que musique et poésie, restent encore en témoignage de cette mobilité. Langues fluides, dit Philarète Chasles [1], où tous les mots s'échangent les uns avec les autres, deviennent synonymes, reçoivent des sens inattendus. Ainsi la précision et la propriété des termes, dont les Français seront si fiers, est un legs des Latins. La pensée celtique modifie incessamment son expression. Cette mobilité du caractère n'est après tout que l'effet de la rapidité de l'esprit, d'une perception trop vive. Esprit féminin aveuglé par les détails, qui, au milieu des éléments nombreux d'un fait ou d'une situation, soudainement frappé d'un seul, s'exalte d'un seul senti-

1. *Études sur l'Angleterre.*

ment. Le plus étonnant, c'est que parfois ce sentiment dure au milieu des démentis de l'expérience; cet esprit cesse de regarder autour de lui : il porte, dans la nuit croissante, la mobile obstination du rêve. Tant que dure son enchantement il n'acquiert pas d'observations nouvelles. C'est un instant qui s'est prolongé. De même il n'a jamais qu'un instant pour se décider, le temps à peine de regarder; sa résolution est déjà prise. Il vit dans la minute présente, et les autres peuples lui ont souvent reproché de ne se souvenir du passé que pour le mépriser comme chose vieillie, usée, passée de mode. C'est pourtant lui qui y reste le plus longtemps, malgré ses prétentions à la témérité d'esprit; l'habitude l'y retient, faute de l'attention d'y reconnaître la loi du changement, d'en dégager le mouvement invincible qui veut que rien ne dure et que tout soit forcé de se transformer.

Un tel caractère, dominé par le sentiment présent, qui est toujours unique et net, est naturellement sans méfiance. En guerre, les Gaulois sont généralement surpris, jamais ne se gardent; aussi tiennent-ils, de la part d'un adversaire, les plus naturelles précautions, pour autant de noires perfidies. De là l'étrange notion du courage, la bravade qui leur faisait, au moment du combat, jeter leurs armes défensives, et jusqu'à leurs vêtements. (Tite-Live.) Plus le courage est aveugle, plus il est avéré, le but du combat n'étant pas de vaincre, perspective trop lointaine, mais avant tout de s'exposer.

L'attention courte, la vue claire du fait présent, l'absence de prévisions, leur donnent au moins cet avantage qu'ils sont généralement à la hauteur des circonstances, pourvu qu'elles ne soient pas trop prolongées.

De là leurs succès rapides, les espérances inouïes qu'ils donnent tout à coup, de sorte que les esprits plus froids comptent sur eux, exigent perpétuellement d'eux de nouveaux prodiges. Exigence injuste : leurs premiers succès n'étaient pas des promesses, mais bien tout ce qu'ils pouvaient donner.

Cette force du premier mouvement, dans une race blanche généralement lymphatique ou sanguine, à perceptions nerveuses aussi rapides, ne peut être que sympathique, généreuse, et facile à la pitié. Strabon termine le portrait, légèrement moqueur, qu'il fait des Gaulois, par ce trait : « Toujours prêts à dé» fendre celui qu'on opprime. » Générosité qui, au cours des siècles, d'individuelle est devenue collective. a fini par devenir l'une des catégories de la psychologie politique française, l'idée que la France est le défenseur des nations opprimées.

C'est le seul peuple où le mot *aimable*, qui signifie après tout digne d'être aimé, veuille dire *sociable*, où ce compliment fasse une vertu de la recherche universelle de sympathies éphémères, donne à la société pour principe simplement la manière de plaire. Amabilité qui comporte encore passablement d'égoïsme ; mais chez cette race, l'égoïsme consiste moins à s'assurer les chances du succès, qu'à rechercher le plaisir présent, direct. L'éducation latine a developpé à l'excès ces dispositions. Une telle sociabilité ne met en première ligne, ni les vertus sauvages, ni les réflexions profondes. La forte concentration du génie y paraîtrait bizarre, excessive ; aussi la culture française transforme-t-elle en intelligence ou en esprit, les germes qui peuvent en exister. Le génie, qui n'est peut-être

que la faculté de penser seul, y est bien vite réduit par le contrôle universel, à des idées plus justes ou plus accessibles. Il lui est bien difficile d'échapper à l'empire de la mode, qui s'exerce ici à peu près sur tout, mais principalement sur les idées [1].

N'existe-t-il donc, dans cette race indomptable, aventureuse et d'expansion infinie, nulle voie ouverte au libre essor de l'esprit, par où la haute originalité, la recherche de la vérité et de la justice puissent se faire accepter ? Au premier aspect, l'esprit français semble voué à la prose, à l'enseignement mutuel des idées justes par la vie mondaine. Et pourtant nul ne porta si haut l'exaltation du droit, l'orgueil de la pensée libre. Une source de poésie sans fin était dans les légendes des origines, et souvent le génie gaulois, libre d'imitations classiques, égale, dans l'expression des sentiments, les monuments littéraires de toute nation. Ici encore, le caractère et la direction des idées dérivent du premier principe qui est la spontanéité du sentiment.

Déjà la légèreté parfois égoïste de cette race, et sa sympathie débordante, phénomènes opposés, paraissaient se mouvoir par le même ressort, l'invincible expansion intérieure. Le même principe agit dans l'ordre intellectuel. Ils pensent que leurs idées sont l'expression de la réalité extérieure des choses, et ils ne peuvent se défendre d'attribuer à autrui leurs propres sentiments. A peine supposent-ils qu'il puisse se passer dans le monde d'autres faits que ceux qui remplissent leurs imaginations [2]. Le point de départ, en tout, n'est pas

1. « Comment s'y prendrait un Français pour ne pas penser comme tout le monde ? » (Stendhal).

2. « Tant qu'il y aura une Irlande sous le ciel, ses fils ne

l'observation, mais l'intuition, la conscience personnelle. Jusqu'à ce que la science, dominant toute manière de penser nationale, fût venue étendre ses méthodes même aux faits de la nature humaine, toutes les recherches morales et politiques ont pris en France la forme d'un raisonnement abstrait. Là s'est développée ce qu'ils appellent l'école philosophique, par opposition à l'école historique, qui tient compte des réalités. Ce procédé s'est aggravé aussi par l'éducation latine, mais on retrouve la même tendance dans la manière de raisonner du peuple, qui ne suit pas nos procédés littéraires, et dans les débris de la métaphysique primitive des Gaulois. L'absolu dédain des faits (si estimés des Allemands, des Anglais), est la méthode naturelle de tout Français qui cherche à résoudre une question. Régulièrement il part d'un principe, qui est ordinairement quelque vérité de sentiment ou d'expérience, assez générale à son avis pour comprendre et dominer l'immensité des choses. Ce qui nous reste, mêlé, altéré, de l'enseignement des druides, dans les Triades galloises [1], est bien dans la même donnée. L'illusion du libre arbitre, cette forme essentielle que prend la première constatation des phénomènes de la volonté, a trouvé ses défenseurs dans les philosophes bretons, Pélage (Morgan), Jean Scot, Duns Scot, contre toute l'Allemagne fataliste. Descartes et Maine de Biran continuent. L'autorité du raisonnement prime ici les faits. En sorte que si le trait distinctif du caractère des Celtes est la sympathie ou

connaîtront d'autre réalité que leur imagination. » (Gobineau. *Voyage à Terre-Neuve.*)

1. V. les grandes collections anglaises, *Myvirian Archæology of Wales; Owen.*

l'expansion du sentiment intérieur, le trait distinctif de leur intelligence est la logique, ou l'expansion de l'idée personnelle, le point de départ étant toujours pris dans l'individu, non à l'extérieur. La doctrine n'y fait rien : le spiritualisme attribué aux druides, celui que nous pouvons constater de tout temps chez nos scolastiques, n'a pas, sur les autres sectes, le privilége de l'abstraction. Au XVIIIe siècle, quand la pensée française eut pour la première fois, la vue claire de son rôle social, le naturalisme même y fut tout rationnel; on professa que la philosophie serait réalisée par une langue bien faite. L'humanité parut alors identique et douée des mêmes droits par toute la terre, et la raison abstraite fut appelée au gouvernement du monde.

L'autorité de la raison, la domination des idées générales, le mépris des faits illogiques, variables, accidentels, ce n'est pas autre chose que la révolte de l'humanité contre la nature. Cet épanouissement de l'être, cette tendance invincible vers la liberté, le bouleversement de ce qui est par ce qui doit être, procèdent d'une confiance en soi-même à laquelle on a cherché à assigner des causes physiologiques. Le professeur Serres, du Museum, signalait comme particularité distinctive du Français, le développement du système respiratoire. Selon Cabanis, le tempérament qui domine en France est le tempérament sanguin-bilieux, caractérisé au physique par la vaste capacité de la poitrine, la rapidité du cours du sang, l'équilibre des solides et des liquides, au moral, par la mobilité des impressions, l'ouverture de l'esprit, la générosité des sentiments. Il faut ajouter un fait dont Cabanis et Serres, réduits à l'observation du Français actuel, n'ont pu tenir compte,

la prédominance nerveuse qui est le tempérament des Celtes restés purs, de Bretagne maritime, Galles, Écosse, Irlande ; c'est une rupture de l'équilibre entre les forces motrices et les forces sentantes, celles-ci ne rencontrant pas dans les muscles la résistance nécessaire à tout effort suivi, multiplient les sensations, les illusions et les désordres. L'esprit d'un tel être vit hors des faits, dans un monde idéal ; il y a comme un voile interposé entre lui et les choses. Maître et magicien dans l'univers sans limites créé par sa pensée, il se trouve, dans le monde réel, éperdu, paralysé, par des résistances inattendues. On comprend dès lors les longues torpeurs de la pensée, de la volonté de la France, ces éclipses de l'intelligence si conformes à tout ce que nous savons des lois de la périodicité, des intermittences de la vie nerveuse. Tout frappe trop le Celte, son imagination dilate démesurément ses impressions, retire aux faits leurs vraies proportions. La victime de pareils rêves se heurte ainsi à tous les angles de la vie réelle. La force qui résulte de l'impulsion intérieure du brûlant foyer de respiration, est donc bien balancée par cette faiblesse, d'ignorer le monde extérieur, de braver les pressions des milieux. On ne sait vraiment à quelles extrémités va se porter cette subjectivité sans contrôle, et ses mouvements imprévus sont l'inquiétude de toute la terre. La persuasion naïve où cet être séduisant et dangereux paraît avoir toujours été de son droit, menace incontestablement le droit ou la possession d'autrui. Ces peuples idéalistes, Gaulois, Irlandais, Français, ne pouvant supporter l'idée de l'opposition, aiment mieux la nier. Ces esprits droits, sincères, en arrivent à faire du mensonge un élément de leur sécurité. Ce n'est pas pour

tromper les autres, mais pour se tromper eux-mêmes. J'ai parlé des faux bulletins de Vercingétorix; ils n'étaient pas faits pour effrayer les Romains, mais pour exalter l'imagination des Gaulois. Forme réfléchie de l'erreur, que nous avons revue, et qui est profondément mêlée à l'amour-propre national. Ce qu'un pareil caractère comporte de prétentions est incalculable : mais par dessus tout la plus dangereuse est d'ignorer les raisons d'autrui, de ne pas admettre qu'on puisse en soutenant une thèse opposée à la sienne, voir l'une des faces de la vérité. Tout le monde doit se placer au point de vue de cette nation, partager ses entraînements, la suivre dans sa facilité d'oubli. Le peuple français a toujours pardonné aux autres peuples le mal qu'il leur a fait. Pourquoi auraient-ils plus de rancune ?

On reconnaît à tout la prédominance du cœur sur l'intelligence, et de l'intelligence sur le caractère, qui, pour être obstiné et violent, n'en est pas moins faible. Ainsi désarmé, cet être généreux s'en fie de tout à la force de la persuasion, mais il s'irrite de la voir si lente. Comment lui faire admettre qu'à moins d'une volonté mauvaise, de la résistance des intérêts égoïstes, les faits ne se conforment pas au droit ? Telle fut par exemple l'indignation des Français de la Révolution devant les difficultés de leur œuvre. Ne suffisait-il pas qu'on eût entendu la loi nouvelle, annoncée par les philosophes, et proclamée par toutes les voix d'un peuple réconcilié ? Cette illusion, si souvent déçue, constitue l'homme en révolte permanente contre la destinée. Rappelé à la dure nécessité par des peuples plus patients, plus actifs et plus lucides, l'infortuné, qui pourtant a conscience de sa va-

leur morale, de son travail pour la liberté du monde, s'exaspère et retombe sur lui-même. Jamais l'art antique n'a été plus inspiré par la réalité, n'a mieux rendu un sentiment simple et pathétique, l'indignation impuissante et douloureuse, que dans cette statue si noble de l'*Esclave gaulois* (découverte à Athènes). Il est assis par terre, appuyé contre une colonne, dans le costume national, les braies barbares, et jusqu'à la ceinture nu de la nudité de l'esclave. Il pense à sa défaite, à sa générosité trahie, au rêve qu'il avait fait de vivre libre, et peut-être au peu qui a manqué, un peu d'attention, de patience peut-être, pour que la victoire arrivât. On peut lire sur ce front levé au ciel, la stupeur, le vertige de Vercingétorix après qu'il se fût livré, ou de tant de prisonniers, gladiateurs, assis dans l'attente de la mort, quand le cirque tournoie [1]. Sans doute, à ce moment, le vaincu identifie sa cause avec celle du droit universel, il sent se soulever en lui le désespoir et la colère de tous les opprimés.

Tel il a paru dans l'histoire, toujours à la veille du succès, toujours, par sa distraction, précipité du haut de son rêve. Cette race que Strabon déclare folle de guerre a été plus souvent vaincue que victorieuse. Ce peuple sympathique, qui s'est armé pour la liberté du monde, est l'effroi du monde. si bien armé cependant contre lui. Mais avant d'abandonner aux autres peuples la direction matérielle de l'humanité, il a laissé son testament, la déclaration la plus générale des droits qu'aucune nation ait jamais conçue. Le droit est l'idée la plus complète et la plus sincère de ce peuple,

1. V. le *Gladiateur mourant*. (Antiquités de Montfaucon.) T. V, pl. CLX.

celle dont il a la plus haute conscience. Cette conception du droit abstrait de l'homme (non du citoyen comme en Angleterre ou en Amérique), mais de toute créature humaine, théorie qui a attendu le XVIIIe siècle pour se formuler, n'est autre chose que la notion du besoin d'expansion individuelle, reconnue identique, non hostile, à la raison générale. Toute l'histoire de France, à la vérité, gravitait vers cette abstraction. C'était, depuis l'origine de la nation, une hâte de s'affranchir des traditions particulières, locales, une tendance vers ce qui rapproche les hommes, la simplification des lois, la diffusion des idées générales. On les voit de tous côtés se précipiter d'abord vers la cour, puis aux spectacles, vers une littérature de sentiments universels et une philosophie d'idées abstraites. L'esprit avait naturellement recours à la raison naturelle, donnait la préférence à l'équité sur la loi, aux droits naturels sur les droits acquis. Mais la conscience commune de la nation, qui se cherchait à travers les ruines romaines et gothiques, sans compter tant de constructions bizarres, n'arrivait pas à la pleine clarté de l'idée. C'est quand tout fut épuisé, quand toute institution eut subi la critique et qu'il ne resta debout en France que le sentiment, juge de tout ; qu'alors l'esprit se révéla, et par une conception simple, imprima à la société une direction que toute l'Europe a suivie. L'Europe convient que, par la manière dont la France a inauguré la série de ses révolutions, l'axe de l'histoire s'est déplacé. Jusque-là, la société existait pour elle-même, c'est la théorie des membres et de l'estomac, qui persiste dans l'Inde brahmanique à l'état effectif, qui prévaut encore en Allemagne et que Renan soutient par réaction contre l'esprit révolutionnaire[1]. Depuis la Révolution

1. *Réforme intellectuelle et morale.*

française, la société existe pour l'individu, qui n'en est plus un rouage mais la monade intégrante, la raison d'être consciente et qui institue l'Etat pour la garantie de ses droits.

Le but de la vie est donc l'expansion individuelle, le droit, ou si l'on veut, le bonheur, le sien et celui d'autrui, consistant dans la direction libre de sa pensée et de ses affections. C'est là tout le fond de l'âme celtique, si peu exigeante en fait de biens et gouvernement temporels, peu absorbante aussi, et de peu de prise sur la nature. Cela se voit bien par ses arts, faibles et charmants, où ne brille guère ni la forme savante des grandes imaginations du Midi, ni la couleur et la lumière des grands observateurs de la nature que le Nord élève; mais plutôt le mouvement, la direction, l'intention peut-on dire, ce qui dans la nature, ressemble encore à l'homme, dénote une tendance vague, l'aspiration vers la vie et la disposition de soi-même. Telle est la nature animée de Jean Goujon, de Puget et de Corot. Partout, ce singulier génie met le sentiment personnel à la place des formes et des forces. Partout il substitue la volonté individuelle à la nécessité des causes. — Alors, il supprime donc la science, il est donc en hostilité avec les résultats les plus évidents de l'histoire naturelle, de l'histoire, il va donc en aveugle contre les lois? — Nullement, il les accomplit, et parmi les lois de l'histoire, les plus hautes et les plus compliquées : en premier lieu, la recherche du juste dans la société. Loin de contrarier l'évolution, il la complète, ajoute aux trois règnes un nouvel ordre, l'humanité. Cet ordre n'était-il pas prévu? La nature, du fond du chaos et de sa volonté confuse, ne tendait-elle pas vers lui? Ce génie est dans le vrai, puisqu'il crée; et

il a le droit d'aller suivant son sentiment, suprême expression de la fatalité contre laquelle sa liberté se soulève, puisqu'en appelant les peuples à réviser leurs lois et toutes les consciences à juger toutes les forces, la France a donné à l'histoire un commencement de moralité.

III. LES TEUTONS ET LES SCANDINAVES.

§ Ier. — Origine des Germains.

Le continent polaire, dont les fragments épars, Islande, Écosse, Scandinavie, Canada, étaient réunis à l'époque quaternaire, a produit la variété humaine la plus robuste de corps et d'intelligence, les Scanes ou Scandinaves. Cette race ne peut plus se séparer de la race aryane : le mélange des Scanes avec les Gaëls et les Kymrys a été tel que la distinction de la race rouge et de la race blonde est devenue impossible, et si le Scandinave paraît encore l'exagération de l'Aryan ordinaire, celui-ci a contracté tant de caractères méridionaux que le représentant le plus authentique de l'Aryan primitif est précisément l'homme de l'extrême nord. L'Aryan primitif lui-même n'était peut-être qu'une variété plus faible du Scandinave et il est impossible actuellement de dire laquelle de ces deux variétés de la race blanche doit à l'autre sa langue et son nom. Quoi qu'il en soit, on peut établir ainsi l'ethnographie des Scandinaves à trois époques avant les invasions dans l'empire :

1. *Epoque quaternaire.* — Age de la pierre éclatée. — *Homo rufus athleticus* : Pictes d'Écosse, Pictes Agathyrses du Poitou français, Scanes de l'Europe septentrionale.

2. *Age du bronze.* — Époque de la pierre polie. — Gallo-Scanes ou Kymrys. Aryanisation des Scandinaves,

leur mélange avec les Celtes et les Slaves de l'Europe centrale; tradition des Ases, les dieux ou héros armés du bronze, (œs, œris).

3. *Age du fer.* — Antiquité classique. — Les Scythes aryans occupent l'Europe orientale et l'Asie centrale. Bergmann, Gobineau ont mis hors de doute que ces Scythes et leurs congénères, Gètes, Goths, sont les mêmes peuples auxquels les Romains donnèrent plus tard le nom de Germains. Le nom de Gètes se rapproche de celui qu'on voit au Ramayana : Aryas Khétas, (Good) les bons, les valeureux. A l'origine de la nationalité hellénique, on trouve les Scythes sur les versants du Caucase, aux bords de la mer Caspienne, indistincts des Hellènes, des Mèdes et des Perses. Ceux-ci envahissent peu à peu le primitif Eran, Aryawarta, le pays de la loi pure. Ils donnent leur nom à certaines régions (Pars, la Perse; Seystan, Cawoul, pays des Saces). L'émigration fut incessante. Elle y laissa des peuples entiers; au nord de l'Inde les Saces, les Sikhs, et dans les castes militaires des dynasties dont l'une donna le grand réformateur religieux, Sakhya-Mouni.

Le gros de la nation Scythique persistait au nord de la Perse, et mêlé à des tribus mongoles, il soutenait des luttes séculaires avec l'Eran. Les Scythes couvraient de villes les rivages de la mer Caspienne. Hérodote décrit surtout leurs tribus nomades, celles qui se substituaient partout aux Cimmériens dans l'Europe orientale. La conquête de l'Europe dut leur prendre tous les temps qui s'écoulent d'Hérodote à César. Leur première apparition dans l'histoire romaine et gauloise se produit sous le nom de Teutons. C'est le nom ethnique de la race. Ce nom signifie au reste *fils de la Terre* et il est

probable qu'il ne représente pas la race scythique à son état primitif, mais mêlée déjà aux populations indigènes de la Germanie actuelle (Gaulois et Cimmériens, Ligures, Finnois.) Le nom d'Ases qui reparaît dans les poèmes mythologiques du moyen-âge est plus près de la première origine aryane.

Au temps de César, un peuple teuton dominait tous les autres, c'était les Suèves, peuple exterminateur, et qui autour de ses territoires ambulants, exigeait un vide de cent lieues. Ils disaient eux-mêmes descendre des Semnons, les plus grands des hommes, qui avaient vécu dans un état social antique où il n'y avait pas de loi, chacun se dirigeant d'après la raison pure. César, en parlant des Suèves et des autres tribus teutoniques, leur donne généralement le nom de Germains, hommes de guerre, (herr mann), que par une fausse étymologie fréquente chez les anciens, on dérivait de *Germani*, frères, à cause de leurs confédérations. Germains est également le nom des Teutons dans Tacite qui, comme César, a pu être trompé par les rapports des tribus de l'ouest ou des Gaulois, croire que toute la Teutonie obéissait aux confédérations du Rhin. En réalité, le nom de Germains ne désignait que ces confédérations. C'était un nom politique. Les Teutons, dont Tacite énumère les tribus, occupaient à peu près la Germanie actuelle, sauf la rive gauche du Rhin. A l'est de l'Elbe et de l'Oder, les Saxons et les Scandinaves semblent être restés plus purs, moins mêlés aux Cimmériens. Ils émigrèrent cependant, se rapprochèrent de la Gaule et de Rome. Les Gètes occupèrent la Chersonèse cimbrique et lui laissèrent leur nom. Les Goths envahirent la péninsule septentrionale, d'où peut-être, à l'époque quaternaire, était

sortie la race entière des Scandinaves ; ils rentraient ainsi dans leur patrie primitive. Les Saxons s'établirent dans toute la partie septentrionale de l'Allemagne actuelle, et à la fin de l'Empire, leurs confédérations se trouvaient au nord de celles des Germains, sur le cours inférieur de l'Elbe et du Rhin.

Les Romains, assez bien informés sur la religion des Germains de l'Allemagne centrale, décrivent une sorte de paganisme dont la divinité principale est la nature elle-même, la Terre — Earth, Nerthus, Hertha, qui prend différents noms selon ses hypostases ; considérée comme dispensatrice des sorts, elle devient *Perachtha*, la fileuse, (Berchtha des temps mérovingiens). Cette religion de l'Allemagne, très-mêlée évidemment de rites ou de mythologie celtique, finnique ou ligure, différait assez sans doute de l'odinisme des Goths et des Scandinaves. Ces différences ont suffi aux historiens pour établir une différence radicale entre la race teutonique et la race scandinave. Les Teutons deviennent ainsi le peuple payen, naturaliste, artiste, et les Scandinaves, le peuple idéaliste, mystique, poétique. Les modernes voient ainsi dans chaque variété humaine une véritable dualité. Sans adopter ce parti pris, on peut remarquer que les fractions de chaque peuple, les moins mêlées aux civilisations déjà établies, gardent mieux la pureté originelle de la race. Ainsi les Cimmériens étaient des Gaulois mieux conservés que les Celtes. De même les Goths à l'égard des Teutons. Il n'est pas rare non plus que l'élément oriental ou septentrional, proteste contre la civilisation des races métisses par une foi religieuse plus épurée. Les réformes religieuses de Zalmoxis, Hu-le-Grand, Zoroastre, plus tard, et dans des conditions très-diffé-

rentes, le protestantisme, signalent le retour des fractions les moins mêlées d'une race, à la simplicité, réelle ou présumée, de la religion primitive. Actuellement, la différence des deux races, celle de la haute Allemagne surtout et celle des presqu'îles et des îles, s'explique suffisamment par les mélanges celtiques ou ligures de la première. La tête carrée des vrais Teutons (Souabe, Bavière, Franconie, Saxe), leur mésaticéphalie, témoignent évidemment d'un croisement ligure. Les Scandinaves dolichocéphales, sont des Goths beaucoup plus purs. La langue classe les Saxons émigrés (Angleterre) avec les Scandinaves (Danois, Suédois, Norwégiens). Mais les Saxons restés en Allemagne ont adopté l'allemand classique de Luther, qui se rapproche bien plus du haut allemand. La basse Allemagne de l'ouest, Hollande, Flandre, se rapproche aussi de l'anglais.

Au premier siècle de l'Empire, l'ensemble des tribus teutoniques établies du Rhin à l'Elbe se composait : 1° des Saxons (Ptolémée) ; 2° des Suèves (César ; Tacite) ; 3° des Teutons et des nations cauques (Pline). C'est dans les Teutons proprement dits qu'il faut prendre la confédération des Germains. Au reste ce nom de Teutons voyage avec toutes les tribus et se trouve dans tous les groupes politiques ; nouvelle preuve que c'est bien le nom ethnique. Il reste en effet aux tribus dont on ne sait pas le nom particulier, ou dont les noms, trop nombreux, ne sont pas assez connus pour pouvoir faire groupe, à côté des noms illustres des Suèves, des Saxons, etc. On les classe alors sous le nom générique et quand les relations diplomatiques ou militaires ont donné de l'importance à l'un ou à l'autre de ces peuples, son nom grandit à l'instant, et devient le nom national. C'est ce qui est arrivé

pour les Belges parmi les Cimmériens. La même loi gouverne les noms de famille. Les membres de la famille pourvus de fiefs, en portent le nom, tous les autres gardent le nom originaire. Ainsi Russel-Bedford — Fox-Holland, etc.

A l'époque de Tacite, on démêle deux confédérations du Rhin : 1° les Saxons, les Suèves et les Cauques ; 2° les ngévons, et les Istévons, dont font partie les fameux Chérusques, les Ampsivariens, les Cattes, les Bructères, les Chamaves, les Usipiens et les Tenctères. Ces deux derniers étaient connus de César qui les avait trouvés sur le Rhin, renvoyés en Germanie. Au IIIe siècle, la confédération suévique se démembre et se divise en : 1° Allemands, hommes de toute nation, prisonniers de Rome établis sur les champs décumates ou confins militaires ; 2° Burgundes ou confédérés ; ainsi ce n'est pas un nom de race, mais politique, de Burg, garantie. (C'est comme la ligue achéenne, les ligues grises.) Les Saxons paraissent rester isolés. On voit par ce qui précède que, pour que la ligue suévique se démembre ainsi, en laissant au nord les Saxons, et au sud les Alamans (qui habitent encore l'Alsace), il faut qu'elle occupe une région géographique très-étendue, concentrique à la région des Chérusques et autres du Rhin intermédiaire. Les Suèves, encore très-puissants au centre de l'Allemagne, formaient donc le noyau d'un vaste demi-cercle de tribus fédérées dont un segment, les Saxons, allait vers la mer au nord par le Rhin inférieur, l'autre les Allemands, rejoignait par le haut Rhin les établissements frontières des Romains. La seconde confédération, dont les Chérusques étaient les chefs, avait seule droit, au temps de Tacite, au nom de Germains, qui était son nom poli-

tique. Elle jette sur ce nom un tel éclat qu'on le donn à toutes les tribus teutoniques. (IIIe siècle.) Nécessairement, pour particulariser la ligue du Rhin moyen qui n pouvait se passer d'une dénomination politique, un non nouveau apparaît sous Probus, c'est celui de Francs les fiers, *frax*, *ferox*. Procope le dit formellement : « le Germains, peuple barbare, dont la gloire est récente, e qui maintenant s'appellent Francs. » St Jérôme, Zozime Agathias, disent aussi que les Francs sont les ancien Germains. Mais le témoignage le plus précis est celui d Sulpice Alexandre cité par Grégoire de Tours, et le hasar veut que ce soit la seule phrase de Sulpice Alexandre qu nous ait été conservée : « Le franc Arbogast, (généra romain,) envahit la France (*intravit in Franciam*, 392) défendue par deux rois, de race franque comme lui, qu gouvernaient les Ampsivariens, les Cattes, les Bructères, les Chamaves, les Usipiens et les Tenctères, (c sont précisément les peuples de la confédération du Rhi moyen de Tacite), les Attuariens (nom qui paraît pou la première fois dans Ammien Marcellin), les Sicambre et les Bataves (débris des Cattes.) » Cette confédération limitée au sud par le Mein, au nord par la forêt Hercynienne, à l'est par le Weser, à l'ouest par le Rhin, es précisément la Germanie vraie du temps de Tacite. Parm ces peuples qui constituent la France ou fédération d cours moyen du Rhin, nous rencontrons un nom évidemment composé : Sicambres — *Sikhs-Amhras* — Saces-Cimmériens ; nouvelle preuve du mélange des Teutons et des Celtes dans l'Allemagne centrale. Ces Sicambres seront peu à peu pris pour la confédération entière et, dans les auteurs mérovingiens, tout à fait synonymes de Francs. Ainsi, sans recourir à l'hypothèse

émise par Fréret, d'une émigration gauloise dans le pays rhénan qu'occuperont ensuite les Francs (hypothèse reprise par M. de Ségur, dans son *histoire universelle*, à une époque où on était en guerre avec l'Allemagne, où il fallait celtiser les Francs), on trouve dans le seul fait de l'ancien établissement des Cimmériens dans l'Europe centrale, la preuve que les Teutons n'étaient pas des Scythes purs, mais des Scythes très-celtisés. Le nom de Celto-Scythes que Leibnitz donne aux Allemands est donc très-juste. Avant de paraître ainsi en corps de confédération (292), les Francs avaient déjà paru dans l'histoire comme individus. En 236, on parle des Lètes francs du Danube et du Rhin. Le nom de Lètes, qui devient *lite* est l'allemand *Leuth*, homme : c'est évidemment le terme militaire qui désigne le simple soldat.

Nous avons ainsi les éléments teutoniques qui s'établiront dans la Gaule, et par suite les éléments germaniques de la population française : 1° les Francs, (anciens Germains) Scandinaves celtisés ; 2° les Burgundes, débris de la confédération des Suèves ; 3° les Saxons, ancien nom de la race entière (Saces, Aryas-Sakhas) ; 4° les Goths, (Aryas-Khétas — Scythes-Gètes.) Au x° siècle, l'Empire romain restauré par Charlemagne sera encore envahi par d'autres Aryans Scandinaves appartenant à ces deux tribus des Goths et des Saxons et confondus dès lors avec toutes les populations du nord de l'Europe non celtique sous le nom de Normands. Enfin les Francs mérovingiens se seront déjà annexé un territoire alaman (suève), l'Alsace, ainsi nommée du fleuve Elsa, nom celtique. Ce pays qui leur sera repris par les Francs d'orient et les Saxons (royaume de Germanie), deviendra terre d'Empire (quand l'Empire, excluant les Francs celtisés de l'ouest

de la Meuse, sera partagé entre l'Italie et la Germanie, et redeviendra français par conquête (1648-1681), puis retournera à l'Empire (1871).

§ II. — Établissement des Germains en Gaule.

La civilisation romaine, commencée par une race umbro-ligure, amenée à son apogée par l'enseignement grec et sémitique, n'avait fait, en absorbant par la conquête de la Gaule la plus turbulente des nations aryanes, que rapprocher le danger : elle se trouvait ainsi en contact avec les autres races aryanes, plus sauvages et plus militaires, impatientes de faire leur entrée dans le cirque de la civilisation métisse.

Les Romains se firent d'abord illusion sur l'étendue du monde hostile qui les entourait. La géographie du temps (Cratès, Eratosthène), figurait l'ancien continent comme à peu près égal au tiers de son étendue réelle. On s'imagine alors que la terre forme un cercle dont le centre est sur les bords septentrionaux de la Méditerranée; que Rome, après les conquêtes de César, en possède à peu près les trois quarts. Il ne reste, en dehors de ce bel ensemble que les Scythes nomades, les Parthes et les Indes (d'Asie et d'Afrique), et les Bretons « relégués hors du monde. » C'est très à la lettre que Virgile, Horace, Properce, parlent de faire la conquête de toute la terre [1]. Mais ces illusions étaient souvent déçues. D'abord, sous Auguste même, la grande invasion des Illyriens renouvela les terreurs de l'invasion des Cimbres et des Teutons. Comme il

1. V. les preuves dans Reinaud, *Relations des Romains avec l'Orient.*

arrive dans les sociétés qui débordent de bien-être et de savoir uniforme, la peur croissait en raison directe de la présomption. Plus on avait cru simple de soumettre les Indiens et les Garamantes, plus on tremblait quand on voyait une avant-garde illyrienne. Tibère arrêta l'invasion, et on se remit dès lors à la conquête de l'Inde et de la Chine. On entama dans cette vue des négociations avec des rois aryans de la Bactriane. Ces relations commencèrent à révéler l'immensité du monde scythique. Cela fit réfléchir, inspira des doutes sur l'exactitude des cartes de Cratès. Au temps des Antonins, quand l'Empire administratif se constitua, la société mieux assise commença à considérer scientifiquement le monde barbare. Une perte irréparable est celle de la *Germanie* de Pline, qui avait fait les campagnes du Rhin. L'inquiétude de Tacite est visible. C'est le premier regard du civilisé, qui voit tout se dissoudre autour de lui, sur la barbarie forte. César, n'avait point eu cette vue réfléchie. Explorateur hardi, annotateur exact de tout ce qui se présentait, surtout joueur, entraîneur des masses gauloises, germaines, qu'il poussait les unes contre les autres, comme des éléments, il n'eut pas un instant la conscience du danger. Tacite voit très-bien que la Force s'est déplacée, que la Fortune militaire va quitter les aigles et prendre son vol vers la Germanie. Alors il regarde ce monde, l'étudie dans ses forces morales, ne cache ni son admiration ni son envie. Ici se manifeste pour la première fois l'attrait qu'exercent sur le penseur les races nouvelles, et qui s'est si fortement surexcité depuis le XVIIIe siècle chez Châteaubriand, Fenimore Cooper. Mais ici, au lieu de pauvres tribus sauvages, pâles et tristes fleurs des forêts et des lacs, c'est une société neuve,

robuste, sans doute, très-inférieure au monde romain par les idées acquises, mais très-supérieure par la résistance physique, par la discipline morale, et dont la capacité, la puissance cérébrales se révèlent à l'histoire et à l'ethnologie comme plus complètes que chez toute autre race humaine. Nulle part chez les auteurs romains on ne voit qu'il soit impossible de faire comprendre aux Germains une idée nouvelle, comme nous voyons si souvent les orientaux les plus civilisés, et, au milieu de nous-mêmes, les Juifs, imitateurs si parfaits des formes extérieures, inaccessibles à nos idées les plus ordinaires. Nous disons généralement qu'en décrivant les Germains, Tacite avait voulu faire une satire de la société romaine. Si Tacite avait été déterminé par cette idée d'homme de lettres, il n'aurait pas pénétré si avant dans le monde inconnu. Il aurait pris un peuple en l'air, comme Xénophon les Perses légendaires, Montesquieu les Troglodytes, ou Fénélon la Bétique; tandis qu'il était attiré par une nouvelle variété de l'espèce humaine, la plus forte et la plus intelligente qui ait existé. Il insiste sur le caractère principal de ce peuple attentif, l'extrême sérieux, l'importance attachée aux devoirs ou aux convenances morales. « Ici trahir la foi, ne s'appelle pas le *train du siècle*, les mœurs du jour; le mariage est à la vie et à la mort.» etc.

On ne peut accuser le gouvernement du monde civilisé, le Haut et le Bas-Empire, de n'avoir pas eu conscience du danger. Il prit à l'égard de la Germanie deux mesures radicales : 1° la conquête; 2° la colonisation.

1° La conquête alla très-loin. Germanicus eut un moment les deux rives du Rhin. Il fut repoussé dans une seconde campagne, mais la conquête n'en fut pas moins

suivie, et du Rhin se rabattit au Danube. Les pays autrefois gaulois, Rhétie, Noricie, Alpes illyriennes, furent remplis de colonies romaines, les *champs décumates*, où l'on établissait des prisonniers germains. Les Antonins passent le Danube, s'établissent dans la Hongrie actuelle, alors inondée de Germains. Le danger était très-fort sur ce point. Il y eut un jour où Rome se crut au moment d'une guerre de défense nationale. Marc Aurèle, pour partir, vendit son argenterie, reçut du peuple entier des adieux solennels. Le siècle suivant est rempli de combats gigantesques. Les plus ridicules empereurs sont des héros devant la Germanie.

2° La colonisation suivait invariablement la guerre. Primitivement, c'était le soldat légionnaire qui était établi colon, agriculteur chez les vaincus. Ainsi on avait procédé dans la province du Rhône. Avec les Germains, on fit le contraire. On cantonna des prisonniers dans les confins militaires; on en établit sur les terres de l'Empire; acte d'incalculable conséquence. La mesure était d'ailleurs utile. Outre la nécessité d'enlever le plus de forces à l'ennemi, il fallait parer à un danger intérieur, la dépopulation de l'Empire[1]. Le gouvernement vit très-bien qu'il fallait repeupler les territoires vides, et qu'il n'était pas plus pratique qu'humain de massacrer des

1. Dépopulation dont les causes sont aujourd'hui bien connues : l'imperfection du système financier et administratif, la consommation de la jeunesse par l'esclavage, la conscription; l'émigration des campagnes dans les villes; l'absentéisme des propriétaires; l'extension des pâturages; le tout dominé par la cause la plus générale, la vieillesse de ces races mêlées, leur incapacité de vivre de peu sur un sol fatigué, dépouillé de ses forêts.

barbares, qui d'ailleurs se battaient bien. On tirait donc parti des prisonniers. Les Germains entraient dans l'Empire comme laboureurs, ouvriers. Mais le génie fut de les y faire entrer comme soldats. La Germanie n'était point politiquement constituée. L'esprit national n'y était point assez développé pour empêcher les prisonniers de porter les armes contre leur patrie, surtout des tribus entières, armées, de recevoir l'alliance de Rome. On appelait ces Germains les fédérés. Disposition d'ailleurs endémique en Allemagne, où jusqu'en 1815 la France, l'Angleterre, la Russie ont fait marcher sur tous les champs de bataille les Germains contre les Germains. Ils louaient leurs bras, ils louaient leur sang. Ainsi, ce qui avait été refusé aux Cimbres et aux Teutons par la République, ivre de sa force et avare de son sol, l'Empire prévoyant et propriétaire de solitudes, les priait de l'accepter.

César, qui eut dans la tête, comme une vision, tout ce qu'accomplit l'Empire en cinq cents ans, avait ordonné les premiers établissements. Les deux provinces du Rhin, la Germanie inférieure et la Germanie supérieure, datent de lui. Il établissait ainsi en Belgique les Germains qu'il avait employés à soumettre la Gaule. Les tribus germaniques, cantonnées dans une exploitation rurale, menaient la vie des soldats mobilisables, qu'on voit encore aujourd'hui en Norwége (*indelta*). L'Empire allait devenir Germanie.

L'apparente facilité des colonisations ramenait cependant les Romains à leur chimère de conquête universelle. Il y eut une éclatante série de règnes victorieux, où des empereurs, d'une activité terrible, Claude II, Aurélien, Probus, dominaient partout les barbares. On pensa qu'à

la longue on finirait par user la barbarie, que toute la terre se ferait romaine (à condition que les Germains habitassent partout.) Alors, concluait Probus, désarmement universel, puisque la République s'étend à la mesure de la terre. Plus de *tributs* [1], puisque depuis l'élargissement du droit sous les Antonins, tous les sujets de l'Empire sont citoyens. Au IIIe siècle la moitié des armées romaines était composée de Germains. Au milieu de la série antonine, Rome a un empereur allemand (Maximin). C'est le sacre politique de leur race. Désormais les voilà entrés dans le concert de la civilisation, admis au gouvernement du monde. L'instinct de la race se révèle ici. Gendarmes fidèles ils défendent consciencieusement l'Empire contre leurs congénères insoumis, contre les Gaulois insurgés. Ce sont des armées germaniques, c'est un empereur allemand (Aurélien), qui répriment l'insurrection des Césars gaulois. La fonction des races teutoniques paraît être déjà de maintenir l'ordre, de persister dans le droit historique, de professer la foi aux institutions dont les inventeurs eux-mêmes sont excédés. Pourtant ces triomphes des armées germaniques n'amélioraient pas la condition de la race entière. Comme les chasseurs se servent d'animaux apprivoisés pour s'emparer des animaux sauvages, ainsi l'Empire employa des soldats germains pour amener des prisonniers germains. Depuis César, qui employa des Germains contre la Gaule, jusqu'à Charlemagne, qui lança les Francs sur la Saxe pour l'encadrer dans l'Empire, la tradition ne s'interrompt pas. Chaque victoire des armées romaines

1. Les tributs, *vectigalia*, n'étaient pas l'impôt romain, mais les redevances des alliés et des sujets.

était suivie d'une razzia de prisonniers. Leur établissement en Gaule importe seul ici. En 277, Probus établit en Gaule des laboureurs germains. Le nom de la tribu n'est pas indiqué. En 291, Constance Chlore établit des Francs à Trèves et à Namur. En 296, le même établit une colonie de Suèves et de Frisons. En 357, Julien, vainqueur des Francs de l'Yssel, les colonise également. Sous Honorius, Stilicon donne des terres aux Sicambres. 400. L'almanach impérial (*notitia dignitatum*) indique les garnisons suivantes en Gaule[1] : Teutons à Chartres; Suèves à Coutances et en Auvergne; Bataves à Arras, à Noyon; Francs à Rennes; Sarmates (Germains ou Slaves?) à Paris, à Poitiers, à Valence; diverses nations à Reims, Senlis, Bayeux, Le Mans.

Les fédérés francs formaient deux groupes : ceux de la rive gauche du Rhin s'appelaient Ripuaires. Cette dénomination toute administrative n'a jamais été appliquée à ceux de la rive droite, qui ne reconnaissaient pas l'autorité romaine. Ces Ripuaires étaient les fameuses tribus de César et de Tacite : les Bructères, les Tenctères, les Usipiens et les Chamaves. Le second groupe, formé des fédérés de l'Yssel, (Ysala, Sala), était appelé pour cette raison du nom de Francs Saliens. Leurs tribus portaient des noms également légendaires depuis les historiens romains : les Cattes, les Bataves, les Ampsivariens, les Angrivariens. Ils étaient originaires du Hartz (la forêt Hercynienne), entre le Rhin et le Weser. Ils s'étaient répandus entre le Wahal et l'Escaut, dans l'ancien pays des Nerviens et des Messapiens gaulois,

1. Fustel de Coulanges : *L'invasion germanique au Ve siècle.* 1872. — *Le système féodal.* 1873.

ou Toxandrie. Sous Septime Sévère, l'usurpateur Carausius avait établi dans l'île de Bretagne des fédérés de l'Yssel. Constance Chlore en fit des Lètes, colons laboureurs, et Constantin les établit avec des Suèves au centre de la Gaule. Souvent on faisait appel à des tribus entières pour habiter des cantons dépeuplés. Les empereurs demandaient des Germains comme aujourd'hui les industriels demandent des ouvriers sur tel point. Valentinien (370) demande des Burgundes (confédération suève). Il en voulait quelques milliers pour défricher un pays, garder une place. Il en arriva quatre-vingt mille, qu'on renvoya. On pensa que bientôt ils viendraient, comme au IIIe siècle, sans être appelés. Et pourtant la disette de soldats romains était telle qu'on donnait le nom d'armées impériales à des tribus entières, à des corps de nation. Honorius cantonna les Wisigoths dans le sud de la Gaule pour résister à d'autres Germains, les Burgundes et les Vandales (Slaves-Germains-*Wendes-Alains*) que Jovin avaient appelés et qui se révoltaient. Les deux fédérations des Francs sont des armées impériales.

Il y eut comme une inondation de l'est à l'ouest. En 406, la première invasion armée entre dans l'Empire. Des Alains, des Burgundes, des Vandales, sans commission impériale envahissent la Gaule. En 406, une avalanche de toute nation germanique descend en Italie. C'est l'invasion de Radagaise. Ces invasions sont le côté violent, extérieur, du phénomène. Mais l'établissement pacifique des Germains dans l'Empire n'était que plus profond. M. Fustel de Coulanges dit que pas une seule tribu, pas un peuple germanique n'entra en France, mais seulement des armées. Cela peut dépendre des

époques. Sans doute il n'entra pas de peuple entier, mais au moins des fractions considérables, et tous les éléments sociaux que peut contenir une émigration. Il est trop clair que tous les Francs ne passèrent pas le Rhin, pas plus que tous les Saxons n'ont passé la mer du Nord pour occuper la Grande-Bretagne, ni tous les Anglais l'Océan pour peupler les États-Unis. Le gros de chaque nation, dont plusieurs brigades étaient cantonnées en Gaule, resta en Germanie. Mais il n'est pas possible que, surtout aux époques récentes (ve siècle), des familles ne suivissent pas l'armée. Dans les invasions en masse, cela est évident. Certainement l'*ost* germanique du ve siècle traînait la suite inévitable des cantiniers, brocanteurs, etc. Beaucoup durent amener leurs femmes et leurs enfants. Cela est vrai même des armées impériales établies en Gaule par l'autorité romaine, les Francs de l'Yssel et ceux du Rhin. Ce qui lève tous les doutes, c'est le grand nombre de noms de femmes allemandes qu'on lit dans Grégoire de Tours. Il est évident que toute une nation est là. Il y a des princesses, des femmes et filles d'hommes libres, des ouvrières, employées dans les grandes exploitations rurales et industrielles des rois.

A partir de 400, les armées germaniques ont souvent la guerre entre elles, d'abord comme soldées par les divers compétiteurs de l'Empire, ensuite pour des divisions étrangères à la politique romaine. Tous les peuples germaniques étaient à peu près sans exception représentés dans les garnisons de la Gaule. Trois d'entre eux prirent le dessus sur les autres et se disputèrent les premières places dans le partage des délégations. Les Goths, plus anciennement admis dans les armées ro-

maines, occupaient surtout le midi de la Loire, et s'étendaient en Italie et en Espagne. A l'est les Burgundes dominaient dans la Séquanaise ; ils retirèrent même aux fédérés ostrogoths les délégations du Midi. La Bourgogne s'étendit ainsi de la vallée de la Saône sur toute la vallée du Rhône. Ils avaient des lots sur le domaine public, ou même sur ceux des particuliers. Sous le nom d'hôtes, ils étaient métayers des propriétaires gallo-romains. Il y eut, dit M. Fustel de Coulanges, deux cents ans de discussion pour la fixation des terres, des produits et des redevances. Comme les Goths, les Burgundes étaient bons ouvriers, serviables (Sidoine Apollinaire). Ils exerçaient surtout l'état de charpentier. Au nord, les Francs étaient plus militairement organisés. Ceux de la rive droite du Rhin étaient indépendants. La vie des Germains libres, en Germanie, ressemble beaucoup à celle des seigneurs perses et parthes[1]. Les propriétaires germains habitent de grandes fermes (qu'ils referont en Gaule. — Grégoire de Tours), des exploitations où tout se trouve, agriculture, fabriques, chasses, au milieu d'esclaves de toute race. Les hommes libres ne cessaient pas néanmoins de constituer la force de la nation ; les assemblées politiques, le jury, fonctionnaient comme ils n'ont cessé de le faire dans les pays non soumis à la discipline romaine. Mais les Francs, les Burgundes, les Goths, enrôlés par les Romains, cantonnés en corps de troupe, étaient bien déchus de cette majesté primitive. Leurs princes, descendants des dynasties héroïques des Adelongs et des Nibelongs, étaient devenus les délégués militaires de l'empereur

1. M. de Gobineau : *Essai sur l'inégalité des races humaines.*

romain, ou d'un duc, ou d'un comte. Les armées germaniques avaient perdu toute espèce de liberté politique : la seule liberté de discussion était celle qu'admet un conseil de guerre; encore le résultat en était-il prévu, puisqu'on ne pouvait s'écarter des ordres des magistrats impériaux. La situation devenait fort humiliante pour les Barbares fédérés, qui voyaient autour d'eux les Barbares libres se livrer à des incursions d'un bout de l'Empire à l'autre ; et la désorganisation sociale devenue telle que l'Empire abandonnait officiellement des provinces entières, telles que la Bretagne, et que dans l'Empire même, les communes se révoltaient, se fédéraient comme firent les Armoriques. Cela enhardit les milices et provoqua la révolte des fédérés d'où sont issus les États modernes. Ce qui facilita la révolte, c'est que les garnisons germaines, composées de tribus assez homogènes, assez pures de races étaient commandées le plus souvent par des chefs héréditaires (rajah, rex, righ, rick) qui, outre la délégation impériale de leur grade militaire, avaient de plus le pouvoir religieux et judiciaire perpétué dans leur famille et inhérent à la royauté au sens antique. Le nom de roi avait vieilli ; comme en Gaule à l'époque de la conquête, il était devenu un suffixe honorifique qui se plaçait à la fin des mots : Vercingétorix, Eporédorix, Alaric, Childéric. Le vrai titre de la puissance civile judiciaire chez les Germains est *le vieillard*, grau, graff (γέρων, géronte), d'où est venu margrave, landgrave, etc. C'est le juge, le chef de canton. Quelquefois une autre nom, plus souvent donné au chef militaire, est celui de *savant*, könig, king (ἔγνον), ancienne forme, dit Aug. Thierry, du participe présent du verbe *know*, connaître ; en lui parlant on lui donne le.

nom de *Sire*, père, qui rappelle le nom du maître (le père dans la vie patriarcale), des Aryans du Midi : κύριος, *herus*. Le chef militaire, könig, ou encore fürst, first (*princeps*), le *premier*, est moins héréditaire que le chef civil, le graff. Ainsi s'explique le mot de Tacite : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt*, les rois sont héréditaires, les généraux sont électifs. — Principe qui persistera dans l'Empire et qui expliquera le partage d'attributions entre le roi, assimilé au comte romain, magistrat civil, et le maire du palais, analogue au duc romain, chef militaire. Quand le titre et les fonctions d'armées impériales furent conférées à des tribus entières homogènes, ce fut naturellement le chef héréditaire ou électif des tribus qui eut le grade de général. C'est ce que fait toute administration conquérante qui a besoin des services militaires de peuples imparfaitement soumis. C'est ainsi que la France en Algérie, a maintenu l'organisation féodale des grandes tentes; nul doute que si la France avait cru pouvoir les armer contre l'Allemagne en 1870, elle n'eût conservé le commandement militaire à ceux qui ont déjà le commandement civil. Aussi quand une révolte des Arabes éclate en Algérie, les chefs naturels en sont les commandants héréditaires des tribus. C'est ce qui se passa dans les provinces romaines. Dans le cas, qui arrivait souvent, où faute de princes héréditaires, la tribu germanique avait reçu son chef des mains de l'empereur, ce personnage n'en était pas plus fidèle. Plusieurs de ces rois, désignés par Rome ou investis à la suite d'une élection de leur tribu, firent une fortune politique considérable. Le roi des Goths, Alaric, parvint à la troisième magistrature de l'Empire, celle de maître des milices, en profita pour se

révolter, se vit maître un moment de la Grèce et de l'Italie. Son beau-frère, Ataulph, chef des fédérés Wisigoths établis sur la rive droite du Rhône, conçut un projet gigantesque. C'était d'exproprier les Romains au profit des Goths. Il voulait, de son aveu même, que tout ce qui s'appelait Romanie s'appelât Gothie. Mais il y renonça parce que l'existence de la République lui parut une condition essentielle à la civilisation [1], ce qui veut dire au fond qu'il craignait de voir arriver d'autres Germains au partage de l'Empire. Cette modération calculée des généraux d'origine germanique ne tint pas contre la pression des Barbares indépendants. Les incursions des Suèves, des Alains, se multipliaient. Les fédérés francs en profitèrent, entre l'Escaut et les Ardennes, pour déborder leurs cantonnements ; ils envahissent la Morinie (Nord et Pas-de-Calais). Ils vont jusqu'à la Somme (413). Les Francs Ripuaires saccagent Trèves, occupent Cologne (418). C'est à cette époque qu'on place la première rédaction de la loi salique. Aétius les ramena à l'obéissance (428) ; en 431, il apaisa de même la sédition des fédérés de l'Yssel (les Francs Saliens). Leur chef, Clodion, établi à Duisbourg, entre Bruxelles et Louvain, dépassa ses cantonnements, s'avança jusqu'à Cambray. Il fallut traiter avec ce rebelle ; on le renvoya allié du peuple romain. Les fédérés de l'Yssel avaient dès lors pour cantonnements la Belgique comprise entre le Wahal, la Meuse et l'Escaut, avec presque tout le département du Nord et l'arrondissement de Saint-Omer. Les fédérés de l'Yssel, commandés par Mérovée, participèrent à la victoire que les autres armées romaines

1. *Lettre d'Ataulph*, citée par Augustin Thierry.

remportèrent à Châlon-sur-Saône sur la coalition des Huns et des Germains indépendants. Le fils de Mérovée, Childéric, fut chassé par ses nationaux, qui rentrèrent dès lors sous le commandement direct de son supérieur hiérarchique, le comte Egidius (Gilles). Mais Childéric fit sa paix et revint; en 471, nous le retrouvons lieutenant ou délégué du comte Paul, qui le charge de ramener sous l'autorité romaine la garnison saxonne d'Angers, puis de soumettre les Alamans indépendants de l'Alsace. A la mort du comte Paul, il se trouva un moment général en chef des armées romaines, et ce commandement fut ensuite disputé entre son fils Clovis et le fils d'Egidius Syagrius. L'hérédité du titre de maître des milices s'établissait aussi dans les cantonnements goths et burgundes.

Cependant les Germains, à cause de leur nombre et de leur instruction (leur facilité à apprendre n'a d'égale que chez la race grecque), avaient fini par obtenir des emplois ailleurs que dans l'armée. Ils avaient été presque partout admis aux magistratures civiles sur un pied d'égalité avec les Romains et les Gaulois. Au temps des fils de Clovis ils étaient facilement nommés par leurs princes aux emplois de ducs et de comtes, et comme la cour de Byzance ne demandait plus aucune justification des délégations de second ordre, ces titres avaient la même valeur que s'ils eussent été conférés par l'empereur. On ne voit même pas que les fils de Clovis aient reçu ou demandé aucune magistrature romaine; ils exerçaient la souveraineté à titre héréditaire comme les rois de la Germanie indépendante en Thuringe, en Saxe ou en Bavière ; les Burgundes, les Goths de Septimanie et de Novempopulanie, d'Italie et d'Es-

pagne, en faisaient autant. Justinien trouva nécessaire de régulariser cette situation (539) et il reconnut l'indépendance du royaume wisigoth d'Espagne, principe qui fut bientôt étendu à tous les royaumes germaniques fondés dans les limites de l'Empire. Les Francs datent de cette époque leur affranchissement véritable. C'est à ce temps qu'on rapporte la rédaction définitive de la loi salique dont le préambule constate que la nation des Francs a secoué de sa tête le dur joug des Romains [1].

Ainsi les fils des rois francs que Constantin avait jetés aux lions et aux tigres dans le cirque de Trèves, traitaient d'égal à égal avec l'empereur d'Orient. Leurs leudes n'arrivaient plus seulement, comme sous le haut

1. Un fait, relevé par M. Delisle (Académie des Inscriptions), indique cependant que si l'autorité impériale n'était plus reconnue, tous les liens n'étaient pas rompus avec le monde romain et que les royaumes germaniques ne se considéraient pas comme en dehors de la civilisation latine ; c'est l'absence de monnaie de bronze aux effigies des Mérovingiens. Ces rois ne pouvaient entreprendre sur les droits sénatoriaux en frappant des pièces de cuivre, ancienne monnaie réservée au peuple romain ; ils se seraient par là placés en dehors du droit public de l'Europe civilisée ; mais ils frappaient des pièces d'or et d'argent puisqu'ils étaient affranchis de l'autorité de l'Empereur.

Cette induction paraît forcée, non pas qu'elle ne repose sur un fait vérifié dans le haut Empire lui-même ; en effet, il n'existe pas de monnaies de bronze des empereurs qui n'ont pas été reconnus par le Sénat (Othon, par exemple) ; mais il est douteux que le fait constaté chez les Mérovingiens remonte à la même cause. L'émission de la monnaie de cuivre est toujours plus rare que celle de l'or et de l'argent parce que la circulation en est plus active. C'est ainsi que, jusqu'en 1855, on ne voyait guère en France que des sous de Louis XV, de Louis XVI et de la première République.

Empire, aux dignités militaires ; mais ils occupaient les rangs des trois puissances civiles, ducale, comtale et tribunitienne. Les deux races des Gallo-Romains et des Francs se rencontrent à tous les degrés de la hiérarchie. Le nom même de Franc a fini par désigner tout homme libre, qu'il soit de race teutonique, celtique, latine ou ligure. Les Germains continuent cependant à se trouver en plus grand nombre dans les classes rurales, parce qu'ils ont été établis dans l'Empire comme laboureurs et que la classe des paysans est celle qui change le moins. On les rencontre également dans les classes ouvrières : leur force musculaire et leurs aptitudes laborieuses les attachent naturellement aux métiers manuels, dédaignés des Ibères, des Romains et en général des populations d'origine méridionale dont l'ossature est moins forte. Ils recrutent également l'Église. A dater du VIIe siècle on trouve dans la liste des évêques au moins autant de noms allemands que de noms latins. Il est intéressant d'observer la latinisation rapide de ces peuples. Les Goths fondirent les premiers au brasier du Midi. Le nom de Goth était devenu synonyme de Latin. Les Burgundes s'y absorbèrent ensuite. Dans la Bourgogne actuelle, au nord de la Saône, un tiers à peine de la population présente certains caractères germaniques, la forte ossature et la lenteur des mouvements. Quant à la Bourgogne historique, la vallée du Rhône, elle est revenue au type ancien des Umbro-Ligures sémitisés. Les Francs, toujours renouvelés par les Teutons restés sur le Rhin, résistèrent plus longtemps. Cependant ceux de l'Ouest (Soissons, Paris), prenaient les habitudes romaines. Ils acceptèrent les notions de l'État, la loi écrite, le caractère de fonction publique donné par les

Romains à la monarchie. La féodalité commençait à s'établir ou plutôt à se rétablir sur la même base que dans l'Empire romain, par l'importance des grands propriétaires et la transformation du Colonat. A mesure que les Germains se fondaient dans la race et que la société se désorganisait, la féodalité paraissait une garantie contre l'insuffisance des lois et héritait des deux formes du gouvernement libre désertées par ceux-là même qui paraissaient en bénéficier : la forme germanique, des assemblées militaires, et la forme romaine, des assemblées municipales. Les hommes libres disséminés ne venant plus aux plaids armés et les institutions municipales s'étant lassées de fonctionner dans la misère, chacun se cherchait un défenseur dans le propriétaire le plus riche ; cette sorte d'association, de nécessité économique chez les Romains, de sentiment chez les Germains, aboutissait au même résultat, le groupement de la société en une hiérarchie militaire fondé sur la confusion de la propriété et du pouvoir, et sur le service personnel d'homme à homme. Les Francs de l'Est (Austrasiens) et ceux de l'extrême Est, Germanie indépendante des Romains, rive droite du Rhin, furent englobés dans les royaumes mérovingiens ; ils essayèrent de réagir contre cet état de choses et ne firent que le précipiter, parce que ces Francs orientaux, qui voulaient rester fidèles à la vie des forêts, ne manquèrent pas, pour attester la suprématie de leur race, de rétablir l'Empire au profit de leurs dynasties. Et ce régime ramena les assemblées provinciales et nationales du Bas-Empire qui éliminèrent les simples hommes libres réduits à l'état de soldats sans discussion. Le *peuple*, à ce moment, désigne toujours les deux ordres de la no-

blesse et du clergé. Quand ce second empire eût été brisé par le soulèvement des nationalités, cette représentation des Ordres elle-même parut une ombre vaine; la féodalité, qui n'avait cessé, depuis les Mérovingiens (et on peut dire aussi depuis les Antonins), de croître en dessous, apparut seule comme institution sociale et hérita de tout. En sorte qu'au x[e] siècle, les institutions germaniques n'existaient plus qu'en Scandinavie et dans la partie des îles britanniques occupée par les Germains. Le reste des peuples teutons, englobés dans l'Empire romain en mille ans (de César à Charlemagne), avait adopté des institutions mixtes, comme leurs mœurs, comme leur race, et dans la proportion numérique où les éléments ethniques s'étaient fondus.

Cette lente transformation des Germains fut naturellement insensible, inaperçue des contemporains, et quand le phénomène fut accompli, les historiens ne le signalèrent pas. L'histoire, surtout écrite au moment des événements, ne marque que les événements ou les caractères, ne note pas les transformations générales, lesquelles sont supposées connues, ou plutôt échappent, comme trop profondes ou trop au-dessus des conceptions du temps. Ainsi la modification de la race germanique en France par le triple travail du climat, de l'éducation latine et du mélange avec les Gallo-Romains n'a pas été signalée. Aucun chroniqueur du moyen-âge n'a noté le moment précis où le Teuton des bords de la Meuse, de la Seine et de l'Orne avait cessé de présenter l'apparence physique du Danois ou de l'Anglais, de parler ou d'agir comme lui. Trois fédérations germaniques, sous formes d'armées romaines, s'étaient lentement relevées de l'état de colonies escla-

ves à l'état de nations ; la plus septentrionale, celle des Francs, avait vaincu les deux autres, celles des Goths et des Burgundes. Les Saxons n'occupaient en France qu'un territoire restreint (Redon, Séez, Bayeux). Les Francs seuls avaient hérité politiquement de toutes ces forces et de toutes ces gloires ; ils avaient même prolongé Rome, donné le premier exemple (que recueillait précieusement l'Allemagne), de la restauration d'un Empire cosmopolite. Aussi était-on frappé davantage de leur amoindrissement ethnique et de leur disparition militaire. Quelques chroniqueurs leur firent d'illustres funérailles. On racontait que dans la bataille de Fontenay, où se décida le partage et l'isolement des nations, deux cent mille hommes de cette race avaient péri. Quel qu'ait été le carnage, il est certain qu'au xe siècle, les Francs s'éteignent comme nation. Les Francs orientaux, l'Ostrasie, rentrent dans la Germanie sous le nom de Franconiens, de Westphaliens, de Luxembourgeois. Les Francs du centre retournent à l'Empire romain sous le nom de Lorrains (pays de Lother). Les Francs de l'ouest (Neustrie) ne se distinguent plus des Gallo-Romains. En sorte que si aujourd'hui on cherche les restes de ces Francs qui ont fait tant d'effet dans l'histoire, c'est surtout hors de la France actuelle qu'il faut les chercher. La vraie France est ainsi la Prusse rhénane (Westphalie), la Lorraine orientale, la Flandre, (de Belgique et du département du Nord.)

Cependant une nouvelle race teutonique ou scandinave venait renouveler le nord et l'ouest. C'est précisément quelques années après l'extermination des Francs à Fontenay que Charles le Simple abandonne aux pirates normands les deux rives de la Seine dans la

Neustrie maritime, vide d'habitants, dit le chroniqueur. Exagération évidente. Aucune guerre, aucune dévastation ne rend un pays vide d'habitants. Les contemporains surtout font des récits disproportionnés. Si l'on avait cru les récits publiés au cours de la dernière guerre (1870-71), des villes auraient été détruites, des populations massacrées. A la fin des guerres, ces visions se dissipent. Il existe cependant un phénomène qui peut donner le change, c'est l'émigration des classes riches, le déplacement du luxe. Ainsi, à la suite du siége de Paris, certains quartiers de l'ouest ont été pendant quelque temps destitués de tout le mouvement de richesse et de luxe qui s'y était produit pendant les dix années précédentes. Mais la population sédentaire et pauvre n'a pas diminué. C'est comme la fameuse dépopulation du midi de la France depuis le massacre des Albigeois. C'est la civilisation qui a péri, mais non la race. Tout au plus peut-on admettre qu'en Neustrie, la population était un peu raréfiée. La Normandie est aujourd'hui, avec la Lorraine et la Flandre, la province de France où le type teutonique est le plus fidèlement conservé. Il s'agit de la Normandie du nord-est, sur la rive droite de la Seine; un peu aussi du département de l'Eure, sur la rive gauche. Les trois autres départements, Calvados, Orne et Manche, ne sont pas plus germaniques que la Mayenne, la Sarthe ou l'Ille-et-Vilaine. La Normandie présente une fraction spéciale du type teuton : le type scandinave, analogue à l'ancien goth, identique au saxon ou normand d'Angleterre[1]. Ces Normands de Neustrie, ayant au siècle

1. Pas de distinction ethnique réelle entre les divers enva-

suivant, (1095), conquis l'Angleterre sur d'autres Normands (Angles, Saxons, Danois), et le duc de Normandie étant devenu roi d'Angleterre, ce fut comme un coin enfoncé dans la France par où pénétrèrent les Anglais, et l'origine d'une occupation militaire qui dura quatre siècles. Les Anglais prirent l'ouest de la France par trois fois. (Mariage d'Eléonore d'Aquitaine; traité de Brétigny; bataille d'Azincourt.) Toutefois, les Anglais ont laissé peu de traces dans l'Ouest; rien n'égale la facilité avec laquelle les garnisons anglaises évacuaient le Poitou, la Guyenne, dès que les rois de France avaient pu faire leur paix avec les barons pyrénéens (armagnacs) ou avec les villes commerçantes. Bordeaux seule a gardé longtemps, non-seulement le cœur anglais, comme on l'a vu en 1815, mais un certain nombre de familles anglaises. C'est au commerce maritime qu'est dû ce phénomène tout local.

§ III. — CARACTÈRE ET INFLUENCE DU GÉNIE GERMANIQUE.

Une ligne droite tirée de la pointe de Cherbourg à la source de la Saône jusqu'au Jura, suivant la coupe transversale diagonale de la Basse-Normandie, le cours moyen et supérieur de la Seine, marquerait assez bien la limite de la France restée germanique, non pas que les régions situées à l'est de cette limite soient purement

hisseurs de la Grande-Bretagne depuis le cinquième siècle : Saxons, Danois, Normands sont les noms différents du même peuple. Les Gallois les appellent même Francs, ce qui est abuser, parce que la confédération des Francs, établie sur le cours moyen et inférieur du Rhin jusqu'au Hartz, ne s'étendit jamais sur les côtes de la mer du Nord.

germaniques ; elles sont principalement cimbriques et il se trouve aussi des Germains à l'ouest de cette ligne. Mais enfin la contrée du nord-est a le mieux conservé le sang des Teutons et sa civilisation est emportée dans l'orbite du mouvement septentrional. Au sud, les Germains se sont fondus dans les populations antérieures de manière à s'y absorber, à ne laisser d'eux-mêmes aucun type survivant, sauf pourtant sur deux points : à l'ouest, dans l'Aulnis, *pagus Alanensis*, pays des Alains, qui s'y réfugièrent en fuyant l'armée romaine de Syagrius et de Childéric ; au sud-est, près de l'embouchure du Rhône, les descendants des Saxons qui y furent colonisés par Charlemagne, peut-être un reste des Goths demeurés plus compacts sur ce point que dans le reste de la Septimanie, y maintiennent jusqu'à nos jours la taille plus haute que dans les départements voisins [1]. De même les Alains de l'Aulnis tranchent par leur stature et leur teint laiteux, leurs yeux bleus, leurs cheveux châtains, sur les autres habitants de Saintonge, en général petits, bruns et trapus.

Les populations du nord-est de la France se distinguent du reste de la France par des caractères plus teutoniques, en général, et selon le pays, plus anglaises en Normandie, plus flamandes dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, plus allemandes en Alsace. La Picardie et la Lorraine gardent encore les traces des Francs, la Champagne, la Bourgogne septentrionale et le Bourbonnais même (partie nord-est du plateau central), les traces des Bourgui-

1. Voir la Carte de Broca, des exemptions pour défaut de taille.

gnons. Dans ces régions, on trouve un Français plus grand, robuste, calme, impérieux sans caprice, accessible aux notions de la science et à leurs applications utiles, et qui se défie des mouvements déterminés par l'imagination ou le pur sentiment. La ligne décrite de Cherbourg à la source de la Saône est précisément celle que la démographie pédagogique assigne pour limites à la diffusion de l'instruction primaire[1]. C'est au nord-est en effet que l'instruction pratique ou scientifique est le plus recherchée, qu'on fait moins de cas de l'éloquence ou de l'esprit. On ne s'y croit pas né exclusivement pour gouverner ;si l'on veut connaître une question, on l'étudie. L'instruction et l'éducation n'y dispensent pas du travail; et le travail n'y est ni méprisé, ni mécanique. L'agriculture y est envisagée comme une industrie; les manufactures y sont multipliées. En tout ordre d'idées ou de faits on y trouve la race plus attentive, soucieuse, attachée aux conventions, peu indulgente pour les imprudences ou les écarts de conduite. Et ces caractères sont d'autant plus sensibles qu'on se rapproche de l'Allemagne et de la Belgique, ou que la population observée remonte à un établissement ethnique plus homogène. Ainsi les Normands de la rive droite de la Seine, plus que tous les autres Germains de France présentent la stature droite, les vertèbres du col immobiles, la figure impassible, la prédominance musculaire, et aussi le caractère anglais, froid, susceptible, laborieux et réfléchi. Le professeur Serres, du Muséum, qui trouvait la prédominance anatomique distinctive du Celte dans le développement du système respiratoire, attribuait au dé-

1. Cartes de MM. Manier et Levasseur.

veloppement du système digestif les caractères les plus importants de la race germanique. Peut-être en effet le génie des fortes résistances, des impressions lentes et des volontés réfléchies, est-il attaché à la nécessité physiologique d'une nourriture exigeante et d'une digestion active; de là se communiquent à tout l'*habitus* cette lourdeur et cette force qui révèlent au premier coup d'œil l'origine germanique. De là aussi la puissance au travail, matériel, intellectuel, dont la lenteur et la patience est le premier élément, et qui se trouve toujours entravé par les illusions chez les peuples mal nourris (Celtes, Ibères, Ligures). La prédominance des forces motrices sur les forces sentantes, le volume supérieur du cerveau, la fréquence du tempérament sanguin ou lymphatique, ne sont pas non plus des caractères insignifiants. Autant l'Aryan l'emporte par sa grande ossature et la force de ses muscles sur les autres races humaines, autant le Germain et le Scandinave l'emportent à cet égard sur tous les autres Aryans. Il en est de même pour le développement frontal et la capacité du cerveau. Enfin c'est le peuple sanguin et lymphatique par excellence. Le climat du Nord n'a permis chez lui ni cette activité des sécrétions biliaires ni leurs dégénérescences qui entrent pour une si grande part dans la production des idées rapides, et des violences capricieuses du sombre génie du Midi.

Tout ce que les anciens (César, Tacite surtout), ont écrit des Germains, révèle un peuple plus fort, au physique et au moral, que le reste des hommes, surtout prenant aux choses un intérêt durable. Les étymologies du nom des Saxons sont curieuses ; soit qu'on remonte au sanscrit *Sakhas*, les vénérables (Ramayana), soit

qu'on s'en tienne à l'allemand *Sassen*, *stare*, les gens sédentaires, les gens établis. Il n'ont rien de la mobilité nerveuse, de l'inquiétude des Gaulois et Cimmériens. Ils sont graves, *isolés*, se suffisent à eux-mêmes. César remarque qu'au lieu de s'attrouper dans des villes, comme les Gaulois, qui ne peuvent se passer les uns des autres, les Germains vivent chacun dans leur maison des champs. C'est déjà le *cottage* anglais. Dans les *Commentaires*, où d'un dessin si sec, le rapide César note simplement les faits, ne s'amuse pas à décrire des caractères, on voit apparaître pourtant, dans les discours et les actions, la différence morale des deux nations. Ces Suèves qui, cinq siècles après, reviendront précisément dans la Séquanie sous le nom de Bourguignons, font aux yeux de César, une toute autre figure que les Gaulois. Ce n'est plus là la « nation des vains tumultes.» Voilà des hommes pratiques, tenaces, d'une insolence calme dans l'exercice de la force, ne parlant qu'à bon escient, invoquant toujours, non le droit, qui est le désir de ce qui devrait être et l'expansion morale du faible, mais le fait, qui est la volonté réalisée, la force prouvée et définie. (V. la lettre d'Arioviste à César.) On trouve dans ce premier monument des prétentions germaniques, jusqu'à la monomanie athlétique, gymnastique d'un peuple dur à lui-même, quand Arioviste se vante de n'avoir pas couché sous un toit depuis quatorze ans. C'est également par des exercices corporels que la *Jeunesse de fer* a renouvelé l'Allemagne en 1813. (V. Gervinus, d'après Arndt et Kerner).

C'est l'envers du génie celtique. Celui-ci est perpétuellement dans le droit, dans l'expansion du sentiment intime; son intelligence s'exerce principalement sur les

principes qu'il tire de son propre fond, raisonnement pur, logique abstraite, illusions. Le génie teutonique est dans la réalité extérieure, nécessité, devoir, obligations imposées par la nature ou par la société. Michelet, sans se laisser aveugler par la mode historique de son temps qui parlait toujours de l'esprit d'indépendance germanique, de l'individualisme germanique, nota au contraire le vrai caractère de cette race, son génie profondément impersonnel. C'est la faculté de s'oublier, soi et ses rêves, soi et l'idéal de justice ou de beauté qu'on porte en son esprit, c'est là ce qui permet de pénétrer dans autrui, dans les choses, de saisir les secrets de la nature. Ce génie impersonnel s'est développé au cours de l'histoire par la théologie où la Fatalité domine sur la Liberté, la Grâce sur le libre Arbitre (Gottschalk, Luther, Gomar, Jansenius), puis par la philosophie naturaliste, qui représente l'homme soumis à l'ensemble des choses, l'Esprit-Nature de Gœthe et l'étonnante compréhension d'un génie d'artiste si différent de la plasticité méridionale ; il s'épanouit maintenant dans l'impartialité scientifique. C'est en Allemagne qu'a pris naissance la science de l'histoire, désintéressée de morale et de politique. Dans l'ordre social, la soumission de l'Individu à la Discipline générale découle nécessairement de la même manière d'envisager les choses. Le fameux individualisme du Saxon, sa facilité à s'expatrier, à chercher le *fair play*, la libre action dans le vaste monde, ne le détache nullement après tout, de la société même dont il est né, à laquelle il doit tout : il emporte avec lui les mœurs, les lois, les arts, les industries et l'indispensable comfort de la patrie. Quant à la fraction la plus foulée de la race, celle qui a le plus subi

la dure initiation de l'Europe latine, c'est-à-dire l'Allemagne, sa docilité est bien connue. Ce respect, cette révérence, si souvent reprochés aux Allemands[1], ne sont après tout que la notion du fait, des valeurs sociales, et le même principe gouverne le phénomène inverse de la dignité, cette dignité rigide que l'Allemand attache à chacun de ses pas. Ainsi sont dans Hegel toutes les antinomies : un principe commun se manifeste par deux formes opposées qui ne peuvent ni s'absorber ni s'exclure. Cet être si sûr de sa force, de sa valeur, par la même raison, ne peut méconnaître la valeur d'autrui. Toute autre est la conception du Latin : son insolence est l'envers de sa sociabilité; il ne fait grand cas ni de lui ni des autres. Le libéralisme des Germains, qui est bien le fond, sauf quelques éclipses, de toute leur histoire politique, n'est nullement caprice, esprit d'insubordination et de tapage, mais sentiment exact de leur valeur, de l'existence d'une faculté réelle, de jugement, de discussion, qu'il y aurait folie de laisser sans emploi. Tout cela part du même principe, l'attention à soi-même et aux autres, le sérieux, le sens des réalités. L'esprit de cette race est armé d'une redoutable puissance, celle de voir dans la nature, dans l'histoire, autre chose que ce qui lui plaît. Aussi agit-il de concert avec les faits ; il a pour complices la nature, la nécessité, les lois.

Ces caractères étaient bien saisissables dans l'histoire des Francs aux époques où ils n'avaient pas encore subi le mélange des Gallo-Romains. Les deux premières dynasties font une toute autre figure que la suivante. Re-

1. M. de Vangel tomba dans la disgrâce de son prince, ce qui n'est pas peu dire dans la fière Germanie (Stendhal.)

marquer le sérieux politique des maires du palais, des leudes, la précision de leurs combinaisons, leur attention à s'appuyer sur des intérêts réels ; peu à peu tout cela s'efface dans le désordre féodal. Même la première race des Capétiens (Saxons de Lisieux), a encore un sérieux, une application, qu'on ne retrouvera plus dans les Valois celtisés, encore moins dans les Bourbons, si mêlés de sang ibère, ligure-italien. Mais les dynasties, dans une nation, suivent le mouvement, ne le font pas. La direction de l'histoire de France, à l'époque franque, appartient surtout à l'influence du sang germanique. Les Germains établis en Gaule, tout en se soumettant aux institutions de l'Empire romain, l'Église, la royauté administrative, les assemblées provinciales, la féodalité, les municipes, etc., n'ont pas manqué de les transformer. Il est impossible de nier la profonde différence des Européens du xe siècle, au moral et au physique, et des Européens du IVe. L'infusion du sang germanique dans la race l'a renouvelée ; il y a bien autrement de travail, de liberté, d'intelligence, que sous l'empire romain ; moins d'esprit, d'art naturel et de cette simplicité noble qui fait la plus grande part du prestige des temps classiques. Au moyen-âge, la société, l'individu sont transformés. Le grand ressort de l'un et de l'autre, la Religion a reçu l'empreinte de la nouvelle race, de sa sensibilité profonde. Comparez le christianisme abstrait des Pères de l'Église avec la florissante mythologie qui, pendant tout le moyen-âge, place l'Europe en hostilité avec le reste de la Terre. Ce qui prouve bien l'influence des Germains dans cette transformation, c'est que les civilisations chrétiennes qu'ils n'ont pas touchées, comme l'Empire grec, l'Abyssinie, les pays

slaves, l'Arménie, restent étrangères à ce mouvement.

La société politique est aussi renouvelée. Non-seulement parce que les Germains ou Scandinaves restés en dehors de l'Empire romain conservent les institutions libres que l'Europe latine viendra y chercher au XVIIIe siècle ; mais parce que les Germains encadrés dans l'Empire, Goths, Lombards, Francs, Bavarois, ont transformé l'idée du pouvoir. Aux gouvernements mécaniques des anciens, constitués comme des œuvres d'art, sous l'empire d'une idée simple, succèdent alors ces États compliqués, encombrés de coutumes bizarres, où le fait, le précédent tiennent une si grande place, où les droits acquis, représentés par des groupes, dominent les droits naturels, qui passent pour des abstractions. L'autorité n'est plus le commandement absolu des hommes ou de la loi, mais le prestige héréditaire ou traditionnel des hommes ou des corporations. La conception de la souveraineté devient tellement mystique, que la suprême création du génie germanique en politique est celle d'un roi qui n'aurait rien à faire : c'est là la plus haute autorité. En politique, comme en religion, en art, tout a d'autres aspects que dans l'antiquité ; tout est plus vaste, plus vague, plus profond et plus obscur. De même que le christianisme, auquel elle a été tantôt docile et tantôt hostile, la Germanie a changé le monde de deux manières, elle l'a agrandi et déformé.

L'idée d'Auguste Comte, que les institutions du moyen-âge étaient en puissance dans l'Empire romain et s'y seraient produites sans l'invasion des Barbares, est certainement très-juste; elle reçoit une éclatante confirmation des récents travaux de M. Fustel de Coulanges, qui représente les Germains comme très-subor-

donnés dans l'Empire et n'apportant guère à la société civilisée qu'un nouveau personnel. C'est la thèse de l'abbé du Bos renouvelée par toutes les ressources de l'érudition moderne. Je ne crois pourtant pas qu'une nouvelle race, c'est-à-dire, une nouvelle variété anthropologique, s'établisse sans modifier les institutions. La civilisation est une fonction des races humaines et tout dépend de la valeur relative de leurs cerveaux. J'admets bien que le gouvernement représentatif n'est pas en France un legs des Francs, pas plus que la royauté ou la féodalité; que c'est le produit d'un état social résultant du mélange des races, de la disposition du territoire et de l'état économique. Mettons aussi pour ne rien oublier que cette forme est donnée dans la série abstraite des gouvernements et qu'elle se produira dans toute société possible. Admettons encore que les Germains n'aient donné à la royauté que la dynastie; que les Germains et les Gallo-Romains aient donné en parties à peu près égales le personnel de la féodalité; que la royauté en Europe soit une succession des Romains, le chef militaire des Scandinaves ayant réuni les magistratures romaines. Mais, malgré tout cela, si les institutions ne proviennent pas, sur ce sol labouré par tant de bouleversements, de la race la plus neuve, qui était alors la plus ignorante, on peut dire que leur persistance et leur transformation sont dues au sang germanique; en effet, dans les pays restés latins ou qui ont absorbé les Germains, comme l'Italie, l'Espagne, on voit au contraire que l'équilibre des forces a toujours été rompu au profit de la royauté ou des communes, et la représentation par délégués n'a jamais été le premier principe de l'État. La noblesse aussi, son hostilité per-

sistante à l'égard des autres classes, est encore un fait germanique; car si, par le sang, la noblesse française n'est pas plus franque que celtique, ibère ou ligure, la tradition du milieu n'en était pas moins germanique, l'imitation de la féodalité allemande, une fatalité de situation, tellement que plus tard les révolutionnaires purent très-bien croire qu'en abolissant la noblesse ils recouvraient la Gaule contre les Francs.[1] Au point de vue de la descendance physique, cela était ridicule, puisqu'au temps de l'établissement des Francs, la noblesse était gallo-romaine, et qu'à l'époque des anoblissements (sous Philippe-le-Bel), toutes les variétés ethniques de la France y ont participé. Mais il y avait une sorte d'hérédité morale d'un certain idéal militaire et hiérarchique dont le type était en effet au delà du Rhin, où d'ailleurs il existe encore. Aussi, de même que le catholicisme et la monarchie absolue, en France, ont toujours cherché dans le Midi de l'Europe leurs modèles et leurs alliances, c'est dans les pays germaniques que non-seulement la noblesse, mais tous les partis aristocratiques qui l'ont combattue et qui lui ont succédé, tous ceux qui ont pour principe la liberté privilégiée, l'orgueil intellectuel, vont chercher leurs exemples. Il y a comme un ensemble de doctrines qu'on saisit d'instinct, mais l'ignorance des origines ethniques empêche d'en voir clairement la cause et l'identité, et c'est ce qui en obscurcit la notion aux yeux des masses dans les pays mêmes où la communauté du sang existe pourtant. Là est le grand scandale de l'époque contemporaine, et l'étonnement des Français du Nord, en présence de l'Allemagne. Les

1. *Qu'est ce que le Tiers-État?* Sieyès, 1789.

Cimmériens germanisés des pays situés entre la Seine, la Saône, les Vosges et la Meuse, sont certainement les plus disposés de tous les Français à adopter les idées de l'Allemagne, les modes d'opinion, les inventions industrielles, les découvertes scientifiques, les réformes politiques. Ils n'en sont pas moins étonnés quand ils comparent les deux civilisations dans leur ensemble, et ils ont peine à reconnaître chez les Allemands la simple exagération de leurs caractères. Ceux-ci d'ailleurs confondent sous la dénomination de Welches, avec tous les peuples celtiques, ibères ou ombro-ligures (Latins), les Français les plus germanisés. Ils les trouvent à la fois très-vieux et très-peu respectueux du passé, très-épris de nouveautés folles et très-arriérés. Eux prétendent rester fidèles aux traditions et ne reculer devant aucun changement nécessaire. Parvenus, dans leur courte carrière de nation (quinze cents ans seulement contre nous plus de deux mille, et les Latins trois mille), à une période nécessairement moins avancée, ils n'en ont pas moins dépassé du premier essor, par des idées justes une fois acquises et des mœurs fortes les révolutions les plus radicales imaginées par notre précipitation. Leur activité soutenue et mesurée, leur vaste compréhension intellectuelle les ont toujours rendus moins esclaves des formes politiques, bien qu'ils s'attardent plus longtemps dans les plus anciennes; mais ils les portent légèrement. Plus libres que nous dans l'ordre de la pensée, ils n'adoptent jamais des conclusions aussi nettes, elles leur semblent contraires à la réalité des choses. Ce sont les derniers des Aryans qui aient paru sur la scène de l'histoire; ces lents et sûrs observateurs sont comme les individus qui arrivent tard

à toutes les situations de la vie et qui pensent avoir une longue attente à venger. Arrêtés dans leurs projets par leur sérieux même qui les force à les peser, à ne rien hasarder, souvent trop tenaces eux-mêmes pour la mobilité des choses, ils peuvent même s'imaginer qu'ils sont plus sérieux que la vie, qui pourtant l'est beaucoup ; et la grandeur de leurs déceptions se mesure à la hauteur de leurs espérances et à la force de leur esprit. Ils ont tant calculé! Dans leur triste climat, leur société sévère, et avec leur caractère orgueilleux et timide, ils ont les passions ambitieuses des gens instruits. Rien n'est indifférent à qui vit seul. Pas de travail aride, inutile; la poésie n'est pas un jeu, et la géographie n'est pas dénuée de grâce. A ce degré de curiosité, la raison, l'imagination ne sont plus deux facultés distinctes : de l'observation, du rêve, sort le même résultat, la prise directe des réalités. Cela confond les peuples du Midi, à qui le mouvement de la vie apprend tout (du moins ils le croient) et qui, prenant l'imagination pour une fantaisie, et la raison pour un acte de bon sens habituel et facile, déclarent qu'on est dans les nuages quand, pénétrant au delà des surfaces, on cherche le fond, les causes. D'autant plus, ces peuples spirituels, rassurés par l'inertie du peuple philosophe, se scandalisent et s'indignent, quand s'étant rendu maître par l'étude, des forces de la nature, de la société, vainqueur à l'avance de ses ennemis, par la connaissance de leurs ressources et de leur caractère, il sort de son obscure métaphysique pour conquérir les réalités de la vie. Évidemment il a trompé l'histoire; il devait rester dans l'idéal où sa spécialité n'était pas méconnue, et lui valait une réputation de supériorité dérisoire. L'erreur, en tout ce rai-

sonnement, c'est que, dans la réflexion idéaliste, où il ne quittait pas des yeux la chaîne des effets et des causes, comme dans l'action violente où il a lutté pour la vie, il n'a pas cessé un instant d'habiter le monde réel.

La France et l'Allemagne, dans leurs guerres, oublient naturellement l'analogie de leurs origines franques. Lorsque la France se laisse diriger par l'esprit latin, l'absolutisme politique ou religieux, sous des formes diverses et souvent opposées, l'hostilité devient doctrinale. Si la France est rendue aux inspirations plus nationales du génie celtique, on diffère encore sur les principes. Non-seulement l'Allemagne officielle et traditionnelle n'admet pas les idées françaises, mais les théories les plus hardies de la nouvelle Allemagne, qui présentent le droit comme une évolution historique de la force, s'éloignent, sur bien des points, de notre philosophie du XVIIIe siècle, qui a proclamé le droit comme l'élément primordial de l'histoire et comme l'attribut même de la faiblesse. Peut-être les principes qui régissent des sociétés différentes se concilient-ils dans une philosophie supérieure ; mais les nations sont excusables d'ignorer ce que les philosophes ne font qu'entrevoir.

CHAPITRE VI.

ARYANS, IBÈRES ET LIGURES SÉMITISÉS

Colonies grecques. — Conquête romaine. — Établissements militaires des Espagnols.

Les chapitres précédents exposent les facteurs de la population française observés dans un état ethnique relativement pur, au delà duquel l'ethnogénie ne remonte pas. Mais le mouvement de l'histoire a apporté aussi sur le sol de la France des groupes ethniques de formation plus compliquée, due au mélange de ces éléments primordiaux. Ces variétés nouvelles, devenues très-différentes de leurs auteurs, ont pénétré les populations de la Gaule en se présentant non plus sous la forme de races ou de tribus homogènes, mais sous la forme de nations organisées appartenant à des sociétés plus avancées. Ces trois groupes, dont l'influence a été très-inégale, sont les Phocéens fondateurs de Marseille, les Romains conquérants de la Gaule, et les Espagnols dont l'occupation est encore reconnaissable dans nos provinces de l'Est.

Les Phocéens.

Les Grecs qui fondèrent Marseille, ou plutôt qui colonisèrent, 600 ans avant notre ère, cet ancien comptoir des Phéniciens, n'étaient pas de purs Aryans. Les Hellènes du VIIe siècle, surtout ceux d'Asie-Mineure, étaient depuis longtemps une population métisse. Au temps d'Homère, les Selles ou Hellènes se trouvaient déjà au milieu des populations moitié aryanes, moitié sémitiques de la contrée, que réunissait l'appellation commune de Pélasges, dans le même état d'infériorité numérique où furent, en Gaule, les Francs à l'égard des Gallo-Romains. Peut-être ces Hellènes primitifs sont-ils un peuple cimmérien, comme les Grecs, montagnards, tandis que les Ioniens, qui passaient dans l'antiquité pour une de leurs tribus, représenteraient plutôt un élément néo-aryan, scythique, analogue aux autres tribus originaires des bords de la mer Caspienne, les Scythes, les Mèdes et les Perses. Les Doriens appartiendraient au premier groupe aryan, le groupe cimmérien hellénogrec. Cependant, au cours de l'histoire, les Doriens ont gardé plus de traits septentrionaux que les Ioniens, presque partout confondus avec les Sémites. Au VIIe siècle avant notre ère, date de l'organisation des Républiques helléniques, la fusion des races, qui détermina en partie cette révolution politique, était aussi avancée entre les Pélasges et les Hellènes que le fut, à l'époque où la féodalité s'organisa, la fusion des Teutons et des Gallo-Romains. Les monuments lèvent tous les doutes. Les figures des bas-reliefs d'Egine (VIIe siècle), appartiennent plutôt au groupe des nations aryo-sémitiques

des bords de la Méditerranée occidentale qu'au groupe des races thraso-cimmériennes ou même des Macédoniens hellénisés. Le mélange était encore plus complet chez les Ioniens d'Asie-Mineure et c'est une de leurs tribus, les Phocéens, qui apporta en Gaule la civilisation grecque. Ces Phocéens fuyaient leur patrie à la suite d'une révolution politique qui avait mis toute la puissance entre les mains de la fédération militaire des corps de métiers. L'aristocratie émigra. C'était toute une cité grecque qui se transportait, avec ses arts et ses dieux, sur les rivages barbares de la Ligurie gauloise. La cité trouva peut-être un établissement commencé dans les ruines de la colonie phénicienne où existent encore les débris d'un temple de Baal [1]. Les Phéniciens avaient conservé à là ville le nom même de la tribu ligure qui l'environnait, les Maxyes ou Massyliens, dont les congénères se trouvaient précisément à l'opposite, sur la côte septentrionale de l'Afrique, autour d'autres colonies phéniciennes. Les Grecs ne changèrent pas cette appellation.

Les peuples de la Gaule méridionale n'étaient pas tous, sur ce point, de purs Ligures. Des tribus galliques s'avançaient jusque sur le bord de la mer. On aimerait à se figurer que, grâce à cette occasion unique, il s'établit une fusion réelle entre les deux fractions les plus sympathiques et les plus élégantes de la race aryane. La plus civilisée des nations antiques aurait ainsi initié la race d'où devait sortir le peuple qui, plus que tout autre, dans les temps modernes, a tenu le rôle de la Grèce. Mais la pénétration ethnique paraît avoir

1. L'abbé Bargès : *D'un temple de Baal á Marseille.*

été faible, et la pénétration intellectuelle fut peu considérable. Ces deux peuples contemporains étaient séparés par des siècles de civilisation. La société phocéenne était déjà pourvue de tous les organes que suppose l'existence d'une littérature écrite, d'arts et de métiers syndiqués, d'une science constituée (Pythéas), d'une politique constitutionnelle. La société gauloise reposait uniquement sur l'hérédité et sur les classifications des spécialités religieuses et militaires. Marseille n'eut eu en conséquence d'autre besoin pressant que de se clôre de murailles contre les assauts des tribus gauloises. La jolie légende du début de la colonisation, rapportée par Aristote, le mariage de l'œciste grec avec la fille du chef de clan gaulois, n'empêche pas que dès l'établissement de la colonie, les premières relations furent des guerres. Marseille dut avoir à peu près la même prise sur la Gaule qu'eut plus tard Venise sur les tribus slaves de la Dalmatie. Elle multiplia ses colonies sur la côte, Antibes, Monaco, Agde, Empurias, Roses, s'établissant le plus souvent dans les anciens comptoirs des Phéniciens. Mais ce furent toujours des cités murées, sans rapports fréquents avec les Barbares. Le commerce porta néanmoins dans l'intérieur de la Gaule celtique l'usage des lettres grecques (helléniques), qui remplacèrent peu à peu les lettres grecques primitives (pélasgiques), communes autrefois à tous les Aryans de l'Europe, que les Romains seuls avaient gardées, et dont nous nous servons aujourd'hui. Le commerce de Marseille porta encore en Gaule l'adoption des types grecs pour les monnaies et les médailles. Encore ces types ne reproduisaient-ils pas ceux de Marseille, mais ceux des rois de Macédoine. Marseille n'était ainsi, au point de

vue des relations avec la Gaule, qu'un centre de communication pour les marchands grecs, disséminés par toute l'Europe. Entre deux civilisations aussi différentes, le commerce n'amène pas de communication profonde. Ses effets ne s'étendaient même que dans la Gaule celtique, car les Belges firent une loi pour empêcher l'introduction de tout commerce, comme élément de corruption.

Pendant les trois derniers siècles de son indépendance, Marseille prit constamment le parti des Romains contre les Gaulois. La fusion actuelle entre la race phocéenne et les Gallo-Ligures ne put donc commencer qu'après la réduction de la Gaule narbonaise en province romaine, et, dès lors, cette fusion fut rapide. Mais le mélange des Grecs avec les Gaulois perd par là même tout caractère défini; il se confond avec le mouvement des races que l'invasion romaine précipita dans la Gaule méridionale.

Les Latins.

Le chapitre relatif aux Aryans Gaulois et Cimmériens expose la formation de la race latine. C'est ici le lieu de poursuivre l'histoire de cette race et de sa réaction sur les éléments restés relativement purs, qui avaient concouru à la produire.

La race du Latium contenait précisément les quatre éléments (*Ibères* Sicanes; *Ligures*, Sicules, Vénèdes, Rhasènes; *Aryans* Cimmériens; *Sémites* Thyréniens aryanisés) dont le mélange avait donné naissance aux races osques, sabelliques. De ces quatre éléments, deux surtout l'emportaient, l'élément véritablement

indigène des Ligures, et l'élément aryan le plus considérable numériquement, celui des Cimmériens.

Quand Rome devint la tête de la fédération du Latium, elle domina politiquement une race à peu près fondue, la première race latine, qui s'étendait sur un tiers environ du centre de l'Italie. En faisant la conquête de l'Italie centrale, la fédération latine rencontrait encore une race semblable à la sienne, les Sabelliens ou Samnites; en s'avançant au nord, elle rencontrait des populations de plus en plus cimmériennes. Ainsi la race latine n'a toute son homogénéité, ne remplit bien sa définition que dans le Latium. Depuis lors, la proportion des éléments ethniques de la race latine change avec la fortune des armes romaines. Plus on s'éloigne dans les diverses directions, sans même sortir de l'Italie, plus la définition de la race latine devient approximative et variable; sans être pour cela absolument impropre, car ce sont toujours des Cimmériens sémitisés, mêlés de Ligures ou d'Ibères; mais, plus on s'éloigne du centre, et plus ces éléments, se caractérisant dans leur force, altèrent la proportion. Ainsi au nord, on est déjà en Gaule, au sud, en Grèce. Mais la base ligure ou ibère persistante permet encore de croire à l'invincible rayonnement de la race latine.

Rome conquiert la Ligurie et ne change pas de milieu ethnique. Rome fait la conquête de l'Espagne : elle y trouve, outre les Sémites Carthaginois, les profondes masses des Euscaldunac celtisés, les fameux Celtibères de l'histoire. Ce mélange ne diffère pas essentiellement de la race latine du sud-ouest italien, les Cimméro-Sicanes. Cependant un trait s'accuse : la dolicocéphalie caractéristique des Ibères, qui met la future race latine de

l'ouest bien à part des Italiens, où domine le sang des Ligures eurycéphales.

Mais voici Rome en présence : 1° des Celtes de la Haute-Italie ; 2° des Celtes de la Narbonaise; 3° des Celtes de la Rhétie et de l'Illyrie. Ces Aryans Gaulois ou Cimmériens sont certainement mêlés aux races brunes indigènes, Illyres, Ligures, Rhasènes ; mais c'est un rapport simple, nullement comparable à l'amalgame des Celtes Ligures, Sicanes et Sémites qu'un mélange de dix siècles a amenés à l'état de race latine ; aussi les Romains ne se souviennent-ils plus de leur origine cimmérienne. La situation de Rome à l'égard des Celtes restés purs est la même que celle de Babylone, dont les premières dynasties furent éraniennes, à l'égard des Eraniens non civilisés, les Mèdes, les Perses. La capitale cosmopolite ne reconnaît plus, dans ces clans barbares, la descendance ininterrompue de ses plus nobles ancêtres. Elle leur doit pourtant sa langue, si parente du sanscrit, son sentiment du droit, si semblable, par certains détails, à celui des Pélasges Athéniens, ses aptitudes militaires, devenues le plus haut génie de la guerre. L'ignorance des origines est d'ailleurs réciproque. Brennus insulte à la défaite de la plus illustre des capitales d'origine cimmérienne dans l'antiquité. Marius, à qui les femmes des Cimbres demandent à être reçues à Rome, comme esclaves des prêtresses du feu, refuse ; il n'a pas le plus vague souvenir de l'origine pélasgique du culte de Vesta. Rome, qui doit le peu de sang aryan qu'elle possède encore aux anciennes émigrations gauloises, est devenue ainsi la plus grande ennemie de la Gaule.

L'établissement des Gaulois en Italie suivait la loi des

invasions qui précipite les peuples du Nord sur les terres heureuses du Midi. C'est une loi de l'histoire que les Sémites ont constatée : *Japhet posuerit sedem in tabernaculis Sem.* Mais une loi inverse se vérifie dans la direction de la civilisation, qui reflue du Midi au Nord, absorbant, dans les masses nombreuses de *l'homo glabrus meridionalis*, les colonies inexpérimentées des émigrations boréales. Le plus naïf des fils de Japhet, Gomer, patriarche éponyme des Cimmériens, a été absorbé en Italie par les enfants de Sem, qui ont encore dirigé contre sa descendance restée dans des territoires lointains, un dessein de conquête réfléchi et ont fini par tuer sa nationalité partout où ils ont pu l'atteindre ; cette persécution l'a même suivi après la conquête, à tel point qu'aujourd'hui la mieux organisée des nations celtiques n'est connue du reste de l'Europe que comme la première des races latines.

L'introduction des Romains en Gaule fut assez lente. En soixante ans, ils s'établissent sur les rivages du Sud. Rome retrouvait dans les Ligures de la Province la même base sociale qui avait donné naissance à la civilisation du Latium.

Cependant, plus Rome s'avançait vers le Nord, remontait le cours du Rhône, escaladait les Alpes, plus elle trouvait de résistance. Les inépuisables invasions des Gaulois et des Cimmériens (dont la plus récente avait jeté tout un peuple, les Belges, du Rhin à la Seine, et certaines de ses tribus jusqu'aux Pyrénées), avaient modifié profondément la race ligure. Dans les vallées de la Saône et du Haut-Rhône, dans les Alpes, dans l'Helvétie, dans les forêts hercyniennes, où l'on marchait sept jours de suite sans sortir des bois, les Gaëls restaient

presque sans mélange, et les Kymrys, qui habitaient plus au Nord, représentaient la race celtique à son plus haut degré d'hostilité contre la civilisation du Midi ; à tel point que Rome vit dans leurs tribus d'entre le Rhin et la Seine, les Gaulois par excellence. Il est assez remarquable qu'avant d'aborder la Gaule confédérée, le pays des cinq fleuves, où elle avait déjà la prise de la Province, Rome ait fait ce qui nous semblerait un singulier détour, avec nos habitudes de diriger les opérations militaires d'après la géographie. Si les Romains avaient eu, comme nous, continuellement des cartes sous les yeux, ils auraient tenté d'abord de soumettre la France actuelle, en commençant par la Celtique, la Celto-Ligurie du plateau central, plus la Celtibérie du sud-ouest, et ce n'est qu'après s'en être assurés qu'ils auraient abordé les Belges au nord de la Seine. Au lieu de suivre cette marche ils attaquèrent les Gaëls des Alpes, depuis le Tyrol actuel jusqu'à l'Illyrie. La conquête exigea des efforts militaires sur lesquels les historiens modernes insistent peu, et qui pourtant, chaque année, requéraient la présence des consuls. Tout a disparu dans l'éclat de la conquête finale, celle de César. C'est que les tribus gaéliques de l'Europe centrale ne formaient pas un corps de nation, et que l'intérêt de l'histoire politique ne s'attache qu'aux nations constituées. Les Romains rencontraient dans les trois fédérations des Belges, des Celtes et des Ibères, une centralisation inférieure sans doute à ce qu'ils avaient vu dans les royautés alexandrines et dans les ligues grecques, mais c'était la première tentative de gouvernement fédéral que leur eût offert l'occident. Les campagnes de César ont été bien souvent racontées au point de vue

militaire. Ce qu'on a peu mis en lumière, c'est le système, assez fréquemment appliqué depuis, qui consiste à se présenter, non comme envahisseur, mais comme auxiliaire armé de la légalité. C'est comme un principe de la psychologie de la conquête. Les dernières conquêtes des Français mettent ce principe dans tout son jour. En Cochinchine, ils ont manqué bien rarement de s'assurer le concours des mandarins, et au Mexique, ils assuraient ne pas faire la guerre à la nation, mais à son gouvernement, qu'ils devaient remplacer par un autre bien plus national. Le Sénat avait appliqué ce système en Grèce, César l'adopta en Gaule. Déjà un peuple puissant de la Gaule celtique, les Eduens, avaient obtenu le titre d'allié du peuple romain. C'est en allié des Seknès (Séquanes), que César s'avança ; et effectivement il les délivra des Germains. Il convoqua, à Paris, l'assemblée de toute la Gaule, qui précédemment se tenait à Dreux. La moitié des cités y envoyèrent. Dans toutes les cités, il eut son parti, le parti « sagement national, vraiment national, » etc., ou le parti de l'alliance romaine. En sorte que, sauf la première levée de boucliers des Belges, qui fut une guerre de précaution, une attaque pour prévenir l'attaque, toutes les guerres des Gaulois contre César eurent le caractère de guerres civiles et d'insurrections contre l'ordre légal. Un autre fait digne de remarque, est la facilité avec laquelle les organes et le personnel de la civilisation romaine s'établissaient en Gaule. Les Italiens, banquiers, marchands, fort mêlés de Juifs et de Syriens, qui suivaient les armées romaines, s'établissaient partout sous la garde des garnisons que César avait placées dans les citadelles. C'était la véritable garantie de l'occupation,

Mercure à la suite de Mars pour amollir les consciences trop patriotiques. La Gaule s'ouvrait ainsi à une infiltration non plus seulement italiote, mais sémitique. A cette invasion pacifique, il faut ajouter l'occupation militaire, renouvelée par des éléments sémitiques ou atlantes, originaires de tous les rivages de la mer Méditerranée. Le courant ethnique afflua dans le monde celtique, ne s'arrêta qu'au pied du mur de Sévère, dans la Calédonie. Il n'y a pas d'apparence cependant que pendant les quatre siècles d'une occupation incomplète, les Romains, même en convoquant tout l'arrière-ban des marchands juifs et des spahis d'Afrique et d'Asie, aient autant modifié la race blonde des Cimmériens que celle-ci s'était modifiée pendant les vingt siècles où elle avait subi le contact des masses indigènes ibères et ligures. En d'autres termes, les Gaulois et les Cimmériens ne devinrent jamais aussi Latins, que les Ligures étaient devenus Celtes et que les Euscaldunac étaient devenus Celtibères.

L'invasion romaine englobait tous les pays celtiques, galliques et kymriques, sauf l'Irlande et le nord de l'Ecosse. Ce qui est aujourd'hui l'Allemagne du sud, ou la Slavonie du sud-ouest, était alors celtique, et fut romanisé. Sous Trajan, les légions retrouvèrent sur le Danube, mêlés à des émigrants slaves, les derniers débris des établissements celtiques, Welshes, Vlosh, Valaques. Les compagnies disciplinaires de toute origine, que Trajan cantonna sur ces rives, gardent encore le nom gallique que les Slaves donnaient à tous les Aryans du Danube. Le mélange issu de ces combinaisons passe encore pour une race latine, se donne à lui-même le nom de Roumains, et parle la langue la plus rapprochée

des premiers dérivés du latin, le provençal et l'italien.

On voit qu'il faut renoncer à croire que les Aborigènes du Latium aient pu couvrir de Latins toute l'Europe occidentale et la basse vallée du Danube; mais on s'explique que les Latins, rencontrant partout ou des Celtibères, analogues à leurs ancêtres Cimmériens et Sicanes, ou des Celtes, analogues à leurs ancêtres Umbro-Ligures, ou des Velches-Valaques, analogues à ses ancêtres Gaulois et Illyriens, ce fut plutôt une réaction d'une fraction de la race sur les autres qu'une nouvelle formation ethnique. Aussi la latinisation n'a-t-elle réellement conquis que des peuples d'origine celtique. Cette masse umbro-ligure, pour l'appeler de son veritable nom, de plus en plus sémitisée par les apports du commerce et le recrutement de l'armée, roulait sa civilisation vers le nord assez facilement, tant qu'elle ne rencontra que des Celtes. Les Germains se montrèrent réfractaires à cette civilisation tant que dura la nationalité romaine, c'est-à-dire tant que l'Empire resta romain et payen. A mesure qu'il se fit provincial, la Germanie se laissa entamer, et quand il fut chrétien, elle céda.

Aux Celtes, Rome imposa sa langue et ses lois, aux Germains, ses lois seulement. Education latine, plus encore que race latine, telle est donc la formule qui caractérise tout le groupe des populations du Sud-Ouest, car, si l'on s'en tient à la race, ces peuples sont des Celtibères ou des Umbro-Ligures. On peut établir ainsi la géographie de cette double race latine.

I. Variété Ombro-Ligure : 1. L'Italie. 2. La France comprise entre la Seine, les Vosges, l'Océan, la Dordogne, les Cévennes et la Méditerranée. 3. La France située au nord de la Seine et de la Saône, la Suisse ro-

mande, la Belgique. 4. Le Tyrol et l'Illyrie latine. 5. La Roumanie (Moldavie, Valachie, Transylvanie).

II. Variété Celtibère : 1. La Sicile. 2. L'Espagne et le Portugal. 3. La France entre les Pyrénées, les Cévennes et la Dordogne.

Ces deux groupes de dix nations parlent des langues dérivées du latin, pensent plus ou moins d'après les méthodes latines, vivent sous des lois plus ou moins romaines. La littérature et les arts y affectent des formes précises; la poésie y subit le contrôle du goût; la philosophie, le contrôle du bon sens. La législation y tend à la logique, à l'uniformité ; elle se fait raison écrite, et substitue aux coutumes la convention générale, à l'autorité des habitudes, l'autorité du raisonnement. L'administration y est régulière; les pouvoirs publics sont considérés comme une délégation. La religion y nécessite le plus grand épanouissement du culte, et la soumission des esprits à une doctrine commune. La loi y est conçue non comme un contrat, mais comme une obligation générale imposée par l'autorité publique. La critique y est acérée, négative; la conciliation des idées contraires est accessible à très-peu d'esprits. Tout s'y dispose naturellement pour la plus grande sociabilité, pour la plus rapide vulgarisation des mœurs, des coutumes et des idées. La soumission aux modes d'opinion y est une condition de la paix publique, parce que l'impossibilité d'entendre froidement des idées hostiles qui est inhérente à ces esprits courts, serait une cause permanente de persécution. Le principe de réduction à l'unité y est porté si loin que le mélange des races y est considéré comme favorable à l'amélioration de l'espèce humaine. Mais ces tendances uniformes, réalisées

dans les lois et dans les idées, couvrent l'expansion souterraine d'un phénomène inverse dans l'ordre des sentiments et qui commence à porter ses fruits en France, après avoir détruit la cohésion sociale de l'Espagne et de l'Italie. C'est que les organismes politiques et sociaux, au moyen desquels on est arrivé à réaliser l'unité, se réduisant au rôle de machines bien montées, et les institutions reculant, par leur perfectionnement même, dans le domaine de l'abstraction, les individus se détachent peu à peu dans la pratique, de ces institutions si ultra-sociables; en sorte qu'il n'y a pas de pays où l'individu, perpétuellement en contact avec autrui par la société, soumis à la solidarité universelle de par les lois du goût et de la bonne administration, ne soit réellement plus isolé. Les observateurs allemands, dans la dernière guerre, ont remarqué la profonde indifférence du paysan français à l'idée nationale. Ils auraient pu généraliser leur découverte et constater que dans toutes les classes, le soin de la situation personnelle primait souvent l'intérêt général. La seule exception apparente est celle de la classe ouvrière des grandes villes qui fournit le personnel le plus exalté du patriotisme, tant en matière de relations extérieures que de politique intérieure; mais il est visible que ce sentiment est mêlé d'un intérêt de caste, et d'une tendance à la domination sur les autres éléments sociaux. Ces caractères, reconnaissables à tous les yeux, distinguent en général les pays latins des pays germaniques.

Le but du présent livre étant d'examiner la généalogie des caractères physiques et moraux de la France, il reste à noter les modifications de cette nature apportées dans ce pays par la conquête romaine. Au point de vue

des apparences extérieures, la transformation des races gauloise, ligure et ibère par les Romains, ne différait pas du mélange de même nature qui s'opérait depuis deux siècles, tant en Italie qu'en Gaule entre les Aryans Cimmériens, les Atlantes et les Ligures. Mais les habitudes cérébrales prirent dès lors une direction toute différente, dont l'importance dépasse de beaucoup les variations physiologiques de quatre siècles. Les monuments romains existent partout en France; ruinés au nord, intacts au midi, surtout dans la vallée du Rhône, que Méry appelait l'Italie des Gaules. On trouve partout en France, des camps romains, des chaussées romaines, des sépultures romaines[1]. Au VIe siècle, Chilpéric bâtit encore un cirque pour les Parisiens[2]. Pendant tout le moyen-âge, l'Église et les Légistes continuèrent, sous deux formes hostiles, l'éducation de la France selon les traditions romaines. La Renaissance fut l'expansion de toutes les tendances italiennes et méridionales; et depuis lors, les études classiques ont pris un développement exagéré dans le sens exclusivement latin. L'administration française, cette perfection de mécanisme, a hérité des traditions de l'Église et des Légistes. Sur une race plus purement aryane, un tel enseignement n'eût pas autant marqué : il serait resté, comme en Angleterre ou en Allemagne, à l'état de débris et de curiosité; il n'aurait pas servi de méthode mentale à toute la nation. Mais si l'on songe à la transformation physique des Gaulois de la vallée du Rhône par les colonies romaines, à celle des Gaulois des bassins de la

1. Voir le musée de Saint-Germain.
2. Ce sont les arènes de la rue Monge.

Seine, de la Loire et de la Garonne par les Ligures et les Ibères, on reconnaîtra que cet enseignement était favorisé par l'organisation cérébrale. L'influence fut certainement moins profonde dans la région de la Seine, plus gauloise que les autres; elle s'arrêta au seuil du plateau armoricain. De la Seine au Rhin, le génie kymrique fut naturellement moins atteint, et il reçut plus tard, de l'établissement des Teutons, un renfort contre la romanité, sans que pour cela la nouvelle race kymro-teutonique ait pu se dispenser d'adopter la langue romane. La langue d'oil, qui est devenue le français littéraire, contient sans doute une forte proportion de mots gaéliques et germaniques ; le provençal et les idiômes de l'Aquitaine sont du latin presque pur, au point de vue du vocabulaire. Dans les pays de Langue d'oc, non-seulement le type physique se rapproche de l'Italien du centre, mais la vie même est latine. La location des terres est le métayage; on y laboure avec des bœufs; les constructions sont italiennes, en briques et pierres sèches, d'une ornementation grêle et crue. L'indice moral le plus frappant du latinisme est la propension à l'étude du droit, qui absorbe le temps de tout homme élevé au-dessus des métiers manuels. Une différence remarquable entre la France du midi et celle du nord est aussi le caractère de la profession agricole. Le métayer du sud de la Loire est un paysan inculte, le *durus arator* de Virgile ; au nord, le fermier est un industriel qui cherche à s'élever, comme en tout pays germanique, à la *respectability* des carrières libérales.

« Vous êtes ici dans le monde des colonies romaines. » Ainsi parle, je crois, un personnage d'un roman de Jules Janin en montrant la vallée du Rhône. L'impression du

Midi saisit le voyageur dès Mâcon ; l'air arrive chaud par les portières ouvertes, par la grande route des invasions du Midi, celles des Romains , des Phéniciens. Dans ces régions, les caractères méridionaux de la race sont certainement dus à un apport de sang romain plus considérable que sur le versant occidental des Cévennes. La série des populations celtibères et umbro-ligures présente ainsi une échelle de types réels, approchant par degrés du type idéal du Latin, tel que les médailles montrent les Romains de la République. Ce type parfait occupe naturellement le milieu de la série, point précis qui, en toutes choses, marque l'apogée du développement. Au contraire, c'est au début de la série que se montre l'intensité du type et à la fin, sa diffusion, son effacement. En effet, l'Ibère et le Ligure sont à la base de la double série latine. L'Aryan Cimmérien, qui s'unit à l'une et à l'autre, devient, à l'est, l'Ombro-Ligure ; à l'ouest, le Celtibère. Sémitisés l'un et l'autre, en Italie et en Espagne, ils s'affinent encore au contact de la plus méridionale des populations d'Europe (le Sémite troyen, phénicien, carthaginois). Le Romain, qui peu à peu se dégage de cette confusion ethnique, par une sorte de sélection politique, occupe donc le point milieu de la série orientale dont il est le type absolu. Les transformations qu'il subit au cours de ses conquêtes éloignent de plus en plus ses descendants de cette énergique empreinte. Voici, en effet, l'Italien de l'antiquité, qui lui ressemble le plus ; mais tantôt cet Italien est presque un Gaulois, comme Virgile ou Tite-Live ; tantôt il se confond, en Sicile, avec les Sémites. Le flot romain roule en Europe ces eaux diverses ; mais chacune reparaît, au cours de l'histoire, avec sa cou-

leur primitive renouvelée par d'autres invasions. En effet, l'Italie reçoit deux affluents ethniques opposés : L'Aryan Goth, Lombard ou Normand, et le Sémite Sarrazin des Siciles, en sorte que l'oscillation ethnique de l'Italie ancienne se reproduit au moyen-âge. L'Espagnol du Midi est également plus sémitisé que le Romain ne le fut jamais. Chez les Roumains du Danube, l'invasion des Mongoloïdes altère le sang gallo-rhasène des Valaques. Les Suisses, les Belges, sont plus d'à moitié germanisés. Ainsi, aux deux extrémités de l'orbe géographique des races latines, le type se modifie si profondément, que la série vraiment latine se trouve réduite aux Portugais, aux Espagnols du nord, aux Français du midi. Mais quel effacement de l'effigie romaine chez les Français du centre et de l'ouest, les Suisses romans, les Wallons de Belgique! Peu à peu, toutes ces races, ayant absorbé les éléments sémitiques que contenait le sang romain, retournent aux types anciens du Celtibère et du Gallo-Ligure, et l'histoire de l'ethnoplastie latine se terminera, comme beaucoup d'évolutions de ce genre, par un retour aux modes primitifs. Jusque-là un résultat général est à recueillir dans la description des types latins, c'est que l'originalité de la race latine à l'égard des Germains, c'est d'être celtibère ou celto-ligure, mais que son indice de séparation d'avec le Celte, l'Ibère et le Ligure, c'est d'être sémitisée.

Les Espagnols.

Ce mélange ethnique dont les éléments sont connus : (Mélanoïdes Sémites : *Phéniciens*, *Arabes;* Atlantes : *Ibères*, *Berbères;* Aryans : *Gaulois*, *Goths*, *Suèves*, *Van-*

dales; ARYANS SÉMITISÉS *de l'occupation romaine*), a laissé des traces irrécusables dans certaines villes de la Flandre et de la Franche-Comté. Lille et Besançon connaissent les familles espagnoles établies au XVIe et XVIIe siècle. Leur nom est souvent resté le même. Beaune est presque entièrement peuplée d'Espagnols. St-Claude, dans le Jura, possède aussi quelques types de cette race, qui à l'époque de l'occupation, était fixée dans ses traits généraux. L'occupation a duré près de deux siècles (1496-1678); comme elle était surtout politique et administrative, sans mouvement général de peuple, elle s'est concentrée dans les villes.

CHAPITRE VII.

RACES OURALO-ALTAÏQUES, FINNIQUES OU MONGOLOÏDES

I. HYPOTHÈSE DES FINNOIS PRÉCELTIQUES.
II. HUNS, TURCS CONSTATÉS HISTORIQUEMENT.

I. Hypothèse des Finnois préceltiques.

C'est la fameuse hypothèse de Retzius (1842), adoptée par M. de Gobineau (1853-1855), soutenue encore par M. Pruner-Bey, quoique avec une assurance décroissante. Le suédois Retzius, qui distingua si nettement dans son pays les Aryans scandinaves, à tête elliptique, grands et blonds, des Finnois à tête sphérique, petits et bruns, persuada si bien les ethnographes qu'ils répandirent ces précurseurs des Européens actuels dans toute l'Europe. On connaissait très-peu les nombreuses variétés préhistoriques; on savait bien d'autre part que l'Europe n'était pas vide quand la colonisation des Aryans arriva de la Bactriane. On ne pouvait pas douter que ces indigènes n'eussent persisté. L'observation des types vulgaires le prouvait assez. Ce nez retroussé,

cette figure ronde, ces pommettes saillantes, ces cheveux et ces yeux noirs qui donnent un caractère si particulier à un bon tiers au moins des femmes de Paris, révélaient à première vue, aussi bien l'Asie mongole que l'Afrique noire. De tous les indigènes précelțiques, on ne fit qu'une seule race, finnoise, mongoloïde, analogue aux populations jaunes de l'Asie.

M. de Gobineau reconstitua leur histoire[1]. D'ingénieuses étymologies lui permettent d'identifier les Finnois avec les Pygmées, les petits hommes noirs et jaunes de toute espèce rencontrés par les premiers émigrants Aryans; d'après Worsaë, il leur attribue naturellement ces monuments lamentables d'un culte sanguinaire où il lui est impossible de voir la main des gais et généreux Gaulois. Il poursuit la description de cette société finnique, façonnée à l'obéissance par une théocratie cruelle. L'invasion des Aryans Gaulois y apporte un moment plus d'humanité, de liberté, de noblesse militaire; mais la population finnique reprend peu à peu, par sa force numérique, l'influence, comme les races mongoliques de l'Inde ont fini par absorber les Aryans brahmaniques. La théocratie indigène reparaît; les Shamanes des Finnois, sorciers, sacrificateurs, parés du nom gaulois de Druides (δρῦς, daru, derw), initient les castes supérieures aux religions meurtrières dont les populations mongoles ne peuvent encore se détacher. Un détail de costume est resté de ce culte étrange; le tablier que les sculpteurs gaulois donnent à la déesse Nehallenia, et que les femmes françaises ont toujours porté, n'est

1. V. le 3e volume de *l'Essai sur l'inégalité des races humaines.*

autre chose que le sac en cuir où le Shamane enferme les instruments de ses rites. Les Aryans qui s'établirent en Gaule, en Italie, en Allemagne, voyaient souvent s'enfuir de petits êtres difformes, munis de ce sac significatif. Ce sont les korigans, êtres surnaturels, qui ont élevé les pierres debout, et qui y reviennent pratiquer leurs opérations magiques. Toutes les traditions de l'Europe témoignent de la terreur superstitieuse imprimée aux Aryans par les prêtres, les fidèles ou les dieux de ces religions primitives. Ces petits êtres, humains? divins? en tout cas sorciers, ne ressemblent guère, dans les traditions celtiques, italiotes ou scandinaves, aux êtres qui jouent le même rôle dans les légendes de la Perse et de l'Inde. Les Dyws, les Raksasas que les Eraniens, les Kshatryas de l'Inde rencontrent toujours devant eux, avec lesquels il faut combattre, sont des êtres grands, brutaux, violents, toujours livrés à l'emportement du sang mélanique. Les nains à qui le Celte et le Scandinave disputèrent l'Europe sont autrement perfides, fuyants, ingénieux et subtils. La douceur apparente, les habitudes, le travail pacifique, décèlent ici les races finnoises, mongoliques. Nul doute qu'une population surnaturelle qui tient autant de place dans les traditions de peuples, après tout, doués de quelque bon sens, tels que les Celtes et les Scandinaves, n'ait eu des représentants parfaitement réels, qu'il ne faille voir en eux les primitifs possesseurs du sol, plus industrieux naturellement que les envahisseurs militaires, et non moins naturellement disposés à reprendre par la ruse ce que la force leur avait enlevé. Ces agriculteurs, ces architectes, qui d'un doigt soulèvent les monolithes, ces forgerons qui n'ont qu'un œil et qui gardent des trésors

cachés, ne peuvent pas accomplir de pareils prodiges sans une science et des secrets qu'il est bon de connaître, ne fût-ce que pour s'en préserver. L'Aryan pesant et naïf est souvent en consultation devant le nain fugace et ironique qui lui livre à demi les arcanes de la nature. Numa évoque ces puissances : un petit dieu répond à son appel ; c'est *Tagès, sorti du sillon*, avec une taille d'enfant et une figure de vieillard ; il révèle l'avenir et disparaît[1]. C'est également du sillon qu'est sortie Sitâ, l'héroïne du Ramayana, la femme douce et soumise du prince aryan : la séduction des femmes indigènes, jaunes pour la plupart, est ici fortement décrite[2]. Il est certain qu'en Europe, la pureté de la race gaëlique ne résista pas (exception dans les montagnes du Cantal et de la Lozère). A l'époque classique, la Gaule entière n'est qu'un pays aryo-finnique où la prédominance du sang mongolique se révèle par les aptitudes industrielles, commerciales, anti-militaires mêmes, car sauf les émigrations des tribus galliques les plus bruyantes qui troublèrent la vue des Grecs et des Romains, la Gaule intérieure pendant les deux siècles qui précédèrent la conquête romaine, était plongée dans une profonde paix. Les mœurs des peuples inférieurs reprenaient force : on recommençait à enterrer les morts, on sacrifiait des hommes. (Voir dans Gobineau la distinction des sacrifices humains chez les Finnois des Gaules et chez les Chamo-Sémites mélaniques : en Asie, en Afrique, chez tous les peuples noirs, c'est une tuerie à grand spectacle, une fureur de sanguinaire orgie. En Gaule, en

1. V. Michelet, *Histoire romaine.*
2. V. Michelet, *Bible de l'Humanité.*

Germanie, chez les peuples mongolisés, la cruauté n'est qu'un besoin momentané de l'esprit; la férocité religieuse, un calcul qui se satisfait à peu de frais. « Tout s'y passe sur un fond froid. »)

A la vérité, cet édifice des Finnois préceltiques est fort ébranlé, du moins sur le territoire actuel de la France, depuis certaines observations : 1° les mensurations crâniennes ont décidément séparé les Ibères des peuples ouralo-altaïques et les ont rattachés aux mélanoïdes de l'Atlas; 2° l'assimilation établie par Humboldt entre le basque et les langues agglutinatives de l'Oural-Altaï ne s'est pas vérifiée[1]; 3° les masses brunes préceltiques de la France centrale, distinctes des Ibères par leur caractère crâniologique le plus important, l'élévation de l'indice céphalique, ont retrouvé leur nom de Ligures (Roget de Belloguet, 1856). En sorte que l'hypothèse d'un peuple préceltique eurycéphale a su désormais où se prendre et s'est précisée dans la description d'un peuple qui revendique légitimement la plupart des caractères jusque-là réputés mongoloïdes; 4° enfin Wirchow a constaté (1874) que les Finnois n'avaient jamais dépassé à l'Ouest ni l'Elbe, ni peut-être même l'Oder; que l'histoire de leurs arts, l'état rudimentaire de leur industrie, à l'âge de pierre, les fait incontestablement plus modernes que les Ligures. Ce nom même de Finnois n'est pas indigène; eux-mêmes s'appellent *Suome*. Le nom de *Fenni* n'apparaît dans les historiens qu'au premier siècle, en même temps que celui d'Æsti (Orientaux, Esthoniens?), mais les Esthoniens sont une

1. J'observe cependant une coïncidence singulière : les barques du bassin d'Arcachon s'appellent en basque des Tchankas; ce mot semble japonais (l'origine de *jonque*?).

population germanique. Les Finnois actuels sont souvent grands et roux ou blonds, avec les yeux bleus, le teint blanc ; ils ont cependant des caractères mongoloïdes, les membres grêles, la tête ronde, le crâne court, les yeux obliques, le nez retroussé, les traits irréguliers[1]. Leur patrie d'origine est le continent permien, qui, à l'époque quaternaire, était isolé de l'Europe aussi bien que de l'Asie par un double courant, aujourd'hui desséché, de la Caspienne-Aral vers la mer glaciale.

Cependant les traditions ossianiques donnent à supposer par le nom même du héros éponyme, Fin-Gal, que la petite taille des Celtes insulaires, leurs traits ronds et leurs cheveux noirs ne sont pas dus exclusivement aux Atlantes méridionaux (Silures-Ibères), mais à un peuple analogue à ce que l'Europe aryane appelle les Finnois. M. Pruner-Bey insiste sur le caractère mongoloïde des peuples du Connaught, du Kerry et des îles d'Aran. Ils sont brachycéphales, avec l'orbiculaire des lèvres très-développé. Ce type est, selon lui, le reste des populations ougriennes, tandis que l'autre type brun du Leinster et du Munster, dolichocéphale, au front bas, aux arcades sourcilières bien développées, aux cheveux noirs et aux yeux gris représente une toute autre race, qu'il prend pour aryane, type ibère celtisé. Le nom des Fenians d'Irlande pourrait indiquer encore un débris d'une primitive population finnique.

Le bronze est d'origine finnoise, selon M. Vorsaë; d'origine scandinave, selon M. Desor; d'origine celto-hyperboréenne, selon M. Al. Bertrand ; d'origine étrusque ou phénicienne, selon MM. Nilsson, Schnermans, le

1. V. Topinard. *Anthropologie*, 1875.

comte Conestabile. En 1876, le congrès de Buda-Pest a reconnu qu'il avait été importé en Europe par les Tsiganes, dont les petites mains seules s'adaptent aux poignées des premières épées.

Le Dr Thurnam dit, du reste, que les peuples brachycéphales (eurycéphales) de France apparaissent avec le bronze, et M. Al. Bertrand que l'âge de bronze, en Gaule, est concentré dans les lacustres suisses, ce qui nous ramène, en effet, aux Ouïgours finniques.

II. Les Mongols. — Huns et Turcs.

L'ethnographe hésite à adopter cette dénomination de Mongols, car, selon quelques étymologistes, elle est, pour les Chinois, synonyme d'homme blanc. Or il s'agit d'une fraction orientale du type humain si bien décrit par Cuvier, Blumembach et les naturalistes du commencement de ce siècle. C'est la race jaune, au crâne pyramidal, au visage en losange, aux cheveux noirs, aux yeux obliques, au nez retroussé, aux pommettes saillantes. Le type extrême s'en trouve en Chine, et ses dégradations successives remplissent l'Asie en toutes ses régions et flottent autour de tous les pays aryans ou aryanisés de l'Orient : l'Inde, la Perse, la Russie. Le nom de Tatars serait peut-être plus exact, mais il est affecté à un groupe spécial. Le nom de Turks ou Turcomans, Turkmènes, ne désigne également qu'une variété de la race; il en est de même du nom de Touranien, qui paraît provenir du nom de Turk, et qui a été donné par les Aryans de la Perse à tous les peuples du Nord indistinctement, blancs ou jaunes, avec lesquels ils étaient en guerre. C'est une désignation politique ou

géographique, comme celle de Scythes, que les Grecs et les Romains donnaient aux barbares du Nord, qu'ils fussent de race jaune ou de race blanche. (Ce nom de Scythes a-t-il quelque rapport avec celui de Tschoudes?) Un autre nom des races jaunes serait précieux, c'est celui d'Ougriens, qui a désigné au moyen-âge tant de peuples mongoliques : les Avares, les Bulgares, surtout les Huns et les Hongrois Madjyares. Mais il est encore d'une application restreinte, et la spécialité de tous ces noms ne laisse de libre, pour la dénomination générique de la race jaune, que ce nom de Mongol, quelle que soit sa signification aux yeux des Chinois.

Indépendamment des Ouïgours préhistoriques des cités lacustres, les éléments mongols sont entrés dans la population française par deux voies : 1° les garnisons romaines, dont un certain nombre, au IVe siècle, contenaient des Huns ; 2° les Turcs, mêlés à d'autres Levantins, que le commerce a pu, au cours du temps, amener à s'établir à Marseille, depuis les relations inaugurées entre la France et l'empire de Soliman sous François Ier.

Les Huns des garnisons romaines sont impossibles à déterminer. Les Romains confondaient sous les noms de Scythes des races tout à fait différentes. Ainsi, quand nous lisons qu'Aétius était Scythe, nous ne savons réellement pas s'il s'agit d'un vrai Mongol, comme Attila, dont le portrait exact a été fait par Jornandès et les Byzantins, ou, au contraire, s'il n'appartenait pas à une de ces nombreuses nations blanches, dont l'origine remontait à des sources diverses, telles que les Alains germaniques et les Vandales (Wendes-Alains), et que, pour abréger, les Romains appelaient Scythes ; c'était un moyen sommaire d'indiquer que ces nations

étaient en dehors de leur géographie. Les Colliberts de Maillezais et des marais de Lay et de la Sèvre niortaise (Vendée), qu'on appelle aussi Éleuthères, sont peut-être des descendants de ces Théiphales, garnisons romaines établies à Melle, Poitiers et Tiffauges, sur la Sèvre nantaise, à une époque non précisée du IVe siècle.

Le nom même d'Éleuthères, qui semble une traduction de Colliberts, est aussi celui d'une tribu indépendante du Turkestan, les Éleuths. Mais peut-être s'agit-il simplement de serfs affranchis, de race indéterminée, au commencement du moyen-âge (Ἐλεύθεροι). On voit aussi des Huns dans les Gaux ou Geaux du Morvan [1].

Les Turcs de Soliman n'étaient certainement pas de purs Mongols. D'abord, dans leur patrie même, le Turkestan ou Tatarie indépendante, les Turcs sont une race mixte, aryane et sémitique originairement par les femmes, mongole par les hommes. Le nom de Touran, donné à ces régions par les Éraniens, comprend d'ailleurs, je l'ai dit, des tribus indo-germaniques. Mais ce fut bien autre chose quand les Turcs arrivèrent en Europe. Les harems, peuplés de captives juives, syriennes, grecques, géorgiennes et circassiennes, avaient fait des Turcomans primitifs une race mixte, aussi bien sémitique et aryane que mongoloïde.

L'intérêt des recherches sur les rares éléments mongols de la population française ne consiste pas dans leur valeur numérique, mais dans l'explication de certains caractères intellectuels des Aryans et des Ligures, qui se rattachent ainsi, par une série non interrompue,

1. Monographie de Pierquin de Gembloux, 1843-1844.

aux races de l'Asie. De même que nous avons pu rapporter à la part de sang sémitique contenu dans les populations françaises du Midi les tendances de la France vers les arts et les religions extérieures, ainsi, c'est aux races eurycéphales qu'il faut demander le secret des aptitudes industrielles et scientifiques qui entraînent la France dans un sens opposé. Il est bien entendu qu'il s'agit là d'un type extrême de développement pris pour terme de comparaison beaucoup plus que d'une transmission héréditaire, puisque ces éléments sont si peu nombreux. Dans la science et surtout dans l'industrie, les Ligures ont toujours été dépassés par les peuples plus positifs encore de l'extrême Orient, qui ont l'indice céphalique très-élevé. Il paraît en effet constaté que cette disposition du crâne est la plus favorable à la conception scientifique du monde et à la notion pratique de la vie; tandis que les têtes elliptiques semblent réservées plus spécialement au développement de l'imagination artistique, si la dolichocéphalie est occipitale, ou de l'imagination poétique et métaphysique, si elle est frontale. La race aryane présente ce dernier caractère; mais il est à remarquer que ses fractions les mieux douées pour la science et l'industrie ont été en contact, sur les bords de la Baltique, avec les Finnois ouralo-altaïques, et ont même pu apporter avec eux en France certains éléments de cette nature; tels sont les Normands, les Flamands et en général les Français du Nord.

Les peuples ouralo-altaïques, finnois, hongrois, turcs, ont l'indice céphalique encore plus élevé que les Ligures, et les Aryans de l'est présentent aussi ce caractère, comme on le voit chez les Teutons et chez les Slaves,

dont la tête est absolument ronde. L'Aryan ordinaire, le Kymry, l'Hellène primitif, le Perse, l'Hindou brahmanique, est dolichocéphale ou sous-dolichocéphale. Un autre caractère confirmerait ce point de vue, c'est la largeur de l'indice nasal des Francs mérovingiens (cimetière de Chelles), à l'inverse des autres races aryanes, et même des races caucasiques en général, dont l'indice nasal varie entre 49.25 et 42.33; les Francs avaient un indice de 49.36; ils n'étaient donc pas leptorhyniens, comme les populations antérieures, mais mésorhyniens, comme les populations mongoliques. (Broca.)

Les Francs étaient également plus prognathes que les Gaulois ; or, on sait que, au point de vue de l'indice alvéolo-sous-nasal, les plus orthognathes des hommes sont les Ibères, puis les Ligures, les Aryans, et que les plus prognathes sont les nègres et enfin les Mongols. Le prognathisme des Germains les rapprocherait donc des Mongols.

La race aryane rejoindrait ainsi, par ses variétés du Nord et de l'Est, la race finnique, qui, elle-même, semble l'avant-garde des populations ougriennes répandues sur les deux versants de l'Oural. Peut-être, entre la race aryane mésaticéphale et la race finnique eurycéphale, les Ligures, eurycéphales eux-mêmes, formeraient-ils une transition naturelle. On pourrait ainsi reconstituer la série des races au point de vue de l'indice céphalique : *Dolichocéphales vrais :* Kabyles (originaux des Ibères), indice : 74.63. — *Sous-dolichocéphales :* Aryans francs, 76.36; Aryans gaulois, 76.93; Basques de Zaraïs (Ibères espagnols), 77.62. — *Mésaticéphales :* Gallo-Romains (Aryans ligurisés), 78.55. — *Sous-eurycéphales :* Basques français de Saint-Jean-

de-Luz (Ibères ligurisés), 80.25 ; Armoricains (Ligures), bretonnants, 81.25 ; Armoricains Gallots, 82.05. — *Eurycéphales vrais :* Finnois, 83.69. (V. les Tables de Broca, dans la *Revue d'Anthropologie.*)

CHAPITRE VIII.

DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

I

Au xe siècle, les invasions s'arrêtent. Les Sémites Sarrazins de la Septimanie et de l'Aquitaine sont réduits ou assimilés. Les Normands sont devenus sédentaires. L'élément mobile de l'invasion franque, les Austrasiens, sont séparés de la nationalité gallo-franque, et réunis, soit à l'Empire romain (*Lotharingie*-Lorraine), soit au royaume germanique (Alsace, Franconie.) Ainsi, aux races établies sur le sol de la France, il n'en sera plus ajouté de nouvelles, du moins en masse. Les apports ethniques qui s'introduiront ensuite ne se présenteront que sous deux formes : l'émigration individuelle, et les mouvements de population qui suivent les guerres, quand des conquêtes amènent un contingent restreint de fonctionnaires, de troupes ou de marchands. (Anglais dans l'ouest, Espagnols en Flandre et en Franche-Comté.) Le grand mélange est en possession de tous ses éléments, et on peut décrire ainsi la géographie ethnique de la Gaule.

I. Quatre races à peu près pures se sont récemment établies : 1° des Aryans Kymrys, les Bretons insulaires dans les régions maritimes de la presque-île armoricaine ; 2° des Aryans Scandinaves, les Normands, dans la Neustrie maritime ; 3° des Sémites Sarrazins dans la Septimanie, dans les vallées riveraines du golfe de Gascogne ; et dans certains défilés des Alpes ; 4° des Sémites Juifs, disséminés partout, mais principalement fixés à Montpellier, Marseille, Clermont, Tours et Paris.

II. Les races mixtes, établies bien plus anciennement, forment des populations bien plus nombreuses. Ce sont : 1° les *Aquitains*, issus de six éléments ethniques : les Préhistoriques dolichocéphales dont les types se retrouvent dans la vallée de la Vézèze et dans la grotte de Lordes ; les Préhistoriques eurycéphales de Massat et de Bruniquel ; les Atlantes Euscaldunac ; les Aryans Gaulois dont le mélange avec les Atlantes a donné naissance aux races mixtes des Ibères et des Celtibères ; les Aryans Cimmériens Belges de Bordeaux et de Toulouse ; enfin des Aryans Teutons de tribu diverse, mais principalement Wisigoths ; 2° les *Bretons*. Ce nom des Kymrys insulaires émigrés au ve siècle, comprend avec eux, dans la même nationalité, les Ligures celtisés du plateau central de la Bretagne française ; 3° les *Français*. Ce sont toutes les populations répandues de la Loire à la Meuse, dont les éléments sont : les Préhistoriques eurycéphales (Podionomites de Roujou ; Finnois de Gobineau ; Ligures de Belloguet) ; les Aryans, Gaulois et Cimmériens (Belges) ; des vestiges de la colonisation romaine ; enfin des Teutons de toute nation, dont les plus reconnaissables sont les Francs Neustriens ; 4° les *Bourguignons*, mélange identique au précédent.

La seule différence est que le peuple teutonique qui s'y est incorporé appartenait à la fédération des Suèves et non à celle des Germains, comme les Francs ; 5° les *Provençaux*, mélange ou confusion de Ligures, de Gaulois, de Romains, de Sémites Phéniciens ou Arabes, et de Saxons colonisés par Charlemagne.

Ces nationalités divergentes, et qui semblent confinées dans un patriotisme local, se réunissaient pourtant dans le monde de l'esprit. On assistait à l'explosion d'un travail longtemps inaperçu sous le bruit qu'avaient fait les armes des Germains et des Arabes. Chez les populations de race ligure et celtibère, d'éducation latine, la création de langues nouvelles marquait irrécusablement l'entrée de la pensée humaine dans une nouvelle phase. Les révolutions du langage au moyen-âge, telles que la suppression des désinences sonores inhérentes aux déclinaisons et aux conjugaisons anciennes, la construction de la phrase à l'aide de mots invariables servant d'articulations, prouvaient que l'esprit humain, dans ses variétés atlante et ligure aryanisées, passait peu à peu d'une conception poétique et confuse des choses à une conception analytique et logique. L'avénement des langues romanes tendait à effacer la diversité des races sous l'unité d'une culture fraternelle, ou plutôt l'identité ethnique qui était au fond du désordre apparent des nationalités, suscitait cette transformation de la langue et de la pensée. Sous le fracas des armes teutoniques, les persistantes races des Celtibères et des Ombro-Ligures ressaisissaient la direction de l'intelligence. Les Teutons restés cohérents qui persistèrent à parler leur langue furent par là même rejetés hors des frontières morales de la société latine. Les

Francs qui voulurent demeurer tels, durent s'associer aux destinées de l'Allemagne. Les Francs qui laissèrent échapper leur nationalité politique et leur langue eurent pour récompense de donner leur nom et une grande partie du personnel gouvernemental à la nouvelle nation constituée sur les deux rives de la Seine, et qui s'annexa peu à peu les nationalités méridionales. Dans la France romane ainsi déterminée, la langue latine contracta des formes germaniques qu'elle élimina dans le Midi, où les Teutons se laissèrent absorber ; et ces pays de Langue d'oil et de Langue d'oc reproduisirent peu à peu l'antique opposition des deux Gaules, la Belgique à prédominance aryane, et la Celtique mêlée d'Ibères et de Ligures, ouverts aux colonisations du Midi.

La société du moyen-âge eut conscience de cette dualité de la France, dont les causes ethniques lui échappaient. La suprématie appartint d'abord au Midi, plus fidèle aux traditions de l'Antiquité, mais il déclina quand la civilisation antique elle-même fut définitivement éteinte, autrement dit transformée, c'est-à-dire au XIIIe siècle, époque où il n'y a plus ni Antiquité ni Germains, et où le moyen-âge est à la veille de s'abîmer dans son triomphe. Alors se précipitèrent à la fois, d'une catastrophe commune, les deux phénomènes les plus éclatants de la civilisation languedocienne, la vie politique municipale et l'hérésie des Albigeois. Les communes du Midi, fondées par le commerce et les armes, comme les cités aristocratiques de l'Antiquité, devraient plutôt s'appeler des républiques, tandis que le nom de communes est plus justement affecté aux villes libres du Nord, fédérations d'ouvriers révoltés. (Guizot.) Ici, les aptitudes industrielles des Teutons et des Kymrys

finnisés sont visibles dans le mouvement émancipateur; on est loin des traditions essentiellement politiques qui prévalaient dans les républiques celtibères sémitisées de l'Aquitaine. Cette forme antique de la souveraineté disparait au XIIIe siècle sous le flot du Nord féodal et communal. De même la religion des Cathares n'était que l'élaboration suprême du christianisme oriental, le testament ultrà-spiritualiste de l'Antiquité. Le Nord, qui inclina toujours à un certain protestantisme, ne put supporter ce degré de subtilité religieuse[1] et la croisade franque ramena violemment l'Aquitaine à ce christianisme moyen que le génie politique de Rome avait composé pour les Germains et que les Germains eux-mêmes ont rendu de plus en plus pratique.

L'absorption des nationalités de la France dans le royaume de l'abbé de Saint-Denis ne modifia pas sensiblement la proportion des races sur les territoires où elles étaient établies; peut-être seulement leur fusion dans chaque région devint-elle alors plus active. Cette fusion paraît avoir été déjà fort avancée au Nord, puisque dans la sépulture aristocratique de saint Barthélemy, de la Cité (XIIe siècle), un tiers des crânes recueillis présentent les indices des races eurycéphales. (Broca.) Les classes riches comprenaient donc la même proportion de sang an-aryan (ligure ou finnois), que le reste de la nation, et il n'y a pas d'apparence que les deux races aryanes (sous-dolichocéphales), des Gaulois et des Francs, se soient montrées plus réfractaires l'une à l'autre qu'elles ne le furent aux races indigènes. Au Sud de la Seine, la proportion de l'eurycéphalie est de moitié; cette fraction plus forte accuse la persistance du sang ligure. Quant à la moitié dolichocéphale, elle comprend

évidemment autant d'Ibères et de Sémites (dolichocéphalie occipitale) que de Gaulois ou de Germains (dolichocéphalie frontale), Dans l'ensemble de la nation, tant au Nord qu'au Midi, la fusion des races paraît avoir été complète au XIVe siècle, et s'être manifestée par le phénomène politique des anoblissements.

Ce signe est rarement trompeur. Pour qu'un État ait recours à cette mesure, il faut que les classes nobles soient menacées de s'éteindre, en vertu de la loi de stérilité croissante qui semble leur être inhérente. Ce n'est pas seulement l'absence d'un sang nouveau qui rend stériles les classes riches, c'est la richesse elle-même, d'où découlent et la réduction volontaire des naissances et l'habitude héreditaire de l'oisiveté manuelle et du travail cérébral. Alors les familles s'éteignent, et la noblesse se renouvelle artificiellement[1].

1. La question de la stérilité ou des infirmités héréditaires résultant de l'homogénie est très-controversée. La Société d'Anthropologie paraît la résoudre actuellement dans le sens de l'affirmative et les mariages consanguins qui se passent sous nos yeux semblent lui donner raison, malgré des observations contraires du Dr Périer. (Bulletin d'Anthropologie, 1860.) Mais il s'agit de produits malsains constatés dans une civilisation remuée et précisément dans des races mêlées. Or la question est de savoir si une race pure, observant les lois de l'hygiène, ne se perpétuerait pas dans des conditions plus favorables que les races croisées. C'est ce que l'histoire paraît démontrer. Ces peuples admirables, les Germains, les Scandinaves, les Gaulois blonds, les Kymrys de la Bretagne maritime, les premiers Hellènes, les hautes castes de l'Inde, etc., étaient des races pures. Existait-il, d'après les médailles et les portraits, un seul homme laid dans les dynasties franques des Mérovingiens et des Carlovingiens, dans la dynastie saxonne des premiers Capétiens ? Le Dr Périer dit avec beau-

Mais pour que les anoblissements soient possibles, il faut que les roturiers soient de même sang que les nobles, c'est-à-dire d'un sang également mêlé. Autrement ils auraient trop de difficulté à se faire accepter par les débris de la noblesse et à se faire pardonner leur élévation par le reste de la roture. Il s'agit, bien entendu, d'un Etat constitué sur des bases nationales, telle qu'était la France féodale au XIVe siècle, et non d'une accession de races hétérogènes telle que fut l'établissement des Germains dans l'Empire. Au Ve siècle, la noblesse se conférait par les fonctions publiques et pouvait tomber ainsi sur un Aryan Teuton ou Kymry, sur un Ibère ou un Ligure celtisé, sur un Mongol des armées d'Aétius. La situation dépendante où restèrent longtemps les Germains ne leur permit d'arriver à la noblesse qu'individuellement. Au VIe siècle, la noblesse en majorité ne se com-

coup de sens que la valeur des produits ethniques dépend exactement de celle des facteurs et la multiplie ; s'ils sont forts, les produits n'ont aucune raison de dégénérer et leur force même s'accentue; s'ils sont faibles, les produits s'affaiblissent encore. Voilà pourquoi les chétifs produits de certaines impasses de notre civilisation, paysans incultes, petits bourgeois des petites villes, races royales dégénérées, font très-bien de chercher dans le vaste monde un croisement étranger qui leur rende un peu de vie. Mais il n'en est pas de même d'une race forte et saine ; elle n'a aucun intérêt à se renouveler par un sang remué, vicié. On ne saurait dire non plus combien l'élévation des idées, la culture de l'esprit, influent pour la conservation des belles races. Tous ces consanguins dont les médecins citent les scrofules, le mutisme, les six doigts pour détourner les cousins d'épouser leurs cousines, sont issus de familles nées dans un milieu étouffé, dans la pesante atmosphère de la vénération à outrance, d'idées acceptées aveuglément, d'occupations étroites, etc.

posait encore que des Gallo-romains (Ligures celtisés ou Celtibères.) Mais comme peu à peu les Teutons furent mis en possession des offices et des bénéfices, rendus par la suite héréditaires, le nom de Franc fut acquis à tout homme constitué en dignité. Ce qui n'empêchait pas les colons germaniques (leuth, lites), de demeurer attachés à la glèbe, et les simples hommes libres (hérimans), de vivre de leur travail d'ouvriers. La noblesse franque (de toute race) qui, au xe siècle, constitua le gouvernement territorial de la féodalité, la noblesse française, qui fit les croisades, étaient donc aussi bien celtibère et ligure que germanique. Les races royales seules étaient bien certainement teutones. Encore les deux premières seules sont-elles franques; les Capétiens, dont l'avènement exprima la révolution politique née d'une croissante fusion des races, étaient issus d'une petite colonie saxonne de Neustrie qui ne jouait pas un grand rôle dans le mouvement des nations sur le sol de la Gaule. La noblesse se composait de descendants des bénéficiaires qui avaient obtenu leur situation par la faveur, la valeur militaire ou l'argent, ou l'éclat de la naissance, quelle que fût la race; et quand cette noblesse se vit près de s'éteindre, au xive siècle, c'est dans les couches sociales nouvellement arrivées à la lumière des emplois publics, que Philippe le Bel et ses successeurs recrutèrent la seconde noblesse française. Celle-ci ne contenait ni plus ni moins de sang teuton, celtibère ou ligure que la première, mais son sang était plus mêlé. Si on peut se représenter un comte romain du vi^e^ siècle comme très-différent d'un comte franc d'origine allemande (en effet le premier ressemblait à un Italien, le second à un Anglais), la différence est

déjà moins sensible entre deux feudataires au Xe siècle, quelle que fût leur origine : c'est le type celto-ligure qui a prévalu, et toute différence s'efface au XIVe siècle. Si quelques nobles reproduisent alors le type du leude austrasien, c'est une exception dont toutes les classes de la société française pourraient dès lors présenter des exemples.

La fusion ethnique, de plus en plus avancée, modifia la langue une seconde fois. L'âge classique de la première langue française, est comme on sait, le XIIIe siècle ; elle produisit alors sans effort les poèmes nationaux. Dans la période de formation naturelle, tous les mots des langues antérieures qui entrent dans la composition du nouvel idiôme y arrivent altérés selon des procédés constants, conformes au génie de la langue ; c'est même la logique et l'audace de ces altérations qui constituent la nouvelle langue. Mais enfin cette faculté s'épuise, et l'accroissement spontané du vocabulaire s'arrête ; il n'y est plus ajouté que par le travail réfléchi des écrivains, obligés de fournir des expressions nouvelles à la complication croissante des phénomènes sociaux Pour y suffire, on emprunté naturellement aux langues qui ont donné les vocables précédents ; mais comme l'altération n'en est plus dirigée par l'instinct de vocalisation du peuple, les mots ainsi introduits ne subissent plus l'élaboration indispensable ; aussi gardent-ils un air étranger, parce que les lettrés les ont pris tout faits en changeant seulement leur désinence. — C'est ce qui a lieu, pour la langue française, au XIVe siècle. D'une époque à l'autre, la langue a perdu sa force plastique. Le phénomène de la refonte artificielle des langues est si bien lié à celui de la fusion des races que le XIIIe siècle est le dernier âge de

la langue française où elle use encore de la faculté essentiellement germanique de former des mots composés.

Un élément de division ethnique résulte aussi des noms des localités. Cet indice est cependant assez vague, parce qu'en général les nouveaux arrivants ne changent guère que le nom des grandes régions; mais les noms de pays persistent, et ce maintien est d'autant plus assuré qu'il s'agit d'un objet naturel, fleuve, lac, montagne. Les villes gardent le plus souvent le nom du peuple qui les a fondées. Au contraire le nom des régions change, parce que le peuple conquérant veut marquer par là sa souveraineté politique. Ainsi, en France, les noms des êtres géographiques, fleuves, forêts, montagnes, sont restés celtiques, ibères ou même ligures, dans les pays où les Romains et les Germains ont changé les noms de villes ou de régions, telles que la Provence et la Normandie. Les villes, presque partout, ont gardé leur nom gaulois, non pas ceux de l'enceinte murée de la citée gauloise, mais ceux du peuple qui formait la cité. Ainsi Lutèce des Parisiens et devenu Paris, Némétocenna des Atrebates, Arras, Divona des Cadurques, Cahors, etc. Quelquefois il y a eu contraction des deux noms : ainsi Carnutum Autricum, Chartres. Rarement le nom du peuple ou de la ville a cédé à un nom romain, imposé administrativement. Ainsi Auguste a imposé son nom (Autun-*Augustodunum*) à Bibracte des Eduens; Aurélien le sien (Orléans-*Aurelianum*) à Genève-sur-Loire (*Genabum*-Ken-Avon). Ou bien la ville, créée par les Romains, est née avec son nom : Montpellier (*Mons-Puellarum*), Port-Vendres (*Portus Veneris*). D'autres noms plus anciens restent attachés aux villes mêmes, et non au peuple gaulois, et c'est peut-être la marque d'une

origine slave; ainsi Brest, qui se retrouve en Pologne (Brzest); Besançon, qui est Byzance; (maison en bois de sapin;) Vannes, ville des eaux, nom commun des ports des Wendes, Venèse, Venise; Bangor, de Belle-Ile en mer, Vana-Gora, montagne sur l'eau. Certaines provinces même, ont gardé leur nom celtique. Ainsi l'Alsace, du fleuve *Elsa;* la Bretagne, du nom des Gaulois riverains de la Manche; l'Auvergne, des Arvernes; le Berry, des Bituriges; l'Anjou, des Andégaves; le Poitou, des Pictons (ou des Pictes Agathyrses, Scythes préhistoriques); le Limousin, des Lémovices; le Périgord, des Petrocoriens; la Touraine, des Turons; le Velay, des Vélaunes; l'Artois, des Atrébates; le Sénonais, des Sénons. Ce qui prouve que sous l'occupation romaine, les cités gauloises, souvent décorées du nom d'alliées (*federatæ civitates*), avaient conservé une existence presque politique, qu'avaient dû reconnaître les barons germains, établis presque partout comme officiers ou magistrats de l'Empire. Les provinces ibères ont gardé leurs noms basques, et les provinces qui portent aujourd'hui un nom germanique, Ile de France, Normandie, Bourgogne, Flandre, l'ont dû à l'établissement d'un corps de peuple, assez puissant pour former un royaume séparé; ou bien à un accident dynastique, comme la Lorraine (Lotharingie). pays non moins kymrique que germanique. Les noms des bourgs et des villages sont plus souvent latins ou germaniques; leur existence est due au grand nombre d'établissements agricoles fondés par des familles sénatoriales ou par des monastères; ou encore (en Normandie et en Lorraine), par les conquérants germains. C'est pourquoi l'on trouve souvent dans ces deux provinces le nom de *ville* ou *court* accolé à un nom propre germa-

nique, le nom du soldat à qui était échu, dans l'exécution de la loi agraire, le lot rural. Ainsi, Tancarville, la ferme de Tancrède, Rouville, la ferme de Raoul, Baudricourt, la cour de Baldric, Grimaucourt, la cour de Grimoald. Court, en pays germanique et même gallois, c'est la cour même de l'exploitation agricole, où se réunissent les voisins moins riches pour assister le chef d'exploitation dans une séance judiciaire ou dans la préparation d'une expédition militaire. Le mot de cour est celtique (cort), analogue au sanscrit kwarta, enceinte, χορτος *hortus-garden*. L'étymologie latine de *curia* (sénat) ou de *quir*, lance, nous paraît ici inapplicable.

Un autre indice étymologique a aussi sa valeur pour la division de la France en régions ethniques, c'est la désinence *ac* qui se rencontre si fréquemment dans les noms de lieux au sud de la Loire, tandis que la désinence *y* est plus fréquente au nord. Humboldt confondait cette désinence *ac* avec le pluriel basque : Euscaldun, Euscaldunac; il est certain, au contraire, que ces deux désinences *ac* et *y* sont, la première une continuation, la seconde une contraction du radical aryaque *aka*, qui se retrouve dans toutes les langues parentes du sanscrit; cet affixe désigne le rapport d'appartenance, de possession, de modification d'une personne ou d'un objet par l'accession d'un autre être. Les Latins et les Slaves ont même employé cette désinence pour la formation des noms honorifiques des généraux conquérants, en l'ajoutant au nom du pays conquis : Ainsi, Claudius Germanicus, Paskiewicz Erivanski. En Gaule, la désinence *ac* était donc celtique, et elle se retrouve ainsi en Bretagne : Lantenac, Malansac, aussi bien qu'au sud de la Loire. Les Romains y ajoutèrent leur propre terminaison

neutre, ainsi de Neimeidhac, ils firent Nemetacum ; et ce qui prouve que l'*ac* du Midi ou de la Bretagne et l'*y* du Nord ne sont au fond que le même vocable, c'est que l'*y* des pays Kymriques est toujours traduit par un *acum* latin : Cambray, *Cameracum*, Clichy, *Cligiacum* ; etc. Quand la syntaxe des langues romaines eut supprimé les désinences latines, les Celtibères et les Ligures du sud, qui s'efforçaient d'altérer le moins possible la langue [1], revinrent facilement à l'*ac* celtique, précisément parce qu'ils voulaient garder le plus possible de l'*acum* latin, tandis que la prononciation plus sourde et plus fermée des Kymrys et des Teutons exigeait la contraction en une voyelle moins sonore : *y* dans le Nord et l'Est, *é* dans l'Ouest, permutant souvent avec *y*. Ainsi, Sévigné-Sévigny, Rillé, Sablé, Souvré, Segré, etc.

II

Le centre et la région même de la nationalité française, pendant les derniers siècles du moyen-âge, se dé-

1. Aussi bien l'allemand que le latin. Ils conservaient moins de noms allemands que les Gaulois du nord, mais quand ils les conservaient, ils les déformaient moins. Ainsi Chlodowigh, dont les Gaulois font Clovis et Louis, s'arrête en Italie à Ludovic ; Grimoald, qui est pour nous Grimaud, n'est que Grimaldi ; Garibald, Garbaud ou Gerbaud en France, reste en Italie Garibaldi. La raison en est simple : plus on était près des institutions romaines, et moins la déformation linguistique était active ; ainsi s'expliquent les destinées supérieures de la langue française, et pourquoi elle a dépassé le provençal, l'italien et l'espagnol ; le développement d'un organisme collectif, langue ou civilisation, est en raison inverse de sa dépendance à l'égard de l'organisme dont il dérive.

placèrent trois fois. Les Anglais avaient une forte prise sur la France par la Normandie, et l'Empire avait une avant-garde dans les États germaniques de l'Est (Bourgogne, Franche-Comté). Selon que la perturbation apportée dans ce grand corps vînt des Germains de l'Est ou des Germains de l'Ouest, la France passa à l'Ouest ou à l'Est du méridien de Paris. Ainsi le retrait des provinces apportées par Éléonore d'Aquitaine réduisit la France à ses provinces orientales; ce fut aussi l'effet du traité de Bretigny. Au contraire, dans la seconde phase des guerres anglaises, c'est la France orientale, la Bourgogne, qui passe à l'étranger, solution plus conforme à la réalité ethnique, puisque les Teutons (Francs ou Burgundes), se trouvaient en majorité dans l'Est, tandis que la longue occupation du Sud-Ouest par les Anglais, en quatre siècles, n'en a pas germanisé la population. Au milieu du XVe siècle, les nobles des Pyrénées soutinrent le plus souvent le parti national, qui même prit d'eux le nom d'Armagnac. C'était un véritable État celtibère qui se reconstituait à Chinon, à Bourges, à Tours, contre les Anglais maîtres de Paris, acceptés de la France germanisée du Nord. La Bourgogne, plus civilisée que la France fidèle au roi, l'aurait facilement dominée; la Gaule franque aurait, comme aux temps mérovingiens, soumis une seconde fois l'Aquitaine, si les masses profondes de l'Ouest et du Sud avaient faibli dans leur foi nationale. Tout conspirait contre Charles VII; le commerce, représenté par la république anglomane de Bordeaux, par le conseil municipal de Paris (qui envoya des troupes à Orléans contre Jeanne d'Arc), l'industrie naissante des Flandres, le haut clergé, l'université, la magistrature, la civilisation tout entière, avaient pris le

parti des Anglais. Tous les éléments d'une nation forte se trouvaient ainsi réunis sous le sceptre d'Henri VI (1422). Sans doute, la même dynastie anglaise n'aurait pas longtemps régné sur les deux rives de la Manche, la France aurait rapidement passé, soit à une branche collatérale de la maison de Lancastre, soit à la maison de Bourgogne. La nationalité reconstituée aurait très-probablement accueilli le gouvernement parlementaire, le protestantisme, et cette France nouvelle ne se serait pas plus regardée comme anglaise que les Anglais ne se considèrent comme soumis à la France parce qu'ils ont été conquis par les Normands. Mais les gentilshommes ruinés du pays celtibère, les chefs de bande armagnacs, le bas clergé, les pauves gens (dont naquit Jeanne d'Arc), persistèrent à regarder Charles VII comme le fétiche vivant de la patrie. Il fut dès lors décidé, par la reconstitution de la nationalité française à l'Ouest, que la France rentrerait dans l'orbite des sociétés celtibères et latines. La Bourgogne n'en continua pas moins pendant un demi-siècle, ses fortes destinées. Elle devint le centre d'un empire qui fut un moment le régulateur de l'aristocratie européenne. Porté par le cours du Rhin à la conquête de la Suisse et des Flandres, il visait à l'établissement d'une nationalité gallo-germanique, que Charles le Téméraire intitulait déjà royaume de la Gaule-Belgique, et qui eût dépassé en puissance la France celtique et l'Allemagne même. Ce projet fut déjoué par la résistance des nationalités dont la mort était résolue (la Suisse, les Flandres, la Lorraine).

La victoire de la vieille France exalta naturellement l'esprit celtibère, encore fortifié par l'annexion de la Bretagne celtique et ligure. A ce moment de la Renais-

sance, et comme tous les peuples se cherchaient des aïeux dans la lumineuse Antiquité, la France s'adresse aux plus brillants des peuples antérieurs à l'invasion des Barbares. La France, au XVIe siècle, se croit celtique ; tous les auteurs rapportent l'origine des Français aux nobles, aimables et généreux Gaulois. Les Italiens, qui ont revu, dans le Milanais, les invasions antiques, entretiennent les Français dans cette idée. Léon X, triomphant d'une hésitation de François Ier, fait représenter au Capitole une cavalcade historique, Camille chassant les Gaulois. Machiavel, dans ses notes sur les nations de l'Europe, signale chez les Français l'hérédité du caractère gaulois. Vue assez juste à l'époque même ; la France semblait prise d'un retour à ses origines celtiques. Son centre politique flottait de la Seine à la Loire, et son mouvement extérieur suivait, comme aux temps racontés par Tite-Live, l'essor d'une aveugle expansion vers le Midi. Mais au cours du siècle même, le génie du Midi, qu'on était allé défier, se redressa, et l'on vit se succéder en France la longue pénétration des arts italiens ; la victoire du catholicisme sur les nouveautés allemandes ; l'avènement de la dynastie pyrénéenne des Bourbons, l'invasion des emplois par leurs suivants, basques et navarrais, l'influence croissante des légistes du Languedoc et de l'Auvergne ; par dessus tout, l'engouement pour les mœurs et la littérature espagnoles. L'éducation devenait, par les Jésuites, exclusivement latine, et si l'idéal prochain des mœurs était l'Espagne, l'idéal, plus lointain, de la pensée, était la civilisation méditerranéenne en général. Les Français de cet âge classique deviennent de plus en plus un peuple du Midi : les passions théâtrales, les ma-

riages précoces, les vœux monastiques, nous transportent en pleine société italienne ou espagnole. La description des personnages de roman, qui n'est nullement une chose oiseuse et arbitraire, montre bien quelle est l'idée régnante sur la beauté. L'héroïne, dans les romans du XVII[e] siècle, doit avoir un port de reine (la démarche des femmes du Midi); les cheveux noirs, épais, les yeux noirs « pleins de feu » ; le nez aquilin, la bouche petite, les pieds et les mains minimes. Le plus extraordinaire, c'est que la description des personnes réelles est la même dans les Mémoires. Les contemporains se voyaient ainsi.

La réaction commence au XVIII[e] siècle. Elle est d'abord soutenue par les philosophes, élevés à l'école de l'Angleterre. Pour Voltaire, Diderot, Marmontel, l'homme sérieux, c'est l'Anglais, l'Allemand, le Suédois. Dans les romans, les comédies, le mylord bienfaisant devient inévitable. — L'initiation de la France aux littératures d'Allemagne et d'Angleterre, les premiers efforts de la liberté politique ramenaient l'attention sur les origines germaniques. Le jury, le gouvernement parlementaire apparaissaient comme les institutions des plus sages ancêtres de la nation. « Ce beau système a été trouvé dans les bois. » — « C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière. » Des esprits pénétrés pourtant de l'éducation latine, par exemple le légiste Thouret, soutiennent que la Révolution est le rétablissement des Champs de Mai, le retour pur et simple à la liberté des Francs ou Français. Sismondi, quinze ans plus tard, confond aussi les Francs et les Français, déclare que l'histoire des Gaulois forme un tout à part de l'histoire de France, et qu'une nouvelle société a commencé avec

Clovis. Cependant l'intelligence française était lente à s'initier aux méthodes germaniques. La Révolution et l'Empire se déroulent encore dans la sphère intellectuelle et morale du Midi; on voit que chez tout le monde, les idées sont nettes, les opinions absolues, la contradiction insupportable. L'année 1815 marque le moment précis où l'axe de l'intelligence française s'est déplacé. Le triomphe militaire de l'Angleterre et de l'Allemagne a donné aux idées germaniques, éparses dans les livres, la consécration du fait. Le romantisme, avec tous ses ridicules, est au fond, un élargissement de l'esprit français au contact des peuples du Nord; la prédominance des idées sur les formes, de l'inspiration sur la règle, de l'imagination sur le goût, révèlent assez la présence du nouveau génie. C'est la première fois, depuis la fin du moyen-âge, que le phénomène appelé *poésie* fait son apparition dans la littérature française. Jusque-là l'éloquence, entourée de formes musicales, avait été prise pour ce don si rare. La philosophie allemande renouvelle nos sciences; l'histoire, ou la compréhension du passé en dehors de toute édification morale ou politique, est en totalité un point de vue allemand.

Il est évident que ces variations dans les idées ne trouvent pas dans les modifications de la race française un substratum suffisant. Elles sont toutes morales, et dues à la fréquentation littéraire ou politique. Quoique dans les mariages, l'Allemagne et l'Angleterre dépassent depuis 1815, en France, la proportion des alliances italiennes ou espagnoles, et malgré l'invasion des ouvriers belges ou allemands, la masse de la population française et ses proportions ethniques en sont à peine

altérées. Ces alternatives d'opinion sont néanmoins l'expression d'une faculté d'imitation trop régulièrement manifestée pour provenir d'un goût éphémère et superficiel, tel que fut, par exemple, l'engouement des Allemands pour notre littérature au XVIIIe siècle. L'aptitude à se pénétrer successivement des deux génies ethniques qui divisent l'Europe ne peut se produire que dans une race où les deux éléments soient représentés, et animés d'une oscillation en quelque sorte organique.

III

Une évaluation numérique des éléments ethniques de la population française semble, dans l'état actuel de la science, impossible. Les chiffres de la population nous sont donnés par le recensement, sur la base de la division départementale, qui ne répond pas aux différences de nationalité. L'évaluation des masses ethniques ne peut donc se faire que par grandes régions, déterminées par le cours des fleuves ou la situation des massifs montagneux. Des observations de ce genre ne donneraient d'ailleurs que des résultats abstraits et non des résultats réels, indiquant plutôt la proportion qu'on peut attribuer à l'une ou à l'autre de ces origines que le nombre des individus puisqu'il n'existe peut-être pas un million de chaque variété ethnique à l'état homogène. Le tableau suivant n'est donc qu'une indication sommaire et approximative.

TABLEAU DE LA GÉOGRAPHIE

CARACTÈRES anthropologiques	TYPE du genus homo	RACE ou variété du type	NATIONALITÉ (Nom sous lequel la race est connue en histoire politique.)
I. Races dolichocéphales à prédominance occipitale ; Prognathes, leptorhyniennes.	—	Divers préhistoriques.	Troglodytes de la Vézère. Troglodytes de la Lozère. Premiers Troglodytes de Solutré.
Mêmes caractères, mais orthognates et fortement leptorhyniennes.	Caucasique	Sémites (Originaires de l'Afrique septentrionale ou de l'Asie antérieure.)	Phéniciens (colons). Juifs. Arabes. Burins et Chizerots. Marrans. (Part de sang sémitique contenue dans le sang latin).
		Atlantes (Originaires de l'Afrique septentrionale ou du continent atlantique disparu à l'époque éocène.)	Euskaldunac ou Basques. Ibères (celtisés) ou Aquitains. (Part de sang ibère contenue dans le sang romain ou espagnol).

ETHNIQUE DE LA FRANCE. N° 1.

DATES d'établissement en France	RÉGION D'HABITATION ACTUELLE	POPULATION approximative
Epoque quaternaire	Région pyrénéenne.	—
	Cévennes.	—
	Bassin de la Saône.	—
XXe siècle av. J.-C.	Côtes de Méditerranée et de Bretagne.	—
IIe s. ap. J.-C. — XIXe s.	Paris, Bordeaux, Marseille, Montpellier.	100.000 ?
VIIIe siècle ap. J.-C.	Languedoc, vallées du Rhône et de la Saône.	100.000 ?
	Bresse, Bugey.	
1610. Expulsion des Maures d'Espagne.	Marreignes en Auvergne.	
Epoque quaternaire.	Vallées pyrénéennes.	120.000
	Arrondissement de Bayonne et de Mauléon.	
	Des Pyrénées à la Loire.	8 millions.

TABLEAU DE LA GÉOGRAPHIE

CARACTÈRES	TYPE	RACE	NATIONALITÉ
II. Races dolichocéphales à prédominance frontale ; orthognathes ; modérément lepthoriniennes.	CAUCASIQUE	ARYANS Originaires du Haut Oxus (Asie centrale)? ou de l'Europe septentrionale ?	Hellènes (sémitisés). Gaulois. Cimmériens. Belges. Bretons.
Mêmes caractères ; presque mésorhyniennes.			Teutons et Scandinaves: Francs ou Germains. Suèves (Burgondes. Goths. Saxons, Normands.
Mêmes caractères ; mésaticiphales ou eurycéphales.			Slaves hypothétiques.

ETHNIQUE DE LA FRANCE. N° 2.

DATE	RÉGION	POPULATION actuelle
600 av. J.-C.	Marseille, Nice, Agde, Antibes, etc.	—
xxe siècle av. J.-C.	Région des Alpes, des Cévennes, et plateau déclive jusqu'à l'Océan.	8 millions?
vie, iie siècle av. J.-C.	Région entre Seine et Rhin, Bordeaux, Toulouse.	6 millions?
vie siècle après J.-C.	Côtes de l'Armorique, évêchés de Tréguier, Saint-Pol, Vannes et Saint-Brieuc.	200,000?
ive et ve siecle.	Entre Seine et Rhin.	
	Vallée de la Saône, Jura.	
	Novempopulanie (Aquitaine).	
	Septimanie (Languedoc).	
	Bayeux, Séez, Redon, Nantes, Tours, Orléans.	4 millions.
xe siècle.	Neustrie maritime. — Surtout Eure et Seine-Inférieure.	
—	Bretagne?	—
	Besançon-Byzance?	

TABLEAU DE LA GÉOGRAPHIE

CARACTÈRES physiques	TYPE	RACE	NATIONALITÉS
III. Races eurycéphales légèrement prognathes; modérément leptorhiniennes.	CAUCASIQUE? OURALO-ALTAÏQUE?	LIGURES. Originaires du plateau des Balkans? ou de l'Europe orientale?	Ligures. Maxyes ou Massyliens. Æstydamiens. Vénètes.
Mêmes caractères; mésorhiniennes.	OURALO-ALTAÏQUE	SUOME (finnois) hypothétiques. OUIGOURS. MONGOLS.	 Ouigours des habitations lacustres. Huns des garnisons romaines. Colliberts ou Théiphales. Gaux ou Géaux.
Mêmes caractères; prognathisme plus accentué.	—	Populations préhistoriques.	Troglodytes modernes de Solutré, etc.

ETHNIQUE DE LA FRANCE. N° 3.

DATE d'établissement	RÉGION	POPULATION actuelle
Epoque quaternaire.	France entière au nord de la Dordogne et à l'est du Rhône. Littoral méditerranéen. Marseille. Bretagne occidentale et méridionale. Id.	10 millions.
—	France du Nord-Est.	
	Suisse, bassin de l'Adour, Landes, vallée de la Saône ?	300.000 ?
IIIe siècle ap. J.-C. —	Vallée de la Sèvre niortaise. Morvan.	
Epoque quaternaire.	Cavernes et tumuli de l'Est. Région pyrénéenne. Grottes de Massat, Bruniquel, etc.	—

Deux considérations résultent de ce tableau. L'une est d'observation présente : c'est que, plus on s'avance vers le Nord et plus la race ligure se mélange d'éléments germaniques et peut-être finnois ; plus on va vers l'Ouest, plus la dominante devient celtique. La seconde observation est d'ordre historique : à toute époque, cette dominante celtique est le caractère du génie national, qu'elle ne peut cependant diriger complètement. Aussi, dès que cette influence celtique vient à faiblir, la nation oscille entre les mœurs et les idées finno-teutoniques, d'une part, et d'autre part, les idées et les mœurs ibéro-latines. La France présente ainsi cette anomalie qui ne se rencontre peut-être chez aucune autre nation : un écart considérable entre la dominante ethnique numérique (Ibères, Ligures), et la dominante ethnique caractéristique (Gaulois, Cimmériens).

L'originalité de la France est d'être celtique ; son histoire ne s'expliquerait pas suffisamment par les seules alternatives de la civilisation du Nord et du Midi. Et cependant il n'y a pas assez de Celtes dans la population française pour que le caractère national se soutienne. Ils sont inférieurs en nombre non-seulement à l'ensemble des autres races, mais ils le sont même à l'ensemble des races non aryanes. Sur un tiers du territoire, ils sont complètement fondus avec l'une de ces deux races, les Ibères, sur l'autre tiers, avec les Ligures, et dans le dernier tiers, ils habitent avec les Teutons. Le destin d'une nation constituée dans de telles proportions ethniques est nécessairement bizarre ; son développement doit même recevoir de ses traditions ethniques la moindre influence possible et emprunter la plupart de ses principes d'action aux idées générales, au mouve-

ment abstrait de la civilisation. Et comme toutes les variétés humaines sont loin d'être également perfectibles, la masse entière de la nation n'a pu recevoir d'influence durable que des idées les plus accessibles à la moyenne des intelligences ; et ses éléments supérieurs, qui concevront des sentiments plus élevés, resteront isolés et impuissants, après avoir brillé d'un éclat passager. Ainsi, dans les poèmes d'Ossian, le héros celte s'évanouit comme un météore, et sa noblesse reste incompréhensible aux *Fils des petits hommes* (les Finnois autochthones qui ont ressaisi la domination du monde celtique).

Il suit de là qu'à toute époque la France échappe à la plupart de ses traditions héréditaires pour représenter le plus fidèlement la phase dominante de l'évolution historique, quelle que soit d'ailleurs la valeur de ce mouvement. La force numérique des groupes inférieurs ramène toujours la nation à une certaine médiocrité, et ralentit tous les progrès commencés vers le déploiement de l'intelligence ou l'adoucissement des mœurs. Ainsi se confirment certaines définitions données du caractère français par des auteurs contemporains, qui l'ont observé en s'affranchissant de l'idée préconçue qu'on doit y retrouver les traits éclatants du génie celtique tracés par les historiens de l'antiquité. Proudhon [1], Dupont-White [2] signalent tous deux l'esprit moyen, l'égoïsme latent des masses urbaines et rurales, et la prompte aversion que leur inspirent les théories supérieures. C'est également le fond des observations d'un allemand,

1. *Principe de l'Art.*
2. *De la Centralisation.*

M. de Merheimb, qui, dans une conférence faite à Berlin en 1872, décrivait l'horizon borné du paysan français, son insouciance de tout intérêt général. M. Renan [1] définit nettement l'esprit gaulois (il entend par là celtibère, celto-ligure, en opposition avec l'esprit breton, purement cimmérien), comme « plat, positif et railleur », et il fait remonter le triomphe de cet esprit au règne de Louis XI, où en effet la fusion des races amena la prédominance des populations préaryanes. L'histoire suit avec un intérêt triste les mouvements saccadés d'une nation dont le centre d'originalité ethnique, la Bretagne cimmérienne, est placée en dehors du centre d'attraction sociale, le bassin de la Seine, où se rencontrent les génies étrangers.

On voit tout ce que le défaut d'équilibre entre les forces numériques et les forces directrices présente de dangers pour la sécurité de la nation. Là est le secret de la faiblesse, si souvent constatée, de l'unité française, œuvre de l'Art et de la Pensée pure. Cette unité, issue comme principe de conciliation, de la variété des races, reçoit les plus fortes attaques du cahos même qui l'a fait naître : la loi abstraite, imposée à des races différentes, devait être une idée à beaucoup d'égards négative, plus apte à la suppression des variétés provinciales qu'à la constitution d'une variété nationale nouvelle. Les Rois de France et la Révolution n'ont pu fonder la nation française réelle, mais seulement la nation française idéale, obligée, pour subsister, d'exprimer toujours les formules les plus neuves de la civilisation européenne. Travail que la nature de ses éléments ethniques lui

1. *Etudes de morale et de critique.*

rend précisément très-difficile, sauf en quelques accès de liberté dont la nation se repent aussitôt, sans s'apercevoir que l'Europe reçoit l'enseignement d'une direction plus sûre. La race n'étant pas en France assez homogène pour contracter ni de fortes habitudes, ni des traditions durables autres que celles de l'administration, son caractère ne soutient pas son intelligence, et cette inégalité est une source d'inquiétude et d'insuccès pour les nations comme pour les individus.

Longtemps les observateurs des États politiques ont admiré la puissance de cette unité française, qui, sortie du chaos des races, domine une pareille anarchie. Mais les événements ont montré que cette unité n'était pas à l'abri des chocs extérieurs. On s'est aperçu que les groupes restés purs ou très-différents les uns des autres, comme les Bretons, les Aquitains, les Provençaux, les Franc-Comtois, ne professent pas pour l'unité nationale toute la passion qu'on leur supposait. Mais le danger n'était pas moindre du côté des éléments ethniques les plus fondus, tels que les populations des grandes villes. Là où le mélange est le plus complet, la race devient d'autant plus homogène qu'elle est moins pure; mais ce n'est pas l'homogénéité d'une race qui la rend fidèle à ses formes nationales ; c'est la prédominance d'un seul élément. Qu'arriverait-il si l'administration était dispersée par un fait politique ou militaire et que les divers groupes de la France fussent livrés à leur génie local ? On peut supposer une fédération ; on peut supposer aussi une attraction de chaque groupe excentrique vers la nation étrangère dont le type se retrouve en lui. Alors on voit les provinces limitrophes graviter vers les états européens avec la précision d'un mou-

vement planétaire. La Normandie, en premier lieu, se réunit à l'Angleterre, ou même, d'une impulsion plus générale, toute la vallée d'entre Somme et Loire, équilibrée de Germains et de Celtes, n'a d'autre refuge contre la menace constante de la Germanie pure, que la fédération avec les Iles Britanniques, où déjà le génie celtique des populations annexées (Écosse, Irlande et Galles), a pénétré profondément l'Angleterre. Alors l'annexion, ou plutôt le retour de la Franche-Comté, de la Bourgogne à l'Empire, ne paraît plus si invraisemblable. Il n'est même pas impossible de se figurer un nouveau royaume d'Arles, accru de la fédération des républiques urbaines du Midi. Lyon et Marseille, disent les Allemands, furent en leur temps, des villes impériales. La Celtibérie d'Aquitaine, suivrait l'exemple de l'Espagne, et fédérée en république, comme au temps de la civilisation albigeoise, chercherait sur la Dordogne une frontière contre les incursions des Barbares Français. Le pays Basque, réuni à la Biscaye de la péninsule, recommencerait à soutenir contre la France et contre l'Espagne l'autonomie d'une nation qui a vu passer à ses pieds, depuis l'origine de l'Europe, toutes les invasions aryanes. Paris cosmopolite deviendrait, ou la tête de la fédération gallo-normande, ou une ville sainte, à la fois esclave et reine, telle que fut Rome sous les Germains, Alexandrie sous les Romains, et Babylone sous le mouvement des invasions d'Iran et de Touran, une de ces républiques où résident des pouvoirs spirituels, qui contrebalancent toutes les organisations politiques et militaires. Seules, l'Auvergne et la Champagne, garderaient, comme elles l'ont fait au moyen-âge, dans des fédérations isolées, l'antique esprit gallique en même temps

que les idées romaines. Ce serait l'ombre de la France.

Ce spectacle n'est pas nouveau. La séparation de la Gaule en nations s'est produite trois fois dans des limites assez peu variables depuis l'établissement des Germains. Trois fois les royaumes se sont dessinés, suivant le cours des grands fleuves, et la distribution des races, sous les rois teutons, dans la dissolution de l'Empire de Charlemagne et avec les feudataires des premiers Capétiens. Depuis Louis XI, la force croissante de l'administration a permis à la Royauté, puis à la Révolution, d'absorber les États féodaux, les Communes, les Ligues de toute nature, jusqu'à ce qu'enfin la théorie même de l'unité administrative ait été attaquée (1862), puis celle de l'unité politique (1871.) La victoire de la centralisation, qui parut un moment improbable, a fait reculer dans l'ombre des rêves toute tentative de séparation, et il est difficile d'indiquer à l'avance dans quelle mesure et dans quel délai, la dissolution peut atteindre l'état politique.

La proportion des éléments ethniques en France place cette nation dans une situation d'isolement à l'égard des autres systèmes d'États européens. L'Italie et l'Espagne, où la race celtique a été absorbée par les Ibères et les Ligures sémitisés, représentent toutes deux, beaucoup plus énergiquement que la France, le génie latin. Il existe, pour la seule race teutonique, quatre grandes formations nationales, l'Angleterre, l'Allemagne, la Scandinavie, les Etats-Unis, sans compter tous les organismes politiques où la proportion de sang contenue dans la race domine les autres éléments, et qui, par cette raison, sont entraînés dans l'orbite de l'Empire; sans compter encore les colonies de race presque ex-

clusivement saxonne qui portent au loin les institutions de l'Angleterre. (Dominion du Canada, Australie.) La race slave domine en Russie, sinon par le nombre, au moins par la civilisation; chacun des groupes slaves soumis aux États nominaux d'Autriche et de Turquie compte assez d'habitants pour suffire à la formation de nouvelles nations de moyenne grandeur. (Bohême, Serbie, Gallicie, Bosnie, Croatie.) Il n'en est pas de même de la race celtique. Depuis que l'Écosse a été absorbée par l'Angleterre, l'Irlande conquise, la France est seule à représenter, comme État constitué, le génie celtique, et elle ne peut le représenter d'une manière complète. La Belgique, qui garde encore le nom et certaine proportion d'éléments gaulois, se livre politiquement à l'influence germanique. D'ailleurs, la majeure partie de sa population est d'origine néerlandaise. L'Irlande, même au temps de son indépendance, n'atteignit pas non plus cette identification de la race et de la nation, puisque ses origines silures, ligures et phéniciennes, conservaient un empire assez fort pour paralyser le génie celtique, militairement tenu en échec par les Danois. L'Écosse était mêlée d'éléments teutoniques (les Pictes Proto-Scanes, les Saxons des Lowlands), qui ont fini par l'emporter, par exiler les Calédoniens. Il ne reste donc de nations celtiques organisées que la France, la Belgique wallone et les cantons de la Suisse occidentale. Or, on sait combien l'élément celtique a de concurrents en France, et quelle est, en Suisse et en Belgique, son infériorité numérique. Sans doute ce noble génie n'a pas péri tout entier. Il a laissé des traces dans la civilisation des nations latines; il paraît même, si nos hypothèses sur l'origine de l'Italie cen-

trale se vérifient, avoir été le plus haut inspirateur de cette civilisation[1]. A lui seul, encore, en France, en Écosse, en Irlande, en Belgique, en Suisse, il lutte infatigablement contre les autres éléments ethniques; et il soutient, devant l'Europe latine et l'Europe germanique, l'originalité de l'histoire et de la pensée françaises. Mais il n'y a point là les ressources d'une supériorité décidée, ni même d'une lutte à armes égales, et l'Histoire regrettera toujours, dans l'intérêt de l'Humanité, que la mieux douée des races aryanes se soit trouvée, au début de l'ère chrétienne, exclue de la scène politique avant d'avoir constitué un État suffisamment fort, comme ont pu le faire deux autres races aryanes, les Hellènes et les Germains. Le destin de la Gaule est fort semblable à celui de la Perse. La plus grande expansion des deux nations, leur prépondérance militaire, se sont produites à un moment de l'histoire où la civilisation générale était trop élémentaire et les relations trop difficiles; leur puissance s'est trouvée épuisée avant le temps où les complications modernes auraient demandé leur intervention. Les traditions de l'antique Éran continuent bien d'animer la civilisation de l'Asie centrale; mais elles n'ont plus suscité, dans l'ordre politique, depuis la chute des Arsacides, que des restaurations incomplètes au milieu des sociétés sémitiques et mongoles, animées d'un tout autre esprit. Ainsi en Europe, le génie celtique est encore reconnaissable dans la civilisation occidentale et dans la société française, mais il y est comme enveloppé par des génies ethniques, les uns inférieurs, les autres assez amplement représentés dans le reste de

1. Voir le chapitre VI, § 5.

l'Europe pour que la rareté du sang celtique soit une des causes les plus évidentes de l'inertie de la civilisation moderne. Les vertus de ce sang généreux ne se manifestent plus que comme intermédiaires entre la Germanie et le monde latin, au lieu que s'il était le moteur dominant d'une grande nation, il pourrait faire prévaloir des conceptions qui manquent au reste de l'humanité.

C'est peut-être ce qui arriverait si les pays les plus purement celtiques, l'Irlande, la Bretagne française, et la France d'entre Somme et Loire, venaient à former, à la suite de quelque liquidation européenne, une fédération séparée, affranchie des apports incessants que fournissent à la France et à l'Angleterre les éléments latins et germaniques. Il n'est pas douteux que, dans ces circonstances, ce qu'on appelle l'esprit français se produirait sous de tout autres caractères. Les aptitudes spéciales du génie celtique, la métaphysique, l'histoire, les arts subjectifs (musique et poésie), prendraient sur ses travaux actuels une suprématie croissante. Les nations celtiques du moyen-âge étaient dirigées dans cette voie, et l'influence en fut subie par l'Europe entière. Mais cette influence, dont les manifestations principales furent la propagation du christianisme grec, la tradition de la métaphysique alexandrine, et le renouvellement de la poésie épique, est épuisée. l'Ile des Saints, l'Émeraude des Mers, n'envoie plus sur le continent ni missionnaires, ni philosophes. Les poèmes bardiques du VIe siècle sont confinés dans les bibliothèques du pays de Galles, et seul, l'écossais Ossian a eu sa part dans la rénovation romantique de la littérature. Depuis la Renaissance, c'est par la diffusion des idées générales et en se faisant cosmopolite, que le génie celtique a exercé

le plus d'action. Si la nationalité française a persisté jusqu'ici, c'est parce que les tendances antiques de ce génie se sont trouvées en harmonie avec les idées rénovatrices nées du cahos des races et du travail abstrait de la philosophie du XVIIIe siècle. Une fidélité inébranlable à l'esprit qui dicta la Déclaration des Droits a seule conservé jusqu'ici à la France son individualité. Là réside la raison profonde de cette cohésion nationale, et c'est un sujet intarissable de réflexions pour l'Histoire que le génie celtique, si différent de la civilisation commune à toute l'Europe quand il s'en sépare pour s'absorber dans sa poésie, lui redevienne tellement identique dès qu'il consent à vivre dans le commerce des nations, à tel point qu'il n'a plus d'autre raison de prépondérance que de représenter les idées d'affranchissement universel. Ce génie, aussi sympathique dans la société qu'original dans la solitude, est réellement le lien des races, et il n'est pas moins nécessaire à la vie morale de la France que la France elle-même n'est nécessaire à l'éducation du genre humain.

ERRATA

Page 14, ligne 25, au lieu de : *inadmissibles,* lisez : *inamissibles.*

Page 55, ligne 13, au lieu de : *des peuples dans les tumuli et dans les dolmens,* lisez : *des peuples des tumuli et des dolmens.*

Page 69 (note), au lieu de : *Cazalis de Fondoce,* lisez : *Cazalis de Fondouce.*

Page 240, ligne 22, au lieu de : *la manière,* lisez : *la manie.*

Page 252, ligne 25, au lieu de : *la Germanie,* lisez : *l'Allemagne.*

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE

Fontainebleau. — E Bourges, imp. breveté.

Fontainebleau. — M. E. Bourges imp. breveté.

From:

Interlibr
Duke Univ
Box 90183
Durham, NC

Postmaster.
for inspec
postage gu